

«Stratégie et consensus»

Les articulations stratégiques et consensuelles
de la règle constitutive de langage comme
structure processuelle de communication

Par Marie Bellemare

Thèse présentée à l'École des études supérieures
et de la recherche de l'Université d'Ottawa en vue
de l'obtention du Doctorat en philosophie



Marie Bellemare, Ottawa, Ontario, Canada, 1995



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.

L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.

The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

ISBN 0-612-15592-7

Canada



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

Et ainsi ses articles lui apparaissaient comme une sorte d'arche dont le commencement était bien dans sa pensée et dans sa prose, mais dont la fin plongeait dans l'esprit et l'admiration ses lecteurs, où elle accomplissait sa courbe et recevait ses dernières couleurs. Il en est d'un article comme de ces phrases que nous lisons en frémissant, dans le journal, au compte rendu de la Chambre : «M. le Président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes «Vous verrez...» (Vives protestations à droite, salves d'applaudissements à gauche, rumeur prolongée.)» et dans la composition desquelles l'indication qui la précède, et les marques d'émotion qui la suivent, entrent pour une partie aussi intégrante que les mots prononcés en réalité. A «vous verrez», la phrase n'est nullement finie, elle commence à peine et «vives protestations à droite, etc.» est sa fin, plus belle que son milieu, digne de son début. Ainsi la beauté journalistique n'est pas tout entière dans l'article; détachée des esprits où elle s'achève, ce n'est qu'une Vénus brisée.

Marcel Proust, Contre Sainte-Beuve

Table des matières

Plan thématique

	Page
Introduction	1
1. Le paradigme de la relation agonistique ou l'analogie du combat	23
1.1 La relation adversative : traits généraux	23
1.2 L'interaction oppositive des jeux de langage comme une stratégie sociale évolutive par opposition à la théorie cybernétique de rétroaction	29
1.3 La paralogie comme processus évolutif et global de communication	38
1.4 Les buts de la communication : l'autonomie de la structure des actes de langage	48
- Les buts immédiats : l'autodétermination des actes de langage	
- Les buts de longue portée : l'enchevêtrement des énoncés, la suite discursive, le différend	
1.5 L'analogie du jeu d'échec ou la reconnaissance de la règle constitutive des actes de langage	57
1.6 Problèmes et questions soulevés par la thèse de Lyotard	62
1.6.1 Au sujet de la critique de la cybernétique (Concernant 1.1)	63
1.6.2 Au sujet de l'universalité de la règle de langage (Concernant 1.5)	68

	Page
2. Habermas et le schème relationnel de l'analogie judiciaire	73
2.1 Habermas et le procès d'entente	73
2.2 Le but de la communication dans une approche élargie : la consensualité	80
2.3 Le contexte de l'échange interlocutif et le problème d'une hiérarchie des contextes	85
2.3.1 Une rationalisation normative des contextes (Une reformulation de l'idéalisme allemand)	96
2.4 La dynamique communicationnelle de Habermas comparée à celle de Lyotard et de Jacques	102
2.5 L'action	106
2.5.1 Les différentes conceptions de la notion de «présupposé» dans les thèses de Habermas, de Ducrot et de Wittgenstein	120
2.5.2 La structure langagière comme système évolutif d'actions sociales	136
2.6 La structure langagière intègre la visée d'intercompréhension et la visée stratégique orientée vers un but	140
2.7 La communication comme idéal moral ou savoir-faire éthique	144
2.8 La notion de règle constitutive comme schème dynamique communicationnel : conclusion et transition	150

	Page
3. Francis Jacques et l'aspect relationnel comme fondement : l'analogie de la dramaturgie	157
3.1 Une intelligibilité relationnelle de la personne	159
3.2 L'articulation relationnelle comme approche langagière radicalisée et extension de la pragmatique	161
3.3 La double nature coopérante et adversative de la communication : stratégie et consensus	170
3.4 Les actes de langage dans le contexte interlocutif de la coopération : action, intention et processus	174
3.5 L'«a priori» communicationnel de Francis Jacques	180
- Structure : les actes de langage - Processus : les conversationalistes (l'enchevêtrement des énoncés)	
3.5.1 Interrogation sur la possibilité d'un «a priori» communicationnel. Réexamen de la notion d'«a priori»	180
3.5.2 L'«a priori» communicationnel de Francis Jacques nous conduisant à l'élaboration d'un modèle d'analyse	189
3.6 Un fondement social ou une implication stricte du social?	195
3.7 Critique : le paradoxe pragmatique. La thèse de Jacques	198
3.8 Conclusion portant sur les trois analogies : fin de la déconstruction et transition vers l'élaboration d'un modèle d'analyse	201

	Page
4. Un modèle d'analyse	207
4.1 Reconstruction : la constitutivité de l'acte de discours intégral révélant la véritable teneur de la règle constitutive de langage	207
4.2 L'acte de discours intégral	208
4.3 Les échecs de la communication	214
4.4 Les effets ou la distinction interne entre l'acte illocutoire et perlocutoire	222
4.5 Un modèle d'analyse et son application	229
4.6 Vers une théorie générale : les relations internes entre les différentes constituantes (loc., illoc., perloc.)	243
4.6.1 L'ancien et le nouveau modèle relationnel	245
4.6.2 Les implications éthiques : les critères critiques	249
5. Conclusion de la thèse : intégration	255
5.1 Le rôle interlocutif de philosophe	255
5.2 Un nouveau cadrage épistémologique	259
5.3 Réappropriation et intégration	261
5.3.1 La notion de rétro-action (en réponse à Lyotard)	261
5.3.2 La notion de stratégie (en réponse à Habermas)	264
5.3.3 La notion de consensus	267
5.3.4 Instauration de la dimension spatio- temporelle de la communication	272
Bibliographie	279
Notes	281

RÉSUMÉ DE LA THÈSE DE DOCTORAT

"Stratégie et Consensus"

Notre thèse vise à découvrir au fil d'une analyse de certaines théories philosophiques du langage et de la communication, une structure relationnelle persistante de communication. L'élaboration de ce fondement relationnel pose les exigences qui caractérisent la règle constitutive de langage. C'est-à-dire que nous tenterons de mettre en évidence la logique interne normative articulante par son actualisation même un schème relationnel qui s'inscrit d'ores et déjà dans l'effectif du contexte interlocutif.

Pour ce faire, nous présenterons, analyserons, et comparerons trois paradigmes de communication appréhendés de prime abord sous le mode de l'analogie : celle de la joute combative, du tribunal et de la dramaturge. Plus théoriquement, des philosophes de la communication nous permettent de développer notre thèse à partir de ces trois analogies en nous faisant découvrir des structures de relations d'abord distinctives mais qui, selon nous, sont constitutives dans leur complémentarité de la relation interlocutive. En fait, il s'agit pour nous de se réappropriier les diverses instances relationnelles présentées afin de les intégrer à un schème relationnel structural qui présente les caractéristiques de la logique interne d'un certain "rapport de force" tout en impliquant les exigences de "l'intercompréhension et de la consensualité" vécues par l'action effective d'une "réciprocité coopérative".

Les auteurs qui nous permettent de mettre en place cette constitutivité de la relation interlocutive toujours effectuée dans le cadre processuel de la communication sont Jean-François Lyotard, Jürgen Habermas et Francis Jacques. Ces derniers nous proposent des schèmes structuraux de relations qui de prime abord semblent s'opposer. Ainsi, la stratégie de jeux de langage agonistique de Lyotard configure une structure de la relation qui semble une critique directe de la thèse d'Habermas dont l'axe central est la validité de la communication légitimée par une consensualité universalisante prédéterminant l'action langagière. Quant à Jacques, il radicalise davantage l'aspect relationnel comme fondement et le postulat de l'interaction langagière. Pour cela, il réexamine à son point de départ la problématique qui posait une distinction entre la conception strictement stratégique et la conception strictement consensuelle de la communication. Il intègre plutôt ces articulations relationnelles à la structure processuelle de la communication en reformulant une conception de la coopération qui s'actualise dans l'effectif même de la relation interlocutive.

C'est dans cette optique que Jacques fonde son "a priori communicationnel", en nous permettant de prendre pied dans cette radicalisation du primat de la relation interlocutive pour découvrir comment s'articule la logique interne de l'interaction langagière considérée comme dynamique autonome de communication. Mais, pour démontrer l'autonomie de l'action langagière nous devons rechercher la source de détermination de l'action et surtout de l'interaction à l'intérieur même du processus de l'activité langagière. Il ne s'agit donc pas de découvrir la forme rationnelle prédéterminant l'action langagière. Voilà pourquoi s'impose une analyse de la constitution interne de l'acte de discours lui-même effectuée dans le cadre de notre approche résolument communicationnelle. Ainsi, en réexaminant la thèse de l'acte de discours intégral de Austin dans la perspective d'une dynamique interactive, nous pouvons y reconnaître une structure de relation interne s'accomplissant entre un locuteur et un auditeur. Ainsi, nous renversons le processus de recherche sur la communication en

postulant que les articulations relationnelles de la stratégie et du consensus sont constitutives de la dynamique interne autonome de l'acte de langage lui-même. En effet, "stratégie et consensus" s'articulent dans leur complémentarité comme processus d'autodétermination de l'acte intégral de discours en actualisant ses caractéristiques : soit la normativité (Habermas), la performativité (Lyotard) et le jeu de rôles (Jacques). Toutefois, les concepts de "normativité", "de performativité" et de "jeu de rôles" auront acquis au fil de la thèse, et encore plus spécifiquement à l'intérieur de la logique de l'acte de discours intégral, la détermination d'une signification adéquate dans le cadre d'une approche relationnelle postulant la primauté de l'interaction langagière.

De plus, la logique de l'acte de discours intégral se développant à partir de la mise en relation des constituantes internes, nous permet d'élaborer un modèle d'analyse applicable aux situations de communication tout en mettant aussi en évidence les particularités d'une règle constitutive de communication.

Mais, plus encore, en soutenant tout au long de notre thèse le cadre spécifique d'une approche relationnelle comme fondement, il devient possible de découvrir, à même la logique de l'acte de discours, une structure processuelle dont la force interne de détermination s'accomplit par l'effectuation des articulations stratégiques et consensuelles en actualisant une dynamique relationnelle entre les protagonistes de la communication. C'est-à-dire que le processus d'accomplissement de l'acte de discours intégral engage dans une dynamique relationnelle qui institue un jeu de rôles lors de la mise en relation, plus ou moins déterminante, des niveaux illocutoire et perlocutoire.

On se demande alors si la règle d'effectuation constitutive de l'acte de discours, devant être accomplie dans son intégralité pour qu'il y ait réussite de la communication, n'ouvre pas la voie à une éthique du relationnel ou de la communication dont les critères normatifs s'enracinent dans l'accomplissement même de la procédure interne de l'acte de discours intégral. Quoi qu'il en soit, c'est selon nous, le sens qu'il faut donner à la notion de règle constitutive. Reste à savoir si une règle constitutive peut être une règle d'éthique.

Introduction

A. Approche communicationnelle mettant en évidence l'aspect relationnel d'un fondement enraciné dans la structure d'action langagière

Le travail de notre thèse consiste à examiner les schémas relationnels articulant trois paradigmes de communication. Ainsi nous exposerons, analyserons et comparerons des structures de relations présentées de prime abord sous le mode de l'analogie : celle de la joute combative, celle du tribunal et celle de la dramaturgie. Plus théoriquement, il s'agit de considérer dans leurs oppositions ou leurs complémentarités le schème de relation agonistique et stratégique, comme celui qui prévaut dans la thèse de Jean-François Lyotard, par rapport à d'autres articulations structurelles relationnelles comme celle de la consensualité dans la thèse de Jürgen Habermas et de la coopération dans la thèse de Francis Jacques. A partir de cette comparaison nous tenterons de dégager un modèle applicable de communication enraciné dans la constitutivité même du langage en intégrant à la fois les articulations stratégiques et consensuelles de la relation interlocutive.

Délimitation de notre concept de communication

Peut-on penser que la réalité de notre perception du monde et de nos relations aux autres ont été transformées par les nouveaux développements technologiques de la communication? Et ce, de façon aussi cruciale, qu'elles

l'auraient été historiquement par de grands bouleversements d'ordre idéologique et politique? Seule la distance historique nous permettra d'en juger. Il n'en demeure pas moins que nous vivons immergés dans un contexte où surabonde l'information, où tout ce qui dans le passé ou dans le présent offrait un système de mise en relation peut être mis de l'avant dans un esprit d'innovation comme nouveau paradigme de communication.

Sur la voie de l'interdisciplinarité, la recherche est constante afin de proposer le meilleur modèle de communication. Celui qui soit le plus englobant, le plus universel et le plus opératoire possible. On y retrouve concertés les axes de l'économique, du politique, des relations internationales, de la science et de plusieurs autres disciplines naissantes. Ce contexte où tous les schèmes essentiels nous ramènent à une configuration communicationnelle est difficile à décrire parce qu'on ne sait plus d'où émerge l'innovation et où se situe le point de rassemblement de tous ces schèmes. Cette cellule vivante élargie qu'est aujourd'hui le monde reconnu autant dans le sens d'un universel abstrait que concret impose une multitude infinie de ramifications toujours plus complexes qu'on peut difficilement catégoriser et même discerner avec netteté. Et pourtant, il règne l'assurance des assises d'une post-modernité qui aurait, dans sa tâche de reconstruction, voulu maintenir l'idéal d'une vision globale en recherchant le paradigme universel, celui de la communication. On entre alors dans un champ très vaste où tout semble s'organiser par une dynamique de contact, de transmission, d'échange, de

correspondance, d'union. Où, tout ce qui est de l'ordre du relationnel devient potentiellement un modèle de communication dont la nouvelle cohérence structurelle est transposable à l'infini par les pouvoirs de la technologie. Nous assistons donc à un éclatement des limites d'espace et de temps provoqué par la technologie des communications parallèlement à celui des cloisonnements catégoriels qui avaient permis de structurer nos institutions. Il s'ensuit que les sources mêmes du pouvoir se sont déplacées. Alors, pour se donner une perception cohérente de son monde, la post-modernité consolide ses assises rationnelles en tentant de d'expliquer ou d'articuler ce concept englobant et restructurant qui est celui de la communication. C'est à la fois trop et trop peu.

En fait, c'est le concept de communication qui en ressort finalement lui-même éclaté. Il s'est perdu dans les méandres de tout ce qui relève de la mise en relation, du systémisme, du dynamisme et de tout ce qui devient effectif par un réseau d'interdépendance et du type de cohérence ou de logique qui peut en être déduit ou qui en prédétermine le fonctionnement. Dans cette perspective tout devient communication.

Notre question de départ portant sur les implications relationnelles de la technologie de la communication ne peut être résolue, car c'est plus profondément une question d'ordre épistémologique qui la sous-tend : comment peut-on circonscrire la communication en tant que science naissante? Mais, de façon encore plus cruciale, le chercheur y verra greffée une question, qui elle sera d'ordre ontologique : qu'est-ce qui se pose comme étant la réalité persistante de la

communication? Ou encore : qu'est l'être de la communication? En fait, le chercheur aura justement à faire un choix d'ordre ontologique avant de commencer sa recherche qui l'amènera à répondre à une question d'ordre étymologique : quelle est la définition de la communication?

Mais tout d'abord, ce choix ontologique, nous pourrons le faire à partir d'une reconnaissance de ce qui se passe depuis toujours historiquement dans la relation entre les hommes. Nous adopterons donc comme postulat celui de cette relation en considérant que ce qui la caractérise particulièrement par rapport à d'autres espèces est la possibilité de l'échange interlocutif. Notre concept de communication pose donc nécessairement celui du langage dans le contexte de l'interlocution. Plus simplement, on pourrait dire que ce qui caractérise spécifiquement la relation entre les hommes, est cette potentialité du langage. Notre concept de communication y trouve donc un axe, qui permet de mieux le circonscrire. Par le fait même, en posant le postulat du langage et de la relation interlocutive, nous nous engageons dans un mouvement de reconsidération et de réappropriation des analyses qui considèrent ce qui se passe effectivement au coeur de l'échange langagier. C'est là, à notre sens, que réside le fait de communication. Dans cette perspective, l'activité langagière sera toujours considérée ou analysée dans le cadre d'une approche communicationnelle qui place de plein pied l'aspect relationnel comme fondement. Ce qui exige que l'on tienne avant tout en compte la structure de relation à l'autre comme dynamique de communication. Ce n'est pas une étude

exclusive de ce que fait un locuteur isolé du contexte interactif de la communication.

Et puisque, en circonscrivant le concept de communication, nous avons éliminé toutes les formes de cohérences ou de logiques qui seraient extérieures et qui prédétermineraient l'échange interlocutif, nous avons pour tâche de découvrir comment s'articule son propre dynamisme d'autodétermination. Mais pour pouvoir avancer cette autonomie, en considérant le langage comme système de communication, il faut pouvoir démontrer, comme pour toute dynamique systémique, qu'il s'agit là d'un système d'action. Il faut en effet pouvoir reconnaître que ce système de communication qu'est l'échange interlocutif s'articule en sa propre structure interne qui soit nécessairement processuelle. Il s'agit donc d'éviter la fixité de la structure et l'indéterminisme du processuel pour au contraire allier le principe évolutif et interactif du processuel et la stabilité du structurel nécessaire à la dynamique langagière de communication. On pourra ainsi, à même l'effectuation immanente de la communication, découvrir une procédure d'entente qui soit universelle et une stratégie processuelle d'évolution qui autodétermine l'interaction langagière. Mais plus encore, nous voulons également démontrer par la considération des analyses empirico-linguistiques que les articulations du langage s'actualisant selon la cohérence interne de sa propre règle constitutive s'enracinent comme un système d'actions sociales d'ores et déjà intégré. Nous croyons y parvenir en reconsidérant la teneur réelle de la

règle constitutive parce qu'en sa nature spécifique elle est constituante d'un réseau dynamique autonome d'interactions : celui du social.

Notre axe, ainsi privilégié, nous permet maintenant de redéfinir la communication à partir de la logique interne des actes de langage, qui est évidemment celle de sa propre règle d'effectuation et de réussite. Nous évitons ainsi que le concept de communication ne devienne un concept vide, transparent, qui ne permettrait que la transposition stricte par médiation, la transmission de tous types de cohérences externes qui, en même temps, en prédéterminerait la configuration. Comme c'est le cas, lorsque l'on donne à la relation interlocutive les formes a priori de la relation de cause à effet, de stimuli-réflexe, d'action-réaction qui sont issus de cadres extérieurs n'appartenant pas à la constitutivité même de l'interlocution.

Dans notre perspective, la communication s'articule par la dynamique interactive des principales constituantes stratégique (processus) et consensuelle (structurelle) de la règle constitutive de langage. Autrement dit, la communication reconnue comme processus d'action, grâce à la teneur réelle de la règle constitutive, serait à la fois instigatrice d'un système de relations sociales en même temps qu'elle en devient la règle normative d'application; ce qui veut dire qu'elle engage à une éthique de la relation.

Voilà donc établies certaines précisions portant sur le concept de communication qui nous permettent de circonscrire l'axe de notre recherche. Nous sommes cependant conscient que

la clarification ne peut être déterminante qu'à partir de l'effectuation du travail de la thèse elle-même. C'est en effet cette clarification que l'ensemble de notre thèse cherche avant tout à établir. Ainsi, grâce à l'appui de certains philosophes du langage tels Searle, Austin, Grice, Récanati et Ducrot, et d'une étude comparative entre trois schèmes relationnels retenus dans les théories philosophiques de la communication, celles de Habermas, de Lyotard et de Jacques, nous tenterons de démontrer que les visées stratégiques et consensuelles de l'interaction langagière sont constituantes de la structure processuelle de communication. En tant que telles, elles s'imposent comme articulations de la règle constitutive de langage par laquelle il devient possible d'entrevoir une éthique de la relation.

Il s'agit donc, pour nous, de développer une problématique éthique soulevée par cette conception de la communication découlant de la logique interne de l'interaction langagière. En fait, cette problématique, dont les implications sont celles d'une éthique du relationnel, s'apparente analogiquement à une opposition théorique actualisée historiquement par le jeu réactionnel de philosophies comme celles de Kant et de Nietzsche. Ainsi, le point crucial de ces oppositions, sur la plan de l'éthique, réside dans les conceptions particulières de la notion de règle qui se dégage de ces philosophies. Nous les confronterons à la notion de règle constitutive, celle du langage.

D'abord, la prédétermination rationnelle chez Kant et la volonté de puissance chez Nietzsche proposent des «types» de règles ou de déterminations dont les formes devenues historiques stigmatisent nos perceptions du schème relationnel. En effet, la trace résiduelle profonde de tout le poids de la déduction transcendantale de Kant qui pose en son terme l'universalité de la règle dans la Critique de la raison pratique et la persistance vivace de la «volonté de puissance» qui engagent aux rapports de forces ont été maintenues dans cette opposition, plus actuelle, entre la notion de consensualité soutenue par Habermas et de stratégie agonistique qui configure pour Lyotard le seul modèle relationnel permettant l'évolution sociale. Lorsque ces oppositions sont placées en dichotomies radicales elles perpétuent, selon nous, les schèmes représentatifs du statu quo et de la déstabilisation perpétuelle.

Mais puisque ces éthiques sont toujours des éthiques de la relation qui proposent la primauté de schèmes relationnels qui sont en confrontation, il s'agira, pour nous, de dépasser ces oppositions en découvrant quelle est l'articulation qui perdure au-delà des distinctions arbitraires.

B. Exposé de la problématique

La problématique éthique, que nous tenterons plus particulièrement de circonscrire, est celle qui est soulevée lorsque l'on s'interroge sur une perspective qui place de plein-pied la dynamique relationnelle comme fondement. Il va sans dire que, dans le cadre de nos recherches, toute problématique éthique est avant tout d'ordre relationnel. Et plus encore, si nous n'avions pas peur du pléonasme, nous irions jusqu'à parler d'une «éthique relationnelle».

Sans vouloir être trop sommaire, il nous semble que les deux axes majeurs qui orientent cette éthique dite relationnelle sont, d'une part, celui du rapport de forces, d'opposition stratégique, dont le but est la réussite spécifique des intérêts particuliers et, d'autre part, celui de la relation d'entente consensuelle le plus largement universalisée qui dicte l'orientation de nos actions conjointes.

En fait, ces deux jalons de la problématique éthique d'ordre relationnel proposeraient des structures de détermination qui configurent le schème de nos relations et de nos actions. Ainsi, cette problématique oscillerait entre un type de détermination, tel celui de la volonté de puissance nietzschéenne, et cet autre type de détermination, ou plutôt de prédétermination rationnelle de l'action, tel celui qui fut découvert au terme de la déduction transcendantale de Kant dans la Critique de la raison pratique et dans les Fondements de la métaphysique des moeurs. Ces déterminations instaurent

aussi des structures normatives dont le critère est, pour l'un, la réussite stratégique du but particulier et, pour l'autre, l'extension maximale de la consensualité.

Pour continuer l'historique de cette problématique, nous ajoutons que l'avènement du tournant linguistique en philosophie nous aura amenés à reconnaître dans l'approche particulière de la philosophie du langage, et notamment avec Wittgenstein, que cette dernière était en rupture avec une telle problématique des déterminations préalables. Et cela, parce qu'elle éliminait l'interrogation historique sur les fondements de l'action.

Voici une analyse de Joseph de Saint-Fleur tirée d'un essai d'épistémologie wittgensteinienne qui met en relief l'importance cruciale de cette rupture :

L'évolution de la pensée de Wittgenstein se caractérise par le rejet de la fondation théorique au profit de la problématique du fondement elle-même...Le langage se présuppose toujours lui-même. Il s'enracine dans la vie des hommes qui s'en servent et est toujours lié à une praxis. D'ailleurs, il n'existe rien que nous appellerions le langage mais des jeux de langage aussi divers que différents, liés à des pratiques tout aussi différentes. En ce qui a trait à la problématique du fondement, on peut dire que les Investigations parachèvent la critique amorcée par le Tractatus. Du refus du fondement théorique, nous passons au refus de tout fondement, langage et pratique sont à ce point liés que le mieux que l'on puisse supposer est qu'ils sont indissociables. Pas de pratique qui ne s'enracine dans un jeu de langage, et le langage, par définition, régleme une praxis. ¹

Ce passage met aussi en évidence la vivacité et la force de la thèse des jeux de langage. Tout se passe comme si l'élimination de l'interrogation sur les fondements avait

permis de revivifier le sens même de l'échange devenu jeu et de la « praxis » qui s'imposerait par elle-même comme forme de vie ayant sa propre régulation. Paradoxalement, en rejetant ce qui avait pour but d'orienter et de prédéterminer l'action en lui donnant son fondement théorique, celui de l'éthique, on entre encore plus radicalement dans cet univers éthique. Pour Wittgenstein, toute la philosophie devrait se muer en éthique. Les fondements rejetés, l'éthique s'actualise. Il reste pourtant à savoir s'il s'agit d'une nouvelle conception de l'éthique et se demander aussi si les enjeux humains ont été remplacés. Nous ne le croyons pas. Ce qui s'impose ici avec véhémence, c'est la valeur incontestable de la force active de la règle constitutive. Ce qui veut dire que cette problématique du relationnel qui donne, d'une part, un axe important au rapport de force stratégique et, d'autre part, un autre tout aussi important à la relation d'entente consensuelle, persiste. Mais la teneur particulière de la règle constitutive de langage nous amènera à y découvrir une nouvelle structure normative d'action. Autrement dit, c'est toujours dans le cadre de cette problématique relationnelle qu'on recherchera la dynamique active d'effectuation de la règle constitutive de langage. Elle n'est pas simple à saisir parce qu'elle se trouve confondue à l'action. Nous pouvons néanmoins tenter d'esquisser au préalable certaines caractéristiques.

1. Elle est normative.
2. Elle fait corps avec l'action langagière.
3. Elle instaure un processus d'autodétermination.
 - elle est constituante de la logique interne
 - elle est constituante de la trame relationnelle.

4. Elle est à elle-même une stratégie d'effectuation orientée vers la réussite ou le succès.
5. Il y a entente conjointe sur sa procédure.
6. Elle est toujours d'ores et déjà intégrée.
7. Elle est opératoire.

Et puisqu'il s'agit d'une règle constitutive, nous pouvons nous servir de ses propres caractéristiques comme critères critiques pour tenter de découvrir si les trois paradigmes de communication qui vont suivre s'enracinent dans la constitutivité même du langage et si, par le fait même, ils respectent la teneur réelle de la règle. Nous tenterons donc de découvrir si ces paradigmes s'articulent à partir de la dynamique interne de la structure langagière elle-même. C'est notre premier objectif. Le second vise à démontrer, de façon plus large, que les trois schèmes relationnels choisis articulent en leur complémentarité une conception exhaustive de la communication. Leur choix a été orienté par l'intuition très profonde de la persistance de ces schèmes relationnels comme «formes culturelles»¹ fondamentales qui ressurgissent continûment dans l'histoire des relations humaines. La saisie de ces formes culturelles sera le fil conducteur de notre thèse et elles seront présentées sous le mode facilement communicable de l'analogie. En fait, ces schèmes relationnels fondamentaux articulant trois paradigmes distincts sont reconnaissables dans la forme analogique de la trame relationnelle du combat épique, de la procédure judiciaire et de l'interaction dramaturgique.

¹ L'expression "forme culturelle" est empruntée à Fernand Dumont.

Le premier paradigme s'articule à partir de la relation d'adversité ou du rapport de forces qui vise l'obtention d'un gain sur l'autre. Pour mieux camper notre description, on pourrait le comparer analogiquement au combat stratégique ou épique. Cette structure de relation a été particulièrement développée dans la thèse de Jean-François Lyotard qui tente de démontrer que la configuration interactive des jeux de langage est foncièrement agonistique. Par ce schème relationnel est assurée la pérennité de la notion de volonté de puissance nietzschéenne. Mais, transposé au cadre sémantique de la philosophie du langage, ce schème se présente comme étant la visée stratégique des coups de la communication qui amorcent un échange discursif dont la dynamique performative rythme l'opposition des différences.

Le processus par lequel cette structure de relation s'active est celui de l'innovation par la paralogie. Pour le démontrer, Lyotard contextualise le processus dans le milieu de la recherche scientifique. Ainsi, ce serait par une opposition déstructurante face à la logique interne d'un paradigme scientifique déjà institué qu'il y aurait obligation pour les chercheurs de recréer un autre paradigme, un autre ordre logique interne. Le processus d'innovation par la paralogie engagerait à la destitution et au renouvellement des paradigmes. Dans sa perspective, l'auteur sera en opposition avec le discours qui prône l'universalité des paradigmes et la visée de consensualité élargie comme structure de communication.

Au regard de notre problématique, nous nous demanderons si dans la logique interne des actes de discours, tel que découverte par les analyses empirico-linguistiques des philosophes du langage ordinaire, il est adéquat de limiter l'interaction langagière à l'opposition et la performativité à l'obtention d'un gain sur l'autre.

La règle constitutive de langage dont Searle avait démontré l'implication, permettait une versatilité structurelle générant une multitude de types d'actes de langage et, par le fait même, une modulation très variable de la conformation de la relation interlocutive. Ainsi, la force illocutionnaire de l'acte d'ordonner ne configure pas le même type de relation interlocutive que l'acte de critiquer ou d'opposer. Mais il y a lieu de concéder à Lyotard que la force illocutionnaire des énoncés oriente la relation interlocutive dans une visée stratégique des buts particuliers à atteindre et engage à la réussite performative des coups de la communication.

Toutefois, dans une perspective plus systémique, la thèse de l'affrontement des paradigmes que développe Lyotard fait problème. On se demande en effet si, à la déstabilisation perpétuelle des paradigmes institués, et par le fait même, de leur règle interne d'effectuation, peut subsister la règle constitutive de langage. Si tel est le cas, il faudrait en admettre l'universalité (dans le sens d'une universalité concrète) et repenser la consensualité comme concertation sur cette règle ou du moins comme entente réciproque sur la procédure permettant d'élaborer des critères normatifs.

Le deuxième paradigme, celui de l'analogie judiciaire, aurait bien pu être le contre-pied du premier. Il s'articule à partir d'une relation d'entente consensuelle rationnellement motivée, idéalement universelle, et qui prédéterminerait l'action langagière. La thèse qui représente le mieux un tel paradigme est évidemment celle de J.Habermas, notamment avec La Théorie de l'agir communicationnel.

Dans le premier tome de son ouvrage, Habermas recherche le type de rationalité qui puisse le mieux englober et expliquer l'ordre relationnel du social. Cette rationalité dite communicationnelle, qui serait en fait une reconstruction rationnelle des présupposés socio-historiques, s'imposerait en relayant à titre de pathologie toute forme de déviance, toute dysfonction par rapport à cette même rationalité.

Pour Habermas, les stratégies d'action communicationnelle, dont les buts sont exclusivement d'ordre instrumental (elles s'inscrivent dans des visées orientées vers des fins particulières), ne desservent pas cet idéal éthique de consensualité. Elles seraient donc exclues d'un système catégorial déduit de cette rationalité dite communicationnelle.

En fait, sa conception de consensualité élargie universellement et prônant un type de rationalité comme norme de l'activité langagière, tout en s'imposant comme détermination de l'interaction sociale, rejoint celle qui est impliquée dans l'impératif catégorique kantien. Mais chez Habermas, le sens en devient ambigu parce que la distinction entre l'universel abstrait et l'universel concret n'est jamais

clairement exposée. Autrement dit, on pourrait se demander si la consensualité élargie universellement dans la thèse de Habermas aurait le sens d'un universel concret ou abstrait : s'agit-il d'un a priori posé au terme d'une déduction transcendantale qui prédétermine l'action ou d'une structure d'action normative universellement présente? Une chose reste claire cependant : pour Habermas, les présupposés socio-historiques, dont le type de rationalité est consensuellement admis, prédéterminent l'agir communicationnel. C'est-à-dire qu'ils s'imposent comme normes d'action langagière. Ce n'est plus le langage qui se présuppose lui-même; mais il serait plutôt soumis à un ordre antérieur de rationalité qui, dans un idéal éthique, aurait à être partagé universellement. Plus encore, cette rationalité serait prescriptive de normes d'action. Sur ce point, citons Habermas :

Dans la mesure où les reconstructions rationnelles explicitent les conditions des expressions, elles peuvent aussi expliquer les cas déviants, cela leur confère indirectement une autorité, législative, et même une fonction critique.²

Dans le cadre d'une analyse systémique, la thèse de Habermas, tout comme celle de Lyotard, nous pose aussi un problème. Si les présupposés socio-historiques, dont on aura reconnu l'ordre de rationalité, sont des déterminants et des critères normatifs pour légiférer sur l'action langagière, le processus de communication aurait toujours pour fonction de légitimer et de renforcer ces mêmes présupposés. Or, on sait d'expérience que les systèmes sociaux s'enracinent bien souvent dans des structures organisationnelles qui maintiennent la violence pour assurer l'efficacité et le

maintien de ce même système. Une étude du langage, du processus de communication, nous révèle que cette violence est implicite. Dans ce contexte, tout ce qui s'oppose à cette structure, devient pathologique et déviant en vertu de la logique interne du système. Il y a un danger évident à donner une force de légitimation et d'autorité aux présupposés socio-historiques. On entre dans le cycle de renforcement perpétuel du statu quo. Jean-Marc Ferry dans Habermas, l'éthique de la communication expose quelques visées sur ce point.

Cette «validité» des normes sociales ne peut en droit s'établir qu'intersubjectivement, quand bien même la reconnaissance de celle-ci, qui est en fait toujours «présupposée» par la pratique sociale, résulterait d'une violence idéologique plus ou moins structurelle et traduirait par là une répression de la communication.³

Cette répression de la communication établie sur les normes de rationalité prédéterminant l'action communicationnelle nous laisse présupposer une règle qui ne serait pas constitutive. Ainsi, ce type de règle prédéterminante ne ferait pas corps avec l'action et ne s'imposerait pas comme processus d'autodétermination s'effectuant à partir de la structure langagière elle-même. Il s'agirait plutôt d'une règle normative coercitive.

Comparons maintenant les deux paradigmes. D'une part, le premier paradigme constitue un processus de communication dont le but principal est la déstabilisation des paradigmes institués, dans une révolution perpétuelle des structures logiques internes. Quant au deuxième paradigme, il suggère un modèle de stabilité des systèmes, enraciné dans une logique présupposée que la communication aurait pour devoir éthique de

légitimer et de renforcer. Pourtant, dans les deux cas, les auteurs prétendent avoir assuré la pérennité de la thèse des actes de langage, avoir étendu et complexifié celle-ci en une théorie de la communication. Et cela, toujours en conformité avec les études empirico-linguistiques des philosophes du langage ordinaire. Ce qui se dégage de ces considérations pourrait bien nous amener à croire que notre analyse et notre comparaison sont tout à fait viciées. Mais si tel n'est pas le cas, permettez-moi de poursuivre. En fait, ce qui ce qui en ressort, c'est qu'il y a toujours dans le cadre d'une reconstruction théorique la possibilité d'imbriquer une thèse comme celle des actes de langage à une autre qui l'engloberait et lui imposerait son propre mode de mise en relation. Et ce, comme si les analyses des actes de langage n'avaient pas permis de découvrir une structure relationnelle et, par le fait même communicationnelle, qui leur est propre.

Pour le savoir, nous radicaliserons davantage l'approche qui privilégie la question du langage et son contexte interlocutif.

Il s'agit donc de proposer un paradigme qui nous présente une structure relationnelle qui place de plain-pied le postulat du langage et de la relation interlocutive. Nous passons donc au troisième paradigme, celui, qui impose comme schème relationnel fondamental la relation interlocutive. On peut facilement dégager un tel paradigme de la thèse de Francis Jacques qui favorise une approche considérant avant tout l'aspect relationnel comme fondement. Dans sa perspective, le contexte de l'échange discursif instaure

toujours un jeu de rôle pour les protagonistes de la communication selon une dynamique d'action entre un «je», un «tu» et un «il» interchangeables. Ce jeu de rôle s'opérerait par un échange stratégique modulé par un certain rapport de forces mais à «somme nulle». En effet, à ce jeu stratégique il n'y aurait ni gagnant ni perdant, mais plutôt un renforcement croissant de l'identité des protagonistes. L'analogie théâtrale nous permet de bien saisir ce processus de communication : d'abord on doit y observer que la coopération générale de tous les comédiens assurera la réussite de la pièce, et cela, dans une dynamique relationnelle par laquelle chacun peut intégrer graduellement l'identité de son rôle respectif et s'approprier son espace scénique. Dans le vocabulaire particulier de la thèse de Jacques, l'activité communicationnelle permet de maîtriser un jeu processuel de rôle dans l'espace interlocutif. Plus théoriquement, Jacques recherche un «a priori communicationnel» qui intègre la dimension consensuelle (la structure d'entente de la communication) et celle d'une dynamique stratégique interactive de laquelle le rapport de force n'est pas exclu. Cet a priori, il le découvre dans cette complémentarité qui peut exister entre, d'une part, la conception de coopération exigeant d'abord une entente implicite sur la procédure puis, une reconnaissance conjointe, toujours à renouveler, de ce qui s'opère dans la communication et, d'autre part, cette autre conception, celle de l'activité stratégique, qu'il retrouve dans la thèse des actes de langage procédant d'une dynamique

performative par la présence constitutive de la force illocutionnaire.

La règle présumée, implicite de ce troisième paradigme serait plutôt constitutive parce qu'elle s'enracine de prime abord dans l'effectif de la communication. On n'y retrouve pas de distinction entre l'action et la règle. Elle unit le critère de succès orienté vers une fin particulière et celui de la consensualité sur la procédure.

Ceci nous amène à critiquer Jacques sur la plan de sa méthodologie. Ainsi, pour répondre aux exigences d'une théorie de la communication qui recherche son a priori, il aurait négligé les exigences opératoires de la pragmatique et de l'éthique. Sur le plan théorique, la notion de complémentarité est tout à fait acceptable lorsqu'il s'agit de mettre en relation les notions de coopération et de stratégie, mais lorsque nous nous plaçons au coeur du fonctionnement pragmatique d'une structure de communication, on se demande comment s'organise cette complémentarité pour qu'elle puisse permettre un modèle d'analyse qui soit applicable aux plus grand nombres possibles de situations interlocutives.

Pour faire suite à cette critique, il va falloir radicaliser davantage l'issue de notre thèse en reconsidérant l'approche pragmatique dont le modèle opératoire (dans le sens d'applicable) sera, dans son intégralité d'effectuation, l'acte de langage global reconstruit à partir de l'analyse de J. L. Austin. Nous verrons bien si cette complémentarité entre la dimension stratégique et consensuelle s'articule selon les exigences des critères d'une règle constitutive tout en

intégrant les constituantes essentielles d'un modèle de communication. Notre analyse des trois paradigmes nous ayant permis de relever les trois constituantes essentielles de ce modèle : la performativité, la normativité et le jeu de rôle. Au fil du développement de la thèse, ces trois concepts devraient avoir acquis une signification déterminante tout à fait centrée dans le cadre de la logique structurelle de l'acte de discours intégral. Le passage entre une logique extrinsèque vers une logique intrinsèque de communication serait ainsi accomplie. Le but de notre thèse est de construire ce modèle d'analyse qui répondra à notre question de départ : quelle est la structure persistante de la communication? Le lecteur se demandera sans doute pourquoi notre recherche fut aussi large et ne propose pas de prime abord un modèle de communication dont on aurait démontré par la suite toutes les caractéristiques pouvant nous permettre de répondre à cette question de départ. Il semble que nous ayons dirigé notre recherche à contresens. Pourquoi? Parce que pour nous, la communication n'est pas donnée comme point de départ. C'est un apprentissage qui se fait graduellement. Il fallait donc découvrir au fil de la thèse les catégories nécessaires à cet apprentissage. Pour que le modèle soit une réponse exhaustive à ce qu'est substantiellement la communication nous avons dû tenir compte de ces catégories de l'apprentissage à la communication:

- 1 - La relationnalité comme fondement : l'enfant est à sa naissance dans une situation relationnelle.

2 - L'interactivité : L'enfant devient actif dans la communication, il apprend la performativité du langage en répondant, en questionnant, etc.

3 - La processualité : La communication évolue continuellement en engageant un processus d'évolution.

4 - Le jeu de rôle (ou l'intégration) : Par la communication, il y a participation à l'organisation sociale des institutions.

Qu'on ne me dise pas que je n'ai rien dit de nouveau : la disposition des matières est nouvelle; quand on joue à la paume, c'est une même balle dont joue l'un et l'autre, mais l'un la place mieux.

Pascal, Pensées

1. Le paradigme de la relation agonistique ou l'analogie du combat épique

Pour commencer l'étude de cette première analogie, nous présenterons les caractéristiques générales d'une structure relationnelle de configuration oppositive. Par la suite, nous tenterons de ciconscrire dans la thèse de Jean-François Lyotard cette structure oppositive dans le cadre de l'activité communicationnelle. Puis, nous comparerons cette structure systémique à d'autres systèmes de communication. Et pour finir, nous amorcerons un questionnement et une critique portant sur l'application d'un tel système de nature foncièrement «agonistique».

1.1 La relation adversative - Traits généraux

Une certaine façon de percevoir les problèmes fondamentaux en éthique a poussé les philosophes à rechercher, de prime abord, un type de rationalité qui puisse déterminer préalablement l'action. Cette façon de poser le problème les engage dans une voie de recherche visant à élaborer un modèle, un système de rationalité idéal par lequel nous devons orienter nos actions conjointes. Or, la construction de ce

modèle préalable à l'action ne se fait qu'à partir d'une première articulation qui relève déjà d'une conception de ce que devrait être la relation entre les hommes.

L'éthique, dans cette perspective, suppose donc un travail de construction théorique d'un système social idéal à partir d'une première articulation relationnelle de nature strictement rationnelle. C'est à partir d'une telle articulation rationnelle et relationnelle que Hobbes avait jeté les bases de son Léviathan, en proposant ainsi une nouvelle conception de la souveraineté. Mais, malgré l'excellence théorique de cette méthode, les implications ou applications empiriques qu'elles conditionnent a posteriori ne sont pas toujours des plus heureuses. En effet, l'expérience historique contemporaine de l'échec des grands systèmes le prouve et remet en question notre façon d'envisager cette procédure visant à prédéterminer systématiquement l'ordre relationnel du social. Pourquoi? Parce que, même après la disparition de grands systèmes métaphysiques ou théoriques, qui visaient dans leur effectuation à produire des systèmes politiques et sociaux, on se rend compte que le lien relationnel perdure.

De toute évidence, l'interaction humaine subsiste encore. Malgré tout, nous demeurons capables d'être en relation, de communiquer et d'évoluer socialement. Il nous faut reconnaître qu'il y a là quelque chose qui persiste sans que l'on puisse le définir avec précision et lui donner un statut épistémologique qui soit acceptable au regard de

certaines exigences de la philosophie. Et cela, parce que les règles elles-mêmes du jeu philosophique sont en pleine crise mutationnelle. On assiste à la métamorphose du paradigme de rationalité toujours maintenu historiquement malgré les coups durs que lui ont assenés le nietzschéisme et l'existentialisme.

D'une part, la structure constructive qu'apporte la logique formelle à l'échange relationnel communicationnel permet de concevoir la possibilité d'une communication qui soit universelle et qui, par le fait même, nous permettra peut-être de réaliser le consensus. Mais d'autre part, puisque la communication s'opère par le langage et que ce dernier ne se réduit pas exhaustivement en reproduisant les schémas relationnels de la logique, on peut penser que dans un cadre situationnel empirique et social dans lequel évoluent les échanges interlocutifs, nous aurons à découvrir une organisation relationnelle qui soit élargie. Cette dernière doit tenir compte de certaines propensions humaines comme le goût du pouvoir dans les rapports de forces et de la stratégie même si les notions de «rapport de forces» et de «puissance» doivent continuellement être redéfinies à l'intérieur des nouveaux cadres successifs de l'évolution socio-historique.

Une conception élargie de la relation et de la communication qui intègre la dimension du rapport de forces mais qui doit aussi tenir compte d'une certaine consensualité sur un type de rationalité prévalante, nous met en présence de certaines philosophies éthiques qui, dans leur essence, sont contradictoires : comme celle de Nietzsche par rapport à

celles de Rousseau et de Kant. D'une façon beaucoup plus large, on pourrait dire que nous recherchons une solution à l'opposition traditionnelle entre le rapport d'adversité et l'unité consensuelle.

Plus spécifiquement, dans le cadre d'une philosophie de la communication, on peut se demander si l'enchevêtrement des coups opérés dans les jeux de langage, reconnu comme interaction sociale, peut, en plus de procéder selon la règle constitutive consensuellement reconnue, se donner aussi comme finalité les possibilités d'accès à un consensus rationnellement motivé. Et ce, tout en maintenant processuellement une activité stratégique en tant que dynamique de l'échange communicationnel. Cette stratégie, parfois adversative, ne serait pas considérée comme une forme de manipulation, mais plutôt comme l'actualisation d'un certain «rapport de forces» qui se déploie par la puissance de détermination du langage.

On a pu observer depuis toujours, dans les rapports humains, cette tendance caractéristique à employer la force pour obtenir un gain sur l'autre. Ce rapport de force serait, pour quelques philosophes, la toile de fond de l'action humaine primaire déterminée par l'instinct de survie. Ainsi, Nietzsche, dans la Contribution à la généalogie de la morale, avait exalté très élogieusement la nature de ces comportements primitifs : «Au fond de toutes ces races aristocratiques, la bête de proie, la superbe bête blonde, avide de proie et de victoire, ne doit pas être sous-estimée.» ⁴ Cette métaphore, présentant la volonté de puissance, vivifie une force d'action

entière que l'esprit platonicien avait inhibée. Mais cette volonté de puissance que le philosophe avait, par sa méthode généalogique, redécouverte comme étant à la source même du principe de vie, aurait, au cours de l'histoire, pris des formes et fait naître des modalités d'échanges qui échappent à la censure en défiant la staticité, la fixité et la mort. Nietzsche réitère donc l'importance des rapports de forces comme processus vital, mais ceux-ci auront à prendre des formes stratégiques adaptées.

Cette thèse est tout à fait à l'opposé de celle de Rousseau qui envisageait le rapport de forces comme la conséquence d'une civilisation dénaturée ayant succédé à cet état idyllique qu'est l'état de nature. Mais, puisque le mal de la civilisation était irrévocable, il fallait imposer après coup un ensemble de règles restrictives. Elles auraient force de loi et seraient acceptées consensuellement par les protagonistes, lors de la signature du contrat social. Or, on sait que la thèse et surtout l'esprit du «contrat social» comme fondement de l'état souverain fut une source d'inspiration pour Kant. Ce qui s'en dégage sur le plan de l'éthique, c'est que le fondement d'une société ne devient légitime que dans la mesure où une entente préalable sur les règles, un consensus qui soit le plus large possible, permet d'établir de façon formelle et universelle (au sens kantien) la loi qui déterminera a priori la volonté. Ainsi, pour les protagonistes du contrat social, il ne s'agit pas de rechercher le pouvoir ou un certain but dans une visée téléologique. Mais plutôt d'établir le code universel,

irréductible et définitif d'un procès de mise en relation sociale qui dicte les règles de l'échange entre les hommes, selon une symétrie reposant sur un idéal d'égalité d'où le rapport de forces est exclu. En effet, il n'y a pas de lutte argumentative pour renouveler chaque fois ce consensus sur l'égalité car il est fondationnel. En ce sens, le contrat social serait la représentation d'un idéal abstrait.

Inversement, la volonté de puissance redécouverte comme source vivace de détermination, ayant été longtemps enfouie sous les strates généalogiques de l'histoire philosophico-religieuse de la morale, reprend sa place dans la civilisation. Les rapports de forces ne caractérisent plus seulement l'homme primitif. Ils auraient été affinés, transformés, adaptés selon les normes de l'acceptabilité sociale. La recherche du pouvoir aurait fait naître une multitude de formes stratégiques par lesquelles se tisse la trame relationnelle des sociétés.

La thèse de la volonté de puissance déterminant un type de relation entre les hommes, aurait voulu faire échec à tous systèmes idéologiques. Surtout lorsque ces derniers sont construits à partir d'une articulation strictement rationnelle.

1.2 L'interaction oppositive des jeux de langage comme stratégie sociale évolutive par opposition à la théorie cybernétique de rétroaction

Plus près de nous, Jean-François Lyotard s'est demandé ce qui pouvait subsister de la relation entre les hommes après l'échec des grands contrats, des grands systèmes, des grands récits unificateurs. De cette épuration historique ne perdure que la relation communicationnelle maintenue essentiellement par l'effectuation des jeux de langage. Ces derniers s'opéreraient par des échanges stratégiques, par les coups de la communication portés selon la règle constitutive du langage.

Du point de vue de l'éthique, le paradigme des jeux de langage, quoique radicalement en rupture avec les autres modèles relationnels de par son approche plus empiriquement observable, nous donnera à reconnaître un certain rapport de force. Ce dernier ne serait plus l'apanage de l'homme primitif, mais se présenterait réifié en une joute activée par des échanges tactiques régulés selon leurs propres conditions de succès : celles qui rendent possibles la réussite de la communication. Dans ce cadre la notion de puissance acquiert le sens précis d'une force de détermination.

L'auteur de La condition postmoderne retient cette dynamique sociale relationnelle découlant de la thèse des jeux de langage de Wittgenstein. Cette dernière proposait une radicalisation du fait langagier reconnu comme élément constitutif de l'interaction sociale.

A moins évidemment que la philosophie se transforme en éthique et qu'elle ne se détourne pas de sa vraie réalité qui est sociale parce que constituée de divers jeux de langage, liés à des formes de vie multiples variées structurant des pratiques sociales protéiques qui s'enchevêtrent, se chevauchent, ou s'excluent tout en s'impliquant réciproquement.⁵

Pour Lyotard, on retrouve dans ces jeux toute la versatilité et la vivacité qui rendent possible la création perpétuelle de nouvelles configurations de la structure communicationnelle des échanges interlocutifs. En fait, cette possibilité créatrice caractérise la règle constitutive du langage analogiquement présentée par Wittgenstein comme celle d'un jeu d'échecs. Les protagonistes de la communication sont ainsi apparentés à des joueurs qui, par leurs échanges de coups, démontrent et expliquent les transformations organisationnelles des structures paradigmatiques. En cela, Lyotard s'oppose aux théoriciens de la communication qui proposent un modèle cybernétique fonctionnant par échange d'informations strictes.

Ces théoriciens, comme les statisticiens Wiener, Shannon et Weaver, ont élaboré une théorie de l'information qui, selon Lyotard, présenterait un modèle systémique dont la rationalité peut être apparentée à celle du positivisme logique. Par le modèle cybernétique on peut produire un savoir technique ne servant que l'efficacité productrice interne au système. Pour Lyotard, un tel modèle est réductionniste.

D'autre part, l'auteur ne cherche pas non plus à appuyer sa thèse sur une théorie critique, parce que l'idée d'une stratégie par les jeux de langage dépasse les

possibilités fonctionnelles d'une «dialectique qui pose le dualisme intrinsèque du social comme processus d'autocritique». En effet, le mode relationnel des jeux de langage serait beaucoup plus complexe, plus souple et plus mobile, parce qu'il part avant tout d'un constat empirique : celui d'un «soi» en relation qui n'est jamais isolé parce qu'il est d'emblée, depuis sa naissance, dans la dynamique interactive des jeux de langage : «Il est toujours jeune ou vieux, homme ou femme, riche ou pauvre, placé sur des noeuds de circuits de communication.»⁶

Cette observation nous place au coeur de la dynamique communicationnelle, non pas de la façon dont on s'est plu à la systématiser ou à la formaliser, mais comme l'enfant qui a dû la pratiquer pour survivre. Ici, on rejoint encore Nietzsche par cet instinct de survie et cette volonté de puissance qui pousse l'enfant à avoir prise sur ce qui l'entoure. Cette pratique de l'action répétée du jeu et de celui plus particulier du langage forme sa structure comportementale ainsi que la perception qu'il a de son «soi» agissant dans un réseau de relations humaines.

Dans cette perspective, on comprendra que pour Lyotard, la forme interactive, ou encore la mise en relation minimale, qui est à la base de la société, soit celle de la dynamique des jeux de langage. Ces derniers, de par leur mode d'effectuation, esquisseront des formes stratégiques de communication. Mais plus précisément, ce sont, à la base, les actes de langage qui, par leur diversité et leur précision, en viendront à ouvrir et à circonscrire de nouveaux champs de

discours qui pourront être contestés, renforcés ou rejetés par un nouveau «coup» avancé dans la suite discursive.

En raison de ces caractéristiques, qui confèrent une valeur intrinsèque à tout acte de langage, et de cette capacité créatrice d'organisation structurelle qui en découle, l'auteur ne peut considérer les jeux de langage comme les éléments de base d'un système cybernétique. Et ce, parce que ce dernier, qui fonctionne en contrôlant l'«input» et l'«output» de l'information stricte, ne pourrait tenir compte de la valeur et de la force immanente des actes de langage. De fait, un tel système épurerait les modulations successives de la force illocutionnaire. La machine cybernétique obéit uniquement à un énoncé prescriptif sur lequel tout le système aura à s'ajuster. Il méconnaît les diverses potentialités du langage: «...la palette de couleurs presque infinie, la multiplicité des actes de langage que le vocabulaire de la langue avait elle-même permis de reconnaître en ces verbes performatifs.»⁷

Nous comparerons maintenant ces deux systèmes de communication en analysant les incidentes possibles de leurs applications contextuelles.

D'abord, le système cybernétique, mis à part l'énoncé prescriptif de départ, fonctionnerait par la reconnaissance stricte du contenu propositionnel des énoncés, en occultant leur performativité découverte seulement lorsque l'on prend en compte le fait de l'énonciation dans un contexte interlocutif. C'est la valeur factuelle de l'énoncé, ou plutôt, l'énonciation qui est ici méconnue. Étant donné que le système

fonctionne seulement selon les indications strictes d'un énoncé prescriptif qui détermine un but bien précis, et parce qu'il ne peut considérer la double nature propositionnelle et factuelle des autres énoncés, il aura d'emblée éliminé la possibilité de reconnaître les paradoxes pragmatiques de la communication.

On peut donc voir clairement que Lyotard cherche à démontrer que cette interaction sociale de base qu'articulent les jeux de langage, effectuée sous la modalité de coups stratégiques, amène les protagonistes de l'échange à considérer les noeuds de la communication et les paradoxes pragmatiques. Ils auraient donc à surmonter ces derniers en effectuant un nouveau «coup», un déplacement dans l'ordre organisationnel des jeux de langage. Ce processus permet de sortir du cadre commun d'interaction et de reconstruire la communication. L'exigence, ici, n'est plus l'efficacité du système, mais la résolution des dysfonctions. Cette stratégie amorce la création d'une nouvelle organisation, qui, par les possibilités de la règle constitutive (constituante) du langage, établit un nouvel ordre de jeu. Dans ce processus est concentré l'essentiel de la thèse de Lyotard. C'est ce qui lui permet de proposer sa conception de l'innovation. Il y a là, et c'est d'ailleurs un autre lien entre la modalité stratégique des jeux de langage comme la présente Lyotard et la philosophie Nietzscheenne, une part indiscutable d'indétermination. Le jeu évolue en se créant lui-même. On y chercherait en vain l'idée d'un consensus qui déterminerait

préalablement la configuration stratégique de la communication.

Cette opposition entre les tentatives de théorisations découlant du modèle cybernétique et la thèse de l'innovation de Lyotard laisse entrevoir une confrontation entre deux conceptions fondamentales de l'éthique, surtout lorsqu'elles sont placées dans une perspective socio-politique. En effet, si l'on considère, dans la visée de Lyotard, que les théories de la communication qui proposent des systèmes fonctionnant exclusivement à l'information, ne cherchent finalement que l'auto-efficacité de ce même système. C'est-à-dire qu'ils s'ajustent par rétroaction selon leurs propres modalités fonctionnelles à un impératif, mais sans que cette prescription ne puisse elle-même être autoréglée ou discutée en cours d'exécution. On peut, donc, se représenter la création, toujours dans un contexte socio-politique, d'un système comparable analogiquement à un régime de type dictatorial. Or, ce qui caractérise ce type de régime, c'est précisément toute fermeture à la différence structurelle. Dans le cas du système cybernétique que nous exposent les théories de la communication, l'information serait sélectionnée ou modulée selon le but même du système qui, d'une certaine façon, en est la clef d'oeuvre qui le referme sur lui-même et l'asphyxie.

D'autre part, lorsque l'on considère la stratégie des jeux de langage, on remarque que ces derniers entraînent les protagonistes à procéder par coups, ouvrant ainsi à toutes les possibilités structurelles qu'offrent le langage. Par le fait

même, ils construisent l'échange interlocutif selon des normes qui sont constitutives du jeu lui-même et non plus figées par l'ordonnance d'un impératif externe.

On voit donc s'opposer ici deux modèles d'organisation systémique. Le modèle cybernétique, quant à lui, tire son pouvoir de l'autorité déterminant l'orientation de l'action à accomplir en s'activant exclusivement par la reconnaissance de la force illocutoire d'un énoncé prescriptif de départ. On pourrait pourtant objecter que le système cybernétique fonctionne par une dynamique communicationnelle de rétroaction. Mais ce type d'action ne peut être considéré comme une réponse intégrale de communication à la prescription, parce que cette dernière n'est que l'accomplissement d'une forme de détermination immédiate, une phase succédant irrévocablement à cet énoncé. Il n'y a pas, dans ce cas, une autonomie de choix, il n'y a pas la présence d'un interlocuteur qui, par sa différence, peut apporter la tension nécessaire d'un cadre interlocutif qui s'active lorsque les différentes forces illocutionnaires sont en interaction. D'autre part, en adhérant à la thèse des actes de langage dont le cadre spécifique donne une force de détermination interne à l'acte de discours lui-même reconnu comme étant la force illocutionnaire caractéristiques des énoncés, on ne peut que voir dans tout échange interlocutif un certain «rapport de forces» sans violence, ayant des degrés de précision, de particularisation et de variation extrêmement affinés. Toutefois, ce certain «rapport de forces», s'il ne se présente pas toujours sous le mode de l'ordonnance, ne se

présente pas toujours non plus toujours sous le mode de l'opposition. Sur ce point, une critique de la thèse de Lyotard s'impose. Ainsi, lorsque l'auteur nous dit que le processus de communication est foncièrement agonistique, ne reconstruit-il pas un type de système dont la détermination est de nature strictement oppositive? On pourrait donc reprendre son propre argument contre la cybernétique pour avancer que son système ne fonctionne que par un énoncé oppositif permanent. Dans cette optique, la structure processuelle du système qu'il propose ne tient pas compte elle aussi de l'ensemble de la possibilité structurelle des actes de langage et de la polyvalence de la force de détermination du langage reconnue en la force illocutionnaire. Est-ce que son système accepterait la force illocutoire d'un énoncé concessif?

Lyotard a su toutefois mettre en évidence que c'est par cette dynamique de détermination interne, celle du «rapport de forces» illocutionnaire, que l'on peut différencier la communication sociale de la transmission mécanique d'information. Le modèle cybernétique qui procède de l'échange strict d'informations serait, en ce sens, tout à fait inadéquat pour rendre compte de la communication humaine et même de la communication en général. Surtout, si l'on considère que cette dernière doit s'effectuer dans un contexte d'échange toujours différent, entre deux ou plusieurs protagonistes dont les rapports peuvent être constamment réaménagés.

Au regard de l'éthique, les règles qui dictent le bon fonctionnement de la machine cybernétique sont des règles d'application technique relevant d'un fonctionnarisme strict. Elles pourraient se comparer aux guides d'utilisation d'un objet mécanique ou encore à des outils de gestion extrêmement sophistiqués. Tandis que les règles de la communication, parce qu'elles ont à se préoccuper de la relation entre les hommes et des forces en présences, sont d'ordre éthique et ce, même si elles opèrent souvent de façon stratégique en s'orientant vers un but. Elles le sont, parce que si nous ne tenions pas compte de ces «rapports de forces», nous négligerions une distinction capitale qui pourrait laisser entendre que tout ce qui demande un certain apprentissage selon des règles préalablement établies relève de l'éthique : celles des mathématiques, celles de la formation musicale, celle de la construction des modèles réduits d'avions....

Par contre, on comprend que les relations concurrentielles du monde de l'économie réclament une éthique des affaires et que l'on puisse faire une distinction entre l'éthique et le code de déontologie d'une profession qui dicte des règles de «bienséance». On a commencé à parler de bioéthique, non pas lorsque les règles scientifiques en furent établies, mais lorsqu'elles furent confrontées dans un certain rapport de forces à d'autres conceptions. On pourrait dire qu'un bon modèle de communication sociale est aussi un bon modèle éthique. Car, dans tous ces domaines où l'éthique devient nécessaire, il s'agit, pour la plupart du temps, de

réglent des conflits de communication que la mauvaise application de ces règles aura entraînée vers la cohusion.

Pour nous permettre de continuer notre comparaison et de bien comprendre la différence entre le système stratégique d'évolution de Lyotard et le système cybernétique fonctionnant par rétroaction, nous mettrons d'abord en lumière la complexité de son concept d'innovation placé dans le cadre contextuel particulier du monde scientifique.

1.3 La paralogie comme processus évolutif de communication

Lyotard va contextualiser en un milieu d'expérience, dans le cadre social bien défini de la recherche scientifique, la processualité opérante de la stratégie communicationnelle des jeux de langage. Ce contexte d'expérience lui permet de préciser par quelle activité processuelle s'effectue l'enchevêtrement des actes de langage et de présenter plus globalement une application de sa thèse sur la structure foncièrement agonistique de la communication.

Selon lui, la science progresserait non pas uniquement par la transmission des savoirs qui apportent la légitimation, mais, comme nous en avons déjà parlé, par la reconnaissance des paradoxes et des noeuds dysfonctionnels de la communication.

En s'intéressant aux indécidables, aux limites de la précision du contrôle, aux quanta, aux conflits, à l'information non complète, aux fracta, aux catastrophes, aux paradoxes pragmatiques, la science post moderne fait la théorie de sa propre évolution comme discontinue,

catastrophique, non rectifiable, paradoxale. Elle change le sens du mot savoir, et elle dit comment ce changement peut avoir lieu. Et elle suggère un modèle de légitimation qui n'est nullement celui de la meilleure performance, mais celui de la différence comprise comme paralogie.⁸

On voit donc que pour Lyotard, une théorie des jeux de langage qui tient compte des paradoxes pragmatiques serait génératrice de nouvelles perceptions et, plus encore, de nouvelles organisations structurelles. Pourquoi? Parce qu'en dévoilant l'impasse et l'incohérence du système, il faudra bien créer une nouvelle règle d'organisation.

Il y aurait donc au moins deux perceptions portant sur le progrès de la science. L'une qui propose la légitimation du cadre des règles déjà établies par une argumentation consolidante. L'autre préconise l'exacerbation de toutes les fonctions et les dysfonctions du système jusqu'à ce qu'un nouveau coup de la communication le place dans une situation limite et amène un chercheur à inventer une nouvelle règle. Il s'agit bien de situations limites, car on ne cherchera pas simplement à modifier la règle. Cette dernière aurait atteint l'extrémité de ses possibilités en étant confrontée aux paradoxes pragmatiques ou à ses propres contradictions internes. On remarque, ici, la distinction qu'il y a à faire entre une théorie cybernétique qui propose un ajustement par rétroaction et une théorie sur le progrès véritable. Celle de Lyotard s'impose avec les exigences d'une certaine radicalité. La progression, réalisée par un changement dans l'organisation

des jeux de langage, entraîne une rupture de paradigme, un «déplacement majeur de l'idée de raison».

Cette thèse, qui place le principe du changement par la reconnaissance des paradoxes pragmatiques dans un contexte d'expérience, avait été aussi développée dans la théorie de communication de Paul Watzlawick. Ainsi, dans Paradoxe, changement et psychothérapie, l'auteur de La nouvelle communication présentait des expériences cliniques par lesquelles il devenait possible de faire évoluer, de changer une synthèse comportementale en plaçant le sujet dans un état de crise suscitée par la résurgence de paradoxes pragmatiques qui avaient structuré certains comportements déviants. Le patient devait inventer une nouvelle règle de comportement pour surmonter la souffrance psychique de l'incohérence paradoxale. En fait, il devait effectuer une décentration par rapport à ce premier cadre de référence qu'est le milieu familial, la plupart du temps dysfonctionnel, sur lequel il s'était fixé. Tant qu'il fonctionnait à l'intérieur de ce premier système selon une logique séquentielle de communication bien établie, et aussi longtemps qu'il y jouait le jeu de rôle selon le modèle de l'échange interrelationnel du contexte déviant, toujours renforcé par les joueurs, il évitait la souffrance de la situation paradoxale. En vivant la crise, en surmontant le paradoxe par une réorganisation adaptée de son comportement selon une intelligibilité de la pratique sociale plus large que celle de son milieu familial d'origine, le patient s'est construit une identité mise en scène sous un mode comportemental socialement intégré.

La théorie de la communication de Watzlawick a été perçue par plusieurs chercheurs du domaine de la communication comme un tournant majeur de la recherche. Elle présentait le point de vue nouveau d'une approche systémique tirée de modèle mathématique qui permettait une intervention efficace sur le fonctionnement de l'interactivité des organisations familiales. Mais la faiblesse théorique de l'approche n'a pas permis d'atteindre un statut épistémologique qui fût acceptable au regard des sciences sociales. L'expérience demeure cependant fructueuse : elle pourra nourrir bien d'autres esquisses théoriques qui tenteront de nous faire comprendre que les zones grises de nos sociétés peuvent nous révéler sur nous-même des vérités qui sont parfois beaucoup plus probantes que ce qui s'étale avec panache au grand jour.

Cette analogie entre la thèse de Lyotard et celle de Watzlawick, entre ces deux principes d'activité processuelle entraînant le progrès par la destitution et l'intégration à des configurations contextuelles différentes s'enracine dans des logiques communicationnelles qui en plus d'être analogues pourraient être complémentaires dans leurs articulations internes. Mais Lyotard s'est plutôt inspiré de l'épistémologie en considérant la révolution des structures scientifiques de T.S. Kuhn, qui nous place dans le cadre spécifique du contexte scientifique de la recherche.

Selon Kuhn, les révolutions scientifiques ne s'opéreraient toujours que par un changement de paradigme. Pourtant, le but de la science normale n'est pas la recherche de la nouveauté mais plutôt la vérification des hypothèses qui

renforcent les règles internes d'un paradigme institué. L'auteur nous fait cependant remarquer que la science, lorsqu'elle échoue dans le but de sa recherche en se heurtant à des failles, à des paradoxes, doit reconnaître la présence de phénomènes nouveaux et imprévisibles en fonction du type de rationalité qui prévalait sous le paradigme dominant. La présence de l'«impondérable» oblige la création de nouvelles théories ouvrant la porte à des perspectives jusque là insondées.

En effet, Kuhn ouvre la voie à un nouvel angle d'approche, qui place la dysfonction entraînant la crise comme point stratégique forçant à la reconstruction d'un autre type de cohérence. Plus globalement, ce serait le dynamisme central par lequel évolue la science.

L'exposé de ce processus renouvelle la thèse du rapport de forces comme principe vivifiant, non pas d'une façon dialectique par lequel les opposés auront à se réconcilier, mais plutôt dans un processus constant d'opposition entre l'ancien et le nouveau, la permanence et le chaos, l'ordre et le désordre, la logique et la paralogie.

Sans parodier Kuhn ou Lyotard, on pourrait avancer qu'ils cherchent à opérer une brèche dans le système maintenu par l'«illusion» positiviste : ce qui semblait tout à fait inacceptable sous les exigences positivistes devient le ressort même du progrès. Alors, ce que le chercheur devait éviter à titre d'erreur ou d'échec, ce qui semblait contraire à la démarche scientifique comme la contradiction interne ou le paradoxe pragmatique, apparaît maintenant comme une phase

essentielle. Il doit s'y attarder afin de ne pas compromettre l'évolution de la science. Métaphoriquement, on pourrait aussi dire que c'est à partir des zones sombres de la recherche que l'on pourra expliquer les zones de clarté qui jusqu'à maintenant semblaient montrer avec peut-être trop d'évidence un cadrage de la réalité toujours confirmé. «Ce qui passait pour paradoxal ou même pour paralogisme peut trouver dans tel de ces systèmes une force de conviction nouvelle et obtenir l'assentiment de la communauté des experts.»

C'est en considérant l'importance structurelle de la notion d'innovation que nous terminerons notre comparaison entre le système cybernétique que Lyotard considère comme l'application systémique de la thèse positiviste et le système social des jeux de langage. Nous mettrons ainsi en opposition deux conceptions : celle de la paralogie ou de l'innovation en opposition à la notion d'évolution. Cette dernière appartiendrait intrinsèquement au fonctionnement du système cybernétique, parce qu'elle est liée à l'ordonnance et assure la performance qui est toujours maintenue en s'ajustant à de nouvelles informations. Cependant, une telle nouveauté n'engage pas à la progression. Au contraire, elle permet plutôt de légitimer le système en assurant la stabilité de l'ordre paradigmatique. Tandis que la légitimation par la paralogie se ferait dans la reconnaissance d'une crise, d'une brèche qui amène à concevoir et à accepter une nouvelle cohérence paradigmatique. Dans ce cas, le changement est plus crucial, parce qu'il crée une nouvelle perception de la

réalité que seule la phase chaotique préalable a pu permettre en dérangeant l'ordre de la raison.

Nous tenterons maintenant d'appliquer à l'organisation du social ces deux types de modèles systémiques. Ainsi, nous pourrions peut-être mieux comprendre diverses logiques qui seraient à la base des systèmes politiques et économiques. C'est le cas lorsque l'on analyse un système économique qui maintient la stabilité d'une société de consommation, en incluant structurellement à l'avance l'exigence de la nouveauté. Toutefois, cette dernière y serait toujours récupérée, puis assimilée de façon à alimenter l'efficacité du système même qui se maintient en perpétuant une certaine vision du monde. Dans La Société de consommation, Jean Baudrillard dénonce une telle logique de la récupération :

...c'est que les différences sont systématiquement produites selon un ordre qui les intègre toutes comme signes de reconnaissance, et que, substituables les unes aux autres, il n'y a pas plus de tension ni de contradiction entre elles qu'entre le haut et le bas, qu'entre la gauche et la droite.⁹

On se rappellera aussi les tentatives de l'école de Francfort et en particulier celle d'Adorno, qui a voulu faire échec à cette forme de réification qu'est la récupération parce qu'elle serait la source de l'aliénation sociale. Cependant, la théorie critique et même la théorie psychanalytique, quoique théoriquement déconstructives, n'ont pas eu à découvrir le maillon relationnel essentiel à la reconstruction du social. La thèse des jeux de langage amorce cette reconstruction.

Pourtant, dans la perspective d'une reconstruction, la thèse des jeux de langage, tel que l'interprète Lyotard dans le cadre de sa dynamique de progression par la paralogie, nous amène à poser certaines interrogations. Est-ce que l'importance structurelle qu'il donne aux nouveaux coups de la communication occasionnant un changement radical dans l'organisation systémique ne présenterait pas une force d'impact exagérée? Est-ce que Lyotard proposerait, à l'instar de Kant, un projet, non pas de paix, mais de révolution perpétuelle?

On se souviendra d'une analyse de Hanna Arendt qui dénonçait les systèmes politiques dont le principe de fonctionnement est la déstabilisation. Sa critique consistait à faire valoir que jamais de tels systèmes ne pouvaient acquérir les assises suffisantes pour atteindre une maturation de l'organisation sociale qui puisse assurer de bons rendements dans les différents secteurs de la vie publique, comme par exemple dans celui de l'économie. Or, comme par contrecoup, on rechercherait alors sous une organisation politique reconnue comme étant structurellement révolutionnaire, une stabilité sociale fonctionnelle étendue qui puisse permettre qu'une forme d'organisation des services indispensables à la société soit permanente. On assiste alors à l'inflation du fonctionnarisme qui, en bout de piste, devient le seul organisme par lequel peut s'organiser la quotidienneté de la communauté, et qui relègue en tant qu'illusion idéologique le principe politique progressiste de révolution.

L'espace du politique y aurait été complètement envahi par les structures de l'organisation fonctionnarisées. L'État fonctionnaire a pu naître par réaction au principe politique de déstabilisation, car on a dû imposer à un autre niveau, celui du fonctionnement social des règles permanentes assurant la stabilité des services. Bref, Hanna Arendt nous dit que c'est en réaction au principe continu de déstabilisation que le système s'est transformé en un fonctionnarisme total.

A la décharge de Lyotard, on pourrait faire valoir que l'instigateur de la thèse du progrès par la paralogie avait, lors de sa critique de la cybernétique, rejeté tout processus qui fonctionnait par réaction. Cette modalité d'action étant pour lui inapte à rendre compte d'une dynamique de communication réellement progressive. On peut donc penser que Lyotard n'accepterait pas la thèse de Arendt. Pourtant, il semble bien difficile de ne pas voir dans l'expérience des dynamiques communicationnelles, celles qui s'opèrent selon les modalités behavioristes du «stimuli-réflexe» et plus grossièrement de l'«action-réaction», en constatant néanmoins que tout rôle qui confine à la réaction est toujours de seconde instance, toujours affaibli. Ce n'est pas une force d'action entière. Lyotard critique ainsi cette phase réactionnelle.

Chaque partenaire de langage subit lors «des coups» qui concerne un «déplacement» une altération de quelque sorte qu'ils soient et cela non seulement en qualité de destinataire et de référent, mais aussi comme destinataire. Ces «coups» ne peuvent pas manquer de susciter des «contre-coups». Or tout le monde sait d'expérience que ces derniers ne sont pas «bons» s'ils sont seulement réactionnels.¹⁰

Alors si le processus relationnel s'opérant par l'accomplissement d'une phase réactionnelle n'est pas «bon», peut-on penser que la structure processuelle de révolution des paradigmes comme dynamique de progrès (celle qui ne suscite aucune réaction dans le sens de Arendt) institue socialement la déstabilisation perpétuelle? Nous ne pensons pas que Lyotard aille jusqu'à ce point, ni qu'il ait voulu faire l'apologie de l'anarchie. Il y aura toujours une cohérence structurante et interne aux jeux de langage impliquant un ensemble de règles constitutives qui est à chaque fois présupposé lors de l'échange communicationnel, et cela, même en situation de crise paradigmatique. Mais lorsque l'on pousse sa thèse sur le progrès et qu'on cherche à y découvrir une structure processuelle qui soit applicable à des systèmes en dehors du cadre contextuel très particulier de la science, on se heurte à certains problèmes.

Si nous avons choisi Lyotard, ce n'est pas seulement pour sa critique des systèmes qui fonctionnent strictement à l'information. C'est aussi et surtout pour qu'il nous aide à cerner dans un constat empirique les modalités de l'interrelation. D'abord, nous avons tenté de démontrer que dans la mesure où l'on adhère à la thèse des actes de langage, il est difficile de ne pas considérer la relation entre les protagonistes de la communication comme présentant les modalités d'un certain «rapport de forces» (dont le sens définitif n'est pas encore acquis pour nous). Maintenant, nous voudrions poursuivre en nous appuyant sur l'analogie du jeu

d'échecs, pour montrer que les coups qui s'opèrent lors des jeux de langage sont tout aussi stratégiques.

Grâce à la thèse de Lyotard, il devient alors facile de démontrer que l'organisation des coups de communication qui permettent, d'abord, de façon adversative de perturber le système, puis de réorganiser un autre ordre de cohérence, un autre paradigme reconstruit selon la configuration même de l'échange par coups, est avant tout structurellement stratégique. Plus généralement, on pourrait dire qu'il y a, dans l'effectuation des jeux de langage, la possibilité presque infinie d'une réorganisation amenant à une nouvelle cohérence. C'est cette aptitude à la réorganisation qui permet de voir que l'enchevêtrement des jeux de langage s'opère de façon stratégique. Au-delà des modèles paradigmatiques s'exerce le jeu des possibilités, toujours en phase de réorganisation : celui d'une stratégie de communication.

Sur un plan plus théorique, on pourrait dire que Lyotard donne, ainsi, une ébauche définitoire de ce que sont les jeux de langage : leurs conditions de possibilités rattachées à l'idée d'une règle constitutive qui, dans cette perspective plus que dans une autre, serait constituante.

1.4 Les buts de la communication ou l'autonomie de la structure des actes de langage

Nous avons développé nos considérations sur la thèse de Lyotard à partir d'une observation courante portant sur l'échec des grands systèmes et sur le constat de la

persistance de la communication. Pour Lyotard, le lien relationnel minimal, qui réussit à maintenir la communication est celui des jeux de langage. En progressant dans notre recherche, nous nous rendons compte que la permanence de la relation par les jeux de langage pourrait bien être possible à cause de l'autonomie qu'apporte une organisation structurée selon des règles internes d'effectuation. Cette structure serait indépendante des grands mouvements de rationalité qui, lorsqu'ils atteignent la sphère du social, s'impose avec la véhémence d'une force impérative, en ne considérant plus la nature propre de ce qu'elle entend organiser à savoir le tissu relationnel de la société. Tandis que les actes de langage, par leurs pouvoirs stratégiques d'organisation, possèdent en eux-mêmes une force constituante qui permet que puisse subsister les relations en elles-mêmes. Voilà pourquoi la communication persisterait au delà et en deçà de tout cadre paradigmatique prévalant.

Mais Lyotard nous met en face d'un problème de taille : comment peut-on décrire, d'un point de vue systémique, l'organisation structurelle de l'enchevêtrement des jeux de langage? L'analogie du jeu d'échecs lancée par Wittgenstein, nous permet d'expliquer ce que peut être une règle constitutive et par le fait même constituante. Cependant, cela ne suffit pas à élaborer une description exhaustive de ce que peut être une structure dynamique de communication. Ce manque pourrait très bien servir la justification des théories de communication, comme celle de la cybernétique, parce qu'elles s'intéressent, de prime abord, à cette dynamique

interrelationnelle. Nous croyons, toutefois, qu'en ajoutant des précisions données par certains auteurs, nous pourrions découvrir la structure dynamique de la thèse des jeux de langage qui ne se réduirait pas aux rapports adversatifs.

D'abord, par la distinction supplémentaire qu'Austin accorde à l'effet perlocutionnaire, qui n'est pas présenté uniquement comme un rapport de forces, on découvre une subtilité structurelle qui fait entrer en considération une réponse éventuelle de l'allocutaire, et inévitablement un partage qui ne se limite pas à l'échange de coups. Cette possibilité de réponse, engendrée par l'effet perlocutionnaire, ne peut être considérée comme une réaction (dans le sens cybernétique du terme) mais, comme nous le propose Francis Jacques, selon une activité organisée de coopération ou encore selon une structure interactive dont le modèle s'inspire d'une reformulation de la dynamique «question-réponse» présente dans la thèse conversationnaliste de Paul Grice.²

Nous aurons donc à nuancer davantage en articulant une conception de la thèse des jeux de langage qui ne saurait être

² Nous n'analyserons pas en profondeur, dans le présent ouvrage, les analyses conversationnelles de Grice. Et cela parce que le but de notre problématique étant de découvrir la logique interne de l'acte de discours en ses propres articulations relationnelles, la thèse de Grice, pour le moment, risque de nous éloigner de ce premier objectif. Nous tenons cependant à préciser que les analyses de Grice constituent des jalons très importants qui pourront nous permettre plus tard de continuer notre recherche en considérant les modèles structurels d'enchevêtrement des actes de discours. Nous nous limiterons donc, pour notre travail, à bien circonscrire la notion de "coopération" réinterprétée par Francis Jacques dans le cadre de sa thèse plus globale de communication.

maintenue qu'au niveau du rapport de forces illocutionnaire dans sa forme agonistique comme le conçoit Lyotard. Et cela, même si nous croyons qu'il serait inadéquat d'éliminer de tout échange langagier une certaine force de détermination. Alors, la structure relationnelle de la communication nous oblige à plus de précision et de complexité.

Ainsi, Searle dira que l'unité minimale de la communication est l'acte de langage qui se distingue des mots, de la phrase et du texte. Mais il démontrera aussi toute la complexité organisée d'une typologie qu'il établira à partir des conditions de possibilité requises pour que puisse s'effectuer tel acte de langage. Or, la réalisation entière de l'acte implique nécessairement la réussite de la communication reconnue par l'effet porté au locuteur, mais aussi, la reconnaissance partagée des différents types d'actes. Par conséquent, la classification de Searle tiendra compte des intentions précises d'un locuteur selon des catégories qui aide à les distinguer comme étant concessifs, adversatifs ou autres.

Lorsque l'on considère la très large multiplicité des actes de langage, on ne se limite pas à reconnaître uniquement une modulation variée de la force illocutionnaire en présence, mais on considérera aussi l'intentionnalité du locuteur qui aura su circonscrire et préciser, par l'emploi d'un verbe performatif choisi, le type de communication qu'il entend entretenir avec son interlocuteur. L'emploi du verbe performatif permet ainsi de rendre explicite l'intentionnalité du locuteur, ce qui élimine la dimension cachée et stratégique

de la communication. Mais, pour poursuivre avec Lyotard, on pourrait dire que cette précision, cette rectitude ou encore cette transparence (dans le sens d'une qualité morale) qu'apporte l'explicite sont liées à la conception de l'intentionnalité de Searle et plus encore à celle de Francis Jacques qui a su partager une responsabilité d'actions équitables entre le locuteur et allocutaire. Plus encore, Francis Jacques rejoint Lyotard en nous présentant un type d'«intentionnalité actionnelle». Dans l'optique de cette dernière, il n'y a pas à rechercher, dans la structure relationnelle de communication, une intentionnalité de type husserlienne siégeant, d'abord, au centre d'un moi isolé, mais plutôt une structure d'actions stratégiques. Dans ce sens, on peut penser que la notion d'intentionnalité serait pour Lyotard, comme pour Jacques, une constituante dynamique de l'interaction langagière elle-même. Cependant, par rapport à la conception de l'intentionnalité de Searle, elle aurait une visée de plus longue portée, non pas uniquement circonscrite à l'immédiateté de tel acte de langage, parce que la stratégie dont parle Lyotard s'élabore dans l'effectuation continue de l'enchevêtrement de divers actes de langage :

Il n'y a aucune raison de nommer ces tensions, intentions et volontés, si ce n'est la vanité de porter à notre compte ce qui revient à l'occurrence et au différend qu'elle suscite entre les manières d'enchaîner sur elle. ¹¹

«Nos «intentions» sont les tensions, à enchaîner d'une certaine manière....» Et plus encore, cette intentionnalité progresse en tentant d'amener l'interlocuteur dans un rapport

de forces élargi par l'ensemble global de la stratégie. En fait, il voudrait avant tout élaborer dans «l'indétermination des enchaînements» le différend de l'occurrence présente. C'est d'ailleurs ce qu'il démontre, lorsqu'il présente le jeu d'affrontement entre un paradigme institué et un paradigme en puissance qui cherche à s'imposer en excluant l'autre. Chacun des coups de la communication serait orienté vers cet objectif global.

Dans le cadre d'une analyse du discours, on peut très bien démontrer qu'en considérant l'intention globale d'un texte argumentatif, on retrouve souvent des énoncés descriptifs qui auraient, dans le cadre de cette stratégie argumentative, tout le poids et la force d'un argument. Ce qui veut dire que, d'une part, on admet que la typologie des actes de langage de Searle et la force illocutionnaire ⁽³⁾ qui y serait rattachée sert à préciser et par la suite à structurer presque de façon catégorielle l'interaction communicationnelle. Mais, d'autre part, lorsque l'intention du locuteur ne s'arrête pas à faire reconnaître un acte de langage dans sa seule portée immédiate, mais plutôt à enrichir ou renforcer une stratégie plus globale de communication, la précision et l'ordre catégoriel de la théorie des actes de langage risquent d'être bouleversées. C'est que l'ensemble du texte offre aux actes de langage un contexte global qui risque

³ La traductrice (Hélène Pauchard) de l'ouvrage de Searle emploie le terme "illocutionnaire" pour parler de la valeur performative des énoncés. Plus tard, nous verrons que le traducteur (Gilles Lane) de l'ouvrage de Austin utilise plutôt le terme "illocutoire".

de «les mettre en souffrance» par la stratégie qu'il réalise. Alors, qu'advient-il de ce parti pris que Lyotard affichait pour la thèse des actes de langage qui s'édifie à partir de la précision de sa typologie?

Nous pensons qu'il y aurait, dans le cadre de la thèse de Lyotard, une double finalité des jeux de langage. Premièrement y serait respectée une certaine catégorisation dans les genres de discours, laquelle serait liée à la structure des actes de langage. Par exemple, un texte constitué par des actes qui rapportent des faits se définit comme un reportage, tandis qu'un autre qui présente une suite de raisons pourrait être considéré comme argumentatif. A ce niveau, le rapport de forces, engendré par la modulation de la force illocutionnaire des énoncés, devient très explicite pour un lecteur. Mais, deuxièmement, cette finalité serait aussi axée sur la configuration globale et particulière que présente l'enchaînement des phrases ou des énoncés. Une telle configuration serait toujours différente d'un texte à l'autre et esquisserait une intentionnalité particulière créant chaque fois sa propre stratégie. Cet autre niveau du texte serait beaucoup plus implicite que le premier. Ce qui implique que la reconnaissance de la stratégie qui s'y effectue exige un cadrage d'analyse qui lui soit approprié :

Mais il existe des genres de discours qui fixent des règles d'enchaînement, et il suffit d'observer celles-ci pour éviter les différends. Les genres de discours déterminent des enjeux, ils soumettent des phrases de régime différent à une finalité unique. La question, l'exemple, l'argumentation, la narration, l'exclamation dans

la rhétorique judiciaire sont des moyens hétérogènes de persuader. Il ne s'ensuit pas que les différends entre les phrases soient éliminés. A partir de chacune d'elle un autre genre de discours peut l'inscrire dans une autre finalité. Les genres de discours ne font que repousser le différent du niveau des régimes à celui des fins. Mais que plusieurs enchaînements soient possibles n'entraîne pas qu'il y ait un différend entre eux? Si, parce qu'il n'en est qu'un seul qui puisse arriver (être «actualisé») à la fois.¹²
 (4)

Cette thèse sur le différend entre les textes exige que soit considérée l'organisation globale des énoncés, l'ordre créé par l'enchaînement des phrases et le contexte d'occurrence. Mais pour arriver à en faire la démonstration, on devrait pouvoir comparer des textes traitant d'un même sujet s'inscrivant dans un genre commun. Par exemple, dans le cas de l'analyse de plusieurs textes journalistiques traitant de mêmes informations, on peut saisir que la trame organisationnelle de la suite des énoncés impose une configuration particulière qui en soi peut être considérée comme une argumentation tout aussi particulière venant de la part d'un journaliste. En ce sens, chaque texte advient comme une occurrence singulière. Un événement en lui-même qui perpétue le jeu interlocutif évoluant par la contrariété des particularités.

Faisant suite à la thèse de la confrontation des paradigmes, on pourrait dire que chaque texte fonctionne ici comme un ensemble paradigmatique distinct qui s'oppose en créant le «différend».

⁴ C'est moi qui souligne.

A la lumière de ce que nous avons dit précédemment et de ce qui va suivre, nous croyons que la stratégie communicationnelle qui détermine l'ensemble d'un texte, qu'elle soit consciente ou non, sera toujours présente chaque fois qu'un locuteur élabore une suite discursive. Cette stratégie qui peut être manipulatrice amène à certaines considérations morales. Elles feront appel aux exigences fondamentales du postulat kantien de la «bonne volonté» dont la règle édictée, s'énoncera par cet impératif : agis pour le bien de l'autre. Mais on entre ici dans une problématique qui relève plutôt du champ de la morale. La solution ne serait donc pas d'éliminer toute la richesse de la création stratégique, mais de reconnaître qu'elle peut avoir un effet destructeur comme en témoignent les conséquences de certains discours implicitement idéologiques.

Cette morale s'applique lorsque l'on considère les buts de longue portée configurés par l'enchevêtrement des énoncés, par la suite discursive d'un texte, qu'il faut distinguer cependant des buts immédiats de la communication s'effectuant à l'intérieur même de la structure interne d'un acte de discours. Ses buts immédiats s'accomplissent par l'autodétermination spécifique à chaque type d'acte. Nous analyserons davantage cette dynamique interne dans le cadre de la thèse de Lyotard.

1.5 L'analogie du jeu d'échecs ou la reconnaissance de la règle constitutive des actes de langage

L'organisation de la structure interactive de la communication tire ses modèles de ce foyer analogique qu'est le jeu d'échecs. Tout le monde sait que cette dernière représente la charnière philosophique du tournant linguistique au vingtième siècle. Mais depuis, on lui a donné des éclairages fort différents. Les interprétations fusent de toutes parts et même les disciples de Wittgenstein, comme le mentionne Paul-Marcel Lemaire dans son livre Communication et Culture, s'éloignent bien souvent des intuitions philosophiques de leur maître. Ce qui veut dire que l'idée forte qui s'en dégage, celle de la règle constitutive, pourrait bien servir quelques autres desseins théoriques.

Dans le cas de Lyotard, on se demande comment il pourrait expliquer que les changements de règles soient possibles et fassent même partie de la stratégie des jeux de langage qui vise à révolutionner les règles d'un paradigme institué, alors que dans le cas du jeu d'échec, la stratégie adversative s'opère à l'intérieur d'un cadre de règles fixes qui n'ont pas à être discutées? Pourtant, dans les deux cas, il s'agit de règles constitutives.

D'une part, l'ensemble des règles ou la règle du jeu d'échecs, configure un paradigme que l'activité stratégique va perpétuer. Tandis que, selon la thèse de la paralogie de Lyotard, la règle peut et devra même être changée pour que les jeux de langage puissent reprendre, et, ainsi, engendrer le

progrès. Les coups qui s'y opèrent le seront en fonction de la destruction du paradigme plutôt que pour son renforcement.

Apportons quelques nuances. On peut penser, de prime abord, que l'analogie du jeu d'échecs de Wittgenstein ne visait pas à faire comprendre la constitution d'un paradigme, et, encore moins, d'un système quelconque. Elle aidait strictement à faire voir le fonctionnement de la règle, qui se constitue à même les possibilités des jeux de langage. Dans ce sens, il s'agit de faire comprendre que l'activité réglée évolue comme un jeu coup par coup.

Cette perspective, qui ne considère que la mise en relation stratégique par le coup de la communication, pourrait permettre de préciser la thèse de Lyotard en donnant un certain statut aux jeux de langage et à l'activité communicationnelle, qui serait la matrice instigatrice de nouveaux paradigmes en subsistant (comme possibilité) au-delà des règles internes des systèmes paradigmatiques. Cette interprétation de la thèse des jeux de langage vise à expliquer le passage destructurant et la possibilité de la reconstruction. Les multiples possibilités des jeux de langage permettent de surmonter la crise qui survient lorsque s'effectue la rupture d'un paradigme à un autre. Voilà qui nous pose un problème face à la thèse de Lyotard : on a de la difficulté à comprendre le parti pris de Lyotard pour la thèse des jeux de langage, et en même temps sa défiance pour l'extension universalisante de la règle constitutive de langage et des critères normatifs qui en découlent.

C'est que Lyotard se démarque radicalement de ces thèses qui auraient pour but de rechercher les normes universalisantes de la communication. En effet, sa conception de la règle constitutive (celle qui assure la réussite du coup porté dans le jeu de communication) se mesure par l'accomplissement dans la reconnaissance de l'acte illocutionnaire et aux effets perlocutionnaires. Ce qui l'éloigne de toute appréhension de la communication qui soit idéalisante et qui proposerait des schèmes théoriques purement cognitifs prédéterminant l'action communicationnelle. De là vient sa critique de la procédure judiciaire que l'on tenterait d'appliquer au processus de communication :

On s'en remet au «tribunal de l'histoire», Hegel invoque le «tribunal du monde». Ce ne peuvent être que des symboles, comme le jugement dernier. Dans quel genre de discours, dans quelle famille de phrases le tribunal suprême pourrait-il rendre son jugement sur les prétentions à la validité de toutes les phrases, étant donné que ces prétentions diffèrent selon les familles et les genres auxquels elles se rattachent? Une réponse commode est dans l'usage de la citation (métalangage), qui fait passer toutes les phrases sous l'unique régime des cognitives. Au lieu de l'ordre : ouvrez la porte, le tribunal a à reconnaître de la descriptive : Il a ordonné d'ouvrir la porte; au lieu de la question : Est-ce du rouge?, le tribunal a à connaître de la description : Il a été demandé si c'est du rouge, au lieu de la descriptive: le mur est blanc : Il a été déclaré que le mur est blanc. Après quoi, la question que se pose le tribunal est: A-t-il été effectivement demandé si c'est du rouge, effectivement déclaré que le mur est blanc? Effectivement signifie: est-ce que la phrase citée (ordre, demande, description) présente bien les traits que nous disons (était-ce bien un ordre, etc.?) Est-ce qu'elle a bien eu lieu (fut-ce le cas?)? Or ces deux questions sont pertinentes quand il s'agit de valider une phrase cognitive (comme ce mur est blanc). Mais est-ce que nous pouvons valider un ordre comme : Arrêtez de chanter, ou une évaluation comme: Que cette

aria est belle! au moyen de ces questions? La validation de l'ordre semblerait plutôt être que le destinataire cesse de chanter, et celle de l'évaluation que le destinataire partage l'émotion du destinataire.^{13 (5)}

Ces thèses, que critique Lyotard et qui posent comme universels des critères normatifs de la communication, sont celles de Karl O. Apel et J. Habermas. En plus de s'apparenter à cette forme structurelle procédurale qu'est l'analogie juridique, elles visent à faire comprendre l'intégration institutive d'un paradigme et son renforcement interne, ce qui les place en opposition radicale avec la thèse de la paralogie de Lyotard.

Ainsi, Habermas interpréterait différemment la thèse des jeux de langage de Wittgenstein. Il la replacerait dans la perspective d'une consolidation de la règle par l'activité répétée de l'argumentation. On n'y vise pas à changer de paradigme. Au contraire, on cherchera plutôt à détecter les anomalies, les malfunctions qui risquent de perturber le système, toujours en s'assurant que les coups de la communication vont à la fois respecter les règles instituées par le paradigme et, par le fait même, les légitimer et les renforcer selon les critères d'une rationalité reconnue.

En fait, Habermas attribue un rôle à l'activité communicationnelle circonscrite à l'échange argumentatif : celui d'amener les protagonistes à l'entente consensuelle. C'est-à-dire qu'il y a à considérer au delà d'une entente

⁵ C'est moi qui souligne.

implicite sur les règles (entente qu'on devrait retrouver nécessairement aussi chez Lyotard) une mise en relation par l'activité des jeux de langage, mais qui s'opère toujours dans une visée consensuelle explicitée par l'avancement des coups progressifs de la communication. C'est précisément à ce point-ci que se pose toute l'opposition cruciale entre une perspective sur la thèse des jeux de langage comme celle de Habermas par rapport à celle de Lyotard. D'ailleurs, Lyotard critique explicitement cette idée d'une visée consensuelle :

Ou bien il est manipulé par le système comme l'une de ses composantes en vue d'améliorer ses performances. (... ..) Il ne vaut alors que comme moyen pour le véritable bien, celle qui légitime le système, la puissance. ¹⁴

Cette critique, assez radicale, de la visée consensuelle s'enracine dans une orientation philosophique qui met de l'avant la critique de l'illusion persistante de l'universalité:

Le principe d'un métalangage universel est remplacé par celui de la pluralité des systèmes formels et axiomatiques capables d'argumenter des énoncés dénotatifs, ses systèmes étant décrits dans une métalangue universelle mais non consistante. ¹⁵

Pourtant, cette dernière critique de Lyotard peut amener une certaine confusion dans notre interprétation de sa thèse sur les jeux de langage. Pour la dissiper, nous devons nuancer encore davantage. Nous avons précisé que pour Lyotard, la règle du jeu d'échecs, comme analogie permettant d'expliquer la règle constitutive, ne veut pas dire, pour autant, que la règle des jeux de langage se situerait à l'intérieur d'un paradigme. Elle est indépendante de tout paradigme et c'est

précisément pour cela qu'au moment d'une crise paradigmatique, il y a toujours la possibilité de reconstruire un autre paradigme. Peut-on alors penser que c'est cette indépendance de la règle constitutive qui permet à la communication de perdurer au-delà de tout système? Une chose est néanmoins sûre pour Lyotard : elle ne persisterait pas à titre de métarègle englobante et unifiante à la façon des grands récits. Bien au contraire, Lyotard peut, par l'approche des jeux de langage, proposer un modèle fonctionnel d'interaction qui circonscrit de petits ensembles dont la performativité aura une détermination locale. C'est en ce sens qu'il s'oppose à l'idée d'un consensus universel. Ce qui le rapproche cependant de Habermas réside en cette reconnaissance de l'avantage des critères de performativité :

[...] pour exclure en principe l'adhésion à un discours métaphysique, requérir l'abandon des fables, exiger l'esprit clair et des volontés froides, mettre le calcul des interactions à la place de la définition des essences, faire assumer aux joueurs la responsabilité non seulement des énoncés qu'ils proposent mais aussi des règles auxquelles ils les soumettent pour les rendre acceptables. ¹⁶

1.6 Problèmes et questions soulevés par la thèse de Lyotard

A la suite de cette analyse et de cette comparaison de la thèse de Lyotard nous interrogerons maintenant certains points de sa thèse pour développer notre critique.

1.6.1 Questions et critiques portant sur la critique de la cybernétique de Lyotard et se rapportant à la section 1.2 de notre thèse

La critique de Lyotard, portant sur la cybernétique, est axée sur la caractéristique réductiviste de cette science. Mais n'a-t-il pas lui-même circonscrit un cadrage trop limité aux changements épistémologiques qu'a apportée cette nouvelle approche? Ne s'est-il pas borné à percevoir la cybernétique dans son application très technicalisée, alors que cette dernière proposait une structure d'action qui ouvre la porte à une façon radicalement nouvelle d'articuler, en son fondement même, le principe d'interaction? Et cela, dans un cadre social et scientifique qui dépasse largement la stricte application technologique d'un modèle fonctionnant à l'information?

Pour saisir la dimension proprement épistémologique de la cybernétique, il faut reconsidérer la naissance de cette science et ses antécédents théoriques.

L'idée de la cybernétique fut retenue par Norbert Wiener qui, dans la lignée des statisticiens modernes, rejette le postulat newtonien selon lequel tout système possède les mêmes lois causales permettant de prédéterminer indéfiniment et avec certitude l'accomplissement futur d'une procédure systémique. Mais plus précisément, il élabore une théorie des messages élargie à partir des recherches du physicien Gibbs. Ce dernier aurait lui-même développé une méthode intégrant l'aspect contingent et hasardeux qui serait intrinsèque au mouvement naturel.

Cette thèse ne nous éloigne pas de celle de Lyotard par la part d'indétermination qui s'y retrouve. Avant lui, le physicien Gibbs se serait opposé à la conception d'un système universel de lois fixes régissant l'univers. Son mouvement naturel serait plutôt celui de l'entropie. C'est-à-dire qu'il serait irrémédiablement enclin à la désorganisation. C'est en se fondant sur cette thèse, et par la suite pour surmonter l'entropie, que les chercheurs Wiener, Shannon et Weaver ont élaboré une théorie de l'information qui permettait de contrôler par rétroaction la nature désorganisatrice du mouvement naturel :

De même que l'entropie est une mesure de désorganisation, l'information fournie par une série de messages est une mesure d'organisation. En fait, il est possible d'interpréter l'information fournie par un message comme étant essentiellement la valeur négative de son entropie... ¹⁷

Or, c'est précisément par cette possibilité de réajustement continu, par ce processus immanent de rétroaction contrôlant les tendances à l'entropie, qu'il devient possible d'assurer l'accroissement et la stabilité d'un système. Ces dernières remarques viennent préciser, de façon fondamentale, les oppositions de la cybernétique par rapport à la thèse de Lyotard. Ainsi, le rapport de forces ne repose pas entre deux entités paradigmatiques, ni même entre deux systèmes, mais entre la résistance des poussées naturelles de désorganisation et la volonté d'organisation et de survie du système même. Dans cette dernière perspective, le but de la communication devient très lié à une certaine morale qui opposait l'instinct de vie à l'instinct de mort, la déchéance à l'ordre civique et

plus symboliquement Dieu au diable. Mais dans son application systémique, la procédure serait, toujours selon Wiener, la suivante: «[...] le système de rétroaction est lui-même contrôlé, si en d'autres termes, ses propres tendances à l'entropie sont freinées par des mécanismes de régulation [...]». ¹⁸

Toutefois la thèse de Lyotard se présente elle aussi comme une approche systémique du progrès. A ceci près que dans le modèle cybernétique, le but recherché serait le renforcement du système qui, s'il n'a pas lieu, ne pourrait opposer de résistance à la désorganisation : «Il s'agit du fait que, en notre monde, l'entropie ne s'accroît pas, alors que l'organisation et son corollaire l'information se développent.» ¹⁹

A la suite des implications épistémologiques des recherches de Gibbs, Wiener aurait mis sur pied la procédure dynamique d'un système d'action qui s'active et s'organise à partir de ce qui est effectivement accompli (de l'action en retour), et non pas à partir d'une prédétermination de nature causale, ou si l'on veut, d'une «action attendue». Ce processus permettrait la régénération permanente des systèmes en même temps que leur évolution. Et cela, en maintenant une transmission continue de l'information (sans rupture) tout en renforçant les valeurs propres à ce même système. Sur ce point, Lyotard avait omis de prendre en compte qu'à chaque fois que naît ou que meurt un système paradigmatique, c'est aussi un ordre de valeur qui meurt avec lui. C'est du moins le

point de vue que défend Ervin Laszlo dans Le systémisme, vision nouvelle du monde:

Des normes de valeurs peuvent être directement déduites de la vision contemporaine des systèmes naturels. Les valeurs sont des buts que le comportement s'efforce de diriger et de réaliser. Toute activité organique ou inorganique orientée vers l'accomplissement d'une certaine fin est orientée par une valeur. Cela inclut des choses «programmées aussi brutalement que les torpilles sous-marines guidées par sonar, qui d'elles-mêmes cherchent le contact avec un vaste corps métallique tel qu'un coque de navire, et d'autres aussi raffinées que les coups d'un pinceau d'un grand peintre, qui ont pour fin la réalisation d'une peinture sur la toile. La valeur n'est étrangère à rien de ce qui tend vers une fin.

20

Ainsi, le système permettrait dans un contexte socio-historique de transmettre et, aussi, de perpétuer des valeurs par un processus interne de renforcement. Mais plus encore, la finalité intrinsèque de tout système qui est de maintenir la survie et la stabilité dans sa lutte contre l'entropie, propose, de par son effectuation même, ses propres valeurs :

Même plus important encore, il n'y a rien dans tous les règnes des systèmes naturels qui, considéré du point de vue de l'avantage des systèmes eux-mêmes, échapperait aux valeurs. Les systèmes naturels exploitent la «permissivité» de l'univers physique en recueillant en eux-mêmes ordre et énergie utilisable au prix du désordre et de l'entropie dans leur environnement. Pendant que leur environnement s'épuise, eux-mêmes demeurent à l'état stable et peuvent même croître et s'organiser. S'il se trouve qu'on soit un tel système -comme nous le sommes tous- on se découvrira des buts déterminés. On doit maintenir son fonctionnement en dépit des forces supérieures du déclin physique de toutes choses et pour ce faire réaliser les réparations nécessaires, y compris (si l'on est un système très complexe) la réparation ultime qui est de remplacer le système entier en le reproduisant à partir d'une partie spéciale.

Telles sont les valeurs communes à tous les systèmes naturels, partagées pareillement sous une forme ou sous une autre par les systèmes supraorganiques, organiques et infraorganiques. Aucun système n'est libre de rejeter ces valeurs pour une très longue période car tout changement ou revirement aboutirait fort probablement à sa propre désorganisation.²¹

Ces dernières considérations font entrevoir, en plus des implications épistémologiques de la cybernétique, toute une dimension éthique qui nous échappe lorsqu'elle est réduite à un modèle purement technique de transmission de l'information. En prenant en compte toute la notion centrale de lutte et de survie, laquelle est à l'origine de la cybernétique, et toutes les possibilités structurelles qui font émerger diverses valeurs, on pourrait reprocher à Lyotard d'avoir esquivé une opposition entre deux thèses importantes en communication : celle de la paralogie, qui donne un rôle capitale à la désorganisation, par rapport à celle de la rétroaction, par laquelle on cherche à surmonter la désorganisation. Cette opposition, qui implique plus profondément des valeurs extrêmes de vie et de mort, n'a pas été traitée de façon assez substantielle par Lyotard, alors qu'elle révèle les points centraux de divergence entre son interprétation de la thèse des jeux dans le contexte de la révolution des paradigmes scientifiques et toute la dynamique d'autoconservation et d'évolution de la cybernétique.

Nous croyons que la thèse des jeux de langage, placée en dehors du cadre processuel de la progression par la paralogie, pourrait très bien intégrer la dynamique

interactive de la rétroaction. Dans la mesure où l'on pourrait tenir compte de toutes la versatilité et la diversité des jeux de langage.

Car, finalement, le problème principal de la thèse de Lyotard serait que l'auteur donne aux jeux de langage une forme structurelle d'interaction configurée par cette dynamique de progression par la paralogie en renforçant le schème d'une relation communicationnelle qui soit toujours du nature agonistique. Pourtant, en s'en tenant à la thèse des actes de langage d'Austin et de Searle, on peut voir clairement que la nature distincte de chaque acte de langage engage a un processus relationnel à chaque fois tout aussi distinct, comme c'est le cas pour l'opposition et la concession, en maintenant, toutefois, pour chaque acte la persistance variable du rapport de forces illocutionnaire.

1.6.2 Questions et critiques portant sur l'universalité de la règle de langage dans la thèse de Lyotard (concernant 1.5)

La règle de langage, toujours présumée dans l'échange communicationnel, est-elle universelle? Y a-t-il un consensus implicite sur cette règle qui soit toujours présent lors de l'actualisation de la communication?

Certes, de prime abord, il semble que le postulat central de la thèse de Habermas, posant l'universalité et sa nécessité consensuelle inspirée de la philosophie transcendantale de Kant, soit le coeur de l'opposition entre les deux auteurs. Voilà qui nous amène à reformuler nos

interrogations : la règle langagière peut-elle exister sans que soit présupposée une certaine forme de consensualité universelle? Peut-on penser, avec certains linguistes, que chaque langage naît dans un milieu déterminé et que ses règles linguistiques et pragmatiques soient circonscrites à ce milieu particulier? Malheureusement, Lyotard ne donne pas de précisions qui puissent répondre à ces questions. Son attaque de la thèse habermassienne se limite à cette notion de consensus universel qui serait atteint explicitement par la progression de la procédure argumentative. Peut-être que ce consensus sur les règles de langage est si implicitement présent, pour Lyotard, qu'il ne voit pas la nécessité d'en faire état. Ce qui est d'une négligence grave pour une théorie de la communication. Pourtant, Lyotard nous dit qu'il entend s'en tenir à des milieux bien circonscrits, à des cadres paradigmatiques qui auront à être radicalement dépassés. Sa thèse sur la révolution perpétuelle des paradigmes fait voir clairement qu'on assiste, non pas à une transformation des paradigmes, mais à un changement radical de leurs règles, c'est-à-dire qu'on y passe d'une cohérence à une autre.

Alors, Habermas pourrait bien lui poser ces questions : comment peut-on concevoir un paradigme de communication sans préciser un certain emploi normatif de la règle? Peut-il rejeter, puisqu'il semble de prime abord abonder en ce sens, un type d'organisation sociale pratiqué par tous et établi selon les règles des jeux de langage qui sont des conditions nécessaires à la réalisation de la communication? Est-ce que la cohérence constitutive de la règle de langage peut être

définie comme un type de rationalité qui engloberait toutes les autres et qui finalement leur subsisterait? Si la cohérence interne de cette règle peut être reconnue comme la rationalité communicationnelle et si elle est le principe lui-même de mise en relation entre les différents paradigmes, comment éviter le spectre de l'universalité?

Nous croyons que même si la thèse de Lyotard présente l'évolution comme désorganisée, discontinue, en donnant à la crise un rôle générateur de nouvelle cohérence, elle doit néanmoins retenir que même dans la désorganisation complète du paradigme, doit subsister au moins en latence (ou en possibilité), un agent réorganisateur qui puisse permettre la réactivation des jeux de langage. Or, on le sait, Lyotard avait choisi comme forme relationnelle subsistant à tout système celle de l'activité interactive des jeux de langage, ce qui veut dire que cette forme préside à tout autre type de rationalité. Les jeux de langage perdurent au-delà de la destruction du paradigme et c'est par leur activité que peuvent naître d'autres formes de jeux. Il ne s'agit pas là de la reconnaissance d'un métalangage qui puisse, par son universalité, englober tout les autres. Mais de l'observation d'une activité langagière toujours présente qui maintient les liens entre les hommes en opérant sous le mode stratégique d'un jeu dont l'effectuation permettra d'esquisser de nouvelles formes de cohérence. Il y a un pouvoir de créativité qui émane de l'enchevêtrement des jeux de langage en permettant de surmonter le chaos sporadique de la crise paradigmatique.

Voilà pourquoi il nous semble improbable de penser que Lyotard ne reconnaît pas une certaine consensualité, pour le moins élargie, portant sur la règle langagière qui, finalement, comme en témoigne sa thèse sur le progrès, serait perpétuellement à l'oeuvre. Elle serait toujours présupposée dans l'effectuation de la communication.

Cependant, nous croyons que Lyotard axe plutôt sa critique de la thèse de Habermas sur une conception de la consensualité obtenue au terme de l'argumentation. Ce qui nous amène à interroger la thèse de Habermas : de quel type de consensualité veut-il nous entretenir?

Transition

La thèse de Lyotard et celle de Habermas évoluent selon des approches méthodologiques fort différentes. Ces divergences, au niveau des fondements même de leur travail, nous permettent difficilement d'établir un cadrage qui nous aide à camper une argumentation précisant les antagonismes au niveau du contenu. Le travail de la comparaison exige, par le fait même, que soit clarifié au préalable l'axe par lequel il est préférable de mettre en relation ces deux thèses. Nous procéderons donc à partir de l'analyse des schèmes relationnels (celui du rapport de forces et de la consensualité) qui prévalent pour chacune des thèses. Alors, en considérant la possibilité du paradigme qu'articule la construction de ces schèmes, nous pourrons nous donner un matériel afin d'effectuer notre comparaison qui sera enracinée dans la réalité de structures relationnelles de la communication. Par ce biais, nous pouvons clarifier ce qui

ressort de l'ensemble de leurs oeuvres sur le plan de la communication et ce par quoi il y a précisément confrontation entre les types de schèmes relationnels. Plus globalement, il y a à découvrir si ces deux conceptions de la communication proposent des organisations paradigmatiques différentes.

En fait, le problème consiste à comparer deux thèses dont l'approche méthodologique est si différente qu'elle offre difficilement prise au travail de la mise en relation. En effet, les voies d'accès épistémologiques y sont si éloignées l'une de l'autre qu'elles nous entraînent dans des registres, des modulations, des conceptualisations et même des tonalités qui posent une rupture au niveau des cadres sémantiques mêmes. Pourtant, ces thèses tentent toutes les deux de construire un concept de communication et sont foncièrement antagonistes. Nous tenterons de démontrer ce dernier point en analysant le type de configuration relationnelle permettant de construire le concept de communication pour chacune de ces thèses.

2. Habermas et le schème relationnel de l'analogie judiciaire : traits généraux

Dans la mesure où les reconstructions rationnelles explicitent les conditions de validité des expressions, elles peuvent aussi expliquer les cas déviants, cela leur confère indirectement une autorité législative, et même une fonction critique. ²²

2.1 Habermas et le procès d'entente

Tout comme Lyotard, Habermas explique les formes du social à partir des articulations de l'échange langagier. L'un comme l'autre inscrivent leur conception de la réalité post-moderne dans le cadre d'une reconstruction qui tire ses racines du tournant linguistique en partie initié par la thèse des jeux de langage de Wittgenstein. L'un comme l'autre cherchent aussi à décrire une structure d'activité processuelle qui caractérise la configuration de cet ensemble relationnel contextualisé à l'évolution socio-historique. Dans la thèse de Lyotard, cependant, ce processus est celui de l'innovation par la paralogie tandis que dans le cas de Habermas, c'est celui du changement par la décentration. Dans les deux cas, ces processus ne deviendraient effectifs que par l'activité langagière. Voilà les seuls points qui permettent globalement d'apparenter les thèses des deux auteurs. En effet, les différences deviennent probantes lorsque l'on analyse les reconstructions des structures relationnelles qu'ils nous proposent car on découvre qu'elles s'enracinent

dans des ordres du relationnel qui sont foncièrement différents.

Pour cerner davantage cette distinction dans l'ordre du relationnel, nous tenterons de démontrer que Habermas, pour reconstruire la structure relationnelle d'interaction langagière, tire ses sources de l'héritage de l'école de Francfort et de l'idéalisme allemand, ce qui donne à sa thèse de l'agir communicationnel une voie d'accès, un cadre méthodologique et conceptuel, ainsi qu'une logique interne radicalement distincte de celle de la thèse de Lyotard. Pourtant, les deux auteurs prétendent à la systématisation et à la description de l'application socio-historique de la thèse des jeux de langage.

Mais, avant d'esquisser cette comparaison, nous tenterons d'abord de circonscrire la structure de relation communicationnelle dans la thèse de l'agir communicationnel de Habermas en expliquant ainsi pourquoi l'analogie judiciaire nous semble adéquate.

Habermas tente de fonder philosophiquement une théorie universelle du social à partir des recherches linguistiques sur l'argumentation.

Dans la pratique communicationnelle quotidienne, les interprétations cognitives, les expectatives morales, les expressions et les évaluations doivent, de toute façon, s'interpréter. C'est pourquoi les processus d'intercompréhension du monde vécu requièrent une tradition culturelle dans toute son ampleur et pas seulement les grâces bénies de la science et de la technique. En ce sens, la philosophie pourrait, dans un rôle d'interprète tourné vers le monde vécu, actualiser son rapport à la totalité. ²³

Dans cette même visée, il circonscrit aussi un échange interlocutif qui s'opère avec tout le poids et la portée concrète d'un échange marchand, comme défini par Weber, et cela, afin de construire une théorie de l'action communicationnelle qui s'inscrive avant tout dans un cadre sociologique. En fait, il tente de donner à l'échange langagier toute sa dimension pratico-sociale.

Plus globalement, Habermas veut élargir cette conception de l'échange, et surtout, dépasser la problématique de la relation entre le sujet et l'objet qui prévalait dans le schéma cognitif-instrumental, par une autre traitant de la relation entre les sujets eux-mêmes dans leur contexte social. Voilà pourquoi, avec la théorie de l'agir communicationnel, on assistera au passage d'une rationalité de type cognitive-instrumentale, orientée vers un but, à la présentation d'un nouveau schéma d'interactivité dont la cohérence sera toujours à vérifier empiriquement et à motiver rationnellement par l'échange argumentatif entre les sujets. L'action communicationnelle y serait donc centrale. Et c'est à partir d'elle que pourra être appréhendé (par un processus de décentration) un nouveau type de rationalité, reconnu, dans une acception mutuelle, par les protagonistes de la communication. Autrement dit, devient rationnel ce qui est le plus largement communicable.

Cette activité langagière s'opère selon les règles de l'argumentation et s'exerce selon une procédure relationnelle que Habermas définit comme le nouveau cadre d'un paradigme universel : celui de la communication. L'auteur tente ainsi

d'expliquer «l'activité du moderne du point de vue de sa rationalité.»²⁴

Savoir si et en quel sens la modernisation d'une société peut être décrite du point de vue de la rationalisation culturelle et sociale.²⁵

Pour décrire les formes de rationalité que peuvent prendre le social, comme celle de la morale ou de l'esthétique, il doit poser un type de rationalité qui puisse englober ces diverses formes en excluant celles qui sont dysfonctionnelles et (ou) pathologiques.

Il n'y a qu'un seul paradigme qui puisse répondre à cette exigence, c'est celui qui pose le principe d'interaction lui-même, celui qui puisse permettre d'expliquer l'intégration d'un type de rationalité à cet ensemble très vaste qu'est le social. Or, le lien pouvant permettre que cette interrelation soit possible est celui du langage, mais plus encore, ce dernier participerait à la construction des schèmes d'activités socio-culturelles. Voilà qui nous permet de répondre à la critique de Lyotard en soulignant que Habermas ne propose pas un métalangage unifiant, mais plutôt une macro-structure fonctionnant selon les règles de l'argumentation qui ne devient effective que dans l'activité communicationnelle. Cette dernière procédant toujours de la mise en relation.

Pour mieux comprendre la synthèse habermassienne qui tente d'expliquer une organisation globalisante du social, nous devons préciser d'abord comment Habermas définit son concept de rationalité communicationnelle. Pour ce faire, il a tenu compte à la fois de la présence historique d'un

«contexte du monde vécu» et de la possibilité d'une théorisation de ce même contexte, ce qui implique la nécessité de la distanciation. Or, cette nécessité amène Habermas à se servir du concept piagetien de «décentration» procédant du structuralisme cognitif. Dans le cadre de la théorie de l'agir communicationnel, la dialectique piagetienne de mise à distance offre encore plus que la possibilité d'une mise en retrait qui permet une saisie «objective» du contexte dans lequel on aurait été au préalable immergé :

Est exemplaire à cet égard la tradition inaugurée par Piaget où le développement cognitif, tant au sens étroit qu'au sens du développement socio-cognitif et moral, est conceptualisé comme une séquence de stades de compétences susceptible d'être reconstruite dans sa logique interne. ²⁶

En effet, elle apporte aussi la conception de schèmes cognitifs évolutifs qui rendent possibles la mise en relation des différents contextes de vie et l'explication rationnelle de leur succession :

Les interprétations d'un stade dépassé, quel que soit leur contenu, sont catégoriquement dévalorisés lors du passage aux stades ultérieurs. Ce n'est pas telle ou telle raison, mais le type de raison qui ne convainc plus. Une dévalorisation des potentiels d'explications et de justifications des traditions dans leur entier est intervenue dans les civilisations traditionnelles, lorsqu'elles se sont dégagées des figures de pensée mythiques-narratives, puis dans la modernité, lorsqu'elle se dégaga des figures de pensée religieuses, cosmologiques ou métaphysiques. Ces poussées de dévalorisation semblent reliées aux passages à de nouveaux niveaux d'apprentissage. Ces passages signifient que les conditions de l'apprentissage se modifient dans la dimension de la pensée objectivante aussi bien que dans celles du discernement moral-pratique et de l'expressivité esthétique-pratique. ²⁷

Habermas expose sa synthèse en recourant au concept piagetien de décentration comme fil conducteur pour discerner la relation interne entre les structures d'image du monde, la notion de monde vécu comme contexte de procès d'entente et le schéma des possibilités de conduites rationnelles de vie. Dans cet entrecroisement, se situe le point de rencontre permettant la construction d'un concept de rationalité communicationnelle qui soit global et unifié. Pourtant, il ne s'agirait pas de concevoir cette globalité comme étant une idée abstraite de l'«un» dans une perspective platonicienne, ou encore, comme un système articulé mécaniquement selon une structure analogique ou mathématique dépouillée de substance. Selon Habermas, il n'y aurait pas, contrairement à beaucoup de tentatives d'unification, un processus d'abstraction de la forme à partir de la matière, mais une observation compréhensive et objectivée qui permet d'expliquer rationnellement la relation qui existe entre les mondes vécus d'action.

Nous tenons à souligner ici que cette structure unifiée de la succession des contextes de mondes vécus proposée par Habermas dans une perspective universalisante, peut servir à définir son concept de rationalité communicationnelle. Toutefois, elle devient problématique pour nous lorsqu'il est question d'élaborer un schéma de communication qui tiendrait compte de cette unité synthétique, tout en évitant un processus d'abstraction de la forme. Pour bien comprendre, il faudrait pouvoir retracer certaines précisions dans la thèse de Habermas. Ainsi, nous ne retrouvons pas encore les

distinctions importantes entre : une rationalisation des contextes de monde vécu, une déduction transcendantale (au sens kantien), ou encore une décentration par «appréhension» des contextes de monde vécu. Ce problème important, touchant l'essence même du type de rationalisation qui nous est proposée, sera repris avec plus la d'insistance à la section 2.

Toutefois, nous pouvons dès maintenant comprendre que la conception de la consensualité chez Habermas, est entièrement éclairée par ce nouveau cadrage donné aux concepts de rationalité et d'objectivité. Quant à ces deux notions, elles seront toujours définies analytiquement selon des critères de validité. Or, cette validité s'enracine dans la reconnaissance intersubjective, pour plusieurs intervenants de la communication, d'une même signification actualisée dans un contexte d'expérience. C'est le sens que donne Habermas à la notion d' «intersubjectivité» qui n'est possible que dans la mesure où les règles implicites de l'argumentation ont été respectées. Mais, dans le cadre précis de la thèse de Habermas, la nature formelle de ces règles permet aux acteurs de la communication de prétendre à la validité de leurs arguments quelque soit le contexte social d'action. Dans cette optique Habermas propose aussi un projet de pragmatique universelle s'enracinant dans une logique de l'argumentation.

Fonder signifie établir pour les énoncés descriptifs, l'existence d'états de chose ; pour les énoncés normatifs, l'acceptabilité d'actions ou encore de normes d'actions ; pour les énoncés évaluatifs, la caractère préférentiel de valeurs ; pour les énoncés expressifs, la transparences d'autoprésentation

et pour les énoncés explicatifs, fonder signifie établir que les expressions symboliques ont été produites dans les règles. A quoi correspond une différenciation des prétentions à la validité, dont le sens peut alors être explicité en spécifiant les conditions de logique d'argumentation sous lesquelles une telle justification est à chaque fois possible. ²⁸

Pour le moment, nous pouvons seulement préciser que la rationalité communicationnelle ne peut se fonder sur une logique de l'argumentation (une théorie monologique) dont le but serait de déduire une loi causale, car une telle logique irait à l'encontre d'une thèse comme celle de Habermas qui prétend chercher à décrire la rationalité d'un contexte d'interactions orientées vers l'intercompréhension dont le fondement n'est pas toujours d'ordre causal.

2.2 Le but de la communication dans une approche élargie

Habermas tente aussi de dépasser une rationalité de type cognitive-instrumentale qui serait d'application non communicationnelle. Pourtant, dans le premier tome de La théorie de l'agir communicationnel, il fonde son concept de rationalité communicationnelle sur ce type de rationalité permettant, selon lui, de décrire la post-modernité. En effet, il retient de cet ordre de rationalité une certaine efficacité instrumentale, une aptitude à la réussite qui permet d'atteindre une maîtrise du contexte spatio-temporel et l'intégration de l'environnement. Habermas explique ainsi ce concept de «rationalité cognitive-instrumentale» :

Ce concept comporte les connotations d'une affirmation de soi qui serait couronnée de succès. Ce qui rend possible une telle auto-affirmation, c'est l'aptitude à disposer en connaissance de cause d'un environnement contingent, ainsi que l'adoption intelligente à cet environnement.²⁹

Mais plus encore, il prendra modèle sur cette interrelation entre le cognitif et l'instrumental que les études de Piaget sur l'apprentissage ont mise de l'avant. Ces dernières ont démontré que la mise en relation, entre les moments du cognitif et l'activité instrumentale, permet une bonne performance dans l'application de la règle qui engage dans un rapport aux faits selon un certain but escompté. Le succès de cette mise en relation favorise une intériorisation cognitive progressive des formes extérieures sur lesquelles il est possible d'agir. Par exemple, le jeu de blocs donne à l'enfant une multitude de combinaisons possibles dont la découverte se fera dans un ordre de complexité croissante. Le processus circulaire évolutif est alors celui de la pratique, de l'intériorisation, de l'intégration et encore de la pratique, etc.

Transposé à la communication, Habermas affirme que par ce processus s'opère la «construction des univers de référence permettant de délimiter simultanément les mondes : «objectif, social et subjectif».»³⁰ Dans cette perspective, le but de la communication devient à elle même sa propre réussite, en l'occurrence, la compréhension partagée intersubjectivement de ses univers de référence :

Tout acte d'intercompréhension peut être conçu comme faisant partie d'un procès coopératif

d'interprétation visant la définition intersubjective des situations.³¹

Plus largement, on chercherait à atteindre la force de cohésion d'un consensus. Habermas nous avait d'ailleurs averti que son concept de rationalité communicationnelle était élargi, parce qu'il y maintenait l'idée d'une action cognitivement déterminée participant de l'organisation sociale. Mais plus encore, cette détermination conjointe aurait pour visée l'atteinte d'un consensus rationnellement motivé. Ainsi, pour rendre compte d'un concept de rationalité qui soit à la fois socialement élargi dans une approche interrelative de communication, l'auteur a aussi intégré, comme Lyotard, cette unité de base des relations sociales que sont les actes de langage. Nous l'avions souligné, Habermas veut expliquer l'articulation globale du social par l'échange langagier. D'autant plus que les actes de langage permettent, par la multiplicité de leurs formes, cette ouverture permettant une construction de la globalité et cette souplesse accrue des modalités d'échanges qui s'opèrent selon une procédure régulée visant d'une part à valider le discours et, si tout se passe bien, à atteindre le consensus :

Ce concept de rationalité communicationnelle comporte des connotations qui renvoient finalement à l'expérience de cette force sans violence du discours argumentatif, qui permet de réaliser l'entente et de susciter le consensus.³²

Mais nous devons ajouter que c'est précisément le parti pris pour la thèse des actes de langage qui permet à Habermas de fonder sa théorie sur une logique de l'argumentation qui soit très largement effective dans le

cadre du social. Il s'agit, en effet, de proposer une logique qui articule par le langage la totalité des diverses formes du social. Voilà pourquoi il ne saurait se contenter d'établir des normes fondamentales à partir des règles logiques d'un type d'argumentation «monologique». La polyvalence et la multiplicité des actes de langage permettent d'atteindre des sphères de l'activité communicationnelle que certaines logiques formelles de l'argumentation avait occultées. Il en est ainsi, par exemple, des énoncés expressifs que Habermas aurait réhabilités en leur accordant dans un certain contexte une certaine «véridicité». (Tableau des types d'argumentations, dans la Théorie de l'agir communicationnel, p.39.) Habermas nous dira qu'il fonde sa théorie à partir d'une logique «informelle».

Dans une perspective plus globale et encore plus théorique, Habermas cherche à reconstruire par sa thèse de l'activité communicationnelle, une explication du fonctionnement de l'ensemble socio-historique. Pour cela, il se doit d'intégrer la thèse des actes de langage à un ensemble systémique plus vaste qui le reconduit à une conception historique et anthropologique du développement social. Voilà pourquoi la logique argumentative découlant de la thèse des actes de langage est intégrée à des ordres de processualité socio-historique qui tirent leurs racines de certaines thèses anthropologiques comme celles de Levi-Strauss et, plus largement et fortement encore, de certains systèmes philosophiques universels de l'histoire comme celui de Hegel. Habermas, comme on le verra, demeure très lié à l'esprit de

l'école de Francfort. Ainsi, lorsque l'on analyse les présupposés rationnels de la thèse de l'agir communicationnel, une certaine rationalité dégagée de l'idéalisme allemand demeure encore très présente.

Nous nous devons de mettre en lumière les problèmes rattachés à cette synthèse unifiante car de cette intrication, la thèse des actes de langage s'en trouve considérablement affaiblie. Et ce, parce qu'elle est enchâssée par ces tentatives d'unification de plusieurs autres logiques ou structures processuelles. Dans cet effort de synthèse, la thèse des jeux de langage a perdu de sa force structurelle. En ce sens, Habermas n'aurait pas donné tout l'impact de la continuité de l'approche Wittgensteinnienne qui attribuait aux jeux de langage la capacité d'organisation structurelle du social. Il aurait, toutefois, réussi à expliquer le passage effectué entre un type de rationalité globalisante et le monde de l'interaction sociale. Mais, à partir de cet ordre de rationalité, la typologie des actes de discours est récupérée et réaménagée selon des critères qui les cadraient dans une logique ou une configuration structurelle qui lui est extérieure. La règle normative y serait donc une règle qui présuppose une rationalité préalable sur laquelle le consensus est le plus large possible. L'auteur y aurait donc perdu la caractéristique initiatique inhérente à la règle constitutive et constituante, ainsi que le sens même de la notion de jeu. A vouloir ainsi élargir la notion de communication, n'aurait-il pas aplani les précisions qui particularisent les actes de langage et qui, finalement, leur confèrent une autonomie et

une logique interne d'effectuation excluant tout autres types de déterminations logiques extérieures? A cette étape de notre travail, on peut difficilement répondre à ces questions parce qu'à travers cette synthèse intégrant plusieurs ordres de rationalité, il devient difficile de dégager une structure relationnelle de communication dont on puisse garantir l'applicabilité dans un contexte interlocutif. Recherchons encore cette structure de relation communicationnelle.

2.3 Le contexte de l'échange interlocutif et le problème d'une hiérarchie des contextes

Ainsi, après avoir exposé la conception élargie de la rationalité communicationnelle et la visée globale consensuelle de la thèse de Habermas, nous aimerions maintenant circonscrire plus spécifiquement ce qui se passe lors de l'actualisation de l'échange interlocutif. Pour cela, on s'interrogera sur l'articulation d'un processus de communication qui s'effectue «sans violence» et sans rapport de forces. Nous tenons à cerner cette articulation comme étant la clé de toute la thèse habermassienne : «Ce qui est constitutif pour la rationalité de l'expression, c'est le fait que le locuteur élève pour l'énoncé «p» une prétention critiquable à la validité, une prétention qui peut être acceptée ou rejetée par l'auditeur.»³³

Habermas expose en cela, une dynamique argumentative circonscrite au contexte interlocutif. Cette structure de relation ne s'actualise pas par une dynamique de type

question-réponse, comme le propose Francis Jacques dans la perspective de l'approche conversationnelle de Grice. Il ne s'agirait pas, non plus, d'un échange relationnel qui, comme pour Lyotard, s'opère sous un mode oppositif d'énoncés performatifs qui vont s'entrechoquer, pour élargir le champ des possibilités créatrices du discours, et dans lequel on découvre un impact de forces en présence. La dynamique interactive du contexte interlocutif, comme nous la propose Habermas, s'exécute sous l'égide de critères de validité présumés. C'est donc à partir de la question portant sur la validité des énoncés qu'il aborde le problème de la communication. Plus tard, il cherchera à articuler une explication de la possibilité de l'intercompréhension par la réciprocité partagée de ces critères de validité intersubjectivement acceptés dans un certain contexte de monde vécu:

Je veux introduire le concept de monde vécu en le présentant d'abord comme le corrélat des procès d'intercompréhension. Les sujets qui agissent de façon communicationnelle s'entendent nécessairement à l'horizon d'un monde vécu. Leur monde vécu s'édifie à partir d'un arrière-fond de convictions plus ou moins diffuses, qui n'est jamais problématique. Cette arrière-fond de monde vécu sert de source pour définir des situations, dont le caractère problématique est présumé par les participants. ³⁴

Habermas peut donc prétendre à une théorie de la communication enracinée à la fois dans une approche langagière puisqu'il interroge de prime abord l'énoncé et une logique de la rationalisation du social pouvant justifier la validité de cet énoncé. Mais dans sa visée universalisante, Habermas va

plus loin en cherchant à s'éloigner du relativisme de la thèse de la justification d'un énoncé par le contexte. Sa théorie de la communication présentée comme une tentative de pragmatique universelle propose essentiellement une structure processuelle visant à expliquer la progression socio-historique des contextes de monde vécu. Dans ce sens, il ouvre grandement la porte à une philosophie de l'histoire : la raison dans l'histoire expliquée à partir des raisons justifiant la validité de l'énoncé. Ces raisons «évolueront» à l'intérieur du processus de progression socio-historique des contextes de monde vécu.

L'argument d'une évolution socio-historique des contextes lui permet donc de poser le principe de l'universalité. Ainsi, il aura su assurer d'une part une certaine fidélité à la thèse des jeux de langage de Wittgenstein par une interprétation anthropologique de la notion de contexte de monde reconnu comme étant toujours présupposé lors de la relation interlocutive et d'autre part, éviter un certain relativisme du social en perpétuant le principe universalisant de la progression socio-historique. En fait, l'argument central que Habermas doit défendre dans sa théorie de l'agir communicationnel, repose sur le principe d'une évolution socio-historique des contextes de mondes vécus.

Il retient son premier argument de la thèse popperrienne portant sur la distinction entre un monde ouvert et un monde fermé. La caractéristique qui permet de définir l'un par rapport à l'autre est précisément cette propension au

changement structurel évolutif du monde ouvert. La dialectique ouverture-fermeture permet par la suite une reconstruction d'un ensemble processuel d'évolution des contextes dont la structure globale s'apparente à celui du développement cognitif des individus: «Ce faisant je me servirai implicitement d'un concept d'apprentissage que Piaget a développé pour l'ontogenèse des structures de la conscience».³⁵ De prime abord, il semble que le choix du concept d'apprentissage de Piaget soit pertinent pour rendre compte de l'activité cognitive instrumentale comme processus d'intégration au monde puisqu'elle permet d'exposer une dynamique s'accomplissant selon les schèmes structurels de l'interrelationalité et de l'interactivité :

Piaget distingue aussi entre les rapports aux objets et les rapports aux objets sociaux, c'est-à-dire l'interaction entre le sujet et les objets et l'interaction entre le sujet et les autres sujets. Parallèlement, l'univers extérieur se différencie en un monde des objets perceptibles et manipulables d'une part, et d'autre part, un monde des relations interpersonnelles réglées par les normes. Tandis que le contact instauré par l'activité instrumentale avec la nature extérieure médiatise la construction du «système des normes intellectuelles», l'interaction avec d'autres personnes ouvre la voie d'un intégration progressive dans le «système des normes morales» socialement reconnues.³⁶

Le parallèle que fait Habermas entre la succession des contextes de mondes vécus, par lesquels les énoncés acquièrent leur validité, et l'ontogenèse des structures de la conscience de Piaget lui permet d'articuler le coeur de sa théorie de l'activité communicationnelle en construisant un schéma structurel expliqué à partir des notions d'interrelativité et

d'interactivité. Or, ces notions lui apportent les assises nécessaires qui lui permettent de prétendre à la reconstruction d'un système interactif de mise en relation : d'un système de communication. Autrement dit, il développe son propre modèle de communication à partir de la théorie de l'apprentissage de Piaget. Voilà qui nous permet enfin de saisir la structure de relation qui se dégage de la thèse de Habermas.

Mais ce parallèle nous amène beaucoup plus loin. Il permet d'appuyer le point de vue universalisant de Habermas, parce que la succession des contextes de mondes vécus articulée à travers le processus du développement cognitif de l'enfant amène à la perception globalisante d'une évolution socio-historique des contextes de mondes vécus. Dans cette optique, chaque nouveau contexte serait supérieur aux précédents. Pour Piaget, le développement cognitif s'acquiert selon un mode de complexité croissante. Transposé à la succession socio-historique, ce parti pris pour l'évolution structurelle donne une légitimité accrue aux prétentions à la validité rationnellement motivées à l'intérieur du contexte socio-historique le plus nouveau. Mais plus encore, la possibilité de la distanciation (rationalisation des contextes de mondes vécus) donne à ces prétentions à la validité tout le pouvoir critique de la légifération au regard des prétentions à la validité issues d'un contexte de mondes vécus historiquement déclassé. En ce sens, les explications présupposant une image du monde mythique ou métaphysico-religieuse seraient, au regard du développement socio-

historique, dévalorisées par rapport aux explications scientifiques.

Les interprétations d'un stade dépassé quelque soit leur contenu, sont catégoriquement dévalorisées lors du passage aux stades ultérieurs.³⁷

Cette valorisation du contexte de monde vécu le plus nouveau par rapport aux contextes historiquement déclassés donne finalement à l'histoire le rôle d'établir, à même la succession des contextes de mondes vécus, des critères de validité toujours plus évolués. C'est en ce sens que Lyotard, au sujet de la thèse de Habermas, nous parle du jugement d'un tribunal de l'Histoire. Le principe d'universalité se pose donc doublement dans la thèse de Habermas : d'abord, lorsque l'on envisage la globalité de la succession des mondes vécus et aussi lorsque l'on considère l'histoire comme un processus d'évolution continue par l'auto-critique des contextes sociaux-historiques dépassés. On voit clairement maintenant que le postulat de l'évolution socio-historique était nécessaire pour permettre à Habermas de donner à son concept de rationalité communicationnelle une extension universelle.

Nous sommes bien loin de la thèse de Wittgenstein portant sur la signification d'un énoncé acquise par son contexte d'usage. En fait, Habermas aurait posé tout autrement la question de la relation entre l'énoncé et le contexte par lequel ce même énoncé acquiert sa signification. Il s'interroge plutôt sur la validité d'un énoncé dans le cadre d'un contexte interlocutif en expliquant que les prétentions à la validité peuvent être rationnellement motivées en

référence à un autre contexte beaucoup plus global qui est celui de l'évolution socio-historique. On s'éloigne radicalement, ici, de la notion de contexte d'usage en recherchant plutôt la formalisation de critères critiques justifiés par une rationalité historiquement prévalante. Dans cette optique, il néglige de nous expliquer ce qui se passe dans un contexte interlocutif entre un locuteur et un allocutaire. Quelle est la structure de relation qui est opérante dans le contexte d'usage lors de communication?

La voie universalisante qui pose le principe de l'évolution socio-historique permet à Habermas de se distancier par rapport à un certain relativisme socio-culturel qui devient facilement problématique dans le cadre de son projet de pragmatique universelle. Néanmoins, l'auteur de la théorie de l'agir communicationnel admet que l'enracinement de sa théorie dans cette perspective socio-historique de l'innovation est hypothétique : «La position universaliste oblige à admettre une hypothèse qui, au moins dans son point de départ, sous-tend une théorie de l'évolution, et selon laquelle la rationalisation des images du monde se réalise à travers des procès d'apprentissage.»³⁸

La raison centrale pour laquelle le principe d'innovation serait posé hypothétiquement dans la thèse de Habermas découle de cette façon de faire qui consiste à attribuer au développement socio-historique les mêmes caractéristiques que ceux du processus de l'apprentissage de l'enfant. La relation qu'il pose entre les deux objets en développement se situe (pas très clairement) entre l'analogie

et la métaphore : l'histoire se lève comme un enfant, la maturité de l'histoire, l'histoire réalisée qui devient le maître pour ses enfants. Le caractère de cette relation plutôt hypothétique devient plus évident lorsque Habermas introduit le concept de décentration visant à expliquer la transition entre les différents stades du développement de l'enfant, pour articuler le processus de la succession socio-historique des images du monde :

Car ceux qui agissent communicationnellement ne peuvent parvenir à une entente qu'à travers des prises de position oui/non à l'égard des prétentions critiquables à la validité. Cet équilibre change avec la décentration des images du monde. ³⁹ (6)

A partir de l'explication de cette articulation posée comme processus de transition entre les contextes de mondes vécus permettant le développement socio-historique, nous aimerions maintenant interroger Habermas sur cette relation qu'il cherche à établir entre la thèse de Piaget et le développement socio-historique pour maintenir l'hypothèse de l'innovation déservant sa visée universalisante.

Notre interrogation portera d'abord sur la justification de cette relation. La thèse universelle de la progression socio-historique des procès d'entente de mondes vécus sous-tend l'hypothèse d'un principe d'innovation historique. Or, pour établir le type de rationalité permettant d'en arriver à définir le concept de communication comme structure interactive évolutive des contextes de monde vécus,

⁶. C'est moi qui souligne.

Habermas doit présupposer un type de rationalité qui articule une logique de la progression historique en supportant une dialectique du monde subjectif et objectif. Dans le cadre même de sa propre théorie, il y aurait à découvrir le type de rationalité qui permet de présupposer son concept d'activité communicationnelle. Autrement dit, on s'interroge sur les présupposés rationnels permettant de construire son concept d'activité communicationnelle. Or, ce qui est présupposé au niveau de la rationalité pour la construction de ce concept est un autre concept : celui de la rationalité communicationnelle. A l'aide de ce concept, l'auteur tente d'introduire un type de rationalité englobant à la fois le processus dialectique de l'interactivité entre le monde subjectif et objectif intégré au processus universel de la progression historique. Suite à ces considérations, nous nous demandons aussi pourquoi Habermas établit une relation analogique aussi faible entre le développement cognitif et la progression socio-historique afin de soutenir un principe d'innovation qu'il dit être hypothétique, alors que son concept d'activité communicationnelle présuppose un type de rationalité établissant une objectivation rationalisante de l'histoire. En fait, toute sa thèse de l'activité communicationnelle présuppose une logique structurelle et évolutive de l'histoire. Ainsi, en tirant ses sources d'une philosophie de l'histoire, il aurait donné un caractère moins hypothétique à son principe d'innovation et aurait clarifié le type de rationalité qui permet d'articuler son concept de rationalité communicationnelle. Implicitement la question que

nous nous posons est la suivante : pourquoi ne pas présenter un processus de transition de la progression socio-historique qui soit objectivé en une logique configurant une interrelationalité et une interactivité entre le moment subjectif et objectif évoluant vers une synthèse intégrative? Pourquoi parler d'une hypothèse portant sur le développement progressif socio-historique alors que la position universalisante soutenue dans l'élaboration de son concept d'activité communicationnelle présuppose nécessairement au niveau de la rationalité une logique de l'histoire, une logique processuelle de la progression historique? En fait notre raisonnement nous amène à poser une hypothèse concernant l'hypothèse de l'innovation de Habermas : son concept d'activité communicationnelle présuppose la rationalité historique de Hegel.

A partir de cette hypothèse, il devient beaucoup plus clarifiant d'exposer le lien d'une analogie structurelle entre la succession socio-historique des contextes de mondes vécus (présupposant une logique de l'histoire) et le développement cognitif des structures de la conscience de Piaget. Ce faisant, le principe d'innovation n'est plus posé comme hypothèse, il serait plutôt intégré à la construction du concept universalisant d'activité communicationnelle.

Voyons maintenant comment il est possible d'appuyer notre propre hypothèse affirmant que le concept d'activité communicationnelle de Habermas présuppose la rationalité processuelle hégélienne de l'histoire.

Ainsi, pour Habermas, la perception anthropologique ne suffit pas, car il cherche également à découvrir par distanciation un type de rationalité présumé à l'agir social et communicationnel articulant l'interaction entre chacune des sphères du monde vécu. Plus encore, Habermas veut en arriver à proposer une logique qui permette d'englober la succession socio-historique de ces moments du monde vécu. Autrement dit, il propose une logique de la mise en relation des moments historiques. Jean Marc Ferry, dans L'éthique de la communication de Habermas, relève comme étant évidente cette cohérence et cette unité universalisante de l'«Histoire» :

...nous savons très bien, au niveau du sens commun élémentaire, que Stravinski n'aurait pu s'intercaler entre Mozart et Beethoven, que Homère n'aurait pu surgir entre Marx et Heidegger, ou encore que la monde grec n'aurait pu faire irruption entre le monde féodal et le monde bourgeois...⁴⁰

Pour lui, Habermas aurait ancré son approche communicationnelle de mise en relation des sphères de mondes vécus dans une visée couramment admise comme étant universalisante. Ce qui nous engage à penser qu'on peut interpréter la succession des contextes placée dans une perspective socio-historique, au regard d'une rationalité construite selon le schéma processuel de la logique hégélienne de l'histoire. En effet, la structure relationnelle de ces moments aurait la configuration hégélienne des moments historiques, moteur d'une dialectique globale et unifiante. Ainsi, en formalisant et en articulant davantage les notions de décentration et de distanciation, Habermas passe donc d'une

perception anthropologique de succession des contextes socio-historiques à une logique de l'Histoire.

2.3.1 Une rationalisation normative des contextes (Une reformulation de l'idéalisme Allemand)

Ces dernières remarques recourent d'ailleurs l'analyse la plus centrale que Francis Jacques fait de la thèse de l'agir communicationnel de Habermas dans Dialogiques 2. Jacques y voit une tentative générale visant à présenter la post-modernité comme découvrant son identité historique dans l'élaboration du concept d'action communicationnelle qui serait l'avènement du troisième moment unificateur, le moment éthique comme La philosophie du droit de Hegel l'avait anticipé :

Les États, les peuples et les individus dans cette marche de l'Esprit universel se lèvent chacun dans son principe particulier bien défini qui s'exprime dans sa constitution et se réalise dans le développement de sa situation historique : ils ont conscience de ce principe et s'absorbent dans son intérêt mais en même temps ils sont des instruments inconscients et des moments de cette activité interne dans laquelle les formes particulières disparaissent tandis que l'esprit en soi et pour soi se prépare à son degré immédiatement supérieur.⁴¹

L'histoire de l'esprit, c'est son action, car il n'est que ce qu'il fait et son action, c'est de faire de soi-même, et cela en tant qu'il est esprit, l'objet de sa conscience, se concevoir soi-même en se comprenant. Cette conception de soi est son être et son principe et en même temps l'achèvement d'une conception est son aliénation et sa transition vers un autre. Pour s'exprimer formellement, l'esprit qui conçoit à nouveau cette conception de soi et qui retourne de l'aliénation en soi-même (ce qui est la même

chose), est le degré supérieur par rapport à ce qu'il était dans la première conception. ⁴² (')

On comprendra mieux, maintenant, les sources de l'opposition de Lyotard, qui voit dans la thèse de l'agir communicationnel une tentative de réitérer, dans une lecture post-moderne, l'esprit unificateur de l'histoire dont la forme langagière actualisée est celle des grands récits.

Mais allons encore plus loin que lui et risquons une interprétation plus audacieuse. Nous croyons que Habermas a tenté implicitement, par la construction de sa théorie de l'agir communicationnel, de rendre compte de l'unification de deux contextes (et par distanciation de leur logique interne) synthétisés en un contexte global qui serait une unification actualisée des deux pôles majeurs de l'idéalisme allemand : le kantisme et l'hégélianisme. Avant lui, ces deux logiques faisaient naître historiquement des ambivalences divisant les forces en puissance de deux types de rationalité que Habermas aurait cru bon d'unifier. Et cela, par le biais de cette actualisation pragmatique de mise en relation qu'est la communication.

En demeurant fidèle à la méthodologie de Habermas, nous pouvons maintenant réitérer que sont présupposés, dans la thèse même de l'agir communicationnel, ces deux cadres rationnels de l'idéologie allemande. Et, pour être en conformité avec la méthodologie d'analyse habermassienne de distanciation, nous ajouterons que Habermas, après avoir exposé sa théorie de l'agir communicationnel, a cru bon de

⁷ Pour les deux textes, c'est moi qui souligne.

dépasser la thèse qu'il venait de présenter avec celle de Morale et communication. Dans l'introduction à cet ouvrage, Christian Bouchindhomme justifie ainsi les différents tournants théoriques de Habermas :

D'abord en parlant de Connaissance et Intérêt :

C'est pourquoi Habermas proposa en quelque sorte une cure autoréflexive (sur le modèle explicite de la cure psychanalytique) à la société contemporaine, afin de retrouver les véritables intérêts pratiques cognitifs et libérer l'espace public-l'espace social-du parasitage idéologique qui perturbe la communication en son sein. Pour ce faire, Habermas postulait-instruit en cela par la psychanalyse qu'«en même temps que la compulsion pathologique elle-même, est posé l'intérêt pour sa suppression. »⁴³

Puis, de Théorie de l'activité communicationnelle :

La démarche dans laquelle s'engagea Habermas au début des années soixante-dix se devait de se libérer de ces attaches s'il entendait effectivement déboucher sur une logique qui soit à même de surmonter le couple logique transcendantal-logique dialectique en se montrant capable de prendre tout à la fois au sérieux la dimension pratico-rationnelle de l'état de droit sans pour autant masquer les risques d'emprise croissante du système. C'est très exactement ce à quoi est parvenu Habermas avec cette monumentale «esquisse» qu'est la Théorie de l'activité communicationnelle publiée en 1981.⁴⁴

C'est là ce que nous tiendrons pour la clé de La théorie de l'activité communicationnelle, une clé que Habermas fait jouer sur chacun des problèmes rencontrés par l'ancienne Théorie critique, mais par-delà sur chacun des problèmes rencontrés par la philosophie moderne et contemporaine (et tout particulièrement, bien sûr, face aux expériences cruciales de l'Histoire et de l'émancipation). C'est ainsi qu'il arrive, grâce essentiellement à la pragmatique linguistique, à fournir les linéaments d'une logique évolutive qui intègre en quelque sorte les vertus de la logique

transcendantale et celles de la dialectique. ⁴⁵
 (8)

Bref:

L'un de ses objectifs est sans doute de mettre en oeuvre la logique issue de la Théorie de l'activité communicationnelle, et donc de dépasser le fameux conflit issu des positions Kantienne et Hégélienne entre moralité et moralité sociale, c'est-à-dire entre une morale formelle qui renvoie au seul fait pur de la Raison et une morale qui renvoie à la réalisation de la Raison dans l'Histoire. ⁴⁵

Or, cette tentative de réconciliation, Habermas l'opère par la construction de son concept d'activité communicationnelle, qui intègre un modèle idéal de rationalité à atteindre par l'universalité du consensus (Kant), et une structure de progression socio-historique qu'il articule à partir du principe piagetien de décentration, dont le processus interne d'effectuation, dans son sens fort historique, présuppose la structure rationnelle de la logique hégélienne de l'histoire.

Tentons maintenant d'analyser le problème qui surgit de cette tentative d'unification.

Ainsi, lorsque l'on considère que le contexte dans lequel s'effectue l'action communicationnelle est celui de l'interlocution qui met en scène un locuteur et un interlocuteur en instance d'interaction, on peut alors envisager que ce même contexte spatio-temporel est toujours, selon la philosophie du langage et plus particulièrement pour Wittgenstein, un contexte socio-historique. C'est du moins ce que la thèse des jeux de langage, qui considère tout énoncé

⁸ Pour ces quatre textes, c'est moi qui souligne.

comme un acte socio-historique, avait permis de mettre en place.

Mais voilà que, d'une part, Habermas, dans sa visée d'universalité, aurait voulu proposer un cadre global et globalisant, celui de la communication, et lui aurait donné l'articulation processuelle de la succession logique des moments historiques de Hegel rendu de façon moins implicite par l'emploi du concept de décentration de Piaget. Donc, l'un des présupposés rationnels du contexte de mondes vécus de Habermas est révélé comme étant la forme logique universelle de la dialectique hégélienne.

D'autre part, lorsque l'auteur de L'agir communicationnel considère, à un autre niveau, le contexte interlocutif par rapport au contexte socio-historique, il recherche des normes d'action qui permettent de valider les énoncés en fonction d'un autre type de rationalité dont les critères s'enracinent dans la norme de l'universalité reconnue comme légitimante dans la Critique de la raison pratique. Nous savons tous qu'au terme de la déduction transcendantale, Kant réussit à dégager un impératif catégorique par lequel devait s'accomplir de façon universelle une détermination immédiate de la volonté engageant ainsi dans une situation idéale à un règne partagé des fins. Cette communion, s'effectuant sous le mode d'une participation conjointe idéale accomplissant le règne des fins, serait reformulée de façon très explicite dans l'éthique de la communication de Karl Otto Apel comme l'idéal d'une situation de communication à atteindre. Mais elle serait beaucoup plus implicite dans la thèse de Habermas. En fait,

conformément à sa thèse sur les présupposés normatifs du langage comme critères de validité, cette communication idéale serait plutôt présupposée :

C'est seulement dans des discussions théoriques, des discussions pratiques et les discussions explicatives que les parties prenantes de l'argumentation sont obligées de partir de la présupposition (souvent contrefactuelle) que tendanciellement, sont remplies les conditions d'une situation idéale de parole.⁴⁷

Le problème de la hiérarchie des contextes se pose donc ainsi : dans cette tentative d'unification ultérieure des deux logiques, pour laquelle il aura fallu séparer d'abord, de façon plutôt arbitraire, le contexte socio-historique (logique de la progression) du contexte de l'échange langagier soumis aux normes de validité universelle (logique de l'argumentation), on se demande si le lien médiatif du langage et la structure relationnelle d'un concept de communication élargie peut intégrer après coup ces disparités en une totalité unifiante, universalisante et consensuellement admise.

Pourtant, la voix d'accès de la philosophie du langage, qui considère la structure interne des actes de langage dans leur effectuation sociale, lors des jeux de langage, proposait elle aussi une logique interne effective du processus interactif de la communication sans qu'il y ait à faire appel à d'autres formes de rationalité qu'il faille intégrer ou présupposer.

Malgré l'orientation théorique de Habermas, qui dessert son projet de pragmatique universelle, mais qui se

compléxifierait en présupposant des structures de rationalité enracinées dans l'idéalisme allemand, nous devons néanmoins considérer la théorie sociale de Habermas parce que, tout comme celle de Lyotard, elle propose des formes sociales reconnaissables à partir des échanges langagiers. Dans cette perspective, nous aimerions maintenant comparer les schèmes circonscrits au contexte de l'échange interlocutif chez Habermas, Lyotard et Francis Jacques.

2.4 La dynamique communicationnelle de la thèse de Habermas comparée à celle de Lyotard et de Jacques.

La reconnaissance de cette dualité des contextes dans la thèse de Habermas, intégrant deux types de rationalité, ne nous permet pas de concevoir clairement le processus de communication s'opérant entre un locutaire et un allocutaire. Ainsi, lorsque l'auteur nous parle de consensus, il spécifie rarement s'il s'agit d'un consensus présupposé, (c'est-à-dire une entente implicite entre les membres de la communauté consolidée à partir de l'expérience vécue et qui donne à cette même communauté une vision commune du monde), ou bien s'il nous parle d'un consensus obtenu lors d'un échange interlocutif s'opérant selon les règles de l'argumentation. Pour le suivre dans toute sa complexité, il faudrait alors constamment reconstruire l'un des deux contextes; celui de l'interlocution ou le contexte socio-historique. Bref, nous avons continuellement à passer d'un cadre macroscopique à un cadre microscopique et ce n'est pas parce qu'il tente de

construire un concept unifié d'agir communicationnel, qu'on pourra oublier cette alternance.

Pourtant, en s'éloignant des théories sociales qui ont découlé de l'idéalisme Allemand, et surtout, en radicalisant davantage le fait langagier comme primat de la communication, à l'instar de la philosophie du langage, on élimine cette ambiguïté des contextes. En effet, lorsque l'on ne cherche pas à définir le langage à partir d'une théorie de la rationalité du social, mais plutôt en observant la structure interactive des niveaux constitutifs de l'acte de langage, on se rend compte que chaque énoncé présuppose un contexte social, en même temps qu'il s'inscrit en tant qu'acte dans ce même contexte. On n'y retrouve donc pas la représentation distanciée d'un contexte socio-historique à partir duquel dépendrait la mise en relation interlocutive qui s'opère ici et maintenant.

Dans cette perspective, Francis Jacques propose une approche communicationnelle différente de celle de Habermas. Elle pose comme a priori le postulat du langage, qui par sa constitution même, est d'ordre relationnel. C'est-à-dire qu'il n'y a pas à rendre compte d'un type extérieur de rationalité, que la « médiation langagière » pourrait rendre effective par la communication, et que l'on pourrait par la suite, dans une tentative de distanciation, redécouvrir.

La communication, pour Jacques, est à étudier elle-même dans toute son empiricité, à partir de sa propre effectuation toujours interactive. Elle ne serait pas, non plus, ce principe pur de mise en relation qui permet une unification,

une cohérence englobante fidèle à un type de rationalité. Car, en ce sens, le langage ne deviendrait qu'accessoire, strict médiateur qui permet d'articuler le passage entre les polarités comme celle de l'intériorité et de l'extériorité, du subjectif ou de l'objectif. Ces mêmes polarités, qu'on aurait réunifiées sous l'égide d'une mise en relation prédéterminée par une logique plus englobante.

Ainsi, pour Habermas, l'«agir communicationnel», par l'emploi de la médiation symbolique, permet d'accomplir la synthèse. Mais dans son approche le langage n'a pas de consistance propre. Il intercède tout en «transparence». Il ne devient qu'une transposition codée sur lequel il est possible d'opérer l'ajustement nécessaire qui permette la compatibilité des entités que l'on veut agencer de façon cohérente. Cette façon formelle de mise en relation, présentée, après coup, par le concept unificateur d'«action communicationnelle», donne au langage une fonction purement représentative, parce que ce dernier ne sert qu'à refléter une cohérence à perpétuer ou à imposer. D'ailleurs, Francis Jacques dans Dialogiques 2 réduit la thèse habermassienne à cette conception purement représentationnaliste.

Il y avance, en effet, que Habermas n'a pas franchi complètement le tournant qui permettrait de poser un paradigme de communication, en postulant la primauté du langage et la cohérence de la nature constitutive de sa règle. Il aurait plutôt construit, par le biais usité d'une pragmatique du discours, une notion de processualité communicationnelle qui

ne s'éloigne guère de la notion de processualité historique hégélienne.

Voilà, aussi, une des raisons pour lesquelles Lyotard s'éloigne autant de Habermas, lorsqu'il propose une conception anachronique et discontinue de l'évolution. Et surtout, lorsqu'il déclare, presque en pastichant Nietzsche, la fin des grands récits unificateurs qui reposaient continuellement le postulat de l'universalité dont la visée pratique est la consensualité.

C'est, sur ce plan, une opposition majeure à la thèse de Habermas par laquelle on peut faire ressortir une certaine ambiguïté. En effet, on peut percevoir deux mouvements dans l'élaboration de la thèse de l'agir communicationnel : l'un qui chercherait à consolider, à travers la perspective très actuelle de la pragmatique du discours, une nouvelle lecture de l'idéalisme allemand. Et comme dans une alternance paradoxale, un autre qui cherche à expurger les traces de cet idéalisme en en atténuant l'aspect purement formel, et cela, en nous présentant sa découverte empirique : le contexte de monde vécu. Mais - et c'est là qu'il retire de la main droite ce qu'il avait proposé de la main gauche - qui serait, par distanciation, la représentation rigoureuse d'une rationalité prédéterminant l'action et établie comme fondement dans l'esprit de la déduction transcendantale de Kant. Il y a ici une articulation centrale qui nous amène maintenant à nous interroger sur la place de l'agir dans la thèse de Habermas.

2.5 L'action

Les questions que nous voudrions bien soumettre à Habermas, sont les suivantes : comment établissez-vous le rapport entre l'interaction communicationnelle et la source de détermination qui configure la structure de cette dynamique de communication? Autrement dit, est-ce que cette interaction est articulée dans la perspective d'une relation entre d'une part un ordre de détermination préalable et d'autre part la réalisation même de l'action en conformité avec cette prédétermination reconnue comme la configuration préalable d'un système d'actions?

Dans la Théorie de l'agir communicationnel, Habermas élabore son concept d'activité communicationnelle en recherchant ce qui, de prime abord, peut être constitutif pour la rationalité qui le sous-tend. L'activité communicationnelle pose donc comme étant préalable la conception d'une rationalité communicationnelle. L'axe de recherche ainsi précisé, l'auteur nous dit vouloir découvrir ce qui du point de vue de la post-modernité peut être reconnu comme rationnel. De prime abord, il retient du schéma interactif de la rationalité cognitive-instrumentale, une articulation structurelle qui lui permet à la fois de poser le principe de l'interaction entre le monde subjectif et objectif, ainsi qu'entre la cognitivité et l'activité. Ce principe d'interaction entre les structures de conscience (Piaget) et l'action effectuée dans le monde, lui permet d'arriver à la conception d'un agir articulé, tout d'abord, en sa structure

rationnelle. Mais, tout en retenant le principe de l'interaction constitutif de la rationalité cognitive-instrumentale, il voudra, plus tard, le dépasser pour construire son concept de rationalité communicationnelle qui sous tend son concept d'activité communicationnelle.

Ce qui veut dire que dans la thèse de Habermas, le principe même d'action est déjà présent au coeur de la prédétermination orientant l'action effective. La place de l'action y devient donc centrale, car elle est à elle-même son propre principe. La logique de cette dynamique d'action caractérise la rationalité cognitive-instrumentale. Mais Habermas cherche à prendre ses distances par rapport à ce type de rationalité en critiquant le principe d'une finalité strictement instrumentale. Son projet global, consistant à élaborer un concept d'activité communicationnelle, ne saurait s'accommoder d'une structure de relation qui ne pose pas le principe de la relation des sujets entre eux. Encore là, Habermas s'inscrit dans la conception kantienne de la morale qui vise à substituer la visée téléologique orientée vers une fin particulière par un concept plus large qui place le principe de la relation entre les hommes au coeur d'un idéal de consensualité à atteindre:

Et puisque des lois déterminent les fins pour ce qui est de leur aptitude à valoir universellement, si l'on fait abstraction de la différence personnelle des êtres raisonnables et aussi de tout le contenu de leurs fins particulières, on pourra concevoir un tout de toutes les fins (aussi bien des êtres raisonnables comme fins en soi que des fins propres que chacun peut se proposer, un tout consistant dans une union systématique, c'est-

à-dire un règne des fins qui est possible d'après les principes énoncés plus haut. ⁴⁸ (9)

Cette conception de la finalité, transposée au principe d'interaction communicationnelle de Habermas nous amène à entrevoir le schème d'une structure d'orientation qui vise la participation conjointe en évoluant vers le consensus et l'intercompréhension. Un passage s'opère donc entre un type de rationalité qui pose le principe d'une détermination orientée dans un but strictement instrumental, vers un autre qui réintroduit le principe de la relationnalité entre les sujets dont la visée devient le partage intersubjectif.

Ce passage oblige Habermas à reformuler le cadre d'une dynamique relationnelle en proposant une nouvelle articulation entre le processus d'action effectif et la nature du principe de détermination qu'elle implique. Mais cette reformulation, il la fera par la négative, en précisant ce par quoi le principe de l'activité communicationnelle se distingue des autres modèles sociologiques de l'action. Nous introduirons la suite de ces distinctions en expliquant, plus tard, pourquoi elles sont, selon nous, arbitraires :

1 - Le concept de l'agir téléologique : L'acteur réalise un but ou provoque l'apparition d'un état souhaité en choisissant et utilisant de façon appropriée les moyens qui, dans une situation, paraissent lui assurer le succès. Le concept central est la décision entre les alternatives d'action, une décision orientée vers la réalisation d'un but, régie par des maximes, et étayée par une interprétation de la situation. Le modèle téléologique d'action s'élargit au modèle stratégique, lorsque l'acteur fait intervenir dans son calcul de conséquences l'attente de décision d'au moins un acteur supplémentaire qui agit en vue d'un objectif à atteindre. Ce modèle est souvent interprété dans un sens utilitarisme.

⁹ C'est moi qui souligne.

2 - Le concept de l'agir régulé par des normes n'a pas trait au comportement d'un acteur principiellement solitaire, qui trouve d'autres acteurs dans son monde environnant; il concerne au contraire les membres d'un groupe social qui orientent leur action selon des valeurs communes. (....). Le concept central de l'obéissance à une norme signifie qu'est satisfaite une entente généralisée de comportement.

3 - Le concept de l'agir dramaturgique ne concerne au départ ni l'acteur isolé ni le membre d'un groupe social, mais les participants d'une interaction. (...), et ils gèrent leurs interactions en régulant l'accès réciproque à la subjectivité propre de chacun. (...).

4 - Enfin le concept de l'agir communicationnel concerne l'interaction d'au moins deux sujets capables de parler et d'agir qui engagent une relation interpersonnelle (que ce soit par des moyens verbaux ou extra-verbaux). Les acteurs recherchent une entente sur une situation d'action, afin de coordonner consensuellement leurs plans d'action et de là même leurs actions. Le concept central d'interprétation intéresse au premier chef la négociation des définitions de situations, susceptibles de consensus.

Le concept de l'agir communicationnel fait entrer en ligne de compte la présupposition supplémentaire d'un médium langagier dans lequel les rapports de l'acteur au monde se reflète comme tels. Au niveau conceptuel, la problématique de la rationalité qui, jusque là, n'intéressait que le sociologue, est rendue à présent à la perspective de l'acteur lui-même. ⁴⁹ (10)

Nous commencerons notre critique visant à montrer que ces distinctions sont arbitraires en considérant d'abord le concept de l'agir dramaturgique.

Habermas emprunte au contexte spécifique de l'activité théâtrale une structure interactive pour exposer une forme rationnelle de l'agir. C'est donc dire qu'il utilise la relation d'analogie pour présenter un certain modèle d'interactivité. Mais de façon générale, l'analogie que nous utilisons nous-même dans cette thèse, permet de faire comprendre ou d'expliquer par la comparaison avec un autre modèle : Hobbes se sert de l'analogie théâtrale dans son

¹⁰ C'est moi qui souligne.

Léviathan pour présenter le jeu de rôle qui s'effectue entre le souverain (l'acteur) et ses sujets (les auteurs). Oswald Ducrot l'utilise pour faire comprendre la structure de relation entre les niveaux présupposés du langage. Cette analogie traverse plusieurs thèses qui cherchent à articuler la forme relationnelle de l'interactivité. Mais dans tous ces cas, il y a toujours deux modèles qui sont placés dans une relation d'analogie dont l'un est tiré du contexte spécifique de l'activité théâtrale. Le modèle de l'activité dramaturgique n'est consistant que dans la mesure où il est articulé à l'intérieur de ce contexte spécifique (celui du théâtre) ou encore si on prétend s'en servir dans une relation d'analogie pour faire mieux comprendre la nature de l'interaction dans un autre système d'action. Si tel n'est pas le cas, le modèle de l'activité dramaturgique est inconsistant. Ce qui veut dire que Habermas oppose un modèle inconsistant au modèle toujours consistant de l'agir communicationnel. (On est toujours placé dans un contexte de communication). En fait, pour acquérir une consistance, le modèle dramaturgique décontextualisé doit être placé dans une relation d'analogie visant à faire comprendre un autre concept d'action qui, lui, est bien cadré dans son propre contexte. Il aurait donc été plus valable de comparer analogiquement la structure de relation interactive de la dramaturgie à celle de la communication en précisant toutefois les distinctions entre les deux pôles de cette analogie.

Ce qui n'est pas le cas du modèle sociologique de l'agir téléologique et celui de l'agir régulé par les normes. En fait, on ne peut s'en servir pour comparer ou faire

comprendre dans un relation d'analogie avec un contexte social quelconque, car ce sont des structures d'action qui sont constitutives de l'activité du social lui-même. A ce titre, la description est adéquate. Toutefois, la distinction majeure qui ressort entre ces modèles et celui de l'agir communicationnel repose sur le schéma relationnel de l'interactivité. Habermas oppose en effet le concept d'activité actualisant une décision (conjointe ou pas) orientée vers la réalisation d'un but à une interactivité langagière qui se présente comme l'engagement participatif face à l'objectif commun de l'atteinte d'un consensus. Ce dernier s'accomplit par une interprétation intersubjectivement partagée de la situation en permettant d'orienter les actions futures. Pour faire cette distinction, Habermas doit poser le postulat central qui consiste à faire accepter implicitement que le but de la communication est toujours le consensus reconnu comme conciliation partagée sur les modes de l'intersubjectivité et de l'intercompréhension. C'est à partir de cet «accord»¹¹ que pourront être conjointement orientées les actions futures. En ce sens, du type d'actions dites communicationnelles seront exclues (ou relayées comme pathologiques) les actions même langagières dont la visée n'est pas la consensualité :

L'attitude qui vise le succès isole le sujet agissant des autres acteurs qu'il rencontre dans son environnement; car, pour lui les actions des opposants ne sont que des moyens ou des limites pour la réalisation de son projet

¹¹ C'est le concept qu'utilise Habermas.

d'action, au même titre que les autres éléments de la situation; les objets sociaux ne se distinguent pas, dans une telle optique, des objets physiques. En revanche l'attitude intercompréhensive engendre une interdépendance entre les participants à l'interaction. Ils ne peuvent se passer des prises de position par oui ou par non émises par leurs destinataires, car ils ne peuvent aboutir à un consensus que sur la base de la reconnaissance intersubjective des prétentions à la validité.⁵⁰

Ce texte témoigne d'une exclusion très tranchée entre une attitude orientée vers le succès et une autre dont la visée serait la consensualité. Pourtant, il nous semble que cette opposition est inadéquate pour expliquer ce qui se passe dans toutes les sphères de la communication. Habermas devrait peut être préciser que sa conception particulière de la finalité de la communication est surtout applicable au contexte décisionnel du politique situé dans le cadre plus global de la progression socio-historique. Mais il ne le fait pas. Ce qui nous amène à reconnaître comme étant arbitraire cette façon d'exclure du processus de communication les attitudes orientées vers le succès qui nous semblent s'imposer plutôt comme des modalités importantes de la dynamique communicationnelle : ces modalités ne devraient-elles pas être articulées en complémentarité avec l'exigence d'une attitude consensuelle portant sur un savoir préalablement partagé? Comment peut-on penser que l'exigence d'intercompréhension, toujours présente lors du processus, ou de la nécessité d'un consensus portant sur les interprétations (références aux mondes vécus), puisse exclure l'exigence d'une visée orientée vers le succès?

On sait déjà que toute approche langagière pose toujours l'exigence de l'intercompréhension et cela, à deux niveaux : il faut pouvoir reconnaître conjointement ce qui se fait dans la communication et il faut aussi pouvoir se référer à un savoir préalable par lequel est partagé un système de références communes. En ce sens, l'intercompréhension, quoique exigée dans le processus de communication, ne veut pas toujours dire que la consensualité soit la finalité toujours recherchée sauf dans les contextes spécifiques de la négociation, du décisionnel politique, etc. L'intercompréhension devient donc plutôt une condition nécessaire, toujours à révéfier dans l'effectif de la communication et qui permettrait d'atteindre la réussite de cette dernière. Ce succès se particularise dans le contexte de l'interlocution parce que le locuteur y fait une promesse, y donne un ordre, y fait une critique, s'oppose ou concède, en prenant les moyens pour que son action soit réussie. D'ailleurs, les analyses de Searle avaient permis de mettre en lumière les conditions requises pour que puissent s'effectuer avec succès tel type d'acte par rapport à un autre type d'acte. Ce qui nous porte à croire que l'acte de langage possède en lui-même une détermination interne l'orientant vers le succès.

Le problème que nous pose la conception de l'agir communicationnel de Habermas s'enracine dans le fait que l'auteur n'accorde pas exactement le même sens au concept d'action langagière que celui qui est couramment admis par les philosophes du langage. Les analyses de Austin avaient-elles

aussi aidé à découvrir la teneur de la constitution interne d'un acte de discours et de sa procédure d'effectuation. En ce sens, la dynamique interactive qui engage la constitution même de l'acte de discours à l'intérieur du contexte interlocutif témoigne d'une consistance interne et d'une autonomie de ce type d'acte qui ne permettrait pas de réduire le rôle de langage à une stricte médiation symbolique. Pourtant, Habermas qui prétend assurer la pérennité de la thèse des actes de langage en la complexifiant en une théorie de la communication, intègre l'action langagière à une configuration du social présumée en lui assignant le rôle strict d'une médiation qui aurait pour tâche de représenter symboliquement la rationalité inhérente à cette même configuration du social. Le but de cette opération de médiation serait l'atteinte d'un «accord» partagé entre les protagonistes de la communication afin d'orienter conjointement une ou des actions futures :

L'accord signifie que les intéressés acceptent la validité d'un savoir, c'est-à-dire sa force d'obligation intersubjective. C'est pour cette raison seulement qu'un savoir partagé pour autant qu'il comporte des éléments ou des implications significatives pour la suite des interactions, peut remplir la fonction d'une coordination de l'action. ⁵¹

Suite à ces dernières considérations, nous sommes maintenant plus aptes à comprendre la critique de Francis Jacques qui donnait à la conception de la communication de Habermas une acception du langage qui soit exclusivement représentative. Dans cette optique, le langage est une activité partagée, mais une activité exclusivement axée sur la symbolisation d'un système de référence déjà présumé. Le

concept d'action (communicationnelle) n'aurait pas le sens d'une action autonome. la consistance d'une dynamique interne d'effectuation et le poids concret de ce qui accomplit la constitutivité du social. Cette conception est sous-tendue par la distinction que l'auteur fait entre son concept d'agir communicationnel et le concept d'un système d'actions stratégiques orientées vers un but. Plus largement, cette distinction entre «action» et «action communicationnelle» sous-tend toute la perspective dans laquelle il faut situer son approche communicationnelle :

Je tiens à répéter, afin de prévenir des malentendus, que le modèle communicationnel d'action n'assimile pas action et communication. Le langage est un médium de la communication qui sert à l'entente entre des gens qui veulent communiquer, tandis que les acteurs, en s'entendant mutuellement pour coordonner leurs actions, poursuivent des objectifs déterminés. ⁵²

Alors, en précisant la signification de son concept d'«action communicationnelle» par une dissociation entre «action» et «communication» et en donnant à cette dernière le rôle de coordinatrice des actions futures successives, on se demande s'il ne faudrait pas reformuler ainsi la conception de la communication de Habermas : c'est un processus intersubjectif langagier visant à produire un accord entre les participants et par lequel un choix commun permet d'orienter les actions futures. En ce sens, les actions langagières effectuées dans le contextes social n'ont pas les caractéristiques spécifiques qui permettent de garantir généralement de la constitutivité d'une action comme dynamique autonome :

Les opérations de pensée et de langage ne sont jamais accomplies que conjuguées avec d'autres actions. Elles peuvent tout au plus devenir des actions autonomes dans le cadre d'exercices pratiques. ⁵³

Il est important de rendre compte de ces précisions apportées par Habermas parce qu'elles permettent de rendre plus explicite son concept d'activité communicationnelle et par le fait même, l'orientation théorique qui le sous-tend. Mais ce n'est que par ces précisions qu'il devient possible d'explicitier ainsi ce concept : il s'agit d'un agir justifié par la communication. Cet agir «n'est pas assimilé à la communication»; il devra toutefois être préalablement déterminé par un «accord» qui en orientera la conduite. Le principe de cet «accord» et ses règles argumentatives permettent à Habermas de prétendre à l'élaboration d'une théorie de la communication.

Mais puisque la prétention de la validité d'un énoncé s'enracine dans un système de références implicitement admis comme le cadre d'une rationalité prévalante (il y a déjà un consensus implicite, préalable qui garantit des critères de validité), on se demande quelle est la consistance propre de la communication dans sa théorie. Si on comprend bien le rôle que Habermas donne à l'activité langagière, on peut penser que la communication s'opérant à l'intérieur du contexte interlocutif permet de transmettre ou de renforcer, d'une part, une certaine rationalité prévalante qui légitime le discours et, d'autre part, de motiver ou de prédéterminer en coordonnant les actions futures. En ce sens, l'activité langagière (diminuée puisqu'elle n'a pas d'autonomie propre)

assurera la transmission entre un certain cadre présumé de rationalité et la réalisation de l'activité sociale. Ce travail de transmission par l'activité du langage permet donc à la fois de légitimer symboliquement, en ces critères normatifs, une rationalité prévalante tout en la perpétuant par la réalisation de l'action sociale parce que cette même rationalité sera aussi normative lors de la coordination de l'action.

Ces considérations nous amènent à revoir la conception de la règle qui se dégage de la thèse de Habermas et, du fait même, d'analyser la distinction qu'il effectue entre une «activité régie par des règles» et l'«activité communicationnelle».

Puisque, pour Habermas, la communication n'est pas assimilée à l'action, puisqu'elle est circonscrite exclusivement à la procédure préalable de coordination en vue de l'action future, elle est assujettie à des règles qui ne sont pas des règles constitutives de l'action. Le rôle strict de médium qui est accordé au langage, c'est-à-dire l'accent donné à sa valeur de médiation symbolique, permet d'élaborer un système qui assure la transmission entre des critères rationnels préalables (devenus des règles par le pouvoir qu'ils ont de justifier la validité de la communication) et l'action future. Pour Habermas, la normativité de la communication réside dans cette capacité pour un interlocuteur de justifier rationnellement la prétention à la validité de son énoncé. Cette validité que l'exercice interlocutif donne à reconnaître, établit le terrain d'entente par lequel est

assurée la rationalité de la coordination de l'action. Autrement dit, le langage sert à légitimer symboliquement un type de rationalité normative prédéterminante en assurant que l'agir se fera en conformité avec ce même ordre de rationalité. Habermas cherche donc aussi à expliquer par le mécanisme de la médiation langagière le point de vue par lequel une action est effectuée rationnellement.

Dans cette perspective, la notion de règle qui est dégagée nous ramène à la conception de l'argumentation selon laquelle un énoncé n'est valide que dans la mesure où il peut être rationnellement justifié par un système de références présupposé. Autrement dit, le langage se doit d'être représentatif d'un certain ordre de rationalité prévalant.

Pour critiquer cette approche normative du langage, nous devons reconsidérer la notion de règle constitutive de Searle. Habermas nous dit s'inspirer de la notion de présupposé apporté par cet auteur. On y reconnaît la signification d'un terrain d'entente d'arrière-fond par lequel l'acte de discours peut s'effectuer. Pourtant, Searle nous dit vouloir découvrir les conditions de possibilité pour que puisse se réaliser avec succès tel type d'acte. Ces conditions de possibilité constituent un ensemble de convenances implicitement partagées par les interlocuteurs et par lequel l'acte peut s'accomplir. Mais ce «terrain d'arrière-fond» ne porte pas sur des critères de référence extérieurs qui soient intersubjectivement partagés. Searle tente plutôt de découvrir les règles implicitement partagées par les interlocuteurs portant sur le processus d'accomplissement même d'un acte de

discours. Ces règles constitutives de l'acte en permettent la réalisation et le succès. Autrement dit, l'exigence s'enracine dans une reconnaissance conjointe de ce qui s'effectue lors de l'interlocution pour que l'acte soit accompli avec succès en tant que critique, explication, concession, ordre, etc. Ce «terrain d'arrière-fond» est donc constitué par l'expérience interlocutive qui me permet de reconnaître un acte de discours dans sa spécificité et dans sa précision d'exécution. On voit bien maintenant la différence dans le potentiel d'autonomie et de consistance propre attribuable au sens même de l'action qui réside entre la notion d'«agir communicationnel» de Habermas et celle d'«acte de discours» de certains philosophes du langage.

Alors, dans l'optique de la thèse des actes de discours par lequel une acte de langage procède de sa propre logique d'action, la distinction de Habermas entre un système d'actions régi par des règles fonctionnant à l'intérieur d'un jeu de rôles et un système de communication devient aussi arbitraire. La consistance propre d'un acte de discours lui permet de créer un contexte d'action par lequel le jeu de rôle est légitimé socialement : c'est la teneur intrinsèque constitutive réelle d'un acte de condamnation opéré dans le cadre d'un procès dans lequel on défend, on juge, on délibère qui légitime le jeu de rôles et plus encore qui permet de constituer ce contexte d'activité juridique. Autrement dit, s'il n'y a pas ce processus spécifique d'interactions langagières (reconnues dans leurs particularités : condamner, défendre, etc.), il n'y a pas de contexte juridique.

Cet exemple nous permet de conclure que l'interactivité langagière en tant que processus constitutif d'un contexte d'action doit être considérée comme ayant toute la consistance et la teneur réelle d'un système d'actions autonomes. En ce sens, ce système d'actions langagières peut être comparé analogiquement au modèle de l'activité dramaturgique tout en intégrant les schèmes de l'activité téléologique et de l'activité régis par des normes comportementales (jeu de rôles). Bref, la nécessité consensuelle de la communication n'exclut nullement le principe de l'activité stratégique orientée vers un but.

On peut cerner, par cette dernière analyse, ce qui devient alors éclairant pour élucider les distinctions entre les diverses thèses portant sur l'activité langagière considérée comme élément constitutif du social. En effet, ces distinctions importantes se précisent lorsque l'on en vient à circonscrire la notion centrale de «présupposé» qui se dégage de la thèse des auteurs. Voyons donc quelques-unes des significations particulières données à la notion de «présupposé» qui clarifient, pour nous, l'articulation problématique entre l'action langagière et sa règle de détermination.

2.5.1 Les différentes conceptions de la notion de «présupposé» dans la thèse de Habermas, de Ducrot et de Wittgenstein

Comprenons bien ce qu'une telle postulation veut dire: non seulement l'existence, mais encore le devenir ou la transformation des normes qui ont une valeur socialement

obligatoire et sont reconnues dans l'intersubjectivité, dépend fondamentalement de l'idée qu'une communauté de «je» réunis en un «nous» se fait de ce qui est «vrai» ou «juste» ou «valide» en général. Cette «validité» des normes sociales ne peut en droit s'établir qu'intersubjectivement, quand bien même la reconnaissance de celles-ci, qui est en fait «toujours déjà présumée» par la pratique sociale, résulterait d'une violence idéologique plus ou moins structurelle et traduirait par là une répression de la communication. (12)⁵⁴

Cette citation est quelque peu déroutante parce que l'idée d'une interaction langagière, comme processus permettant de critiquer une règle acceptée implicitement, est absente. Et cela, même si cette dernière maintient une certaine violence structurelle. C'est ce qui se passe, par exemple, dans certaines sociétés lorsqu'une certaine vision du monde vécue reconnue comme règle, permet de légitimer perpétuellement la violence faite aux femmes. Cette violence est structurellement intégrée et toujours autolégitimée.

D'autre part, ce qui ressort de ce texte de Ferry portant sur la thèse de l'agir communicationnel de Habermas, est l'importance de ce fondement social par l'intersubjectivité entendu dans un sens presque transcendantal du terme parce qu'il présuppose, non pas une communication sur les normes, mais une entente implicite toujours présumée exhibant les critères de validité de l'activité sociale. Ces présupposés déduits comme fondement, Habermas, dans son souci ambigu d'empiricité, les décrit comme

¹² C'est moi qui souligne.

éléments constitutifs du contexte socio-historique présenté avec les accents et l'éclairage particulier qu'il aura voulu donner à la notion de «contexte du monde vécu» de Wittgenstein. Cette façon de faire exige une analyse supplémentaire qui permet de comprendre une distinction capitale dans la thèse de l'agir communicationnel.

Ainsi, dans le cadre de cette approche communicationnelle, que l'auteur construit à partir d'une notion de rationalité élargie, le consensus présupposé ne serait pas le résultat d'une activité interlocutive, mais plutôt l'établissement fondamental d'un type de rationalité préalable à l'action et sur lequel les membres de la société n'ont qu'à se conformer. Ils pourront par le fait même intégrer le jeu de l'activité communicationnelle. Habermas précise qu'il s'agit de conditions de possibilité préalables à l'action. On se souviendra qu'il proposait, à partir de son interprétation du concept de décentration de Piaget, une saisie par distanciation du type de rationalité qui prévalait pour le plus grand nombre de gens à un moment donné et à partir duquel on pouvait établir les critères normatifs. Pourtant, en ce sens, c'est par la présence d'un contexte du monde vécu objectivé par distanciation qui deviendrait normatif.

Alors, on aurait aimé que Habermas nous précise la distinction qu'il y aurait à faire entre sa façon de découvrir la norme applicable et celle de Kant, qui, dans les Fondements de la métaphysique des moeurs, pose comme postulat, pour élaborer sa déduction transcendantale, la reconnaissance d'un

fait socialement observable qui est celui de la présence d'une bonne volonté populaire.

Si notre analyse est juste, la théorie de l'«agir communicationnel» ne viserait pas à présenter un système d'action, mais plutôt une logique globale qui déterminerait préalablement la concordance des actions. Encore ici, Habermas ne s'éloignerait pas beaucoup de Kant :

Et puisque des lois déterminent les fins pour ce qui est de leur aptitude à valoir universellement, si l'on fait abstraction de la différence personnelle des êtres raisonnables et aussi de tout le contenu de leurs fins particulières, on pourra concevoir un tout de toutes les fins (aussi bien des êtres raisonnables comme fins en soi que des fins propres que chacun peut se proposer, un tout consistant dans une union systématique, c'est-à-dire un règne des fins qui est possible d'après les principes énoncés plus haut. ⁵⁵

Pourtant, dans la perspective de la philosophie du langage, lorsque l'on aborde la question des présupposés, il n'est pas dit qu'ils établissent une rationalité qui serait fondatrice de l'activité langagière, mais plutôt que dans chaque énoncé serait contenu de façon implicite l'extension antérieure et postérieure d'une activité sociale langagière qui le porterait à un niveau de compréhension possible. C'est seulement après la reconnaissance de cette interactivité langagière que peut se dégager la saisie de son organisation structurelle. Bien sûr, la règle langagière est toujours présumée présente, mais, parce que cette dernière est constitutive, elle ne peut être découverte qu'à partir de l'effectif de la communication toujours à se réaliser : elle «fait corps» avec l'activité langagière. C'est dans son sens

fort, toute la dimension que l'on puisse donner à la notion de la règle constitutive des jeux de langage.

Alors, pour revenir à l'analogie du jeu d'échecs, on pourrait donc vérifier qu'il n'y a pas une rationalité, ou du moins une certaine cohérence, qui prédétermine l'action langagière. Car c'est elle-même qui posera sa propre règle; imposera sa cohérence. Par exemple, nous ne disons pas que selon tel type de rationalité nous aurons à faire tel coup, mais plutôt que le cavalier fonctionne de telle façon, ce qui nous permettra d'effectuer telle stratégie. Ce n'est qu'à la fin du jeu qu'il sera possible de reconnaître, par la succession des coups et la stratégie qu'elle élabore, l'esquisse d'une cohérence globale. Bien sur, il y aura entente préalable quant au fonctionnement du cavalier ou du fou, mais cette entente préalable se situe au niveau du fonctionnement, c'est-à-dire au niveau du faire. Cette opération exige, de la part des participants, un savoir-faire, plutôt que l'application d'une rationalité préétablie qui viendrait prédéterminer le processus.

On retrouve aussi cette notion de «savoir-faire» dans la thèse de Habermas, surtout lorsqu'il intègre la théorie de l'argumentation et les différentes classifications des actes de langage (Austin, Searle, Krechel) dans la Première Considération Intermédiaire de la Théorie de l'agir communicationnel à son concept élargi de «rationalité communicationnelle». Néanmoins, il demeure que la conception, et par le fait même le rôle, qu'on attribue au langage dans l'ensemble de sa théorie sociale, ne sont pas ceux d'une

action ayant les potentialités internes de l'autodétermination dans le sens de Austin, et la caractéristique propre de force immanente d'une action sociale intégrée à un système d'actions comme nous proposait l'analogie du jeu d'échecs de Wittgenstein. Pour Habermas, l'action langagière constitue une catégorie d'«actions» à part, qui sert à médiatiser le rapport entre le cognitif et l'«action véritable». L'entente, rationnellement acceptée et intersubjectivement partagée, pourrait, par la médiation du langage, permettre la présentation d'un plan commun d'action qui aura à être effectué dans la sphère du social.

Comme le montrent les travaux d'ethnométhodologie et d'herméneutique philosophique, il existe évidemment le danger de réduire l'agir social à des performances d'interprétations réalisées par les parties prenantes de la communication; c'est le danger d'une assimilation de l'agir au parler, de l'interaction à la conversation. Mais, l'intercompréhension langagière est en fait seulement le mécanisme de la coordination d'actions, qui concilie, pour constituer l'interaction, des plans d'action des participants et leurs activités orientés à un but.⁵⁶

Nous pensons, à ce point-ci de notre travail, pouvoir avancer que dans la théorie de Habermas, ce n'est pas le processus interactif interlocutif de communication qui est central, mais l'intersubjectivité présupposé entendu dans le sens transcendantal que lui donne Kant, c'est-à-dire une relation entre les sujets qui s'établit selon les lois formelles de la nécessité et de l'universalité. C'est le principe même d'un a priori, dont on retiendrait la forme, et qui permettrait de définir un ordre de relations entre les

sujets, en même temps, qu'il aurait tout le poids d'un fondement établi selon les règles de la rationalité.

Pourtant, Habermas assouplit ce formalisme kantien, en se servant de cette conception empirique d'un «contexte de monde vécu» qu'il décrit selon le sens inhérent à trois cadres sémantiques distincts. Premièrement, sous l'angle de l'herméneutique, comme une interprétation commune du sens qu'il faut donner à l'histoire anthropologique d'un milieu socio-culturel. Deuxièmement, sous l'angle d'une philosophie du langage, dans la lignée de Wittgenstein, dont il retiendra, à sa façon, l'idée d'une «hypothèse d'arrière-plan»: «Comme l'a montré Searle, à la suite du dernier Wittgenstein, la signification d'un texte ne peut être appréhendée que devant l'arrière-plan d'une précompréhension culturelle familière ayant le statut d'hypothèse d'arrière-plan propre au monde vécu»⁵⁷. Et, troisièmement, dans la perspective de l'épistémologie génétique de Piaget dont, à partir de la théorie de la succession des schèmes cognitifs, il aura retenu le principe actif de «décentration».

Nous tenons cependant à faire remarquer que Habermas ne nous présente pas un contexte d'action qui aura, toujours par la pratique, à se réajuster. Il propose plutôt un contexte cognitif normatif qui, par une conception très élargie de l'intersubjectivité et les exigences qu'il se donne d'universalité, serait tout à fait hypothétique, et pourrait être défini, à la façon dont Kant propose son impératif catégorique, comme fondement a priori qui déterminerait l'action. Cependant, Kant nous avait averti que cette

détermination de la volonté avait toutes les formes d'un idéal à atteindre. Une pure forme a priori sur laquelle le sujet avait à conformer sa maxime subjective, afin qu'elle puisse devenir une loi pour tous. C'est le sens kantien qu'il faut donner à l'intersubjectivité. Nous croyons qu'il faut aussi interpréter le «contexte de monde vécu de Habermas» dans le même sens, parce qu'il s'impose comme «représentation idéale d'une norme universelle à atteindre».

A cause de ses intentions théoriques présentées comme une synthèse englobante, Habermas n'accorde pas de prime abord son attention pour découvrir ce qui se passe dans la communication et l'effectif de l'action langagière. Voilà pourquoi le processus circulaire interactif, que proposaient les chercheurs en communication, est tout à fait incompatible avec sa théorie.

D'ailleurs, si l'on réexamine la notion de contexte interlocutif, qui dans notre approche communicationnelle est celui qui nous intéresse le plus, on voit bien que les normes d'une rationalité prédéterminante servent de critères pour l'éthique de la communication de Habermas. Il reste donc à se demander, s'il est possible de découvrir ce qui, dans un contexte d'action, peut être reconnu à la fois comme normatif et universel. Pour ce qui est de Habermas, il aura pu prétendre à cette universalité en s'appuyant sur la tradition philosophique kantienne, sans considérer, de prime abord, en sa propre dynamique, ce contexte d'action. En ce sens, il a donné un sens très kantien aux concepts d'intersubjectivité, de rationalité, et de normes. Ce qui l'amène inévitablement à

poser un fondement universel. En fait, ce fondement, dans la même optique que Kant, sert à la fois de contexte normatif cognitif et de schéma rationnel déterminant l'action à venir.

On comprendra donc pourquoi, inversement, la thèse de Lyotard qui reniera la notion d'un consensus préalable qui soit universel, en accentuant l'importance de ce qui se passe dans les rapports de forces illocutoires, préconisera une thèse qui donne la primauté aux actes de langage. Mais Lyotard ne nous dit pas si la règle langagière, reconnaissable dans la pratique des jeux de langage, aurait un certain statut fondationnel et même une certaine universalité, entendue dans le sens de la plus grande extension possible. A la différence de celui de Kant, cependant, ce fondement serait constitutivement lié à l'interaction langagière, puisqu'il s'agit de la structure interne effective d'une règle constitutive.

Pour radicaliser encore plus la perspective selon laquelle les actes de langage sont des actes autonomes, nous présenterons la thèse linguistique de Oswald Ducrot traitant des présupposés du langage. Cette dernière démontre que le langage n'a pas pour seule fonction de représenter un certain contexte, il crée son propre contexte toujours en action, et pose ses propres présupposés que l'auteur considère aussi comme des actes de langage. Ce contexte d'action serait toujours celui de l'interlocution, c'est-à-dire qu'il ne se comprend que dans l'interaction entre le locuteur et l'auditeur. Pour démontrer la nature «actionnelle» des présupposés et du contexte d'action qu'ils constituent, Ducrot

nous dit qu'on peut les paraphraser de façon explicite pour pouvoir montrer leur force illocutoire :

Une phrase marquée pour présupposer X peut très bien être employée, rhétoriquement, dans un énoncé qui ne le présuppose pas, mais par exemple, l'annonce. (B. de Cornulier a signalé de nombreux exemples de ce phénomène, on dit: «Je regrette de ne pas pouvoir publier votre article» pour annoncer qu'on ne peut pas le publier, alors que, d'après la structure de la phrase, on devrait le présupposer, puisque regretter que, comme savoir que, être content que, etc., sont des verbes «factifs» qui présupposent que leur subordonnée est vraie. Ici encore les rapports entre les présupposés de la phrase et ceux de l'énoncé confirment la qualification de la présupposition comme acte illocutoire. ⁵⁸

Et, suite à ce passage, Ducrot ira encore plus loin, en élargissant la portée de la reconnaissance du présupposé comme acte illocutoire, et cela, en donnant à la langue une structure foncièrement polémique :

On voit la conséquence de cette hypothèse pour un théorie générale de l'activité linguistique. Telle que je l'ai caractérisée, au niveau de l'énoncé, la présupposition apparaît comme une tactique argumentative des interlocuteurs; elle est relative à la façon dont ils se provoquent, et prétendent s'imposer les uns aux autres une certaine façon de continuer le discours. Qu'elle puisse être marquée dès le niveau de la phrase, donc dans ce qui relève de la langue, au sens le plus traditionnel du terme, cela confirme l'idée que l'utilisation polémique du langage ne se surajoute à la langue - en vertu de quelque loi de discours liée à la nature humaine. Cela confirme l'idée que la pragmatique n'est pas un supplément à la sémantique, cela confirme donc la conception selon laquelle la langue serait un instrument intrinsèquement polémique. ⁵⁹

En fait, par cette prise de position, on exclut l'idée d'une langue qui n'aurait pour fonction que de traduire

symboliquement la structure cognitive prévalant dans un certain type de société, en témoignant d'une entente présumée intersubjectivement sur le type de rationalité ou de mise en relation qui devient la norme pour tous. Bien au contraire, les présupposés du langage feraient partie intrinsèquement de la structure d'action du langage qui «serait vouée à l'interaction des individus». Donc, pour Ducrot, qui finalement serait assez près de Lyotard, la présupposition en tant qu'acte fait partie d'un système d'action : celui du langage. Dans ce système, l'interlocuteur a toujours la liberté de refuser le cadre présumé par le locuteur. Ce qui veut dire que tout se passe dans le contexte interlocutif et non pas au niveau d'un autre contexte antérieur par lequel on aurait d'emblée accepté réciproquement les présupposés du discours.

Pour en arriver à poser ces différences importantes, entre les présupposés dans la thèse de Habermas et dans celle de Ducrot, nous attirons encore l'attention sur la critique de Francis Jacques qui donne à la théorie de Habermas toutes les caractéristiques d'une thèse strictement représentationnaliste. A partir de cette critique, il devient facile de dire que la thèse de l'«agir communicationnel» accorde au langage cette fonction qui est de représenter symboliquement un contexte préexistant sans pour autant avoir la force structurelle et dynamisante de l'action. Mais ce n'est pas si simple, car, beaucoup moins orienté par la conception d'un contexte normatif qui soit universel, Wittgenstein nous a présenté lui aussi comme étant primordiale sa notion de «contexte du monde

vécu» comme axe de prédétermination présupposé au langage. Il faut pouvoir maintenant articuler davantage, grâce à cette distinction entre la représentation et l'action, ce que chaque auteur entend par présupposé ou encore par contexte de monde vécu.

Notre question se formulera donc ainsi : Est-ce que le langage est une représentation symbolique de ce contexte de monde vécu ou est-il structurellement et processuellement ce contexte de monde, qui est toujours à se réajuster par la dynamique effective de l'échange interlocutif?

Le Wittgenstein de la maturité prend ses distances face aux formes de la logique pour donner à la pensée une structure foncièrement linguistique. C'est à ce moment que s'opère le changement paradigmatique qui amorce tout le mouvement linguistique en philosophie. Mais plus encore, l'auteur donne l'idée d'une pragmatique qui dorénavant, sur le plan de l'éthique, se substituera de plus en plus à la notion de «praxis» sociale. C'est que «les déterminations dites réelles sont définies à partir des règles et des conventions dominantes au sein des pratiques concrètes de la langue.»⁶⁰ En s'éloignant des modèles de la logique (des processus d'abstraction et d'idéalisation), Wittgenstein veut redonner une dimension empirique à notre perception du monde qui donne tout son sens au langage. Inversement, c'est par l'effectuation de ce dernier que s'articule l'expérience vécue; c'est-à-dire dans l'exécution interactive des différents jeux de langage.

Alors, le langage n'aurait plus cette fonction unique qui serait de représenter de façon symbolique le réel. Mais il serait lui-même cette réalité effective articulant de façon polymorphe une multitude de fonctions inhérentes à la vie. «Le langage, comme forme générale de la vie humaine s'attache à cette dernière dans la presque totalité de ses manifestations.»⁶¹ En ce sens, le caractère polymorphe et multifonctionnel du langage engendre diverses perceptions de la réalité qui modifie le sens des énoncés. «Le sens d'une expression est son usage.»

Il s'ensuit donc que cette transformation par l'action du langage, et plus précisément par les jeux de langage, s'opèrerait structurellement une dynamique d'évolution. En effet, le moteur du changement socio-historique serait cette versatilité constituante des jeux de langage qui façonnent nos perceptions de la réalité : «Les bouleversements périodiques qu'apporte l'histoire à nos savoirs doit l'avertir que l'ontologie ne peut atteindre ses objectifs qu'en étant prête à se modifier, à se rectifier, à se bouleverser s'il en est besoin.»⁶² Cette citation prise dans un ouvrage sur l'ontologie wittgensteinienne de Arabi, aurait bien pu être tirée de la thèse de Lyotard. Pourtant, Habermas se réclame aussi de cet ascendant ontologique qu'est la perception du monde vécu.

Ces dernières considérations nous obligent à redéfinir la notion de «monde vécu» en fonction du cadre théorique précis dans lequel on la retrouve. D'abord, distinguons ce qui particularise chaque thèse. Pour le second Wittgenstein, qui

réfute une vision strictement représentative du langage, le fait langagier est toujours premier, et c'est la trame de son activité qui fera naître des perceptions de la réalité (les images du monde) partagées par les membres de la communauté. Quant à Habermas, qui recherchera à déduire le type de rationalité qui prévaut dans la société post-moderne, comme ce fut le cas de la rationalité cognitive instrumentale qu'il pose préalablement à la construction de son concept d'agir communicationnel, la notion de «monde vécu» serait comparable à ce que Kant appelle des faits de raison. Autrement dit, parce que Habermas n'a pas cherché à concevoir les formes langagières comme étant constitutives d'une «forme de vie», ce qu'il entend par perception de la réalité serait donc d'abord façonnée par la représentation mentale et même théorique d'un certain type de rationalité.

Pourtant, Wittgenstein avait, bien avant lui, proposé une rupture ontologique qui donnait à l'activité langagière toute la structure et la force nécessaire de détermination dans le contexte du social. Habermas aurait repris ce concept de «monde vécu» et, à la suite de Wittgenstein, il en aurait retenu que : «un texte ne peut être appréhendé que devant l'arrière-plan d'une précompréhension culturelle familière ayant le statut d'hypothèse d'arrière-plan propre au monde vécu». ⁶³ Mais Habermas élargit cet «arrière-plan», en déduit la forme pour pouvoir y reconnaître un type de rationalité à partir duquel seront établis les critères normatifs les plus susceptibles d'universalité, tandis que Wittgenstein donnera

à cet «arrière-plan» la signification d'une perspective commune bien circonscrite à un milieu culturel.

Alors, entre Ducrot qui ramène la notion de contexte aux présupposés d'un texte qui aurait une dimension strictement linguistique, et Habermas qui donne à ce contexte d'arrière-fond tout le poids et surtout la forme d'un fondement rationnel normatif, et Wittgenstein qui lui donne le sens d'une interaction commune circonscrite à un certain espace socio-historique, on peut distinguer des axes théoriques qui orientent, à cause des différentes conceptions du rapport entre le langage (comme action ou représentation symbolique) et le monde, l'esquisse de trois épistémologies de la communication.

Nous pouvons faire ressortir ces distinctions essentielles de la conception de «contexte de monde vécu» en les situant dans leur cadrage théorique respectif.

Premièrement, dans la thèse de Habermas et celle de Karl Otto Apel, le «contexte de monde vécu» rationalisé qui prédétermine l'action langagière pourrait être analytiquement défini comme un ensemble de conditions de possibilité. Deuxièmement, pour Wittgenstein et Ducrot, qui considèrent la primauté de la structure langagière et l'absence de tout fondement en rationalité, il y aurait à découvrir dans l'activité même du langage un ensemble de présupposés qui constitue un «contexte de monde vécu».

Toutefois, on ne peut parler des présupposés du langage sans aller toucher à une dimension ontologique qui amène à reconnaître certaines distinctions capitales de significations

gouvernées par ce cadrage particulier qu'est la thèse globale d'un auteur. Habermas s'est servi du concept de «contexte de monde vécu», mais il en a construit la signification à même l'élaboration de son concept global «d'agir communicationnel». Ducrot a occulté, dans sa présentation du présupposé, toute la dimension socio-culturelle, mais, par son approche qui définit peut-être un ancrage pragmatique encore plus radical, il a donné au présupposé le statut d'un acte de langage, ce qui l'inscrit, par le fait même, dans le cadre fondationnel de l'activité sociale. Quant à Wittgenstein, il a su nous faire voir toute la richesse des formes langagières qui s'enchevêtrent dans le contexte du social, et qui font naître des perceptions de la réalité avec toute la mouvance et la contingence qui caractérise la vie même: «Les bouleversements périodiques qu'apporte l'histoire à nos savoirs doit l'avertir que l'ontologie ne peut atteindre ses objectifs qu'en étant prête à se modifier, à se rectifier, à se bouleverser s'il en est besoin.»⁶⁴

On peut donc penser que Lyotard, en élaborant sa thèse sur l'innovation, serait un disciple assez fidèle de Wittgenstein. Toutefois, même si ce dernier renie l'idée d'un fondement apriorique dans le sens formel du terme, il donne néanmoins à la pensée la structure universelle du langage. On se dirige donc à nouveau ici vers l'idée d'un consensus fondationnel et universel en ce qui regarde, non pas notre perception du monde, mais la règle langagière toujours en effectuation. Ce qui veut dire que la règle langagière serait universelle, mais pas dans le sens kantien du terme qui

recherche finalement l'immuable d'une structure transtemporelle.

2.5.2 Le langage comme système d'action sociale

Dans cette perspective, il y a à réitérer que les présupposés, en tant qu'actes de langage (revoir les citations de O. Ducrot au n. 42 et 43), ne font pas que fixer un certain ensemble de conditions sociales culturelles et historiques, ils participent à l'évolution sociale parce qu'ils sont intégrés structurellement au système d'action. En conséquence, sera éliminée l'idée d'une hiérarchie des contextes. Celle que nous avons analysée dans la thèse de l'agir communicationnel. En fait, en considérant les présupposés comme des actes de langage, nous nous plaçons toujours au niveau du même contexte : celui de l'interlocution qui est toujours à la fois sociale, historique et culturelle.

Ce qui nous permet d'en arriver à concevoir cette structure uniforme et élargie du contexte langagier interlocutif. Les recherches de Oswald Ducrot sur les présupposés qui nous démontrent que les présupposés ont à être considérés au même titre qu'un autre acte de discours, nous permettent d'intégrer les présupposés socio-historiques comme structure d'action sociale. Pour cela, Ducrot ne part pas d'une hypothèse d'arrière-plan, de conditions de possibilité qui puissent permettre l'apparition du langage. Mais, en tant que pragmaticien, c'est par l'analyse de ce dernier qu'il tentera de relever les présuppositions.

Ducrot a donc fait, avec les présupposés, ce que Austin avait fait, avant lui, avec les énoncés : c'est dire qu'en rendant explicite pour chaque énoncé, le verbe performatif qui lui était implicite, il a su donner à tous les énoncés le statut d'énonciation et par le fait même, d'actes de discours. Autrement dit, tout énoncé peut être paraphrasé par un verbe performatif; ce qui donne une extension générale à la notion de force illocutionnaire (force performative d'action). On sait déjà que cette notion a permis à Lyotard (entre autres) de développer sa thèse sur la performativité de l'interaction sociale.

Mais Ducrot nous permet d'aller encore plus loin, car, après Austin, il précise également que si un verbe rendu explicite peut donner à un énoncé la force et le statut social d'un acte, il en est de même du présupposé parce qu'il peut devenir explicite comme tout énoncé et être paraphrasé par un verbe performatif; ce qui lui donne aussi le statut d'acte de discours. Donc, tout présupposé, au même titre que n'importe quel énoncé, est un acte de discours.

Cette thèse est capitale, pour ce qui nous intéresse, car en donnant au présupposé le statut d'acte, elle nous permet de comprendre la structure dynamique langagière de l'interaction sociale qui ne dérive pas d'un déterminisme qui soit préalable à l'action, mais qui place les acquis socio-historiques au niveau d'un système d'action en perpétuel réajustement. Elle élimine, par le fait même, cette idée d'une staticité de la norme sociale. En effet, si le présupposé peut devenir aussi explicite qu'un énoncé, aussi performant dans le

système des jeux de langage, alors il est de plain-pied placé sur la scène de l'interlocution. Par lui, procède toute la structure dynamique de l'évolution des normes du social. Il entre dans la dynamique interactive des jeux de langage : celle de la question-réponse, de l'affirmation, de la critique, de l'opposition, de la concession, etc.

Il s'ensuit que les présupposés, mis au jour par les pragmaticiens et considérés comme participant à la structure d'action sociale, pourront être réajustés (rétroaction) et participeront à la fois au contexte déjà acquis du monde vécu, tout en le créant.

Sur le plan de l'éthique, cette dynamique circulaire rétroactive de transformation des présupposés sociaux permet d'éviter que certaines perceptions du monde présentes au niveau de l'inconscient social, maintiennent structurellement la violence. Ce qui peut être le cas lorsque l'on considère que les présupposés demeurent des normes d'action prédéterminantes, toujours implicitement admises. Car, dans ce cas, ils ne peuvent être atteints par la critique parce qu'ils sont eux-mêmes en dehors du circuit de l'interaction langagière. Ils ne font pas partie, en tant que déterminations préalables, de la structure interactive de la communication. Ce qui veut dire que les présupposés placés «a priori», comme normes d'actions préalables, auraient strictement le statut linguistique d'un impératif qui instaure un procès de légitimation de ce qui est déjà implicitement et structurellement admis. Et cela, même s'il s'agit de racisme, de violence ou autres formes de discrimination.

Par contre, dans une approche communicationnelle où les présupposés font partie de la structure d'action sociale, en tant qu'acte, le rôle de l'éthicien ne serait pas de rationaliser cet ensemble de présupposés qu'est le «contexte de monde vécu» pour en tirer les normes sociales d'action. L'éthicien verra plutôt à rendre explicites les présupposés, afin de reconnaître leur intégration à la structure langagière d'action et à amorcer ainsi un échange argumentatif sur leur acceptabilité. Il s'ensuit que, par sa tâche qui consiste à rendre explicite le présupposé tout en l'introduisant dans la dynamique des jeux de langage (la critique, la confirmation, la concession etc.), le pragmaticien devient éthicien.

Pour en arriver à cerner cette fonction de l'éthique, nous avons cru bon de maintenir ce concept de «monde vécu» dans le sens de l'ensemble des présupposés socio-historiques du langage toujours à analyser, et, s'inspirant des théories de la communication, le concept de «rétroaction». En fait, ce dernier nous permet de comprendre le passage et la distinction entre une pensée linéaire, qui impose un certain déterminisme, et une structure d'action, qui soit circulaire. La forme structurelle d'interaction de la communication serait donc toujours circulaire.

De plus, les perspectives de changement ou d'évolution, qu'apporte cette circularité par la rétroaction, permettent de découvrir une voie intermédiaire entre, d'une part, la thèse de l'évolution de Lyotard qui présente une dynamique de destruction des paradigmes, principe d'une révolution perpétuelle, et, d'autre part, celle de Habermas qui donne aux

institutions socio-historiques toute la puissance légitimante, en maintenant la fixité des systèmes. La dynamique communicationnelle du social s'articulerait plutôt à partir du contexte effectif de l'interlocution toujours à s'actualiser par les jeux de langage comme processus historique et à se réajuster comme norme du social. Nous pouvons ajouter, de plus, grâce aux précisions de Ducrot sur les présupposés du langage, que cette dynamique est une structure d'action sociale. Et plus encore, elle est la processualité même du social.

Nous devons cependant distinguer cette dynamique interactive de celle de la cybernétique au sens strict, qui recherche la consolidation et la seule performance du système lui-même. Pour cela, nous devons remettre de l'avant l'importance des buts stratégiques et consensuels de la communication.

2.6 La structure langagière intègre la visée d'intercompréhension et la visée stratégique orientée vers un but

On sait déjà que pour Searle, l'acte de langage est l'unité de base de la communication. Mais pour découvrir en quoi les actes de langage peuvent structurellement être des dynamiques d'interaction (de communication), il faut considérer l'engendrement des différents effets dans la relation qui s'opère entre un locuteur et un destinataire. D'abord, nous devons mettre bien en évidence les deux niveaux de langage dans lesquels adviennent ces effets.

Searle fera une distinction entre les effets produits au niveau de l'illocutionnaire et du perlocutionnaire. Par exemple, dans l'ordre «Fermez la porte» le récepteur, pris dans le cadre d'un contexte interlocutif que lui impose le locuteur, aura à reconnaître les intentions du locuteur et ce qu'il fait par son énonciation. Cette reconnaissance le place au niveau de l'acte illocutionnaire :

En accomplissant un acte illocutionnaire, le locuteur entend produire un certain effet sur son interlocuteur en l'amenant à reconnaître l'intention qu'il a de produire cet effet; et de plus s'il utilise les mots de façon littérale, il compte obtenir cette reconnaissance en vertu du fait que les règles d'emploi des expressions qu'il utilise associent ces expressions à la production de l'effet recherché. ⁶⁵ (13)

De plus, cet interlocuteur se voit imposer un cadre d'action auquel il doit répondre :

Ainsi, pour la personne à qui le commandement était adressé, le champ des actions possibles a été brusquement restructuré ⁶⁶

Une dimension nouvelle s'y est dessinée qui impose une nouvelle mesure pour les comportements. ⁶⁷

Il devra répondre, soit en allant fermer la porte, soit en donnant une réponse: «non je ne peux pas», soit en refusant globalement de participer à l'échange, en tournant les talons. Sur le plan de la communication, chacune de ses actions sera un effet perlocutionnaire en réponse à l'énonciation du locuteur.

¹³ C'est moi qui souligne.

C'est que la personne qui a reçu l'ordre se trouve désormais devant une situation tout à fait nouvelle, devant une alternative - obéir ou désobéir - directement issue de l'énonciation. Une fois que l'ordre a été donné, un certain comportement - celui qui a été prescrit - prend un caractère qu'il n'aurait jamais eu sans cela, il devient un acte d'obéissance ou de désobéissance.⁶⁸

Chacune de ces réponses peuvent être accomplies sous une forme langagière; même l'acte de fermer la porte peut être réfléchi dans une énonciation : «Je ferme la porte» qui serait un acte de représentation. On se situe donc toujours au niveau d'un système d'action dont le schéma dynamique est interne à la structure même du langage. La visée d'intercompréhension nécessaire se situant à tous les niveaux d'un acte de discours. La visée stratégique orientée vers une multitude de buts ou d'effets (toute la variété comprise dans la typologie des actes de langage) se situant au niveau des effets perlocutionnaires. Searle nous parle de «stratégie perlocutionnaire».

Nous avons donc à mettre en évidence la distinction entre deux théories suggérant des conceptions différentes de la communication. D'abord, celle de Habermas recherche un type de rationalité qui pourrait servir de schème relationnel prédéterminant un modèle de communication et dans lequel le langage aurait une fonction purement représentative par son statut de médiateur entre la sphère du cognitif et la sphère de l'action. Et celle de Searle, qui pose la structure constitutive du langage comme système d'action. En fait, la différence réside dans le fait que pour Habermas, la nature de

la communication est d'abord cognitive, tandis que pour Searle, elle est comportementale.

Voilà pourquoi il devient possible de discerner globalement, autant au niveau des effets illocutionnaires que perlocutionnaires, l'organisation stratégique des buts d'un système interactif de communication à partir de l'activité comportementale des joueurs. L'exigence du discernement sera donc pour les protagonistes, la reconnaissance de ce que l'autre «fait» dans le communication.

La visée d'intercompréhension de la communication est donc nécessaire, mais elle ne serait pas suffisante pour rendre compte des buts de la communication dans leur ensemble. En effet, à partir du moment où l'on considère la multitude des actes de langage, ainsi que tous les entrecroisements qui sont activés par l'échange interlocutif, modulés selon des effets comportementaux, on voit bien que les buts de la communication, s'observant au niveau d'une activité encore assez mal circonscrite, exigent, sur le plan comportemental, une procédure dont la visée n'est pas strictement l'intercompréhension.

2.7 La communication comme idéal moral ou comme savoir-faire éthique

Lorsque Habermas présente le but de la communication comme étant l'intercompréhension universelle, il donne une perception globale homogène d'une visée morale. Mais cette perspective, qui permet de maintenir un certain traditionalisme moral, ne rend malheureusement pas compte de l'activité sociale effective de la communication, c'est-à-dire de l'engendrement interrelié de ces multiples effets.

On voit en Inde, sur les bords du Gange, ce peuple magnifique uni dans une même compréhension si liante qu'il n'en parle plus depuis déjà longtemps, l'adhésion au corps social est si totale que les rites traditionnels répétitifs suffisent comme signe d'intégration. On pourrait penser qu'il a atteint un but et on voudrait le croire. Pourtant, ce peuple meurt. Il n'y a plus l'activité effervescente de la communication qui s'exerce bien souvent dans le déchirement, dans les eaux troubles de la confrontation et dans les grandeurs de la réconciliation. Ses attitudes, ses comportements, ses buts constituent la processualité même de la communication. Elle n'est pas un état commun, mais une interactivité qui se perpétue dans un contexte socio-historique tout en le constituant. En ce sens, l'absence de communication amène à la mort.

Notre exemple est extrême et Habermas rétorquerait que dans sa thèse de l'agir communicationnel, il ne propose pas la fixité d'une image du monde intersubjectivement partagée qui empêche l'évolution des peuples; nous l'avons déjà souligné,

en introduisant le concept de distanciation, Habermas pouvait proposer une succession d'images du monde qui constituait le développement socio-historique des peuples, mais cela, il le démontrait beaucoup plus dans le cadre d'une logique hégélienne qu'à partir du concept piagetien de décentration, auquel il n'a donné qu'une force opératoire bien réduite, en excluant tout le cadre épistémologique spécifique à la théorie de l'apprentissage de Piaget, ainsi que ses recherches sur la cybernétique.

On se demande de plus si, dans cette perspective de la succession des images du monde, le but de la communication peut toujours être l'intercompréhension. Nous nous expliquons : on n'a pas su comment se fait ce passage d'une image du monde à une autre sauf par l'introduction de cette dialectique qui est celle de la «distanciation». Dans la perspective de Lyotard, le changement de paradigme s'opère en rupture de consensus. Pour les théoriciens de la communication, les changements sociaux évoluent par la rétroaction. Pour Habermas, c'est par un processus de distanciation qu'il y aura ce changement des cadres normatifs qui sont contenus dans les images du monde vécu. Mais on ne sait pas comment il serait possible à la fois de viser une consensualité universelle par rapport à la rationalité prévalante pouvant réguler l'argumentation et de vouloir en même temps s'en distancier pour pouvoir en changer. Le processus ici est problématique. Lyotard a peut-être une interprétation plus juste que la nôtre en critiquant la thèse de Habermas, parce qu'il ne s'encombre pas de cette

dialectique de la distanciation. Pour ce dernier, la «consensualité universelle» de Habermas est avant tout une détermination qui cherche à maintenir les normes rationnelles institutionnellement admises et structurellement maintenues.

Dans la perspective de la thèse des actes de langage, la communication met toujours en jeu une hétéronomie des buts à atteindre qui, reconnus en leurs particularités respectives, permettent l'élaboration d'une typologie. Pour Searle, le but de la communication serait sa propre réussite : l'accomplissement de l'acte en ses caractéristiques. En ce sens, le succès dépendrait autant de la compréhension et de la reconnaissance de ce qui se fait dans la communication (niveau illocutionnaire) que de l'effet stratégique perlocutionnaire. Mais cela, dans des proportions qui varient en fonction du type d'acte effectué. Par exemple, un ordre pose pour le locuteur de fortes attentes face à la réaction du récepteur, tandis qu'une démonstration exige particulièrement la compréhension d'un auditeur, autant pour ce qui se dit que ce qui se fait dans la communication. Autrement dit, chaque type d'acte de langage possède sa propre finalité qui amène à ajuster adéquatement une certaine proportion entre un objectif d'intercompréhension et un objectif stratégique.

Ceci nous permet de revenir à cette autonomie des actes de langage, par rapport à toutes déterminations préalables. En effet, la méthode ne consiste pas à découvrir une structure idéale de la communication, qui serait imposée de l'extérieur, mais à découvrir les conditions requises pour que puisse se

réaliser, avec succès, tel type d'acte en fonction de sa propre structure. L'analogie de la règle du jeu d'échecs prend ici tout son sens.

La méthode est ici analogue à celle par laquelle on découvre les règles des échecs, en se demandant qu'elles sont les conditions nécessaires et suffisantes qui permettent de dire qu'on a roqué, déplacé un cavalier, fait mat, etc. correctement.⁶⁹

En fait, le succès d'un acte de langage dépend de l'accomplissement de cet acte qui s'effectue selon ses propres conditions de possibilité. L'acte de discours contiendrait en lui-même sa propre autodétermination; un peu comme s'il possédait certaines informations génétiques qui engendreraient sa propre réalisation. Or, ces conditions de possibilité (ces informations génétiques) varieront en fonction du type d'acte à accomplir.

Voilà qui nous permet de réussir, grâce à la thèse des actes de langage, à intégrer les différents buts de la communication à la dynamique d'une structure d'action, qui est la structure des actes de langage. Pour cela, il aura fallu radicaliser l'approche du fait langagier, et ne pas perdre de vue les dynamiques observables de la communication. Le but n'étant pas de déduire un concept «pur» de communication. Nous devons plutôt considérer l'étendue de ses manifestations.

Mais pour que la thèse des actes de langage puisse s'imposer comme une structure de communication, il faudrait pouvoir y discerner la dimension processuelle de l'interlocution. La thèse de Searle ne considère que la

structure interne des actes de langage et non pas la succession de leur mise en relation qui s'opère dans une conversation (Grice) ou encore dans la suite discursive d'un texte. Cette dimension processuelle de la communication est très importante parce qu'il s'y révèle par l'analyse, une stratégie globale de la part du locuteur dont le modèle incontestable fut sans aucun doute celui des dialogues platoniciens.

C'est donc dire qu'il faut considérer plus largement la trame relationnelle du discours qui propose une suite discursive, un enchevêtrement d'actes de langage dans lequel on retrouvera toujours par l'analyse, une stratégie globale de la part du locuteur. Et cela, parce que le choix de l'information, la mise en ordre des différents actes, l'organisation du parcours argumentatif, nous font discerner des buts qui peuvent être tout aussi variés que le sont les actes de discours. C'est dire que le locuteur peut tramer ou esquisser une suite discursive qui aura pour effet perlocutionnaire de convaincre, de discréditer l'opinion de l'autre, d'établir une entente consensuelle. Bien sûr, le succès de l'échange sera toujours dépendant de l'intercompréhension (sauf dans les cas de manipulation), mais cette intercompréhension sera définie comme la reconnaissance de ce que fait l'autre par son discours. De fait, les protagonistes de la communication auront, d'une part, à discerner l'acte qui s'effectue, et, plus globalement, d'autre part, à préciser la configuration de la trame relationnelle des énoncés, qui se tisse dans la processualité de la communication.

Dans cette perspective d'analyse, on pourra souvent reconnaître, dans le sens de Lyotard, une configuration des énoncés qui sera modulée par un certain rapport de forces. Cependant, en réinterprétant le concept de rapport de forces comme étant cette interrelation façonnée par la configuration particulière de la trame discursive et par la force illocutionnaire des énoncées, nous n'en sommes plus à opposer la visée consensuelle et la finalité qui vise l'obtention d'un gain sur l'autre. Nous sommes sorti du cadre de cette opposition. Nous n'avons plus à favoriser une approche qui préconise, soit le consensus, soit la stratégie impliquant un certain rapport de force. Pas plus qu'il y aurait à mettre en opposition une théorie du social et un théorie linguistique. En effet, en posant le primat du fait langagier et par le fait même, de sa structure d'action comme articulation du social, nous avons à reconnaître de la multitude des buts et des modalités d'action dans la communication qui s'accomplissent dans l'effectif d'une stratégie en action et la nécessité de la consensualité.

En fait, il s'agit de substituer à une configuration rationnelle qui précède l'action, une dynamique comportementale que la notion de règle constitutive arrive à bien mettre en place : les modalités stratégiques et consensuelles de la règle constitutive de langage s'imposent comme les articulations constituantes de la structure processuelle de communication.

2.8 La notion de règle constitutive comme schème dynamique de communication : conclusion et transition

La différence cruciale entre la thèse de Habermas et celle de Searle réside dans le fait que la première articulation repose sur une conception de la factualité qui se rattache à des cadres théoriques qui sont différents. Ainsi, Habermas construit sa thèse à partir de la notion de «fait de raison» intégrée à une théorie du discours:

Parce que le discours empirique n'est possible que grâce aux normes du discours rationnel, la contradiction entre une communauté de communication réelle et une communauté de communication idéalisée (même si elle n'est que supposée idéalement) n'est pas seulement intégrée dans l'argumentation, mais déjà dans la pratique vécue des systèmes sociaux; peut-être la doctrine kantienne du fait de la raison est-elle susceptible de se renouveler sous cette forme.⁷⁰

Quant à Searle, il conçoit plutôt la thèse des actes de discours à partir de la notion de «fait institutionnel» qui permet de rendre compte de la structure foncièrement sociale de la règle constitutive:

Notre hypothèse selon laquelle parler une langue c'est accomplir des actes conformément à des règles constitutives, nous amène à poser l'hypothèse suivante : le fait d'accomplir un certain acte de langage, comme par exemple, faire une promesse, est un fait institutionnel.⁷¹

Pour Searle, le fait institutionnel est celui du langage. C'est donc dire que le langage n'aurait pas, comme chez Habermas, pour unique fonction de représenter symboliquement le cadre des institutions sociales. Le langage serait plutôt un institution sociale autonome, qui par sa

potentialité «illocutionnaire», en vient à créer différents champs comportementaux.

Ici encore, l'analogie du jeu d'échecs, qui nous permet de comprendre la structure créative du langage, nous aidera à poser la distinction entre, d'une part, une règle qui gouverne le comportement de l'extérieur (comme c'est le cas pour la règle a priori de la raison pratique), et, d'autre part, une règle qui soit constitutive et, par le fait même, constituante des schèmes comportementaux. Toujours selon Searle, la règle strictement normative serait reconnaissable à sa «tournure impérative» ayant la forme caractéristique de («Fais x») ou encore (Si Y faites X). «...les règles normatives gouvernent des formes de comportements préexistants ou existant de façon indépendante...» ⁷²

Par ailleurs, la règle constitutive, toujours implicite dans l'activité langagière, tout comme pour le jeu d'échecs, est créée elle-même par la possibilité de l'activité. Plus encore, c'est la règle qui lui permet d'exister. En effet, Searle nous dira que sur le plan de l'analyse, la règle constitutive du jeu de langage devient la définition même de ce qu'est ce jeu. La règle constitutive devient définitoire de l'institution même. Ce qui signifie que la tournure linguistique, pour en rendre compte, est celle de la description (des fonctions) qui prendra la forme («X revient à Y dans la situation S»). Bref: «...les règles constitutives n'ont pas une fonction purement normative, elles créent ou définissent de nouvelles formes de comportement.» ⁷³ Alors que les faits institutionnels, quant à eux, ne peuvent

s'expliquer que par référence aux règles constitutives», l'analogie du jeu d'échecs nous démontre que sans cette règle il n'y a tout simplement plus de jeu, plus de communication.

En ce sens, la règle est pragmatique. C'est dire qu'elle n'est pas tirée d'une source de détermination rationnelle préalable, mais qu'elle n'existe que dans l'effectif du langage. D'autre part, parce qu'elle est interne au langage et, plus encore, parce qu'elle le constitue et amène à la réussite de la communication, elle lui donnera aussi sa dimension normative. Sans cette règle, le langage en tant que schème structurel de la communication permettant le discernement d'une typologie, n'existe plus. Ainsi, lorsqu'un locuteur effectue un acte de promesse ou de concession, l'interlocuteur, en tant que participant à la communication, doit pouvoir reconnaître précisément cet acte et les conditions de sa réussite. C'est donc dire que cette reconnaissance de la règle doit nécessairement avoir une base consensuelle sans cela on élimine toute possibilité de communication. Alors, la consensualité élargie à l'ensemble de la communication, et non pas seulement circonscrite à un type d'acte de discours, est celle qui concerne la règle constitutive du discours. Il s'ensuit donc que cette règle pragmatique tout en étant constituante, assure, par le fait même, une fonction normative orientant l'accomplissement de l'acte vers la réussite.

Tandis que le type de règle que nous découvrons dans la thèse de L'agir communicationnel, parce qu'elle s'enracine dans une détermination rationnelle préalable, serait

strictement normative et s'imposerait de l'extérieur comme étant coercitive. Cette dernière mise au point, nous amène à conclure plus globalement ce passage portant sur la thèse de Habermas.

Habermas propose une éthique de la communication, à la façon dont Kant a proposé sa morale dans Les fondements de la métaphysique des moeurs, c'est-à-dire dans le cadre d'élaboration d'une déduction transcendantale. Le concept même d'«éthique de la communication» nous montre qu'il y a une détermination rationnelle que précède la communication. Bien sûr, Habermas nous dit qu'il aura su faire le passage entre le transcendantal fort de Kant et le transcendantal faible de K.O. Appel pour nous amener à considérer les conditions de possibilité de la communication. Mais le concept de «condition de possibilité» acquiert sa définition au regard des différentes approches théoriques. Cette définition sera donc différente lorsqu'elle soutient la thèse des actes de langage, car les conditions de possibilité y seront appréhendées à partir de la constitutivité de l'action langagière elle-même. Elles décrivent les caractéristiques particulières de l'action.

Toutefois, la thèse de Habermas est capitale dans notre recherche d'une structure de communication. Nous devons, cependant, sortir radicalement du cadre paradigmatique de rationalité apporté par le siècle des lumières. Cela nous a été possible grâce à la critique de Francis Jacques, portant sur la thèse de Habermas, parce qu'il nous dit qu'elle n'apporte rien de nouveau qui n'ait déjà été contenu dans

l'idéalisme allemand et l'oeuvre de ses successeurs. En fait, notre critique, loin d'être aussi radicale, se bornera à reconnaître dans l'oeuvre malheureusement inachevée de Habermas (ce qui rend difficile toute tentative d'interprétation) toutes les caractéristiques d'une charnière entre deux moments importants de l'histoire philosophique. Plus trivialement, on pourrait dire que Habermas aurait encore un pied dans l'idéalisme allemand et un autre dans la philosophie du langage, dont les implications sociales ne sont pas encore toutes mises à jour. Il aura voulu participer au tournant linguistique en conservant son vieux manteau, lourd d'une riche tradition philosophique.

Nous tenons aussi à ajouter que nous retenons de la thèse de Habermas une conception de l'éthique dans la lignée de Kant et par laquelle nous pourrions, en dehors de toute représentation rationnelle, reconnaître une forme métaphorique qui est celle d'un tribunal. Sa procédure s'effectue selon un échange d'arguments devant respecter les critères d'acceptabilité d'une règle a priori. On se souviendra que cette métaphore avait été employée par Kant dans l'introduction de La critique de la raison pure, alors qu'il s'agissait pour l'auteur de soumettre la métaphysique au tribunal de la raison pure.

Pour nous, cette forme métaphorique du tribunal traverse l'ensemble de la philosophie en resurgissant sporadiquement: elle serait au-delà de tout paradigme puisqu'elle n'est que métaphore. Pourtant, sa persistance à réapparaître pourrait nous laisser croire qu'il s'agit d'une

des nombreuses formes a priori que peut prendre l'éthique. Et parce qu'il y en a d'autres qui sont aussi persistantes : nous pensons à la métaphore du combat raffinée au niveau de la philosophie du langage sous la forme de l'analogie du jeu d'échecs ainsi qu'à celle de la dramaturgie employée par Hobbes dans le Léviathan et par Kant dans La critique de la raison pratique pour faire valoir des structures de relations résurgentes. Nous retiendrons aussi de la thèse de Habermas, son approche sociale de la communication qu'il défend par son concept de monde vécu mais réinterprété dans le cadre, plus empirique, d'un contexte interlocutif qui est toujours à se créer et à se réajuster. Car Habermas n'aurait pas été jusqu'au bout de sa position empirique de départ qui permettait un élargissement du concept communication et cela, parce qu'il voulait fonder de façon rationnelle ce même concept, afin de pouvoir proposer des critères normatifs universels, qui soient acceptables sous le regard d'une certaine tradition philosophique. Mais comme nous le mentionne Francis Jacques dans Différence et Subjectivité :

Le respect de l'autre ne passe pas nécessairement par l'élément neutre de l'universel, par la pure formalité de la loi morale, comme l'entendait Kant. Mais, il n'est pas non plus le respect immédiat de l'autre en sa séparation originnaire. Il est impliqué dans le geste relationnel. Je te respecte assez pour parler avec toi, pour entrer avec toi dans le jeu de l'interrogation, du dialogue où nous allons mettre en communauté le sens de nos propos et notre référence au monde, selon un principe de non violence dans le discours. ⁷⁴

Alors, ce qui nous manque le plus, après cette lecture de Habermas, c'est une compréhension du processus

d'interaction qui s'opère dans le contexte interlocutif. En fait, nous devons revenir à notre question de départ : quelle est la relation qui perdure après l'échec des grands systèmes? Ou encore, nous devons nous demander quelle est la structure active de la communication. Du côté de Francis Jacques, une théorie de la communication doit s'enraciner dans une approche qui considère avant tout l'aspect relationnel comme fondement. Cette approche, en radicalisant le fait relationnel interlocutif, s'apparente au schème de l'analogie théâtrale.

3. Francis Jacques et l'aspect relationnel comme fondement: l'analogie de la dramaturgie

Francis Jacques est un auteur très important pour notre travail, parce qu'il a su découvrir dans la communication la nécessité, à la fois, de la coopération en terme d'action langagière et de la stratégie évoluant selon un certain rapport de forces. Toutefois, cette structure de la communication, par laquelle se joue la mise en relation des forces en présence, Jacques nous dira qu'elle est «à somme nulle»¹⁴, parce qu'on n'y retrouve ni gagnant ni perdant; seulement une identité renforcée pour chacun des protagonistes de la communication. On assiste, plutôt qu'à une joute combative qui recherche le gain sur l'autre, à un rapport de forces qui se présente comme un jeu de rôles. Dans cette perspective, nous retrouvons notre troisième analogie qui est celle de la dramaturgie et plus précisément, celle de la mise en scène.

Pour en arriver à présenter une dimension aussi horizontale de la communication, qui s'apparente à celle d'une structure de mise en scène, l'auteur donne un statut fondationnel au contexte de l'échange interlocutif. En fait, il propose un nouveau paradigme en rupture avec, à la fois, l'approche phénoménologique qui ne considère qu'un «ego» en soi comme pure intentionnalité et un certain formalisme

¹⁴ Jacques n'emploie pas dans sa thèse le sens technique du concept de "jeu à somme nulle" usuel dans les théories mathématiques des jeux.

rationnel par lequel toutes les relations procèdent de la relation de causalité.

Nous ne serions donc pas en relation les uns avec les autres comme la cause avec son effet, car un tel cadrage des relations interpersonnelles nous conduit bien souvent au dogmatisme systématisé.

Une des différences entre la philosophie traditionnelle et une philosophie pertinente pour notre temps, apparaît assez clairement. Elle tient entre la conjecture qu'on peut traiter toute chose au point de vue d'une subjectivité pure (ou à l'inverse d'un point de vue dogmatique) et par ailleurs une conviction de plus en plus répandue mais encore peu fondée : savoir que le milieu original et authentique de notre perception est la communication intersubjective.⁷⁵

Jacques donne ainsi la clef de son nouveau cadre relationnel à partir d'une redéfinition de la subjectivité : «La subjectivité nous apparaît essentiellement comme personne parlante (ou mieux : capable de discours) dans une situation qui est tenue aujourd'hui pour exemplaire, la communication verbale.»⁷⁶ Bref, l'auteur accorde un statut fondationnel à la relation interlocutive. Ce qui lui permettra de présenter une structure de communication activée et unifiée par la participation conjointe de chacun des protagonistes à l'échange discursif. Cette structure permet de passer d'une conception monadique de l'homme (de l'individu) à une perception relationnelle nous préparant à une définition de la personne humaine.

3.1 Une intelligibilité relationnelle de la personne

Dans Différence et Subjectivité, Jacques propose une structure relationnelle qui serait, à la fois, le fondement de la personne et, par la nature interactive qu'elle implique, un principe de communication entre les hommes. Cette structure à trois polarités, toujours potentiellement présente, permet la construction constante d'un contexte interlocutif qui est toujours réactivé selon les modalités linguistiques d'un «Je», d'un «Tu», et d'un «Il».

Pour Jacques, la première forme articulée représentant cette triple polarité relationnelle est celle que l'on retrouve historiquement dans une certaine intelligibilité du dogme trinitaire. En effet, ce serait à partir de ce dernier que pourrait s'expliquer la mise en relation des polarités d'une articulation initiale engendrant un mouvement par lequel s'effectue une relation accomplissant la personne: «Pour nous, l'identité personnelle des personnes communicantes est le plus beau miroir de la Trinité. Qu'on y songe; quand la personne humaine se retourne vers soi elle est présente à elle-même comme trinité (Je, tu, il).»⁷⁷

Cette dynamique relationnelle s'effectue ainsi : les trois personnes de la trinité ne sont qu'un sous le rapport de la divinité, mais cette unité est aussi trinité car chaque instance possède son propre rôle. Mais, pour pouvoir les connaître, il faut d'abord considérer l'ensemble de la relation, car ce n'est que par celle-ci que peuvent ressortir les différences. Ainsi, le Père n'est Père qu'en relation au

Fils, et le Fils ne peut être Fils qu'en relation au Père. En fait, c'est cette relation elle-même qui nous permet de nommer le Père et le Fils. Quant à l'Esprit, un concept plus purement relationnel encore, il est cette relation entre le Père et le Fils. L'Esprit est relation. Il est le médiateur, la troisième instance qui vient activer la relation en tant qu'élément dynamisant du triangle. Le Père et le Fils n'existent que par la relation qui les unit et l'Esprit témoigne de la primauté de cette relation.

Jacques se situe donc, de prime abord, dans une approche anthropologique qui lui permettra de mettre en place une genèse de la relation. Le dogme trinitaire serait pour lui le fait relationnel primitif: «Les personnes humaines, à l'instar des personnes divines, sont les aspects seconds d'une relation première, d'une instance fondamentale.»⁷⁸ Sans vouloir désacraliser le dogme, l'auteur en réactualise cependant la dynamique afin d'articuler la structure interne du contexte interlocutif. Cette structure en trois polarités présente le schème d'une mise en relation d'instances qui ne peuvent exister que par la relation elle-même mais qui auraient, toutefois, des rôles distincts.

Les trois instances de l'interlocution sont mises en scène comme unités structurelles de la relation d'altérité, c'est-à-dire que le «je» affirme sa différence par le «tu» et que, la distanciation par le «il» «délocuté», permet la reconnaissance de cette relation même, entre «je» et «tu». La relationnalité première consisterait donc dans cette virtualité qu'ont les protagonistes par leurs paroles de

pouvoir jouer chacun son rôle. Entendu que cette virtualité est celle même du discours et que rien ne se passe en dehors de lui. Plus précisément, ce serait seulement dans la communication que pourrait se faire une certaine identité des rôles dont procède le devenir personnel. Bref, l'évolution de la personne s'exercerait conjointement dans la communication, selon les potentialités d'une structure relationnelle trinitaire, qui, par les caractéristiques de son articulation, permet une création continue de l'identité.

Dans Dialogiques publié en 1979, Jacques tente de découvrir la logique qui fonde la dynamique interlocutive. Puis, plus tard, en 1982, c'est avec Différence et subjectivité qu'il radicalise son approche en postulant le primat fondationnel de la structure relationnelle. En suivant ce parcours, nous croyons pouvoir déceler la recherche d'un paradigme de communication qui s'enracine dans la primauté de la relation interlocutive. Donc ici, l'aspect relationnel devient fondement.

3.2 L'articulation relationnelle comme approche langagière radicalisée et comme extension de la pragmatique

D'autre part, les instances de forme de «je» n'ont d'existence linguistique que dans l'énonciation même où elles sont prononcées, si bien que le rapport de référence s'établit exactement entre une instance de forme de l'indicateur de personne comme expression référentielle et une instance d'emploi, celle qui la contient comme référent. En tant que telles, ces formes ne peuvent être mal employées. Elles échappent à l'affirmation et à la négation. Elles ne sont pas soumises aux

conditions de vérité. Une seule condition à leur emploi : l'acte de discours.

Allons plus loin. Réfléchissons à cette condition distinctive. En incorporant une dimension pragmatique à la description sémantique qui les concerne (désigner tel protagoniste du dialogue), les pronoms personnels comme «je» ou «tu» outrepassent manifestement les limites de l'énoncé. Entendons qu'il faut pouvoir faire mention de l'énonciation dès le premier moment où on les interprète. Mais surtout il faut prendre garde, en signalant l'originalité de leur statut sémiotique, de ne pas perdre de vue un aspect essentiel de leur fonction qui est d'être des opérateurs de conversion de la langue en discours : en proposant au locuteur des formes qui sont référentiellement vides jusqu'à leur instance d'emploi, des formes toujours disponibles, et qui ne deviennent pleines qu'en s'actualisant en telle instance d'emploi, ces signes témoignent d'un fait linguistique capital : le registre pronominal de la personne porte au jour tout à la fois le clivage entre la langue comme système de signes et la parole comme événement unique, activité discrète, à son plan de manifestation dans les instances du discours, et d'autre part la fonction éminente de certains signes qui permettent d'embrayer l'un sur l'autre.⁷⁹

Francis Jacques exige d'une pragmatique du discours qu'elle soit entièrement sous l'égide d'un paradigme de communication, entendu que ce dernier devrait être structurellement langagier. Pour cela il cherche à éviter toute oscillation entre différents paradigmes. Voilà pourquoi son approche se doit d'être aussi radicale. Le point fort de sa thèse est l'accent mis sur l'importance déterminante que le contexte interlocutif peut donner au sens du contenu propositionnel des énoncés. Ainsi, jamais un énoncé ne pourra être bien compris en dehors de son contexte interlocutif. Ce qui veut dire que ce dernier est fondationnel et qu'en maintenant le primat de la relation entre les interlocuteurs,

il nous permet de concevoir un paradigme de communication qui soit ancré dans une perspective relationnelle privilégiant l'interactivité.

A partir de cette articulation interactive, Jacques en vient à réévaluer certaines notions de la philosophie du langage dont nous avons déjà parlé. D'abord, il nous dira, quant à la factualité des énoncés, que la force illocutionnaire serait le produit «d'une interaction entre deux énonciateurs, à un moment précis de leur relation interlocutive et à l'intérieur d'une stratégie discursive déterminée»⁸⁰ En cela, il renforce la dimension relationnelle. De plus, tout en s'accordant avec Récanati, en ce qui concerne la thèse sur la réflexion du fait de l'énonciation dans le sens d'un énoncé, il ajoute que ce même énoncé va nous donner des indications sur la relation entre le locuteur et l'allocutaire. Alors ce dernier en reconnaissant les différents actes de langage comme l'assertion, l'ordre, etc. pourrait aussi effectuer : «une appréciation correcte du contexte particulier propre au locuteur, de le renseigner notamment sur l'attitude qu'il entretient à l'égard de la proposition affirmée, sur l'état de ses connaissances et de ses intentions portant sur la valeur de communication qu'il entend donner à son énonciation.»⁸¹

Francis Jacques donne donc une extension supplémentaire à la valeur des énoncés permettant de bien saisir l'impact élargi de la force illocutionnaire. A la constitution réfléchissante du fait de l'énonciation sur le sens de l'énoncé, il ajoute la part de l'allocutaire, qui permet de

circonscrire plus largement la force déterminante du contexte interlocutif: «Quand les repères pragmatiques marquent une force illocutionnaires, ils confèrent à l'énoncé une valeur interactionnelle.»⁸² (15) Par le fait même, la règle constitutive des actes de langage s'étend au delà de l'univers privé des intentions, car elle se préoccupe des conditions plus générales dans lesquelles s'exercent l'interaction.

Par rapport à ce que nous proposait Habermas dans sa thèse sur l'agir communicationnel, Jacques apporte une dimension supplémentaire, tout en radicalisant le fait d'une structure d'interactivité langagière comme fondement et non pas, une structure rationnelle qui prédétermine la communication. Mettons en relief cette opposition entre les deux auteurs.

D'abord, nous devons préciser qu'en posant une articulation relationnelle qui donne autant d'importance à chaque protagoniste de la communication tout en accentuant la force de détermination de l'interaction entre le locuteur et l'allocutaire, Jacques propose plus qu'un jeu de communication qui fonctionne selon le modèle de l'action-réaction des cybernéticiens. Mais d'autre part, il ne va pas non plus du côté de la thèse de Habermas, qui recherche des critères de validité rationnelle qui seraient extérieurs au contexte interlocutif et qui le détermineraient. Il met plutôt en scène la relation entre les participants d'un système d'actions. Ce

¹⁵ C'est moi qui souligne.

dernier serait toujours activé dans le contexte d'une stratégie discursive.

Il est bien clair que Jacques ne cherche pas comme Habermas, à construire un concept de communication à partir des représentations schématiques du monde cognitif qu'on aurait tenté de superposer afin d'en découvrir la rationalité globale. Mais dans une toute autre approche, il nous fera entrer de plain-pied dans l'effectif, toujours en train de se réaliser, du contexte de la communication. Et cela à partir de la dynamique interactive qu'on y retrouve. Or, cette dynamique est constructive du sens même des énoncés en même temps qu'elle permet de toujours réajuster la relation interlocutive.

Cette dernière, qui serait de prime abord adversative: «elle établit un contexte de confrontation entre mon état de croyance et le tien» mais qui par la processualité interactive, tendrait vers l'intercompréhension toujours maintenue dans le contexte interlocutif.

En ce sens, l'intercompréhension est un processus en action qui va se traduire avec plus ou moins d'impact selon le type d'actes en usage. Par exemple, une explication ou une précision axera, avec plus d'insistance, le rapport interlocutif vers la compréhension, tandis que par un ordre, le locuteur et l'interlocuteur sont plutôt dans un rapport d'autorité dans lequel il suffit de transmettre de l'information à la façon d'un système cybernétique. Par contre, même dans ce dernier cas, l'interlocuteur doit pouvoir

reconnaître que c'est un ordre qui lui est adressé et que la relation qui le joint au locuteur en est une d'autorité.

Il s'agit donc, comme nous en avons déjà parlé, de reconnaître qu'un certain consensus sur la règle de langage serait une condition de possibilité (dans le sens de Searle : c'est-à-dire une condition de possibilité interne à la structure même des actes de langage) pour que puisse s'effectuer tel acte de discours. Et cela, toujours dans le contexte bien cadré de l'interlocution.

En comparaison à la notion de consensualité universelle, proposée comme conditions de possibilité dans la thèse de Habermas, on voit bien que cette notion n'est pas reliée à la même conception de l'intercompréhension. Pour Habermas, avant même qu'il y ait une visée consensuelle à obtenir, il y a déjà un certain consensus qui précède la communication et qui la rendrait possible, mais elle ne se situe pas au niveau exclusif de la règle commune de langage, elle se situe plutôt au niveau d'une certaine rationalité commune qui devient déterminante pour normaliser l'action communicationnelle. Il ne s'agit pas d'une reconnaissance en acte qui s'effectue toujours dans la communication mais plutôt d'une précompréhension rationnelle acquise.

Quant à la visée consensuelle (a posteriori), que propose aussi Habermas, elle s'actualise par l'argumentation régulée selon des normes de la rationalité sur lesquelles il y a déjà un consensus préalable (a priori). Bien sûr, l'argumentation nous situe cette fois-ci dans un contexte interlocutif, mais qui aurait comme visée idéale le consensus.

Alors que nous avons déjà dit que dans la perception d'une certaine autonomie dans la réalisation des actes de langage, on découvre une hétéronomie des buts à atteindre. En fait, nous croyons que Habermas propose une conception de la communication s'enracinant dans des critères de normativité qui seraient pré-langagier, et qui pourtant s'imposerait comme normes pour le langage en ne respectant pas la constitution même du langage qui elle seule devrait pouvoir être établie comme règle.

Pour Jacques, l'intercompréhension procède de cette règle qui serait foncièrement stratégique, comme en témoigne l'analogie du jeu d'échecs. Tandis que Habermas, qui aurait idéalisé la communication selon certains critères fixes préalables, aurait éliminé d'emblée toutes stratégies orientées vers un but, en les reléguant à titre de pathologies de la communication. Du même coup, il aurait occulté une réalité effective du processus interlocutif supportée par la nature constitutive de la règle. Jacques procède différemment en démontrant que la constitution même du langage, et par le fait même de sa règle, est une activité stratégique. Et nous ajouterons, soutenu par ce que nous avons précédemment montré, qu'elle serait orientée vers une multitude de buts aussi variés que le sont les effets perlocutoires. Cette stratégie, que Jacques conçoit comme la source même de l'interactivité, n'aurait pas toujours comme but l'obtention d'un gain sur l'autre ou encore les effets pervers de la manipulation. Voyons comment on peut définir cette stratégie langagière interactive :

La plupart des usages de mots «stratégie» relèvent de l'isotopie guerrière. Une stratégie est communément comprise comme « un ensemble d'actions coordonnées et de manoeuvres en vue d'une victoire » (Robert). Mais cet usage typique est trop particulier pour décider de la généralité requise par la pensée stratégique. IL correspond au sens premier qui est militaire; c'est « l'art de faire évoluer une armée sur un théâtre d'opérations jusqu'au moment où elle entre en contact avec l'ennemi ». Mieux vaut ici parler d'une confrontation entre protagonistes que d'un affrontement violent entre les adversaires. Le terme est de plus en plus couramment utilisé de manière très générale pour désigner une suite d'actions enchaînées, voire concertées, tendant vers un but. Une stratégie fixe un très grand nombre d'actes qui permettent de parvenir à un objectif réel. Le terme ne fait pas signe à toute force vers le stratagème ou la ruse. Conformément à l'étymologie grecque où «stratègia» est distinct de «polemos», nous dirons qu'une stratégie en général est un ensemble d'interactions coordonnées et soumises à un contrôle mutuel; au contraire dans la lutte, le contrôle des partenaires diminue rapidement et l'issue du conflit leur échappe. A la différence d'un interactionisme sommaire, les interactions stratégiques sont déterminées par le place ou la disposition des acteurs et le résultat doit être trouvé selon des règles. Tous ces éléments indiquent assez que le concept de stratégie ne présuppose en principe aucune situation d'affrontement. Aussi bien, la théorie des jeux de stratégie nous a habitués à faire place, à côté des jeux à somme fixée ou à somme nulle (ou tout ce qui est gagné par l'un l'est aux dépens de l'autre), à des jeux à somme non nulle qui sont sans perdant. A aucun moment la stratégie ici conçue ne sera unilatérale ou manipulatrice : d'entrée l'autre est dans le coup.⁸³ (16)

Pour Jacques, le sens même d'un énoncé sera déterminé par une stratégie d'enchaînement des énoncés qui sert à accomplir, dans leur ensemble, une certaine construction commune du sens. Et même si cet enchaînement est activé par

¹⁶ C'est moi qui souligne.

des actes d'oppositions, il s'agirait de «confrontation solidaire». Dans tout échange interlocutif, où s'entremêlent les actes de discours, même oppositifs, s'opère la co-construction d'un univers de discours. Métaphoriquement, on pourrait dire qu'il y a au moment de l'interaction des acteurs mis en scène, l'acquisition d'un espace scénique commun, qu'on aura souvent acquis par l'exercice d'une certaine dynamique des rapports de forces. Ces derniers auront permis aussi un ajustement relationnel des rôles respectifs à l'intérieur de la création de cet espace scénique.

Dans le contexte interlocutif qui nous intéresse, cette dynamique relationnelle s'effectuant par un jeu de répliques, permet d'atteindre pour chacun des protagonistes de la communication, la consistance personnelle d'une identité. Dans cette perspective, nous pouvons donc maintenant comprendre qu'en ne considérant pas la stratégie discursive, on en vient à décontextualiser les énoncés de cet «espace» interlocutif qui est toujours à se recréer par la dynamique communicationnelle. «Les stratégies doivent permettre de constituer un contexte pragmatique unitaire susceptible de rendre un échange linguistique pertinent en général.»⁸⁴ En radicalisant l'approche langagière et en considérant la détermination qu'apporte la situation relationnelle sur le sens des énoncés, Jacques tire de l'effectif du langage lui-même la structure d'un fondement communicationnel qui s'établirait socialement comme un jeu de rôle, une lutte pour acquérir son propre espace interlocutif et par lequel il n'y aurait jamais de vainqueur ni de vaincu :

Les stratégies dont nous parlons sont celles de la confrontation solidaire. Un bon exemple est la confrontation des états de croyance, qui a lieu dans un dialogue référentiel: tout en jouant les rôles de proposant et d'opposant, chacun compose avec l'autre pour maximiser le profit commun. L'information, loin d'être perdue par celui qui l'apporte, s'enrichit d'être communiquée. D'un côté, la situation s'apparente aux jeux de coopération totale : comme deux voiliers qui évitent une collision, chacun coordonne ses efforts en vue de l'objectif commun d'identification du référent. Et d'un autre côté, chacun contrôle la réponse faite par l'autre par fidélité à la vérité. En quoi il est en quelque sorte allié à la nature contre son partenaire. ⁸⁵

3.3 La double nature co-opérante et adversative de la communication

En posant ainsi dans sa dimension foncièrement interactive ce qui est pour Jacques le fondement d'un nouveau paradigme de communication, il n'a pas besoin de redéfinir ce qu'est l'action par rapport à la communication. Il n'a pas besoin non plus de chercher dans l'histoire de la logique, le type de rationalité qui pourrait le mieux contenir la catégorie de communication parce que cette dernière, dans son effectuation, propose ses propres structures cohérentes d'action et ses propres catégories dont celle de la coopération et de la stratégie :

En renvoyant à la forme des engagements que prennent les interlocuteurs par la parole, non sans mentionner les conséquences pratiques, pour les participants, qu'entraînent les actes de langage au sein de la stratégie discursive. En quoi les interlocuteurs sont de véritables protagonistes d'un systèmes d'action. Dès lors qu'on parle d'actes de langage, de question aussi bien, il est normal qu'on applique les

distinctions empruntées à une théorie logique de l'action. ⁸⁶ (17)

Du point de vue de son effectuation, l'enchaînement de la suite discursive reconnue comme stratégie de communication, aurait la forme articulée de la question-réponse, qui nous replace continuellement dans un contexte interactif de l'interlocution. Ainsi, chaque énoncé se pose comme réponse à une question implicite ou explicite en modulant nécessairement dans son enchaînement le sens des énoncés : «De là un genre de questions adressées en réplique lesquelles ne sauraient être produites qu'en rapport étroit de forme et de sens avec l'énoncé précédent» ⁸⁷ (12)

Ainsi, dans la processualité stratégique de l'enchaînement des énoncés, il arrive que pour une dynamique qu'on aurait cru de prime abord strictement oppositive, on s'avance vers une entente consensuelle. Cette modulation successive engendrant la consensualité, pourra être observée dans l'ensemble que prendra la suite du discours.

On peut maintenant penser que Jacques propose, toujours à la lumière d'un contexte dialogique ayant la forme articulée interrelationnellement de la question-réponse, un certain rapport de force entre les deux protagonistes qui s'exécutent dans une activité de coopération permettant de réduire les différences mais surtout d'en arriver à l'intercompréhension. En fait, il s'agit de mettre en lumière la notion de coopération dans le sens d'une co-confrontation mais à «somme nulle». C'est-à-dire que les participants ne rechercheront pas

¹⁷ C'est moi qui souligne.

à obtenir un gain sur l'autre, comme c'est le cas pour le genre d'adversité dont nous parle Lyotard.

D'ailleurs, ces dernières considérations nous amènent à délaissier pour ce travail, la thèse de Lyotard. Avec la reconnaissance au sein du langage même de l'activité stratégique oppositive qui permet, non pas d'atteindre le plus de pouvoir, mais d'élargir le champs des possibilités argumentatives et par le fait même d'enrichir conjointement le sens des énoncés. Francis Jacques nous dirait qu'il y a co-production de sens. Et nous ajouterons qu'on procède d'une réappropriation conjointe et continue du contexte interlocutif qui s'ajuste dans une mise en place interactive de l'espace dialogique.

Notre analogie de la mise en scène pourrait ici s'enrichir de celle de l'enchaînement coopératif du gestuel de la danse par lequel sont exécutés des mouvements de fusion, d'éloignement, de confrontation et même parfois d'exclusion qui s'opère toujours conjointement par la participation des danseurs à la trame scénique. Peut-être est-ce là le sens qu'il faut donner à l'aphorisme nietzschéen : «Maintenant il ne nous reste que la danse» par lequel le philosophe avait conclu une critique récurante de la rationalité allemande.

Pour nous cependant, quelque chose est en train de s'imposer avec de plus en plus de clarté : nous remarquons un passage qui s'effectue en allant d'une forme hiérarchie fixe verticale vers une forme mouvante et circulaire se présentant à l'horizontale et qui pourrait être l'esquisse préliminaire d'un paradigme de communication. L'analogie de la mise en

scène nous aura permis de comprendre, à partir d'une structure relationnelle interactive, qu'il est possible, voire nécessaire, de faire cohabiter en certaine dynamique, comme celle de la communication, la notion de stratégie et de consensus.

Cette analogie nous aura entraînée encore plus loin, car elle nous aura aidé aussi à comprendre que la réussite de la communication se pose à la fois comme critère éthique et esthétique. C'est-à-dire que la communication réussie est à la fois éthique parce qu'il s'agit de l'accomplissement d'une mise en relation entre les hommes, et esthétique parce qu'il s'agit de l'exécution d'une mise en forme expressive, exigeant l'apprentissage d'un certain savoir faire.

Or, ce qui permet de penser à une certaine fusion entre l'éthique et l'esthétique est la nature particulière de la règle constitutive par laquelle on peut comprendre que ce qui se pose comme bien exécuté relationnellement se pose aussi comme devant être.

Mais en accentuant autant l'importance de la forme relationnelle, ne retombe-t-on pas dans certaines divisions traditionnelles comme celles de la forme et de la matière? Ne vide-t-on pas la communication de sa consistance empirique ainsi que de toute la dimension sociale qu'avait apporté le concept de «contexte de mondes vécus» de Wittgenstein ou de Habermas? Par ce qui suit, nous viserons à démontrer que la prise en compte radicale du contexte de l'interlocution langagière élimine ces dichotomies.

3.4 Les actes de langage dans le contexte interlocutif de coopération : action, intention et processus

Les participants à la communication en actualisant la relation interlocutive, auront d'emblée accepté la règle de langage et par le fait même créeront un contexte de coopération. Ce concept de coopération est très important, parce qu'il permet à Jacques d'éviter la distinction forme et matière. Il y a en effet dans sa notion de coopération toute la dimension socio-empirique apportée par l'action, celle des actes de langage, ainsi que tout l'aspect formel de la relation, celle de la processualité dialogique. Autrement dit, pour l'auteur l'espace relationnel interlocutif est un contexte d'interaction qui se traduit conceptuellement par la notion de coopération.

Voilà qui montre la perception élargie que Jacques accorde à la communication parce qu'il ne se contente pas de considérer cette dernière à partir du strict point de vue d'un locuteur. C'est d'ailleurs ce qu'il reproche à la thèse des actes de langage dont il retiendra l'essentiel pour construire son «a priori communicationnel», mais qu'il considère en soi comme insuffisante pour rendre compte de toute la dynamique communicationnelle. Il y aurait dans cette thèse une centralisation du côté de l'action du locuteur tandis que l'auditeur participe de façon passive comme un «récepteur» à la réussite de l'acte illocutoire, en se bornant à reconnaître les «intentions» du locuteur. Toujours selon Jacques, cette conception de la communication présenterait une relation

asymétrique parce qu'elle est présentée à partir de la situation du locuteur qui effectue seul un acte de langage dans un contexte donné que personne ne construit. Il y aurait à préconiser un modèle relationnel qui ne place pas les protagonistes dans une situation de polarité extrême dans laquelle s'opère un simple échange calqué sur les modalités d'un jeu d'effets. Il y a à considérer plutôt la modulation processuelle qu'apporte la relation interlocutive elle-même.

Cette relation engage à la fois, de part et autre, le locuteur qui deviendra auditeur et vice versa dans un mouvement alternatif d'une ronde de négociations et de spécifications. C'est l'aspect processuel de la communication. Ainsi la méthode même de la description de la communication change parce qu'au lieu de seulement tenter de saisir uniquement les cas types et leurs structures d'ensemble, on chercherait aussi à étudier le mouvement de la communication elle-même en considérant des cas empiriquement observables.

Dans cette perspective interrelationnelle, on entrevoit la seule méthode d'observation possible parce que le contexte interlocutif au lieu de pré-exister de façon statique est en mouvement et ne cesse d'être construit. Jacques recherche donc un autre modèle qui bien qu'il englobe celui de la thèse des actes de langage, s'éloigne d'une typologie qui donne la prépondérance à l'action locuteur. Il ne cherchera pas non plus à poser de façon uniquement structurelle, la forme que devrait avoir le relationnel. Il partira plutôt de l'observation de l'interaction, c'est-à-dire de la dynamique relationnelle pour y découvrir comment peut se réaliser un

acte de langage. Ce dernier procéderait du relationnel: «Il est impossible de considérer l'acte illocutoire comme un simple changement apporté à la relation elle-même, car il n'est donné que dans l'interaction».⁸⁸ Et plus encore : «En toute rigueur, il est incorrect de dire qu'un locuteur «L» a réalisé l'acte «l». La seule façon exacte de s'exprimer est que «L» avec «L» a réalisé l'acte «l».»⁸⁹

Pour éviter toute asymétrie, Jacques va réinterpréter la notion d'intentionnalité à la lumière de la thèse de Grice qui donnait quant à elle, toute l'importance à la relation interactive. Mais il accentue encore plus l'impact de cette thèse en redéfinissant le concept d'intentionnalité. Dans le cadre de sa perspective relationnelle, l'intentionnalité n'est plus strictement attribuable au locuteur qui la dévoilerait progressivement à un récepteur passif dans sa reconnaissance. Ce modèle s'apparente à celui d'un échange marchand sous le mode d'un : «Je te dévoile mes intentions pour que tu les reçoives et me transmettes à ton tour les tiennes». Alors pour Jacques : «On évitera donc de dire que l'acte de langage traduit l'intention du locuteur donnée à reconnaître ou reconnue par l'auditeur».⁹⁰ En fait, pour imposer radicalement son processus interactif de coopération, Jacques doit éliminer la notion d'une intention privée de nature mentale que le locuteur chercherait à faire reconnaître :

De deux choses l'une, ou bien on s'intéresse à l'intention privée mentale, préalable et elle n'est pas pertinente en pragmatique. Ou bien on s'intéresse à l'intention liée à l'action linguistique et elle n'est plus structurellement individuelle, mais liée au

caractère interactionnel de l'énonciation
pourvue de sens.⁹¹

Une conception de l'intentionnalité de nature phénoménologique, transmise sous la modalité de l'échange, ne saurait pour Jacques être annexée à la démarche pragmatique : « Sans quoi «L» et «L'» restent des individus souverains réglant la situation énonciatrice en terme de projet d'intention, d'action-réaction langagière. Au mépris des exigences de l'interaction communicative. »⁹²

Puisque nous avons reconnu l'existence de l'action langagière non pas comme une stricte médiation représentative, lors de notre critique de la thèse de Habermas, nous pourrions maintenant ajouter qu'elle n'est pas, non plus, représentative d'une intention mentale. Mais, puisque notre mode de communication, quoique aussi complexe, n'est pas strictement physicaliste comme celui des abeilles, Francis Jacques accordera à l'homme une certaine intentionnalité mais qu'il qualifiera d'«actionnelle». En effet, l'intentionnalité serait structurellement présente et effective dans le processus même de communication. Dans cette perspective on ne peut plus envisager une pragmatique qui tiendrait en considération la nature privée des intentions comme sources de motivation déterminant le succès de la communication. La pragmatique peut-elle être construite à partir des conditions de succès tirées des motivations privées d'un locuteur? On sait que l'exigence pragmatique demande que l'intention soit repérable par des «marques» qui ne soient pas uniquement des percées significatives passagères qu'on laisse à l'auditeur le soin de

découvrir mais qu'elles soient visibles comme action bien récupérables et pour pasticher Jacques, on pourrait dire qu'elles auraient l'évidence d'une co-intentionnalité en action. Il nous explique pourquoi, en pragmatique, l'intention ne peut être dissociée de l'action.

L'acte illocutoire est intentionnel, qu'est-ce à dire? Comment convient-il d'attribuer une intention au locuteur? Questions inévitables. Remarquons tout d'abord qu'un acte de langage ne peut être considéré comme intentionnel sans que l'intention qui s'investit dans l'action linguistique ne soit envisagée sous son aspect actionnel et ne soit repérable par des marques. Une telle intention actionnelle qui peut être honorée par la pragmatique ne saurait être confondue avec l'intention privée, mentale, ouvert à l'accès privilégié de son porteur. Cette dernière précéderait l'action. La seule intention qui nous intéresse est celle liée à l'action. Il est douteux que ce soit une intention préalable et privée parce que toute action e. g. linguistique n'est pas précédée d'une telle intention. Inversement, je peux avoir l'intention préalable de faire quelque chose et ne pas agir conformément à une telle intention. ⁹³ (18)

Ces dernières remarques donnent à la thèse des actes de langage un cadre définitivement communicationnel parce qu'elles renforcent la notion de dynamique interactive et donnent aux protagonistes de la communication une certaine symétrie de rôle. En effet le locuteur par une intentionnalité ouverte et en action ne s'appropriera plus toutes les issues de la mise en oeuvre d'une transaction langagière. Ces remarques permettent de plus, d'entrer de plain-pied en pragmatique tout en maintenant la notion d'intentionnalité

¹⁸ C'est moi qui souligne.

très liée à la notion de stratégie. Ainsi on pourra reconnaître dans la suite discursive des énoncés une orientation qui soit intentionnelle et stratégique. Et puisque cette suite discursive est articulée selon les modalités de la question et de la réponse, comme nous le propose Jacques à la suite de Grice, (un énoncé répond toujours à une question explicite ou implicite) la stratégie conjointe devient «repérable» dans le processus communicationnel :

A côté du couple question-réponse dans le cas de la demande d'information, qui représente une situation associée à des énoncés assez bien définis quant à leurs propriétés linguistiques, on surprend des situations où les enchaînements ont manifestement pour objet premier de s'entendre dialogiquement sur le contenu propositionnel. De là un genre de questions adressées en répliques lesquelles ne sauraient être produites qu'en rapport étroit de forme et de sens avec l'énoncé précédent.⁹⁴

On peut maintenant comprendre que l'interaction posée comme primat relationnel permet de donner un nouveau sens à la notion de stratégie : entendue non plus comme la mise en place d'un processus exclusivement interne, mental et privé, mais comme l'activité d'une co-construction à laquelle participe conjointement les protagonistes de la communication, (même dans la confrontation) et visant l'élaboration d'une trame discursive conjointe :

Les grands types d'interactions linguistiques qui se font jour dans la communauté parlante pèsent sur la force des énoncés. Or, il est possible de relever leurs traits pragmatiques : outre les conventions d'énonciation (ceci est un jeu, ceci est discours littéral), et les modes de la relation interlocutive (symétrique ou complémentaire), ce sont les stratégies discursives (nous sommes engagés dans une

controverse) qui nous instruisent sur le fonctionnement des questions.^{95 (19)}

Dans cette perspective pragmatique, la stratégie devient toujours repérable lorsqu'on analyse la suite discursive des énoncés. En donnant ainsi à la communication toute sa dimension d'interactivité symétrique ou complémentaire qui lui revenait de nature, Jacques ouvre la porte à une analyse plus largement relationnelle et donne à la pragmatique du discours le statut d'une pragmatique de la communication.

Sur le plan de l'éthique, l'auteur, puisqu'il radicalise le fait langagier dans un cadre interactif, nous permet d'effectuer un passage allant de la notion stricte de stratégie orientée vers un but, à une autre notion de stratégie qui serait cette fois-ci redéfinie interlocutivement comme une structure interactive dans le nouveau cadre de la pragmatique. En fait, il y a à articuler un passage qui va de la praxis à la pragmatique.

3.5 L'«a priori communicationnel» de Francis Jacques

3.5.1 Interrogation sur la possibilité d'un «a priori communicationnel» : réexamen de la notion d'«a priori»

A la suite de la prise de position radicalement pragmatique de Jacques, nous nous demandons si le fait d'en arriver à concevoir la communication non plus à partir d'un

¹⁹ C'est moi qui souligne.

schéma mental représentatif théorique et préalable, mais plutôt par le travail d'analyse des «marques» repérables dans l'interlocution, permet d'entrevoir la possibilité d'un «a priori communicationnel»?

L'auteur n'a pas renoncé à proposer cet a priori parce qu'il lui donne la possibilité de mettre en place un fondement théorique articulant cette complémentarité entre le primat de la relationalité et du fait langagier. Mais il cadre plutôt cette conception élargie et dynamique de la communication à partir des thèses de deux pragmaticiens du langage qui ont travaillé avant tout sur la démonstration empirique : il s'agit de la thèse des actes de langage de Searle et celle de la processualité conversationnelle de Grice.

Ainsi, Jacques pourra proposer une approche communicationnelle globale parce qu'elle tient compte à la fois d'une certaine typologie qui permet de reconnaître avec discernement la structure des actes de langage, tout en maintenant de façon complémentaire la dimension processuelle interactive du contexte dialogique. Cette complémentarité de la structure en acte et du processus interactif, il la pose comme a priori parce qu'elle rend compte structurellement de l'effectif de la communication. On se rapproche donc d'un paradigme de communication qui est conforme à la nature même de cette dernière et en même temps, on peut discerner en quoi consiste plus précisément cette règle constitutive qu'on avait jusqu'à maintenant plutôt expliqué par l'aide d'une analogie, celle du jeu d'échec.

En effet, on peut maintenant comprendre que la règle qui se déccuvre dans l'effectif de la communication, devient aussi la condition de réussite de la communication. Jacques propose donc la possibilité d'un modèle d'analyse qui considère à la fois la structure typologique des actes de langage et la processualité conversationnelle tout en élargissant du même coup la notion de règle constitutive du langage. En fait, la progression de la communication se ferait par l'exécution d'une règle qui à la fois constituerait la possibilité de cette progression même. C'est-à-dire qu'elle est constituante à la fois structurellement (la typologie des actes de langage) et processuellement (l'interaction conversationnelle) de la communication. A la limite, on pourrait presque dire que cette règle est aussi définitoire de ce qu'est la communication, parce que si elle n'existe pas cette dernière n'existe pas non plus. Alors la question du respect de la règle pose donc en même temps celle de l'habileté communicationnelle et de la compétence pragmatique. Autrement dit, cette compétence aurait à être défini selon la règle constitutive elle-même.

On remarque donc que la nature à la fois constituante et normative de la règle donne à la communication la possibilité d'une certaine autonomie par rapport à des critères extérieurs qui sont issus d'un ordre de rationalité posé a priori et qui prédéterminerait l'action communicationnelle. C'est donc en considérant la nature constitutive et constituante de la règle repérable pragmatiquement dans le discours lui-même, qu'on se rend

compte qu'elle ne dérive pas d'aucune autre forme préalable de détermination. Mais comme paradoxalement, on se demande si le statut d'un «a priori communicationnel» ne serait pas ici remis en cause? Est-ce que Jacques n'a pas cherché à unifier deux méthodes; celle de l'analyse empirique et celle de la déduction visant à découvrir un fondement a priori? Il s'agirait de méthodes qui s'opposent selon une certaine philosophie traditionnelle: «...est dite a priori une proposition reconnue vraie indépendamment de l'expérience; a posteriori celle qui se fonde sur l'expérience». ⁹⁶

On se demande de plus si l'auteur de Dialogiques présente son «a priori communicationnel» selon une signification qui soit tout à fait différente de la notion d'«a priori» que nous présente Kant dans la Critique de la raison pratique. Nous avons déjà souligné que c'est tout à fait dans cet esprit kantien de distinction entre l'a priori et l'a posteriori que Habermas aurait construit sa thèse sur l'agir communicationnel. En effet, cette dernière exigeait d'abord la mise en place d'une conception fondamentale de la rationalité qui puisse après coup déterminer l'action communicationnelle.

Cependant, on peut penser que sous l'égide plus radicale d'un changement de paradigme en philosophie, Jacques rechercherait plutôt à circonscrire le schème dynamique et structurel à partir du système même de la règle constitutive du langage afin de le proposer comme a priori de l'activité communicationnelle. Pour cela, il a avant tout honoré : «les analyses pragmatico-sémantiques selon un primat effectif de la

relation». Dans une telle perspective, la signification traditionnelle et communément admise en philosophie de la notion d'«a priori» ne tient plus.

Il s'ensuit, inversement, que pour les tenants de la philosophie traditionnelle, l'a priori communicationnel de Jacques pourrait être perçu comme un fondement assez faible. En effet, lorsqu'on le compare à la démarche déductive transcendantale de Karl Otto Apel qui recherche le fondement ultime de la communication, on pourrait se demander si d'un point théorique le fondement communicationnel de Jacques est suffisant pour constituer un a priori. Suffit-il de ne pas être dérivé pour être reconnu comme tel? Pourtant ses deux philosophes semblent avoir relevé le même défi : celui d'articuler d'avantage les approches esquissés lors du tournant linguistique. L'un aura pensé qu'il s'agissait de fonder ultimement ces approches en appliquant les critères critiques de la déduction transcendantale, l'autre aura cru que ce tournant était plus crucial et remettait en cause la définition même de la notion d'«a priori».

Pour pouvoir comprendre jusqu'à quel point le tournant linguistique aura bouleversé les critères épistémologiques de la philosophie même, nous reviendrons à certaines considérations de Wittgenstein interprétées dans un essai d'épistémologie de Joseph P. de Saint Fleur. D'après ce dernier, Wittgenstein serait tout à fait radical sur le sujet du fondement philosophique :

L'évolution de la pensée de Wittgenstein se caractérise par le passage du rejet de la fondation théorique au rejet de la

problématique du fondement elle même...Le langage se présuppose toujours lui-même. Il s'enracine dans la vie des hommes qui s'en servent et est toujours lié à une praxis. D'ailleurs, il n'existe rien que nous appellerions le langage, mais des jeux de langage aussi divers que différents, liés à des pratiques tout aussi différentes. En ce qui à trait à la problématique du fondement, on peut dire que les Investigations parachèvent la critique amorcée par le Tractatus. Du refus du fondement théorique, nous passons au refus de tout fondement, langage et pratique sont à ce point liées que le mieux que l'on puisse supposer est qu'ils sont indissociables. Pas de pratique qui ne s'enracine dans un jeu de langage, et le langage, par définition, réglemente une praxis.⁹⁷

Saint-Fleur interprète la thèse de Wittgenstein comme une radicalisation de l'exclusion des fondements parce que ceux-ci seraient comme une présence sur-ajoutée, extérieure à l'objet même de la recherche. Par le fait même, la problématique des fondements devient une fausse problématique. Cette interprétation de Saint Fleur s'applique globalement à l'ensemble de l'oeuvre de Wittgenstein, mais elle aurait tout aussi bien pu se faire à partir de ce court passage du Tractatus:

La proposition montre son sens. La proposition montre ce qu'il en est quand elle est vraie. Et elle dit qu'elle en est ainsi. [T.4.022]

En ce sens tout le problème théorique que soulève la perspective d'une approche langagière ne saurait être traité selon la distinction traditionnelle entre l'a priori formel et l'a posteriori empirique. Mais Francis Jacques touche néanmoins la question philosophique des fondements parce qu'il cherche à fonder théoriquement la primauté de l'interactivité langagière. C'est avant tout dans cette optique qu'il propose

son «a priori communicationnel». Pourtant, il nous semble que cette notion peut difficilement être posée sans impliquer la notion d'«a posteriori». On pourrait donc penser qu'il y a dans le cas de la thèse de Jacques une «oscillation» épistémologique entre la tradition d'une problématique des fondements et une option plus radicalement pragmatique. On sait pourtant que les tenants du tournant linguistique, comme ce fut le cas de Wittgenstein, ont tenté d'introduire dans l'histoire philosophique une rupture radicale quant à la pertinence des fondements en philosophie.

En fait, à la notion traditionnelle de la notion de fondement on aurait substitué la notion de cadrage paradigmatique qui pour Wittgenstein serait celui des jeux de langage. Un jeu qui va rendre compte de toute la réalité de l'interaction sociale et qui deviendra définitoire de l'éthique.

Dans les écrits de la seconde période se fait jour l'idée que le langage ne peut en aucune manière être fondé. Il est toujours là. L'unité de sens, dans la philosophie des Investigations n'est ni le mot ni la proposition, mais le jeu de langage lui-même couplé avec la réalité et relié aux hommes qui parlent et agissent : C'est une relation toujours tryadique. ⁹⁸

Pour Wittgenstein le paradigme du jeu de langage concerne la philosophie parce que la stérilité de la problématique des fondements remet en cause la tâche même de la philosophie qui est avant tout d'ordre éthique. Cette importance de l'éthique et par le fait même du social, échappe à la thèse de Jacques qui pourtant porte, comme paradoxalement, sur l'interaction entre les hommes. Pourtant,

avant lui on aura su proposer une éthique, celle de Wittgenstein, qui ne dérive d'aucun a priori. Elle se présente plutôt comme une dynamique relationnelle entre les hommes, toujours actualisée, toujours effective et maintenue dans cette joute interactive, structurée par la nature constituante de la règle langagière.

D'ailleurs, la méthodologie de Wittgenstein nous dévoile en conformité la nature véritable de cette règle constitutive. En effet, lorsque l'on considère ce qui se passe par exemple dans le jeu d'échecs, on se rend compte qu'il n'est pas possible pour un observateur de faire autre chose que de décrire le fonctionnement interactif du jeu en même temps que de décrire la règle. On y décrit ce qu'on y fait. Tandis que la règle ne saurait être isolée, abstraite de l'effectuation qui s'opère dans l'échange. En fait, ce serait la considération pour la nature même de la constitution du langage qui aurait produit cette rupture avec la problématique des fondements. Il y aurait donc conformité entre la méthode proposée et le contenu propositionnel dans la thèse de Wittgenstein.

La philosophie ne doit en aucune manière porter atteinte à l'usage réel du langage, elle ne peut faire autre chose que la décrire. Car elle ne saurait non plus le fonder. [Investigations PP.124]

Les répercussions de la réhabilitation de la méthode descriptive sont importantes en philosophie parce qu'elles bouleversent à la fois les conceptions acquises quant à la valeur théorique de la déduction des fondements et de la

démarche transcendantale. Mais plus largement c'est la conception de l'éthique qui s'en trouve modifiée. Sur ce point, il s'agit de revenir à l'analogie du jeu d'échecs et de sa règle constitutive pour comprendre dans une transposition à la communication, qu'en décrivant ce qui est efficient, ce qui amène à la réussite de la communication, on en vient aussi à décrire dans son immanence ce qui est normatif. D'ailleurs, Searle dans Les actes de langage nous avait démontré que tout énoncé descriptif impliquait un énoncé évaluatif. Il faut cependant se rappeler que les implications normatives de la description ne peuvent être reconnues comme telles sans que soit admise d'emblée dans toute sa potentialité la nature caractéristique de la règle constitutive.

Dans cette optique, la notion d'«a priori» ne tient plus. Pourtant, Jacques centre l'essentiel de sa recherche sur la notion d'«a priori communicationnel». Nous croyons qu'il aura voulu ainsi maintenir un certain cadre méthodologique traditionnel comme nous le montrent les derniers chapitres de Dialogiques 2 dans lequel il réhabilite l'esprit kantien de la déduction transcendantale mais dans un sens très élargi: «Pour mon compte, j'appellerai transcendantale toute condition formelle de la connaissance qui détermine un type d'objectivité.»⁹⁹ Bref, Jacques aura tenté de fonder la pragmatique selon les critères d'une philosophie traditionnelle des fondements. De là naît tout le paradoxe entre un contenu propositionnel qui met de l'avant certaines thèses analytico-empiriques mais présentées selon le procédé méthodologique formel de la philosophie des fondements.

Tout l'esprit du tournant linguistique et de ses ruptures épistémologiques s'en trouve inhibé. Mais à la décharge de Jacques il y aurait à retenir cet effort pour introduire au coeur de la pragmatique le primat effectif de la relation. Peut-être y aurait-il lieu de redéfinir la notion d'«a priori», dans le cadre de l'approche pragmatique, comme la construction d'un modèle opératoire d'analyse.

3.5.2 L'«a priori communicationnel» de Francis Jacques nous conduisant à l'élaboration d'un modèle d'analyse

Explicitement, Francis Jacques propose son a priori communicationnel dans un cadre théorique qui vise à construire une approche pragmatique. Précédemment, nous avons décelé un certain paradoxe entre ce qu'il prétend mettre de l'avant et la méthode qu'il emploie pour le faire. Nous contournerons ce paradoxe pour retenir ce qui du point de vue de la pragmatique peut nous permettre de constituer un modèle d'analyse communicationnel.

D'abord, admettons le sens faible qu'il donne à la notion d'a priori : «est a priori ce qui n'est pas déduit». A partir de cette définition, on peut penser cerner les éléments de base de l'analyse sans faire violence à la thèse de Jacques. Il y a à circonscrire ce qui est applicable au contexte interlocutif.

Développons encore davantage, en ajoutant que Jacques, dans la perspective qui nous intéresse, fait reposer son fondement a priori sur la structure d'un système de règles qui

est immanent au discours. D'où l'importance accordée en première instance à la compétence pragmatique. Plus précisément, il viserait à cerner les règles de cette compétence. Toujours sous l'angle du point de vue qui nous intéresse, on pourrait avancer qu'il articule davantage, selon des contours très nets, ce qu'il nomme son a priori communicationnel en visant l'opérationalité d'une analyse du discours:

Cette notion non psychologue doit en effet nous permettre avant tout de sortir de l'interactionisme sommaire en honorant l'apport des analyses pragmatico-sémantiques selon un primat effectif de la relation interlocutive. Par analogie avec d'autres définitions de la compétence linguistique, disons que le problème revient à spécifier le système des conditions de succès pour un ensemble infini de phrases susceptibles d'être énoncées dans une séquence discursive en toute espèce de contexte. ¹⁰⁰

Alors, par cet a priori, posé dans le sens de ce qui n'est pas déduit, Jacques voudrait mettre en place les conditions de succès de la communication. Ces conditions de succès tissent la trame de cet ensemble de règles constitutives. Mais nous devons nuancer davantage. Les conditions de succès de la communication ne se présentent pas à la façon d'une règle qui serait déterminante de façon préalable à l'action. La règle langagière est structurellement liée à l'action. Voilà pourquoi sa reconnaissance exige une analyse empirique de l'interaction communicationnelle.

En ce sens, pour rendre compte de son approche communicationnelle élargie, Jacques doit tenir compte des

analyses portant d'une part sur la processualité qui s'opère lors de l'échange d'énoncés entre les protagonistes de la communication et d'autre part de la structure d'action des actes de langage. Par le fait même, il en vient à élargir le système de règle constitutive et à lui donner le statut d'une règle de communication. Nous l'avions déjà dit, la communication pose analytiquement d'une part la notion de processualité (action) et d'autre part la notion de structure. Pour le dire d'une autre façon, on pourrait revenir au primat de la constitution même de langage dont la potentialité est d'être en acte (Je demande) et d'être en relation (Je te demande). Plus théoriquement, son a priori se présente comme la description de l'interaction rendue possible parce qu'il considère d'une part la perspective dynamique des conversationnalistes et d'autre part les théories des actes de langage formulées à partir des analyses logico-linguistiques.

Mais pour Jacques le premier travail s'exerce sur le terrain même de la communication en recueillant des données empiriques au coeur même de l'activité interlocutive: «On s'efforce de dégager sur un corpus les démarches des participants qui conduisent la conversation (commencer, prendre son tour de parole, achever)». ¹⁰¹ Tandis, que les théoriciens des actes de langage : «effectuent une tâche complémentaire par une méthode plus analytique, un travail de laboratoire parce qu'ils se préoccupent moins de l'interaction sociale en considérant plutôt l'acte de dire dans un contexte d'usage». ¹⁰² En fait, de par son extension à un contexte d'interaction sociale, son enracinement empirique ainsi que

par la considération des analyses des actes de langage dans son contexte d'usage, l'«a priori communicationnel» de Jacques circonscrit la structure globale d'une approche pragmatique de la communication.

Nous devons toutefois mettre en évidence que même s'il pose une distinction complémentaire entre la notion de processualité et de structure, nous ne croyons pas quant à nous, que la communication s'effectue dans un ordre distinctif de contextes. Nous croyons qu'il est arbitraire de différencier le contexte d'usage du contexte d'interaction sociale. Nous l'avions déjà dit ce contexte d'usage est toujours un contexte d'interaction sociale. C'est d'ailleurs une des forces de Wittgenstein d'avoir fait valoir l'importance du contexte d'usage considéré aussi comme contexte social pour connaître la signification d'un mot.

Par contre, le mérite de Jacques est d'avoir su proposer une structure dynamique globale qui considère à la fois l'articulation interne d'un acte et l'enchevêtrement interrelié de ces mêmes actes. Cette complémentarité permet de concevoir un modèle élargi de communication structuré à partir du schème relationnel de la co-participation stratégique interlocutive. C'est cette perspective relationnelle, qui selon Jacques, manquait à la thèse des actes de langage.

Mais la thèse des actes de langage demeure essentielle pour la construction de ce modèle car elle permet de proposer une structure théorique expliquant les actes de parole et d'en cerner la logique illocutoire. Searle aurait cherché: «...à définir inductivement leurs conditions de succès et de

caractériser formellement les relations logiques entre les actes». En fait, il aurait réussi une «formalisation logique des propriétés des forces illocutoires». Complémentairement, Grice, dans le contexte naturel spatio-temporel de l'énonciation, va rechercher ce qu'implique la communication vécue sous un mode conversationnel. En unissant ces deux approches en une structure processuelle de communication, Jacques donne un contour à la fois plus net et plus élargi de la pragmatique.

Il devra cependant apporter quelques distinctions. Tout d'abord, il nous dira que le contexte d'usage des actes de langage n'a pas été défini strictement comme un contexte d'utilité et d'échange dans le sens de transmission. Il élude ainsi tout le problème que nous avons précédemment soulevé, lorsque Habermas tentait d'une main d'introduire une conception instrumentale (valeur d'échange) de la communication pendant que de l'autre main il avançait l'idée d'une finalité qui soit exclusivement celle de la consensualité. Jacques contourne ce problème de la finalité, en donnant une autre modalité à l'articulation interrelationnelle à partir de la notion de valeur donnée à autrui: «Ne perdons pas de vue qu'un des problèmes résolu à tâtons est celui de la participation pleine et entière de l'autre dans le fonctionnement de discours. Non plus fait pour moi mais plutôt avec moi». ¹⁰³

Cette valeur donnée à autrui est facilement reconnaissable d'abord au niveau des actes de discours, lorsque l'on considère certains types d'acte comme celui de

répondre, promettre etc. Mais cette participation n'est pas uniquement saisissable par la reconnaissance des actes de langage dans un contexte effectif interlocutif; elle est aussi structurellement inscrite dans la langue. Voilà pourquoi : «En honorant la dimension pragmatique, le logicien n'assure pas seulement la conformité formelle du langage au langage, ou même la conformité formelle du langage au non-langage mais encore la communicabilité de mon langage à ton langage». ¹⁰⁴ Ce qui veut dire que le consensus, plutôt que seulement présumé comme condition préalable (idéalisée) de la communication, serait toujours à se refaire dans une activité constante qui s'exerce sous le mode de la coopération parce qu'il est virtuellement inscrit dans la constitution même du langage. Cette coopération exige un certain apprentissage permettant la reconnaissance de ce qui se fait par la langue, dans le langage et sur lequel va reposer l'intercompréhension.

Plus encore, l'approche conversationnaliste considère cette valeur accordée à autrui parce qu'elle ajoute la dimension de processualité articulée selon l'organisation globale de la suite de l'échange des énoncés. Autrement dit, l'importance accordée à la suite discursive comme contexte interlocutif, pouvant moduler la valeur propositionnelle des énoncés, ajoute la dimension stratégique de la communication. En effet, c'est dans l'enchevêtrement des questions-réponses, affirmations-objections, etc., que pourra se construire une stratégie conjointe de communication. La thèse foncière est celle ci : il y a autant de sens dans la trame interlocutive que dans la proposition elle-même. Et plus encore, on pourrait

ajouter que le sens d'une proposition ne peut être déterminé sans que soit pris en compte la stratégie discursive. Une fois de plus l'importance de ce contexte global, celui de la trame successive des énoncés, peut être démontré par «des marques» reconnaissables dans le discours : Ainsi, les manques, les trous dans la suite procesuelle des énoncés auront pour effet de moduler ou de fausser tout le sens du discours.

On voit maintenant, que par son approche communicationnelle radicalisée, parce qu'elle pose avant tout le primat de l'interactivité du langage dans son contexte interlocutif, Francis Jacques donne une dimension différente à la notion de consensus et de stratégie. Cette dernière serait présente de façon structurelle dans le processus interlocutif, tandis que le consensus concernant la logique interne des actes de langage sera toujours implicitement maintenue dans l'effectif de la communication, en se reconstruisant perpétuellement par la coopération.

3.6 Fondement social ou stricte implication du social?

Le point crucial qui permet à Francis Jacques de radicaliser la pragmatique est celui par lequel il prône l'exigence capitale d'une analyse qui se préoccupe de prime abord des «marques» retrouvées dans le discours et qui reflètent à la fois le «fait de l'énonciation» et le contexte relationnel (processus interlocutif).

Il tente, par le fait même, d'exclure une méthode d'analyse qui s'élabore à partir d'un primat socio-historique

sur lequel les analyses du langage auraient à s'ajuster. Pour Jacques, la dimension socio-historique serait l'une des implications du langage plutôt qu'un fondement par lequel on en vient au langage. En fait, sous un certain angle, sa thèse aurait un but plutôt théorique; celui de circonscrire plus précisément la pragmatique : «La pragmatique ne prendra son envergure théorique qu'en cessant son oscillation paradigmatique, quant elle adoptera franchement le paradigme de la communicabilité et qu'elle le poussera jusqu'au bout de ses possibilités structurelles». ¹⁰⁵ Jacques cherche à faire reconnaître l'autonomie de la pragmatique par rapport à d'autres disciplines comme la sociologie.

C'est d'ailleurs en ce sens qu'il reproche à Habermas d'avoir plutôt élaboré une théorie sociale en donnant au langage un rôle de stricte médiation, selon une définition représentationnaliste. Dans cette perspective, tout modèle d'échange social préconisé par une théorie sociologique imposerait sa structure d'action au langage qui n'aurait pour fonction que de la représenter. Sur ce sujet Jacques critique Habermas :

Outre qu'on n'a plus aucun moyen de surmonter dans le principe l'opposition entre le sujet épistémique et le sujet pratique, nous observons une tendance sociologiste chez l'auteur : loin d'être investie d'un pouvoir instituant sur la communauté parlante, l'activité communicative est normée par le type de société où elle se déploie. ¹⁰⁶

De son point de vue, Jacques reconnaît cependant qu'il y aurait une connexion entre les actes de langage, le déploiement de la force illocutoire et la détermination des

sociétés. Mais cela ne saurait justifier entièrement une approche foncièrement sociologique comme celle du sociologue Bourdieu :

En fait, pense le sociologue, ce sont les conditions institutionnelles de leurs (les actes de langage) utilisations qui assurent et engendrent leurs efficacités. Un acte de langage est un objet composite, un point de rencontre de plusieurs séries causales. Réviser l'analyse des conditions sociales aboutirait à vider de son contenu la notion de performatif. ¹⁰⁷

Cette perspective sociologique donne aux actes de langage un statut assez différent de celui que les philosophes du langage nous avait proposé, qui donnait la primauté à la structure d'action langagière, à sa logique interne et à son autonomie par rapport à d'autres types de détermination. C'est encore un fois le principe même de la règle constitutive qui ressurgit ici. Alors que dans l'approche sociologique, les actes de langage répondent à une logique de système d'objets structurellement organisé selon le type d'échange pratiqué dans une société. A ce titre, les actes de langage pourraient entrer dans une dynamique dont les bases théoriques pourraient être celles de n'importe quelle logique sociale. Jacques reproche, aussi, à toute thèse sociologique de ne pas se préoccuper de la dimension constitutive du langage qui structure l'interrelation. Il évite à la pragmatique d'être considérée seulement comme une des modalités de la structure de l'échange social. Voilà pourquoi il répondra ceci au sociologue Bourdieu :

Il est bien vrai encore qu'on ne peut dissocier les actes de langage de leurs conditions

d'effectuation sociale, sans quoi ils seraient socialement dépourvus de sens. Reste à savoir si ces conditions d'effectuation doivent être introduites dans une forme sociologique, ou même si on peut imposer le social comme le point de départ de la recherche.¹⁰⁸

En fait, Jacques cherche à épurer la pragmatique de toute conception hétérogène en radicalisant une méthodologie qui doit se préoccuper «des conditions de possibilité d'une signification communicable en général». Alors il doit accentuer l'idée d'une base théorique qui affiche une autonomie légitime par rapport aux autres disciplines: »C'est l'approche pragmatique qui est responsable du domaine théorique, partant du choix progressif des paramètres.»¹⁰⁹ Ces paramètres étant; les attentes psychologiques, les rapports sociaux de domination, et les forces idéologiques.

Partant de ces dernières considérations, nous émettrons quelques réserves. Nous nous distançons maintenant de la thèse de Francis Jacques pour formuler quelques critiques.

3.7 Critiques : le paradoxe pragmatique de la thèse de Jacques

L'objectif de Francis Jacques qui consiste à circonscrire la pragmatique en tant que discipline autonome, s'inscrit bien dans la recherche d'un nouveau paradigme de communication. Mais là où le bât blesse, c'est lorsque l'on considère sa méthodologie visant à donner un rôle de seconde instance aux forces socio-historiques qui d'après nous seraient plutôt constitutives de la notion même d'actes de

langage et de force illocutoire. Bien sûr, sa méthode permet de poser une base théorique qui légitime l'autonomie de la pragmatique par rapport aux autres disciplines. Toutefois par sa façon d'épurer toute considération socio-empirique des fondements pour circonscrire de façon formel son «a priori communicationnel», sa méthode s'inscrit dans la lignée de la problématique traditionnelle des fondements. En conformité à cette dernière, il a cru bon d'éliminer de son a priori les circonstances empiriques : «...la pragmatique n'a pas d'abord trait aux circonstances empiriques». Comme si ces dernières relevaient toujours d'une autre discipline et venaient intercaler des approches de diverses origines qui corrompent un fondement devenu plutôt un amalgame syncrétique.

Mais puisqu'il s'agit de rendre justice à la pragmatique, il faudrait pouvoir reconnaître une certaine conformité entre la méthodologie employée et les attributs dont on se sert pour la définir. Entendu que d'une part la pragmatique se définit comme un science qui tente de décrire ou d'analyser l'action langagière ou communicationnelle dans son contexte interlocutif qui est toujours un contexte social. Cette considération peut être renforcé lorsque l'on ajoute que ce contexte est constitué par l'interaction même, des actes de langage. Et que d'autre part, la méthodologie qui consiste à épurer un fondement de tout empirisme dessert une philosophie traditionnelle de type transcendantal. Il nous incombe donc de reconnaître la présence d'un paradoxe pragmatique.

Pourtant Francis Jacques nous avait dit qu'il fallait au préalable honorer les analyses empirico-linguistiques des pragmaticiens du langage. De plus, lorsqu'il circonscrit son «a priori communicationnel», il retient toute la dimension empirique des descriptions de la structure des actes de langage de Searle et fait de même pour les conversationnalistes. Mais cela se passe au niveau littéral du contenu propositionnel de sa thèse. Tandis que dans le cadre de sa méthodologie qui enveloppe le contenu propositionnel, il tente d'éliminer toutes instances empiriques.

Mais vouloir extirper la dimension socio-empirique de la construction d'une conception de la communication, même si c'est pour répondre légitimement aux exigences théoriques traditionnelles de la problématique des fondements, c'est fausser l'apport radical de la thèses des jeux de langage comme comportement social, comme vie sociale sur laquelle Wittgenstein ne nous avait pas laissé de doute.

Alors, vouloir donner un statut légitime à la pragmatique c'est plus que de la circonscire par rapport aux autres disciplines, c'est aussi reconnaître ce qui lui permet de se constituer dans sa particularité : celle de pouvoir analyser les marques du discours en tant que manifestation du social, de la lutte pour le pouvoir et surtout de l'interaction sociale. Mais pour pouvoir éviter toutes «oscillations» de paradigme, il faut circonscire la pragmatique à partir de la structure constitutive du langage et de ses potentialités sur le plan de la communication. Ce qui veut dire que c'est par l'analyse du discours que

progressivement se constitue la science de la pragmatique. Or, les pragmaticiens et non les théoriciens pourront nous dire ce qu'il en est. C'est d'ailleurs le cas d'Oswald Ducrot qui en observant les relations entre les séquences du langage en viendra à découvrir que ces relations présupposent un contexte socio-historique.

Il peut sembler, ici, que nous soyons revenus à l'hypothèse de la distanciation et de la rationalisation du contexte socio-historique visant à développer un schème de détermination préalable au langage. Mais ce n'est pas le cas, et c'est d'ailleurs ce que ce travail cherchait à démontrer : pour bien discerner ce qu'est la pragmatique, il faut partir de l'énonciation entendue que s'y reflète le fait de son énonciation par lequel on peut repérer les marques d'une dynamique processuelle interlocutive qui toujours s'inscrit dans un cadre socio-historique tout en le créant. Le langage est constitutivement et institutionnellement une structure d'action sociale.

3.8 Conclusion sur le travail de comparaison entre les trois analogies et transition vers un modèle d'analyse

Parce que le but de ce travail était d'effectuer un passage allant d'un paradigme de rationalité prédéterminant l'action à un paradigme de communication constitutif de l'interaction sociale : parce que le processus d'effectuation même du travail devait être en conformité avec ce que nous prétendions défendre; il devient important de reconnaître que

la structure immanente de communication s'enracine dans la constitutivité même du langage. Bref, parce que nous avons autant à être persuasifs par ce que nous faisons que par ce que nous disions; il s'ensuit que nous devons admettre maintenant que ce passage «déstructurant» nous aura fait commettre certaines inégalités d'écriture, certaines contradictions ou paradoxes qu'il fallait surmonter et surtout une instabilité dans la structure logique des phrases et du texte que les phases de déstructuration nous obligent forcément à traverser. Nous avons de plus à intégrer, au fur et à mesure que la structure communicationnelle prenait forme, certains concepts comme l'interactivité, la retroaction, la circularité, la participation, la coopération, qui devaient être ajoutés judicieusement parce qu'ils n'ont pas été encore intégrés de façon très formelle au vocabulaire traditionnel de la philosophie.

De plus, une difficulté d'effectuation s'est présentée parce que nous soutenions que le paradigme de communication recherché n'était pas structuré exclusivement par une relation déterminée par un schème de rationalité prévalante. Ce type de rationalité n'a donc pas pu présider le processus même de notre travail. Malgré tout, nous devons admettre, avec beaucoup de nuance, que la relation de communication est persistante et profondément ancrée dans la structure langagière. Voilà pourquoi nous avons dû faire appel, pour ce passage «déstructurant» de notre thèse, à la relation d'analogie. En effet, ce travail qui ne saurait être un travail strictement déductif de par son objectif même, est de

fait traversé par trois formes analogiques qui resurgissent aussi sporadiquement à travers la tradition éthique, et qui nous permettront d'exposer trois approches relationnelles qui circonscrivent aussi différents types de règles. Voilà où s'accomplit, avec le plus de force, un rapport presque d'identité entre l'éthique et la communication.

La première analogie est celle du jeu d'échecs qui démontre le fonctionnement de la règle constitutive. Nous avons interprété la thèse des jeux de langage comme nous la présente Lyotard avec l'aide de l'apport structurel que nous offrait cette analogie. En effet, cette dernière, par son type de mise en relation effectuée sous la modalité d'un rapport de force, dont le but est le gain sur l'autre ainsi que par l'absence de détermination et de cohérence extérieure au processus du jeu lui-même, conforme à la nature d'une règle constitutive, campe bien une certaine dynamique relationnelle en caractérisant la performativité du langage.

Nous avons cru reconnaître deuxièmement, une autre analogie qui est celle de la justice ou encore du tribunal. Dans ce cas-ci nous entrevoyons une structure relationnelle qui soit hiérarchisée à la verticale parce que la source de détermination vient d'une cohérence qui est extérieure au processus relationnel, en étant soit; préétablie par la tradition instituée (elle détermine par le bas) ou encore imposée après coup de façon restrictive et unilatérale (elle détermine par le haut). Cette analogie amène donc à reconnaître une autre type de règle qui serait à la fois normative et plutôt coercitive. A cause de cette détermination

rationnelle prévalante et préétablie que Habermas donne comme critère normatif fondant son éthique de la communication, nous avons tenté d'expliquer sa thèse de l'«agir communicationnel» à l'aide de l'analogie du tribunal qui, d'après nous, aurait structurellement comme fonction d'instituer une mise en relation assurant sa normativité à partir de la reconnaissance de ce qui est le plus largement admis. Malgré la nature plus coercitive de la règle qui en ressort, il y a à retenir l'accent mis sur la normativité de l'agir communicationnel.

La troisième analogie est celle de la mise en scène théâtrale qui présente une figure relationnelle plutôt horizontale parce qu'elle propose une dynamique circulaire interactive par laquelle il est possible dans l'effectuation des jeux de langage, de pouvoir réajuster par la rétroaction une mise en relation, un certain rapport de force, visant la prise en charge partagée selon l'identité de chacun des rôles, d'un espace commun. Transposé à la communication, cet espace est celui de l'interlocution que Francis Jacques réhabilitera dans une approche qui considère résolument «l'aspect relationnel» comme fondement articulé par des instances qui placées en rapport de force, (celui de la force illocutoire), en viendront par la dynamique relationnelle de communication, à s'ajuster réciproquement par la processualité d'un jeu de rôle dans lequel il n'y a ni perdant ni gagnant. Par la communication et dans la communication, tous participent à la création de cet espace commun qui est celui de l'interlocution. La constitution relationnelle dite «a priori» proposée par Jacques que nous avons cependant soulignée comme

étant d'emploi paradoxale, nous permet pourtant de considérer de plain-pied la primauté de la relation. Surtout que cette dernière se présente comme une structure foncièrement langagière reconnaissable dans les repères pragmatiques du discours. Cette prise à partie résolument relationnelle, lui aura permis de proposer une dimension élargie de la communication, en plaçant en complémentarité l'aspect proprement structurel (typologie) de la thèse des actes de langage et l'aspect processuel des conversationnalistes. Par cela, il aura ainsi radicalisé l'approche langagière dont la règle sera aussi celle de la communication. Par cette approche, il reconnaît dans le langage une règle constitutive de communication qui s'articule selon les caractéristiques du jeu de rôles.

Tout au long du travail, le fil conducteur fut tenu par cette dialectique entre les dimensions stratégique et consensuelle qui nous auront permis de découvrir et de formaliser (la suite du travail) les trois constituantes principales de la communication en interrelation soient : la performativité, la normativité et le jeu de rôles. Un fil bien difficile à tenir, à vrai dire, car ces deux concepts ont participé, en première ligne, à un aventure sémantique qui a modulé fortement leur définition comme ce fut le cas de l'expression «rapport de forces». Nous ne voudrions pas maintenant décrire cette aventure sémantique; ce serait recommencer notre travail. Mais nous tenons à souligner que ce qui semble fortement s'opposer dans le cadre de certaines approches, devient structurellement complémentaire dans le

cadre de certaines autres, comme dans celle de Francis Jacques. Cependant, pour en arriver à cette complémentarité, il fallait circonscrire radicalement le cadre d'une nouvelle approche communicationnelle, en faisant toutes les nuances préalables que cela exigeait et, en évitant surtout le syncrétisme qu'apporte les «oscillations de paradigmes». En bout de piste, nous croyons maintenant pouvoir affirmer que la stratégie et le consensus sont les deux catégories de la communication et qu'elles sont, dans leur calibrage respectif structurellement constituantes et définitoires de l'ensemble de tous les niveaux de la communication. Nous voulons élaborer davantage sur ce point, mais nous le ferons dans le cadre plus opératoire d'un modèle d'analyse qui nous présentera les outils pour pouvoir discerner dans chaque dimension particulière du discours les constituantes stratégiques et consensuelles en dégagant les caractéristiques de performativité, de normativité et de jeu de rôles résidant au coeur même de l'action langagière. Nous poursuivons, conformément au processus de notre travail évoluant vers la primauté du fait langagier, en développant ce modèle d'analyse à partir de la constitution même de l'acte de discours.

4. Un modèle d'analyse

4.1 Reconstruction : la constitutivité de l'acte de discours intégral comme structure de communication ou la véritable teneur de la règle constitutive du langage

Notre comparaison entre la thèse de Habermas, de Lyotard et de Francis Jacques, nous permet de dégager les articulations essentielles de la communication en même temps qu'elle nous permet de préciser les particularités d'une règle constitutive. Cette règle constitutive, puisque nous voulions au début de notre travail circonscrire une approche de la communication qui soit proprement humaine, est celle du langage. En effet, il ne s'agissait pas d'inclure dans notre conception de la communication tous les types de système articulant une mise en relation. Or, il est de toute évidence que la règle constitutive du langage peut se reconnaître à partir de la constitutivité même du langage. Par le fait même, cette règle devient définitoire de ce qu'est un acte de discours. Elle répond à la question de sa propre quiddité. Alors pour en observer la teneur véritable, il nous faut, suite à notre comparaison, réinvestiguer les analyses empiriques des philosophes du langage. Nous suivrons donc les traces de Austin qui aura su repartir de plain-pied, placé au coeur même du langage, face à l'énoncé dans son rapport à l'énonciation.

En reconsidérant ces analyses, nous tenterons de voir s'il est possible de maintenir, dans cette perspective interne, notre problématique qui interroge ce rapport entre

les articulations stratégiques et consensuelles de la communication et l'accomplissement de leurs trois caractéristiques : la performativité, la normativité et le jeu de rôles. Et cela , en espérant que l'approche par le biais de cette problématique permettra de rendre compte, avec encore plus d'insistance, de la teneur réelle d'une règle constitutive.

4.2 L'acte de discours intégral

D'entrée de jeu, on peut déjà déceler toute l'interrogation qui surgit lorsque l'on envisage l'effectuation de certains énoncés qui fonctionnent comme des actions. Dans cette perspective, la série de noeuds et de problèmes nouveaux qui se rattachent à la réussite d'un acte de discours aura engagé Austin à redécouvrir par l'analyse des énoncés et de leur contexte, les articulations du langage qui permettent de soutenir la problématique du dire et du faire.

Austin nous ramène au langage ordinaire en nous proposant d'en observer le fonctionnement réel qui exige que soit considérée l'entièreté de l'acte de discours. C'est-à-dire, qu'il y a à intégrer et questionner les circonstances et les situations, à mettre au jour l'implicite afin de relever les différentes fonctions des énoncés, l'articulation de leurs différences respectives et les liens qui les unissent. En fait, en redonnant cette importance constitutive au contexte, il sort de la problématique référentielle et dichotomique de la vérité et de la fausseté des énoncés en replaçant l'énoncé

dans la dynamique efficiente d'un système d'actions. C'est-à-dire que tout comme Wittgenstein qui aura rejeté la problématique des fondements, Austin, par son analyse des énoncés du langage ordinaire, découvrira que le problème vérité/fausseté ne rend pas compte de l'entièreté et de la complexité du langage : plusieurs énoncés ne servent pas à affirmer une vérité de signification mais à poser un acte. Cette observation l'amènera à poser une distinction entre les énoncés constatifs et performatifs. Ces derniers n'étant plus considérés selon des critères de vérité mais par leur impact réel dans un contexte interlocutif. Cet impact est celui de la force illocutionnaire.

Toutefois, au fil de ses démonstrations, Austin doit laisser tomber cette distinction qui selon lui serait beaucoup trop arbitraire. En effet, les énoncés constatifs qu'il nous présente en démonstration peuvent à leur tour être paraphrasés par un verbe performatif, ce qui amène à penser qu'il n'y a pas d'énoncé qui soit purement représentatif ou performatif.

Alors que nous tentions de dresser la liste des performatifs explicites, nous nous sommes heurtés à une difficulté : comment décider qu'une énonciation est ou non performative, ou du moins purement performative. Un retour au fondement du langage nous a alors semblé opportun : il convenait de se demander en combien de sens dire quelque chose, c'est faire quelque chose, ou en combien de sens nous faisons quelque chose en disant quelque chose, voir par le fait de dire quelque chose. ¹¹⁰
(20)

²⁰ C'est moi qui souligne.

Donc, affirmer, décrire seraient aussi des actions, c'est-à-dire, qu'ils auraient, en tant qu'actes, une valeur illocutoire. A la lueur de cette généralisation de la performativité, l'auteur aurait réévalué la méthodologie par laquelle il faut réorganiser les distinctions en les articulant, non plus au niveau d'une classification préalable et souvent arbitraire, mais par la structure interne des niveaux constitutifs de l'acte intégral de discours. Par ce remaniement, Austin donne tout le sens et la force à la notion de constitutivité. Et cela, parce qu'il effectue un passage allant d'un ordre classificatoire à la description des constituantes internes d'un acte de discours intégral par laquelle il sera possible d'articuler les distinctions internes.

C'est donc dire que l'acte intégral serait constitué à la fois d'un sens littéral, qui nous faisait préalablement distinguer l'énoncé purement constatif, et d'une force ⁽²¹⁾ performative qui possède la détermination situationnelle du contexte interlocutif, et qu'Austin croyait auparavant attribuable à la classe restrictive des énoncés performatifs. Bref, il globalise l'acte de langage en lui reconnaissant

²¹ Comme nous l'avons mentionné précédemment la notion de "force" à acquis une signification particulière au fil du développement de notre thèse. Nous tenons à fixer maintenant cette signification : à partir tout d'abord de la notion de "rapport de force mais à somme nulle" de Francis Jacques que nous avons déjà expliquée et puis maintenant dans le cadre de la logique interne de l'acte de discours intégral. La force est ici performative. En ce sens elle s'impose comme force de détermination interne du système d'interactions langagières. Cette précision importante vise à évacuer de la relation communicationnelle toute connotation présupposant un rapport de violence ou d'adversité.

certains niveaux d'épaisseur qui réintroduisent les articulations de la problématique globale entre le dire et le faire, entre le locuteur et l'allocutaire, entre le sens littéral et le contexte. L'acte de discours est par sa constitutivité un acte complet.

Mais Austin fait encore plus, il refonde la structure du langage reconnaissable par ces distinctions internes articulées entre: «..l'acte locutoire (les actes phonétiques, phatiques et rhétiques) possédant une signification, l'acte illocutoire ou le fait de dire a une certaine valeur, et l'acte perlocutoire, qui est l'obtention de certains effets par la parole.»¹¹¹

Il reste à découvrir, cependant, s'il ne s'agit que de strates, de niveaux superposés constituant l'acte intégral de langage ou bien s'il y a une relation plus complexe d'interdépendance entre ces éléments constitutifs. Pour Récanati, dans La transparence et l'énonciation, cette relation entre le locutoire et l'illocutoire, entre le dire et le faire, est une relation de réflexivité. Tout comme Austin, il pose d'emblée toute l'importance de la complétude de l'acte de langage, mais qui dans sa perspective particulière, sera plutôt axé sur la détermination sémantique entière de l'acte :

La prise en vue de ce que sont les énoncés, comme événements discursifs insérés dans un contexte, ajoute à la signification des phrases une détermination sémantique supplémentaire, sans laquelle les énoncés ne présentent qu'un sens incomplet; le sens d'un énoncé n'est donc pas indépendant du fait de son énonciation. ¹¹²

En fait, la notion d'intégralité ou de complétude pose nécessairement le principe d'une articulation d'interdépendance interne des constituantes de l'acte de discours. Pour Récanati, cette relation en est une de réflexivité :

En fait, ce troisième état du signe intègre à la fois cette aptitude à la référence, (transparence du signe) et cette aptitude à la reconnaissance de l'usage (opacité du signe)Mais ce troisième état pose encore une distinction trop marquée...Le signe se réfléchit dans le même temps qu'il représente quelque chose.¹¹³ (22)

Récanati développe cette théorie du signe en une théorie de l'énonciation. «L'énoncé parle à la fois de lui-même et du monde et réfléchi comme fait, il ne cesse pas pour autant de le représenter.»¹¹⁴ L'adéquation entre les niveaux locutoire et illocutoire de Austin et les deux destins du signe n'est peut-être pas parfaite mais elle nous permet de comprendre qu'il y a à préciser la relation qui articule le dire et le faire tout en reconnaissant leur complémentarité. Lorsque, pour Récanati, «dans l'énoncé se réfléchit le fait de l'énonciation», la relation de réflexivité permet de réaliser la signification globale de l'énoncé.

Il en est autrement pour Austin qui axera davantage la nécessité de la complémentarité et de l'intégralité sur la réussite entière et effective d'un acte de discours. Pour cela il y aura aussi à comprendre les liens d'interdépendance entre les niveaux locutoire, l'illocutoire et perlocutoire.

²² C'est moi qui souligne.

Pour le découvrir, Austin prend la voix de l'accomplissement complet de l'acte de discours en considérant que les «accrocs» à cet accomplissement pourront nous révéler par la négative ce qui est nécessaire à la réussite de l'acte, ce qui est inhérent à sa constitution même. Autrement dit, les ratés de la communication pourront permettre de déterminer les constituantes nécessaires d'un acte de discours réussi et le type de relation qui existe entre ces constituantes. Bref, pour défendre sa démonstration sur l'intégralité de l'acte de discours, Austin prendra pour point de départ les «échecs» de communication en nous démontrant qu'un «accroc» à la globalité de l'acte, un manquement à la réalisation effective de chacun des niveaux locutoire, perlocutoire et illocutoire engendre certains vices, «abus de procédure» ou encore l'insuccès complet de l'acte.

En procédant ainsi, l'auteur en vient à découvrir les règles de conditions de succès d'un acte de discours. Et, par le fait même à démontrer ce qu'il en est de la teneur réelle d'une règle constitutive. Il faut préciser cependant qu'à ce moment où Austin tentait de découvrir les conditions de succès de l'acte de discours, il en était encore à son analyse de la relation entre l'énoncé constatatif et performatif. Nous tenons cependant à faire remarquer que les niveaux illocutoire, perlocutoire et locutoire étaient déjà présents comme conditions de succès. Nous tenterons de le démontrer.

4.3 Les échecs de la communication

C'est le bonheur de l'énonciation performative
«Je m'excuse» qui fait que je m'excuse. ¹¹⁵

Partant de cette perspective qui exige une considération de l'acte de langage dans son intégralité, par laquelle toutes les circonstances de l'énonciation seront structurellement déterminantes de la réussite de cet acte, Austin reconstruit les règles de procédure qui doivent être respectées pour que puisse s'effectuer avec «bonheur» l'accomplissement d'un acte de discours. Ces règles nous permettront de reconnaître les distinctions entre l'acte illocutoire, locutoire et perlocutoire. Mais, comme nous l'avons déjà souligné, Austin n'avait pas, à ce point-ci de son analyse, fait ressortir ces distinctions; il en était encore à la rupture dichotomique entre le constatif et le performatif. Ceci est fort heureux pour nous, car il nous aide à démontrer que les distinctions internes (locutoire, illocutoire et perlocutoire) ne sont pas arbitraires; elles étaient déjà présentes au coeur même de la procédure exigée (la règle) pour qu'un acte de discours puisse être effectué et réussi intégralement.

Mais voyons donc ces règles ou «conditions nécessaires d'un fonctionnement heureux» qui découlent de la doctrine des échecs.

(A.1) Il doit exister une procédure, reconnue par convention, dotée par convention d'un certain effet, et comprenant l'énoncé de

certains mots par certaines personnes, dans certaines circonstances. ¹¹⁶ (23)

Nous considérons que cette première condition découle de l'exigence qu'a l'auteur de concevoir l'acte de langage dans toute son entièreté. La procédure s'applique donc à l'intégralité d'un acte en sa constitution à la fois locutoire (l'énoncé de certains mots), illocutoire (par des personnes, dans certaines circonstances) et perlocutoire (doté d'un certain effet). En affirmant que cette procédure est reconnue par convention, Austin donne à l'acte de discours le statut d'un acte conventionnel que nous avons précédemment opposé à un acte de raison. Quant aux autres conditions de succès qui suivront, elles articulent davantage cette première condition qui pose une certaine consensualité conventionnelle portant sur la règle. Voici le deuxième :

(A.2) Il faut que, dans chaque cas, les personnes et les circonstances particulières soient celles qui conviennent pour qu'on puisse invoquer la procédure en question. ¹¹⁷

Cette condition serait vide de sens si elle ne proposait, d'entrée de jeu, la notion de valeur illocutoire. En effet, il s'agit ici de considérer la légitimité du «je» qui pose telle action dans telle circonstance. Le verbe performatif serait la clef qui permet de reconnaître la pertinence et la valeur de l'énoncé. De fait, Austin, plus loin dans sa démonstration, nous présente cet exemple: « «Je vous nomme» prononcé alors que vous avez déjà été nommé, ou qu'un autre l'a déjà été, ou que je n'ai pas le droit de faire

²³ C'est moi qui souligne.

cette nomination, ou si vous êtes un cheval.»¹¹⁸ Dans ce cas, l'échec de communication est dû au fait que l'acte en sa valeur illocutoire est complètement dénié. En tant que fait circonstanciel et conventionnel, il est contredit par d'autres faits circonstanciels et conventionnels. Voici la troisième et quatrième règle :

- (B.1) La procédure doit être exécutée par tous les participants et correctement et
 (B.2) Intégralement.

La règle en (B.1) viserait à éviter les «défectuosités» d'un acte. C'est à dire qu'il peut y avoir certains problèmes qui corrompent la procédure. Cependant ces défectuosités ne compromettent pas le succès de l'acte en son entier comme c'est le cas pour (A.2). Ce qui nous porte à croire, puisqu'il ne s'agit pas d'une erreur quant à la nature de l'acte lui-même, que cette règle du «correctement» viserait plus particulièrement, mais pas exclusivement, le sens littéral d'un énoncé dans sa référence, dans le choix de ses concepts et dans sa formulation. Pour Austin : «L'emploi de formules implicites tomberait sous cette rubrique». De même que: «L'emploi de formules vagues et de références incertaines».¹¹⁹ Nous pourrions donc poursuivre notre analyse, en précisant que les conditions en (B.1) se rattachent à la saisie du sens d'un énoncé peuvent être défectueuses à cause d'une formulation ambiguë ou floue. Ce qui nous place au niveau locutoire d'un acte de discours. En (B.2) la règle du «intégralement» signifierait que cette dimension locutoire devra être intégrée à l'accomplissement de

l'acte complet. Ici on réitère, comme en (A.1), de l'importance de l'intégralité de l'acte.

Nous tenons à accentuer davantage cette distinction entre (A.2) et (B.1). Ainsi, dans le cas de (A.2), «l'insuccès» ou le «malheur» de l'acte compromet entièrement sa réalisation, et plus encore, il l'annule complètement. Ce qui nous montre qu'il s'agit bien dans ce cas-ci, d'un acte illocutoire parce qu'il n'y a pas de prime abord la possibilité de le reconnaître. Par exemple, si je ne suis pas habilité à exécuter cet acte conventionnel «Je vous condamne à mort», vous allez sans doute partir à rire ou à pleurer. Non pas sur votre cas. Mais... sur le mien. Il y a là une rupture totale de communication. Mon acte est un échec. Par contre en considérant les conditions en (B.1) l'acte ne sera que partiellement affecté, ce qui produira une communication qui peut être, toutefois, très perturbée : «Quand je dis par exemple «ma maison» alors que j'en possède deux.»¹²⁰

Suite à ces exemples, on voit bien qu'il est difficile de ciseler un découpage très net entre les trois niveaux. On peut difficilement opérer un clivage parce que l'interdépendance entre ces niveaux est très forte; ce qui d'ailleurs caractérise la complexité de la structure des actes de langage. Et c'est sans doute pour en rendre compte qu'Austin revient toujours à cette notion d'acte intégral ou d'acte complet. Cette difficulté prouve cependant une fois de plus que rien n'est préétabli de façon catégoriquement tranché, avec le langage : il impose sa propre complexité interne qu'on se doit de respecter avec précision. Ainsi, en

(B.2) : «La procédure doit être exécutée «intégralement» par tous les participants» nous amène à considérer les effets et les enchaînements des actes successifs. Prenons cet exemple d'Austin: «Ma tentative de faire un pari en disant» Je vous parie six pences» échoue, par exemple à moins que vous ne disiez «D'accord». «Cet exemple fait ressortir la complexité des distinctions entre l'illocutoire et le perlocutoire. Mais plus encore, on peut maintenant se rendre compte que dans la structure même des actes de langage, et plus précisément dans la succession des effets perlocutoires et la détermination des actes par la force illocutoire, tel que présenté par Austin, il y a la présence de cette articulation interne qu'est l'enchevêtrement des énoncés et plus largement des actes de discours. Toutefois, elle n'est pas à concevoir à la façon de François Jacques qui fait une distinction entre la structure des actes de langage et la dynamique processuelle de communication (enchevêtrement des énoncés et relation interlocutive). En effet, on se demande maintenant si la structure des actes de langage ne pourrait pas en elle-même être une dynamique processuelle de communication. Il semble bien pourtant, que pour l'auteur de Quand dire, c'est faire, cet enchevêtrement des énoncés tout comme leurs contextes interlocutifs, s'articulent à partir de l'intérieur de la structure des actes de discours.

Nous avons encore à apporter de nouvelles distinctions parce qu'à partir du moment où un acte de discours pose les implications de la succession et des effets, on retrouve toute une problématique qui tente de discerner, pour un acte qui

entraîne des suites, la part de l'illocutoire et du perlocutoire. Austin met en évidence les distinctions entre le locutoire et l'illocutoire qui articule de façon assez précise la distinction entre le dire et le faire. Mais un ordre de complexité supplémentaire est exigé lorsqu'il s'agit de distinguer l'illocutoire du perlocutoire. On entrevoit déjà cette complexité lorsque Austin présentait les conditions de succès d'un acte de langage en (T.1) :

T.1-Il faut que la personne qui prend part à la procédure (et par là l'invoque ait) en fait ces pensées, sentiments ou intentions, et que les participants aient l'intention d'adopter le comportement expliqué.

Austin, pose ici toute la teneur d'un acte illocutoire en ce qui concerne, par exemple, un acte de promesse. Tandis qu'en :

T.2- ...les participants doivent se comporter ainsi par la suite.

...il s'agit de considérer les suites d'un acte illocutoire. C'est là que réside toute la complexification qui entraîne ces questions : y a-t'-il une distinction entre les effets produits par un acte illocutoire, comme c'est le cas de la promesse qui pose au niveau de l'illocutoire ses propres déterminations quant aux effets, et les effets caractéristiques du niveau perlocutoire? Autrement dit on se demande s'il n'y a pas des effets qui seraient strictement rattachés à l'illocutoire et élimineraient par le fait même, la nécessité d'introduire ce troisième niveau qu'est le perlocutoire. Plus simplement, on se demande où s'achève l'acte illocutoire et quand commence l'acte perlocutoire.

Austin nous répondra plus tard, en faisant une distinction entre certains types d'effets qui seraient internes à l'acte intégral de langage. Mais pour le besoin immédiat de notre analyse des conditions de succès, il nous suffit d'entrevoir que cette distinction entre le perlocutoire (les effets) et l'illocutoire (le performatif) est présente dans la constitution même d'un acte discours puisque un manquement en ce sens entraîne un échec ou un accroc dans la communication.

Ce qui nous amène à conclure cette partie portant sur les échecs des actes de discours. Les trois actes (niveaux) : locutoire, illocutoire et perlocutoire se retrouvent donc dans l'acte de discours intégral. C'est-à-dire qu'ils sont tout à la fois des composantes constitutives exigées lorsque l'on considère les conditions nécessaires à la réalisation entière d'un acte de discours. Cette analyse nous aura amené à bien cerner ce qu'il en est de la teneur réelle d'une règle constitutive. D'abord, en abordant la question du langage par ses échecs, il devient possible de mettre sur pied ses conditions de succès, les exigences de la réalisation de l'acte intégral. Et cela, comme Searle l'a fait plus tard, en observant ce qui est constitutivement nécessaire pour que se réalise tel type d'acte. Searle aura en effet décrit l'effectuation en cours de la procédure par laquelle se réalise un acte de promesse afin de retenir les conditions nécessaires et suffisantes pour que puisse se constituer entièrement et précisément cet acte. Ce qui nous fait revenir à Wittgenstein et à sa méthode par la description. En effet, la description de l'activité ou du bon fonctionnement des

«coups» effectués lors des jeux de langage, donne en même temps toute la teneur de la règle constitutive. En décrivant le fonctionnement des constituantes nécessaires on pose inévitablement la règle. Et, comme nous en avons déjà parlé en travaillant Habermas, il n'y a pas de détermination qui soit extérieure à cette règle puisqu'elle implique en sa propre procédure interne l'exigence de la précision quant à la détermination du contexte.

Donc, en reconsidérant le langage dans la perspective de l'acte global et de ses échecs, Austin nous place de plain-pied dans la constitutivité du langage et de sa règle. Mais puisque notre analyse nous montre que les principales composantes de l'acte intégral se situent au niveau du locutoire, de l'illocutoire et du perlocutoire, nous demandons maintenant à l'auteur d'articuler davantage ces distinctions afin de rendre compte de l'organisation interne de cet acte intégral. Et comme à partir des premières conférences d'Austin, il aura été possible de mettre en évidence la distinction entre le locutoire et l'illocutoire, grâce à l'emploi du verbe performatif explicite, il lui incombe maintenant d'articuler davantage la distinction entre l'illocutoire et la perlocutoire. Tâche difficile, à vrai dire, dont l'auteur s'acquitte en abordant le problème par la reconnaissance respective des effets et de leurs enracinements.

4.4 Les effets ou la distinction interne entre l'acte illocutoire et perlocutoire

Pour en arriver à clarifier les distinctions, Austin aura d'abord dû reconnaître que les actes perlocutoires et illocutoires s'imposent par leurs particularités qui nous permettent de faire ressortir les composantes contextuelles et situationnelles. Ainsi les précisions de la relation interlocutive seraient donc intégrées à l'acte intégral de langage. Cette constatation est très importante pour notre travail car on peut maintenant démontrer clairement qu'il n'y a pas de détermination situationnelle ou contextuelle qui soit extérieure à l'acte de discours. On renforce ainsi la notion d'autonomie dont nous avons précédemment parlé. Mais en plus, on pourrait maintenant ajouter que la valeur illocutoire et le jeu des effets perlocutoires est à l'acte de discours sa propre détermination. Et cela, à un point tel que leur effectuation est exigée dans la réalisation complète de l'acte.

Plus encore, en abordant la distinction interne entre le perlocutoire et illocutoire par son analyse des effets, Austin donne à la structure de l'acte de langage les caractéristiques d'un système d'action et de sa dynamique organisationnelle.

Ainsi par rapport à l'acte perlocutoire, l'acte illocutoire peut être défini comme un acte de convention. Ce qui de fait, donne à ce système d'action son enracinement social. Par exemple, un acte de promesse est une convention qui ne peut exister que par convention. Quant à l'acte

perlocutoire il est circonscrit aux effets et conséquences entraînés par une succession d'actions, déterminés ou pas, par la force de l'illocutoire. On peut penser que cette détermination du perlocutoire par l'illocutoire pourrait s'approcher du modèle béhavioriste. En effet, en ce qui a trait à la détermination stricte des effets par l'illocutoire, l'analogie entre les deux modèles est assez pertinente. Mais la structure des actes de langage présente un modèle beaucoup plus large et beaucoup plus englobant parce qu'il peut aussi rendre compte d'une multitude de conséquences indéterminées pour une multitude de récepteurs. C'est à partir de cette dernière remarque que notre distinction prend son relief. En effet, certains actes illocutoires, par convention, vont prédéterminer certains effets perlocutoires. Austin dira qu'il nous faut reconnaître la façon dont un acte illocutoire «Prend effet». (Dans cette façon de «prendre effet» est inclus la compréhension toujours exigée de l'allocutaire.) Mais Austin ajoute qu'il faut la distinguer de la «production des conséquences» qui se situe strictement au niveau du perlocutoire. Autrement dit, il y aurait certains effets perlocutoires qui seraient tout à fait prédéterminés par l'acte illocutoire et d'autres qui lui succéderont de façon contingente. En ce dernier cas, la seule attitude exigée de la part de l'allocutaire au niveau de l'illocutoire est la compréhension, sans cela il y a compromission totale de l'acte intégral. Mais pour ce qui est des effets par lesquels s'organise le système d'action, on peut dire qu'un type d'effet s'enracine dans la nature conventionnelle de l'acte

illocutoire qui s'impose comme force de détermination, tandis qu'il y a d'autres types d'effets qui se présentent comme des conséquences plus contingentes. Considérons par exemple, les effets de l'acte d'ordonner (légitimement) et leurs enracinements, par comparaison aux conséquences que peuvent avoir l'acte de décrire ou d'avertir.

Sur le plan de la communication, cette mise en interrelation et cette complémentarité exigées pour l'accomplissement de l'intégralité de l'acte entre les niveaux illocutoire et perlocutoire établissent structurellement une dynamique relationnelle entre le locuteur et l'allocutaire. Cette interdépendance qui assure l'accomplissement de l'acte et sa réussite instaure un schéma relationnel par lequel s'instaurent les rôles interlocutifs. Pour Austin, il n'y a pas dans cette logique interne relationnelle entre l'illocutoire et le perlocutoire une force d'action qui soit supérieure à l'autre comme c'est le cas pour la relation d'«action-réaction». On y retrouve plutôt la structure d'une dynamique interrelationnelle qui place de plein pied l'«aspect relationnel comme fondement» au sens ou l'entend Francis Jacques : c'est-à-dire que s'y articule la constitution même d'un structure dynamique d'interrelation. Pourtant, on se souviendra qu'une certaine asymétrie dans les rôles des protagonistes de la communication était le point critique apporté par Francis Jacques à la thèse des actes de langage. Nous croyons, cependant, qu'une reconsidération de l'analyse de Austin donne beaucoup plus d'emphase à la relation interlocutive et à chacun des pôles de la communication.

Poursuivons en renforçant et en élargissant cette symétrie à la globalité de l'acte de discours. Ainsi, au niveau de l'acte illocutoire, la participation de l'auditeur est essentielle par la reconnaissance de l'acte en présence. Sur ce point, on pourrait même dire que la compréhension se présente comme un consensus de convention. Un ordre doit être reconnu comme un ordre par l'allocutaire sans cela l'acte est raté. Toujours au niveau de l'illocutoire, la stratégie amorcée peut être conjointe ou encore oppositive selon le type d'acte effectué. Encore là, il n'est pas si évident, comme le mentionnait Jacques que l'allocutaire est tout à fait passif dans l'effectuation de l'acte illocutoire. D'autant plus qu'il aura à reconnaître la stratégie qui s'amorce et la force de l'acte effectué. On voit bien que ces dernières considérations nous ramènent par le biais des effets, aux buts de la communication et à notre problématique du consensus et de la stratégie.

En effet, à travers cette structure des actes de discours s'articule l'activité stratégique et consensuelle entre les niveaux de l'illocutoire et du perlocutoire, non plus comme des oppositions, ni comme des thèses différentes qu'il y aurait après coup à réconcilier, mais comme des constituantes complémentaires d'une dynamique d'action; celle des acte de langage. Pour en arriver à rendre compte entièrement de cette complémentarité et de sa dynamique, il nous faut encore suivre Austin dans le raffinement de ses distinctions: «Il nous faut distinguer les actes qui ont un objectif perlocutoire (convaincre, persuader) de ceux qui simplement entraînent des suites perlocutoires.»¹²¹ C'est

donc dire que certains actes ont une force de détermination qui s'étend au-delà de la stricte reconnaissance exigée de l'allocutaire et que d'autres actes comme «affirmer» ou «annoncer» qui auraient plutôt comme but l'intercompréhension, peuvent avoir des suites perlocutoires qui ne sont pas prédéterminées par l'illocutoire. Autrement dit, la source de détermination des objectifs perlocutoires comme dans le cas de la persuasion, serait enracinée dans l'acte illocutoire, dans son orientation stratégique. On peut maintenant voir assez clairement la complémentarité des actes illocutoires et perlocutoires qui sont liés avec une intensité variable de force dans une relation «d'autorité», de («pouvoir») variable. Ce degré «d'autorité» doit cependant être légitimé par le contexte interlocutif et la situation tenus en compte par la règle constitutive. Un juge, par exemple, est habilité à donner une sentence dont les effets seront prédéterminés. Pour les actes à faible teneur illocutionnaire, les suites seront liées de façon extrêmement variable d'un individu à un autre. Ainsi pour Austin : «Certains actes perlocutoires ont toujours des suites plutôt que des objectifs; ce sont ceux qui ne disposent pas d'une formule illocutoire.»¹²² Cependant nous sommes tentés de réajuster, soutenus par la généralisation apportée par les performatifs explicites, que ces formules illocutoires sont toujours présentes, du moins implicitement, mais qu'elles le sont à un degré de force et de valeur extrêmement variable qui, dans la précision de leur proportion, permettrait même la définition d'un type d'acte de discours.

De plus, l'articulation interrelationnelle entre l'illocutoire et le perlocutoire permet de revivifier toute la problématique du rapport de forces dans la communication et de l'orientation stratégique orientée vers un but en redéfinissant ces concepts dans le cadre de la logique interne de l'acte de discours intégral.

On remarquera donc que, dans la constitution même d'un acte de discours, on rencontre les exigences de la reconnaissance de l'acte de discours (illocutoire), de la compréhension commune du sens littéral (locutoire), d'une certaine consensualité qui s'enracine encore plus globalement dans la procédure à suivre (règle de langage), mais aussi des distinctions internes entre l'acte illocutoire qui «prend effet» et les types d'effets perlocutoires, contingents ou prédéterminés, qui nous donnent une structure dynamique de communication. Cette structure est articulée par une dynamique relationnelle qui s'opère entre le locuteur et l'allocutaire, selon certaines bases consensuelles nécessaires, vers des buts orientés stratégiquement ou non et des rapports de forces d'intensité variable.

Alors, puisqu'il s'agit, de la part d'Austin, d'une analyse du langage ordinaire, qu'on cherche à y découvrir la constitutivité propre à ce type de langage, et par le biais des échecs, sa règle constitutive, on peut maintenant avancer que ces articulations entre le contexte et le sens littéral, la force de détermination et la contingence de l'action, le consensus et la stratégie, catégorisent les distinctions internes constituant l'acte intégral de discours et plus encore la communication. Bref, les articulations constitutives

stratégiques et consensuelles seraient dans l'interaction de leurs proportions respectives définitoires du type d'actes qui s'opèrent dans ce système d'action qu'est la communication. Austin serait donc l'instigateur d'une typologie des actes de discours, élaborée plus tard par Searle, mais qui nous permet de développer, dans le cadre de notre analyse, un schéma dynamique de communication. Et cela, parce que l'auteur réussit à articuler en la constitution même de l'acte de discours intégral la dynamique interactive de la relation interlocutive et la force d'action performative du langage.

4.5 Schéma du modèle d'analyse

V I S É E P R O C E S S U E L L E B U T S	1. L'acte intégral : règle processuelle commune : <u>consensus</u> sur la procédure : co-participation	
	Articulations internes	
	2. Locutoire	A. Compréhension du sens littéral. Référence. Exigence d'une connaissance commune du code de la langue.
	3. Illocutoire . Niveau de la force de détermination et de l'élaboration de la <u>stratégie</u>	A. But : Reconnaissance conjointe de ce qui se fait dans la communication et du contexte d'action. Précision de l'acte de discours effectué par le locuteur. B. Objectifs : Élaboration d'un rapport de force stratégique : c'est à ce niveau que l'acte de discours «prend effet».
	4. Perlocutoire (Changement de rôles) . Buts à atteindre	A. Effets : suite d'actes qui ne sont pas déterminés nécessairement par la stratégie illocutoire. B. Réalisation des objectifs amorcés en 3 B.
Exemples d'application		
	<u>Un ordre</u> Importance de : Règle 1 Règle 2 Règle 3 A Règle 3 B : Plus fort que pour une explication Règle 4 B	<u>Une explication</u> Importance de : Règle 1 Règle 2 : Plus fort que pour un ordre Règle 3 A Plus important que : Règle 4 A

Quelques exemples d'application du modèle d'analyse

Les pragmaticiens, qui opèrent dans le cadre d'une analyse du discours, nous aident à esquiver la problématisation rattachée à la formalisation de la notion de règle constitutive parce qu'ils recherchent la procédure de la règle à partir de la structure processuelle de l'action langagière elle-même. La rigueur exige que toute tentative de systématisation de la thèse des jeux de langage en une théorie communicationnelle procède à partir de la constitution même de l'acte de discours. Sans cela tout type de rationalité peut devenir prédéterminante pour l'action langagière qui serait en fait intégrée à un système d'actions imposant sa logique extrinsèque.

Alors, pour pouvoir vérifier si le modèle d'analyse est conforme à la constitution même de l'acte de discours en ses caractéristiques, il faut pouvoir dégager le sens global d'un énoncé enrichi par toutes les dimensions, et les niveaux de la procédure interne. Ce qui engage à la saisie de l'énoncé dans une compréhension élargie. Nous tenterons donc de dégager une compréhension du sens qui ne se situe pas uniquement au niveau de la valeur référentielle, au niveau de l'échange partagé d'un code symbolique ou encore au niveau d'un échange stricte d'information. Le sens restreint de la communication ne suffit pas car il peut être dégagé de tout processus d'information extra langagier lorsque les entités d'un système sont porteuses de sens en référence à un code d'interprétation. Par contre, la notion de règle constitutive du langage reconnue

comme forme de vie pose l'activité d'un comprendre beaucoup plus large en révélant toutes les dimensions de la force active du langage. Il s'agit d'un comprendre défini comme la saisie active d'un contexte global : celui de l'action langagière. Il se pose comme l'intégration du sujet parlant participant à l'élaboration continue de la création de la signifiante accomplie par le jeu de l'interaction, en constante relation avec la valeur du symbole. Nous poursuivons en tentant l'expérience de cette compréhension définie comme saisie globale de l'acte intégral.

Ainsi, pour l'énoncé «il y a quelque chose là» qui de prime abord est assez vide de sens au niveau de la référence. En fait, à ce niveau, il est tout à fait indéterminé. Intégrons-le à un contexte interlocutif:

Première situation : J'indique du doigt qu'il y a quelque chose sous la table en affirmant «il y a quelque chose là». Ici, l'acte de discours acquiert sa détermination lorsque j'indique du doigt le sens référentiel de mon énoncé. Le «là» acquiert la valeur référentielle d'un lieu. Plus largement et plus explicitement c'est moi qui sous une forme performative désigne un lieu à mon interlocuteur.

Deuxième situation : Dans une salle de classe, après le début d'un cours, un professeur réprimande un étudiant : «Tu es toujours en retard». Dans le jargon d'un adolescent québécois, ce dernier lui répond : «il y a rien là». Alors, le professeur en conformité avec son rôle revient, cette fois-ci, avec toute la force performative caractérisant une consigne :

«Il y a quelque chose là». Le professeur et l'étudiant savent bien tous les deux la signification de cet énoncé : il s'agit d'un avertissement. La preuve en est que si l'étudiant arrive encore en retard, il sera tout à fait légitime pour le professeur de le sanctionner en lui disant : «Je t'avais averti».

Troisième situation: La troupe de théâtre québécoise de Gabriel Arcand nous a présenté un découpage du roman L'Idiot de Dostoïevski, mis en scène en ces moments les plus dramatiquement significatifs. L'un de ces moments les plus forts étant celui où Rogojine demande au prince Mychkine (l'Idiot) : «Crois-tu en Dieu?». Le prince lui répond : «Il y a quelque chose là». Et, la scène se termine ainsi. Le moment dramatique est intense parce qu'on y absolutise la valeur référentielle. On y parle du divin ce qui d'emblée donne un ton d'intensité dramatique au propos. Mais il y a plus encore. C'est par le jeu de langage que le sens acquiert ici toute sa plénitude. On pourrait expliciter et paraphraser ce jeu de langage pour articuler davantage le déploiement du sens. On se rendra ainsi compte que la question posée par Rogojine permet de mettre en scène la préoccupation de l'auteur. Dostoïevski doit exécuter cette mise en scène, actualiser ce contexte interlocutif de la question-réponse pour pouvoir exposer le véritable sens de sa préoccupation et se donner ainsi le cadre interlocutif le plus significatif pour y répondre. En fait, le sens même de sa préoccupation ne peut s'élaborer que par l'articulation de ce contexte. La réponse doit être absolument comprise comme un performatif, celui de la réponse, parce

qu'en son sens propositionnel cette réponse sur le divin est l'interrogation elle-même ou l'indétermination elle-même. Autrement dit cette réponse pourrait se formuler ainsi : «Je te réponds qu'il y a quelque chose là sur lequel je m'interroge. Plus profondément, Dostoïevski nous fait comprendre dans une saisie globale que ce qui caractérise sa foi est cette interrogation perpétuelle sur le divin. En expliquant ainsi le sens de l'énoncé nous enlevons toute la force du jeu de langage. Plus habile, l'auteur procède en mettant en scène la valeur référentielle de l'acte locutoire en relation avec la force précise et distinctive de la performativité (il s'agit bel et bien d'une réponse puisqu'il y a eu une question au préalable) et finalement la force d'impact de l'effet perlocutionnaire accomplissant l'engendrement de la suite interlocutive et la structure relationnelle du jeu de rôles.

Si on ne peut comprendre que la réponse comme acte performatif propose une interrogation en son sens propositionnel ou référentiel on se retrouve au coeur d'un paradoxe pragmatique. Par contre, si on contextualise en articulant interrelativement le niveau de la référence et celui de la performativité on rend ainsi explicite le jeu de langage : «Je vous réponds qu'il y a un questionnement perpétuel qui définit pour moi la nature du divin». Par la compréhension de cette articulation, on assiste à un déploiement extraordinaire du sens. La compréhension élargie, pleine et entière de l'énoncé ne peut s'effectuer que s'il y

a saisie de cette totalité. C'est celle de l'acte intégral de discours.

Dostoïevski a donc mis en scène une participation à la construction de la plénitude du sens en articulant interlocutivement le schème relationnel performatif de la question-réponse.

Dans l'ensemble de son oeuvre, on peut découvrir une variété de ces schèmes toujours identifiables et analysables au regard de la thèse des jeux de langage par laquelle s'articule la structure processuelle d'un jeu de rôles. Pourtant la prose dostoïevskienne n'emprunte pas la forme typique littéraire du théâtre. C'est que l'auteur met en scène la constitutivité du langage lui-même en ces multiples modulations et entrecroisements dans la précision d'une gestuelle langagière qui trame l'ensemble d'une interactivité constructrice de sens. On voit bien ici que cette habileté ne se développe pas au terme de l'application d'une règle préalable, qui à la façon d'une règle de justice ou d'une règle mode d'emploi, viendrait diriger les opérations d'actualisation du sens. La règle y est constitutive; elle s'active d'entrée de jeu ou la mise en scène commence. Elle est au coeur des potentialités du langage. Elle est à lui-même son principe d'actualisation qui ne peut être reconnu qu'en cours d'actualisation. Dostoïevski a donc exploré les limites du sens en jouant avec les potentialités de la règle constitutive de langage. Ainsi, l'activité partagée de la co-construction réussie du sens réactualise toujours par la pratique les limites de la donation du sens en faisant valoir

ce qui est pertinent, ce qui est juste et ce qui est valable dans un certain contexte d'interaction langagière.

Cette habileté a permis à Dostoïevski de maîtriser la mise en scène des pathologies de la communication. Ainsi, toujours dans L'idiot, une certaine conversation entre le prince et Aglaïa se présente comme un jeu à vide dans lequel il est impossible pour les joueurs de reconnaître ce qui s'opère dans la communication, aucun réajustement possible, aucun but à atteindre. On y communique sous les modalités d'un «je pense que vous pensez que je pense».....à l'infini.

Mais la maîtrise de Dostoïevski devient exemplaire lorsqu'il s'agit de mettre en scène les paradoxes pragmatiques. Voici une conversation mondaine tirée de L'idiot qui nous montre les effets perlocutoires engendrés lorsqu'un locuteur introduit une relation paradoxale entre les niveaux illocutoire et locutoire. La scène a lieu dans un salon entre le prince (l'idiot), Eugène Pavlovitch, le prince Chtch, Adélaïde et Alexandra Ivanovna.

Eugène Pavlovitch:

Messieurs, je vais vous citer un fait, reprit-il du même ton, c'est-à-dire apparemment avec un entrain et une flamme extraordinaire et cependant en riant presque, peut-être de ses propres paroles, un fait de l'observation et même de la découverte duquel je m'attribue l'honneur, à moi exclusivement; du moins il n'en à jamais encore nulle part été parlé ou écrit. Dans ce fait se reflète toute l'essence du libéralisme russe dont je parle. Premièrement: qu'est-ce que le libéralisme, à parler en général, sinon une attaque (raisonnable ou erronée, c'est une autre question) contre l'ordre de choses existant? C'est bien cela? Bon! Eh bien, mon fait

consiste en ceci que le libéralisme russe n'est pas une attaque contre l'ordre de choses existant, mais bien contre l'essence même des choses chez nous, contre les choses mêmes et non contre leur ordre seulement, non pas contre l'ordre russe, mais contre la Russie elle-même. Mon libéral en est arrivé à nier la Russie en personne, c'est-à-dire qu'il fait et bat sa mère. Tout fait malheureux ou regrettable suscite son rire et presque son enthousiasme. Il hait les coutumes populaires, l'histoire de la Russie, tout. [.....] Cette haine de la Russie, naguère encore, certains de nos libéraux n'étaient pas loin de la prendre pour le véritable amour de la patrie; ils se vantaient de voir mieux que les autres en quoi doit consister cet amour. Aujourd'hui, ils sont devenus plus francs, et ils ont honte même des mots d'amour de la patrie, ils en ont chassé et aboli la notion même comme nuisible et misérable. C'est là un fait véritable, j'insiste là-dessus et....il fallait quand même dire une fois la vérité entièrement, simplement et franchement; mais ce fait est en même temps tel que jamais ni nulle part, depuis que le monde est monde et dans aucune nation, il n'en a existé un semblable, [.....] : le libéral russe, pour le moment, n'est pas un libéral russe. Pas d'autre raison, selon moi. (24)

Le prince Chtch :

Je prends tout ce que tu as dit pour une plaisanterie, Eugène Pavlovitch. Répliqua sérieusement le prince Chtch.

Alexandra Ivanovna :

Je n'ai pas vu tous les libéraux et je ne peux pas en juger, dit Alexandra Ivanovna. Mais c'est avec indignation que j'ai accueilli votre pensée: vous avez pris un cas particulier et vous l'avez érigé en règle générale. Donc vous avez calomnié.

Eugène Pavlovitch :

Un cas particulier? Ah ah, voilà le grand mot prononcé! reprit Eugène Pavlovitch. Prince qu'en pensez-vous: est-ce un cas particulier, ou non?

²⁴ C'est moi qui souligne.

Le prince (l'idiot)

Moi aussi, je dois dire que j'ai vu peu de choses et peu fréquenté ...les libéraux, dit le prince. Il me semble cependant que vous avez peut être raison, et que ce libéralisme russe dont vous avez parlé est véritablement enclin en partie à hair la Russie elle-même, et non pas seulement son ordre des choses. Bien sûr, en partie seulement... bien sûr, cela ne saurait être juste pour tous...

Il se trouva embarrassé et n'acheva point. Malgré son trouble il était extrêmement intéressé par la conversation. Il y avait chez lui un trait particulier, qui consistait dans la naïveté rare de l'attention avec laquelle il écoutait toujours ce qui l'intéressait et des réponses qu'il donnait quand on le questionnait à ce propos. Sa physionomie et même la position de son buste reflétait d'une façon ou de l'autre cette naïveté, cette confiance qui ne soupçonnaient ni raillerie, ni humour. Eugène Pavlovitch, qui depuis longtemps ne s'adressait à lui qu'avec une espèce de petit rire, cette fois-là, en entendant sa réponse, le regarda très sérieusement, comme s'il ne s'était nullement attendu de sa part à une remarque semblable.

Eugène Pavlovitch

Alors... voilà comment... c'est quand même bizarre..., dit-il. Et, en toute sincérité, c'est sérieusement que vous m'avez fait cette réponse, prince?

Le prince (l'idiot)

Est-ce que ce n'était pas sérieusement que vous posiez la question? répliqua l'autre, étonné.

Tout le monde rit.

Adélaïde

Croyez-le! dit Adélaïde. Eugène Pavlovitch ne fait que tourner les gens en bourriques!

Dostoïevski joue ici avec la structure paradoxale, et cela à tous les niveaux. D'abord l'énoncé «Le libéral russe n'est pas un libéral russe» placé comme conclusion, démontre

explicitement que le discours de Pavlovitch vise à faire voir qu'il élabore d'abord sa structure paradoxale au niveau de la référence. L'effet recherché est un trouble insurmontable (celui de l'impasse paradoxale) chez l'interlocuteur. En fait Pavlovitch vise à toucher le prince (l'idiot), en sachant très bien que ce dernier par sa naïveté et son incapacité à déceler le rapport de force dans la communication aura une attitude par laquelle la stratégie de manipulation déstabilisante s'imprègne avec toute l'ampleur recherchée. D'autre part, on peut remarquer l'attitude du prince Chtch qui, sans pouvoir préciser comment s'articule cette stratégie, se protège de cette forme d'impact en sortant de la communication : «Je prends tout ce que tu as dit pour une plaisanterie». Quant à Alexandra, elle va tenter de participer au rapport de force en répondant, non plus au niveau de la référence, mais au niveau de la performativité du discours : «Vous faites une généralisation». Mais en considérant la réponse de Pavlovitch, on sent bien que ce n'est pas encore là tout à fait la critique qui peut permettre de mettre au jour la structure paradoxale de son discours et ainsi permettre de sortir de l'emprise paradoxale établie de façon stratégique. Il faudrait pouvoir en désamorcer les suites ou les effets. En fait, une critique s'articulant ainsi : «Vous prétendez (au niveau illocutionnaire) citez un fait, (ce qui devrait donner la force d'un argument empirique à votre discours) alors que vous avancez sur le plan propositionnel que : «Le libéral hait son pays». Cet énoncé n'est qu'une simple assertion dénuée de fondement qui frôle à la limite le préjugé. Il y a un paradoxe

entre ce que vous prétendez faire et ce que vous dites.» Voilà qui aurait permis de sortir du paradoxe mais qui, sur le plan de la dramatisation littéraire, nous aurait privé des effets perlocutionnaires de la stratégie paradoxale. Alexandra s'en sort cependant assez bien parce que sa critique : « Vous généralisez » quoique assez juste n'est pas entièrement pertinente. Elle n'a pas saisi l'acte dans sa globalité. De toute façon, sa réponse est vite exclue par Pavlovitch car dans le cadre du jeu de rôle interlocutif, Alexandra n'est pas visée par la stratégie. Le rôle de l'interlocuteur est donné implicitement au Prince. Un prince bien incapable de surmonter l'emprise parce que sa perception profonde de la nature humaine lui interdit la reconnaissance des rapports de forces. En conformité avec notre modèle d'analyse, on pourrait avancer qu'il n'y a pas reconnaissance réciproque de ce qui se fait dans la communication, à tous les niveaux de la procédure de l'acte de discours intégral. L'idiot devient victime de la communication parce qu'il n'y participe pas activement. Il est comme une épave ballottée par les coups de la communication. D'ailleurs c'est son attitude qui le définit en tant qu'idiot intelligent. C'est un être désincarné, épuré, inconsistant sur le plan existentiel (la fin du roman nous le prouve) : il n'a pas su prendre sa place dans l'espace interlocutif. Complètement manipulé par la stratégie de Pavlovitch, il ira même jusqu'à tenter de le justifier sur son propre terrain. Il ne peut reconnaître qu'il est placé dans une stratégie pathologique de communication; voilà pourquoi il devient une victime passive au niveau des effets perlocutionnaires.

L'intention personnelle de Pavlovitch s'est réalisée car sa stratégie finalement déclenche le rire. Mais globalement la communication demeure pathologique parce que l'ensemble des exigences de la procédure n'a pas été respecté. On remarque un manque au niveau de la reconnaissance conjointe, de l'accomplissement d'une relation cohérente entre les niveaux de l'illocutoire et du locutoire de la part du locuteur. La procédure pleine et entière de l'acte intégral n'a pas accompli ce qui perturbe les possibilités de la rétroaction. Donc la communication demeure fermée sur elle-même. On peut donc dire que c'est le processus global de progression qui est ici pathologique.

Nous terminons cette analyse par un dernier exemple extrait de Crime et châtiment. Par cet exemple nous voulons mettre en évidence l'importance du rôle social comme polarité constitutive du sens construit par l'activité langagière. Dostoïevski a su élaborer une stratégie interlocutive par laquelle le discours n'est pas conforme au contexte et aux rôles sociaux présumés. Dans une communication saine chaque interlocuteur tient un discours que l'expérience, le contexte, les pratiques et les rôles amènent à une compréhension réciproque, à une création commune du sens et au déroulement de la procédure dans la participation. Ces présumés s'établissent comme un terrain d'entente par lequel il devient possible de faire évoluer la communication. L'exemple qui suit nous est présenté performativement comme étant «un acte d'interrogation». Mais, comme nous le verrons, cet interrogatoire mené par un juge d'instruction évolue bien

différemment par rapport à ce qui est normalement admis de considérer socialement comme étant un interrogatoire mené par un juge d'instruction. La stratégie de ce juge est claire : il tente de déstabiliser l'interrogé. De cette façon, ce dernier ne peut pas jouer le coup pertinent lui permettant de conserver son rôle interlocutif.

Nous nous retrouvons donc dans les bureaux de la police en présence de Rodion Raskolnikov, l'interrogé et de Porphyre Petrovitch, le juge d'instruction, au coeur d'un interrogatoire déjà commencé :

Porphyre:

Rien ne presse, nous avons bien le temps... Vous fumez? Avez-vous du tabac? Voici une cigarette... Vous savez je vous reçois ici mais mon logement est là, derrière cette cloison, c'est l'état qui me le fournit. J'en habite un autre, provisoirement, parce que celui-ci nécessite quelques réparations. Maintenant il est presque prêt... Fameuse chose qu'un appartement fourni par l'état, hein? Qu'en pensez vous?

Raskolnikov (ironiquement) :

Vous savez, commença-t-il avec une insolence qui semblait lui procurer une profonde jouissance, c'est un principe, une règle pour tous les juges d'instruction, de placer l'entretien sur des niaiseries, ou bien sur des choses sérieuses, si vous voulez, mais qui n'ont rien à voir avec le véritable sujet, afin d'enhardir, si je peux m'exprimer ainsi, ou de distraire celui qu'ils interrogent, d'endormir sa méfiance, puis brusquement, à l'improviste, ils lui assènent, en pleine figure, la question la plus dangereuse. Est-ce que je me trompe? N'est-ce pas une coutume, une règle rigoureusement observée dans votre métier?

Porphyre :

Je veux vous dire une chose, mon cher Rodion, une chose qui vous aidera à vous expliquer mon caractère, continua Porphyre Petrovitch, sans cesser de tourner dans la pièce, mais en évitant toujours de rencontrer les yeux de de Raskolnikov... Je suis, voyez-vous, un célibataire.....

Ne vous formalisez pas, mon cher, de mon va-et-vient continuel et excusez-moi. J'ai maintenant très peur de vous froisser... Ces hémorroïdes, n'est-ce pas...J'ai toujours l'intention de me traiter par la gymnastique. On raconte que des conseillers d'Etat et mêmes des conseillers intimes ne dédaignent pas de sauter à la corde. Voilà où va la science à notre époque....

(Pendant les douzes pages suivantes Porphyre tient à peu près le même type de discours.) Voici la réplique de son interlocuteur :

Raskolnikov :

Je ne me laisserai pas torturer, «murmura-t-il du même ton que tout à l'heure, mais il reconnaissait, avec une amertume haineuse, qu'il lui était impossible de passer outre, et cette pensée ne faisait qu'augmenter sa fureur. «Arrêtez-moi, fouillez-moi, mais veuillez agir selon les règles et non jouer avec moi, je vous le défends.»

Cette dernière réplique est très intéressante parce qu'elle rapporte l'importance d'une règle langagière présumée (la procédure d'un interrogatoire est une règle admise). Si la règle n'est pas suivie, on place l'interlocuteur dans l'impasse. Quant à cet extrait de Crime et Châtiment, il nous permet de vérifier la pertinence du schème relationnel de l'analogie judiciaire, entendu que le langage présume un ensemble de règles, de pratiques et de coutumes admises qui sont nécessaires à la réussite de la communication dans un certain contexte.

Nous sortons maintenant du cadre de cette analyse pour tenter de voir comment il est possible de systématiser théoriquement le modèle que nous venons de proposer.

4.6 Vers une théorie générale : les relations internes entre les trois constituantes : locutoire, illocutoire et perlocutoire

En s'enracinant dans l'empiricité des énoncés du langage ordinaire et en reconsidérant ses analyses dans la perspective d'un acte global et intégral, Austin radicalise l'approche langagière et se rapproche d'une théorie générale des actes de langage. En fait, c'est à partir de la présence reconnue des trois actes de discours, et moins arbitrairement des trois niveaux locutoire, illocutoire et perlocutoire que se constitue l'acte intégral de langage.

Mais lorsqu'il s'agit de passer de cette généralisation qu'est l'acte intégral à l'articulation des différences internes qui permettent de typer chaque acte de discours, toujours en observant les énoncés dans leurs particularités, cette distinction précisant chaque type d'acte se fait à même la relation justement proportionnelle entre les différents niveaux. C'est-à-dire que chaque acte de discours pourra être défini selon une certaine répartition interne entre ces niveaux. Ainsi, Austin qui aura finalement abandonné la distinction entre les énoncés purement constatifs et les énoncés purement performatifs, reprend son analyse par le biais d'une globalisation. Et cela, dans une perspective relationnelle interne qui articule un rapport entre les

différents niveaux permettant ainsi la précision proportionnelle de chaque acte de discours.

Par exemple, on ne retrouve pas la même force illocutoire dans le fait de donner un ordre que dans celui de donner une explication (voir le modèle en 4.5). De plus, dans les deux cas il y a aussi, à des degrés différents, une matière informative apportée par le sens littérale. Une saisie de la juste proportion relationnelle entre ce sens littéral et la valeur performative de l'énoncé engage la précision de l'acte. En effet, Austin nous dit que même dans l'acte de décrire on retrouve une certaine valeur ou force illocutoire qui globalement nous amène à reconnaître le sens d'un énoncé par sa performativité à l'intérieur du contexte d'actions interlocutives. Dans cette précision est concentrée toute la force de sa thèse:

Dès qu'on a saisi que l'objet à étudier, ce n'est plus la phrase mais la production d'une énonciation dans la situation de discours, on ne peut plus guère remarquer ceci; affirmer, c'est exécuter [perform] un acte. ¹²³

Puis, enracinée comme effet ou comme suite dans une relation avec le niveau locutoire et illocutoire, on retrouve, au niveau perlocutoire, une différence produite entre les «effets» dans le cas d'une promesse et les suites dans celle d'une affirmation. Mais plus précisément, la relation entre le niveau illocutoire et perlocutoire aura été clairement articulée par Austin alors qu'il nous dit que les actes «prennent effets» (avec encore là plus ou moins de force), au niveau de l'illocutoire en entraînant au niveau du perlocutoire des effets ou bien des suites. Il y aurait au

niveau de l'illocutoire une force de détermination variable qui dans sa juste proportion influencerait de façon tout aussi proportionnelle l'impact des effets perlocutoires.

Cette interdépendance relationnelle entre les différents niveaux nous amène à reconnaître, avec encore plus de force, la nature constitutive des trois niveaux. Mais plus encore, elle nous fait réaliser qu'un manquement à l'effectuation intégrale de cette dynamique relationnelle, une mauvaise précision proportionnelle dans les distinctions internes est nécessairement aussi une mauvaise application de la règle constitutive. Voilà qui nous amène loin de la distinction entre le constatif et performatif.

4.6.1 L'ancien et le nouveau modèle relationnel

Ces distinctions internes constituant l'acte intégral de discours s'articulent avec beaucoup de finesse dans les proportions et dans les précisions. Voilà pourquoi la dichotomie de l'ancien modèle entre le constatif et le performatif ne tient plus. La catégorisation qui en découlait était beaucoup trop arbitraire et ne permettait pas de rendre compte du plus grand nombre possible d'énoncés du langage ordinaire. Mais voyons comment Austin effectue ce passage entre l'ancien modèle et le nouveau.

L'ancien modèle :

Dans l'énonciation constative, nous négligeons les aspects illocutoires (sans compter les aspects perlocutoires) de l'acte de discours, pour concentrer notre attention sur ses aspects locutoires. ¹²⁴

Sa critique:

D'ailleurs nous avons alors recours à une conception de la correspondance de l'énonciation avec les faits - laquelle implique forcément l'aspect illocutoire.¹²⁵

Dans l'énonciation performative, nous tenons compte, au maximum, de la valeur illocutoire de l'énonciation, et laissons de côté la dimension de la correspondance aux faits.¹²⁶

Le nouveau modèle : vers une théorie générale

La théorie qui institue une distinction entre performatif et constatif entretient avec la théorie qui institue, à l'intérieur de l'acte de discours intégral, une distinction entre actes locutoires et illocutoires, le rapport vis à vis d'une théorie générale.¹²⁷

Cette théorie générale nous fait reconsidérer l'acte de discours dans sa globalité :

L'acte de discours intégral, dans la situation intégrale de discours, est en fin de compte le seul phénomène que nous cherchons de fait à élucider.¹²⁸

Ce qui implique que :

Affirmer, décrire, etc. ne sont que deux termes parmi beaucoup d'autres qui désignent les actes illocutoires; ils ne jouissent d'aucune position privilégiée.¹²⁹

Accentuation des précisions internes :

Nous avons avancé, il y a longtemps déjà, qu'il nous fallait établir une liste de «verbes performatifs explicites», mais à la lumière de la théorie plus générale, nous voyons maintenant que ce qu'il nous faut, c'est une liste des valeurs illocutoires de l'énonciation.¹³⁰

La dynamique relationnelle de la logique interne des actes de discours :

Ce qui ne résiste pas c'est cette notion: pureté des performatifs. Cette notion était essentiellement fondée sur notre croyance en la dichotomie qui, nous voyons à présent doit être abandonnée au profit de familles plus générales

d'actes de discours, liés entre eux et se recouvrant les uns les autres.¹³¹
 (25)

Ce passage est crucial. Il permet d'étendre la portée de l'analyse de Austin a un niveau théorique en l'inscrivant dans les principaux tournants philosophiques de l'épistémologie et de la logique.

Nous avons donc tenté de dégager une structure logique de ce nouveau modèle qui pourrait bien servir d'axe à une épistémologie de la communication. Mais pour le moment, ces analyses du langage ordinaire nous permettent de découvrir la logique immanente de l'activité langagière. Il y a à mettre en évidence qu'Austin démontre les failles de la catégorisation dichotomique, inapte à rendre compte d'une dynamique d'action qui s'effectue sans prédétermination extérieure en imposant elle-même sa propre cohérence. Le dépassement de l'articulation dichotomique permet une réorientation vers la configuration d'une cohérence structurelle interne qui articule plus largement une multitude de distinctions en reconstruisant ainsi un nouvel ordre de rapports et de correspondances avec plus de raffinement et de complexité. Ce passage nous place au coeur même de cette transformation de schème à complexité croissante dont parlait Piaget. On entre dans une logique de l'interrelationnelle et du précisément proportionnelle dont l'accomplissement dynamique s'exerce par l'articulation de cette structure processuelle d'action qu'est l'acte de langage intégral.

²⁵ Pour ces passages, c'est moi qui souligne.

La transition qui s'opère, lors de ce passage, s'enracine dans l'histoire de la philosophie à partir de la logique aristotélicienne. On se souviendra qu'à la base, cette dernière proposait une hiérarchie allant du général au particulier dont le mouvement de progression évoluait de dichotomie en dichotomie jusqu'à ce que l'on atteigne l'essence même de cet individu «Socrate». C'est-à-dire que cet ordre des dichotomies hiérarchisées permet de définir ce particulier qu'est «Socrate». En reprenant maintenant dans la perspective d'une logique globale s'articulant par la dynamique interne du relationnel et du proportionnel, on voit qu'il y a aussi ce mouvement allant du général au particulier, mais que l'ordre interne s'organise d'une autre façon. Ainsi, la structure de l'acte intégral ne se présente pas dans un ordre hiérarchique à la verticale comme celle d'Aristote, mais elle s'articulerait plutôt selon un axe horizontal dont le mouvement n'est pas celui de la distinction des pôles dichotomiques. L'organisation interne des constituantes, (loc. illoc. et perl.) amorce une distinction vers le particulier (acte précis) mais plutôt dans un mouvement d'interaction proportionnelle entre ces mêmes constituantes. Il s'agit donc aussi d'un mouvement qui va du général au particulier, celui de l'acte intégral à l'acte précis permettant de construire une typologie des actes de langage, mais selon une logique de l'interrelationnel et du proportionnel articulant un système : celui de l'acte global.

On se rapproche ici de la science des systèmes et plus spécifiquement de l'épistémologie de la communication mais

cette fois-ci, nous l'abordons par le biais de l'analyse du langage ordinaire, de la structure même de l'énoncé dans son contexte d'action. Pour en arriver là, il aura fallu suivre Austin dans ce passage entre une logique de la dichotomie qui porte tout un ordre hiérarchisé verticalement engendrant une structure à méta-niveaux, pour aller vers une logique immanente constitutive reconnue en cette forme de vie qu'est le langage.

Cette nouvelle logique nous permet d'entrevoir toute l'envergure et les implications de la thèse de Austin. Elle nous place sur la voie d'une nouvelle conception de l'éthique.

4.6.2 Les implications éthiques : les critères

Le critère le plus englobant qui s'attache à une éthique langagière s'impose, à partir de la nouvelle perception de Austin, comme étant la réussite de l'effectuation d'un acte intégral de langage exigeant l'accomplissement de certaines stratégies de communication qui s'enracine dans la force illocutionnaire d'un énoncé. Cette réussite exige autant le respect réciproque quant à la procédure entière de l'effectuation que la reconnaissance de la part de l'allocutaire de ce qui se passe dans la communication. C'est donc dire qu'on retrouve la nécessité d'un consensus sur le déroulement global de l'acte intégral ainsi que la possibilité de l'intercompréhension au niveau du sens littéral (loc.) et du contexte d'action (illoc.).

De plus, dans la perspective d'une éthique générale, le nouveau modèle de Austin, par rapport à certaines conceptions de l'éthique traditionnelle imposant des critères de vérité absolues, propose un certain relativisme. Ainsi, dans le cadre de la thèse des actes de discours, dire que quelque chose est bon, c'est faire un acte d'évaluation qui est un acte de discours au même titre que tous les autres.

Mais jamais nous n'aurons une notion vraiment claire de ce mot «bon» ni de l'emploi que nous en faisons, tant que nous ne possédons pas, idéalement une liste complète de ces actes d'illocution dont louer, introduire des degrés, etc. sont des spécimens isolés - tant que nous ne saurons combien il y a d'actes de ce genre et quels sont les rapports et les correspondances qu'ils entretiennent entre eux.¹³²
(26)

Cette interrelativité s'applique aussi dans le cas d'une affirmation qui, dans sa valeur référentielle, propose une vérité. Mais lorsque l'on considère, comme Austin l'a fait, qu'une affirmation est aussi un acte de discours comme les autres, on relativise la notion de vérité en fonction du contexte situationnel reconnu en sa valeur illocutoire. En fait, le locuteur qui affirme quelque chose doit être en situation «d'affirmer». Bref, la vérité du sens littéral d'un énoncé que ce soit dans le cas d'une affirmation (ou d'un autre acte de discours), est mise en relation avec le contexte d'action, la valeur illocutoire et (nous ajoutons) les effets possibles ou prédéterminés du perlocutoire :

La vérité ou fausseté d'une affirmation ne dépend pas de la seule signification des mots,

²⁶ C'est moi qui souligne.

mais de l'acte précis et des circonstances précises dans lesquelles il est effectuée. ^{1.3}

Mais précisons davantage et avec beaucoup d'insistance au sujet de cette interrelativité des constituantes de l'acte de discours. Cette articulation interne permet, non pas une définition vague d'un acte de discours dépendant de façon aléatoire d'un contexte indéterminé, mais bien au contraire, il s'agit d'un relativiste qui engage un processus de précision de l'acte. Et cela, parce que la mise en relation s'effectue entre des constituantes internes, comme le contexte, que l'on peut très bien cerner et calibrer dans leurs rapports aux autres constituantes. Alors, on se doit de reconnaître que nous n'avons pas affaire à un relativisme sommaire.

Cette dernière remarque est très importante, parce qu'elle nous permet de situer cette nouvelle logique sur le plan théorique ainsi que ses implications éthiques. D'abord on aura su y éliminer les critiques généralement attribuables à certains systèmes présentant un relativisme sommaire et, dans le cas spécifique de l'acte de langage intégral (considéré comme système d'action), on aura éliminé un préjugé défavorable qui laissait croire que le sens d'un énoncé serait tout à fait modulé par les aléas d'un contexte indéterminé. Les exigences de la logique de l'acte de discours intégral sont différentes parce que l'interrelativité des constituantes de cet acte amène une précision accrue du contexte d'action. Alors, ce contexte devra être bien précisé pour dégager l'ampleur de la force illocutoire. Par exemple, le fait de

donner un ordre pourra être clairement identifié comme tel si ma situation interlocutrice et la précision de mon rôle social me permettent de poser cette action. Sans la possibilité de la reconnaissance de ces précisions nous assisterions à un échec de la communication. Au niveau du perlocutoire, nous sommes renseignés de façon encore plus large sur le contexte interlocutif parce qu'on y précise la participation active de l'allocutaire. Chaque constituante nous présente donc les membres actifs de ce système d'action qu'est l'acte intégral.

La logique de ce relationnisme, contrairement au relativisme primaire, acquiert sa configuration par l'accentuation progressive des distinctions, la levée de l'indéterminisme et du flou contextuel ainsi que la saisie graduelle des articulations du langage et de la communication. Par le fait même, on en vient à découvrir la règle constitutive de langage : celle du justement proportionnel.

On arrive donc à situer théoriquement la théorie générale de Austin par rapport à notre problématique qui cherchait à dépasser l'indéterminisme de la philosophie nietzschéenne et répondre enfin à notre question de départ au sujet de l'universalité de la règle de langage que semblait rejeter Lyotard. La réponse est celle-ci : l'absence d'une règle constitutive qui serait universelle, dans le sens du développement d'un savoir-faire universellement partagé et dont la procédure est admise consensuellement, amènerait à l'indéterminisme et au flou généralisé quant à la saisie du contexte interlocutif et finalement à la banalisation des distinctions. Pourtant, cet accent mis sur la distinction des

différences était comme paradoxalement la notion centrale défendue par Lyotard. On peut se rendre compte maintenant que sans l'exigence de la règle constitutive, nous tombons dans l'imprécision d'un système anarchique.

D'autre part, il faut également préciser que la règle constitutive, à cause de sa logique interne, n'est pas prédéterminée par les exigences catégoriales d'un ordre hiérarchique extérieur qui poserait selon les modalités d'un impératif catégorique ses critères «absolus». Alors que l'interrelativité précisément proportionnelle entre le locutoire, l'illocutoire et le perlocutoire permet de préciser la teneur d'un acte de discours dans ces particularités et surtout d'effectuer cet acte avec «bonheur» sur le plan de la communication, on s'éloigne de toute forme structurelle d'autoritarisme. Et cela, parce que le système de l'acte intégral de discours, ne fonctionne pas selon le schème logique d'une hiérarchie verticale, articulée par la mise en opposition des absolus. On pense ainsi au couple vérité-fausseté qui dans une perspective purement représentationnaliste, pose ses critères d'absolutisme alors qu'on aura occulté les modulations d'une certaine «vérité» qu'apporte le contexte d'action. Ainsi dans le modèle que propose Austin, la «vérité» devrait être recherchée à tous les niveaux d'un acte de discours et placée dans une situation relationnelle. Elle subira donc les affres d'une certaine modulation, ce qui en relativise le sens et lui fait perdre de son absolutivité. On se retrouve ici assez près de Nietzsche qui nous parlait de «la fin de la dictature de la vérité».

Historiquement, les philosophes ont joué de la réaction entre le désir d'un ordre apporté par un déterminisme absolu et celui d'un certain libéralisme apporté par une conception relativiste perçu à travers le flou de l'indéterminisme. Il s'agit maintenant de ne plus jouer de la réaction et de trouver un autre modèle qui soit enraciné comme forme de vie caractérisant spécifiquement l'activité humaine, et qui soit d'ores et déjà intégré : c'est celui du langage, celui de la communication.

5. Conclusion de la thèse : Intégration

5.1 Le rôle interlocutif du philosophe

Austin nous permet donc, en exposant la constitutivité de l'acte intégral de discours, de construire un modèle d'analyse des situations de communication. Mais l'acte intégral de discours amène aussi à des considérations théoriques élargies par le postulat de la vérité factuelle des énoncés. Cette thèse élargie reprend donc une problématique globale de la vérité, mais cette fois-ci en la recadrant radicalement dans le contexte interlocutif. Alors il ne suffit plus de chercher la vérité dans le sens littéral d'un énoncé ou dans sa valeur représentative, mais plus encore, l'exigence de vérité se complexifie tout en s'amplifiant parce qu'elle s'élargit au contexte d'action. Autrement dit, c'est la reconnaissance globale et précise (dans la relation interne de ses composantes) de l'acte intégral de discours qui engage à une recherche tout aussi nécessaire et exigeante de la vérité.

Ces considérations s'inscrivent dans le cadre de l'épistémologie de Wittgenstein qui nous apprenait à ne plus rechercher la vérité des fondements dans une démarche d'épuration empirique pour découvrir l'a priori qui puisse prédéterminer l'action : mais plutôt à reconnaître dans son entièreté les composantes véritables du tissu relationnel des jeux de langage dans leurs effectuations, toujours en train de se réaliser par l'interaction langagière. C'est ainsi que l'axe de la vérité s'est déplacé. On assiste à une

réintégration de la notion de vérité, mais dans une décentration radicale par rapport à cet axe théorique qui était celui de recherche des fondements. Par le fait même, les découvertes de la pragmatique du langage seront intégrées à l'histoire philosophique de la recherche de vérité. Mais le philosophe du langage aura réorienté le cours de cette recherche, en la recadrant au coeur de la relation interlocutive. La philosophie se serait donc enrichie de toute cette réalité englobante et universelle qui est celle du discours dans son contexte de communication, en le considérant, par ce nouveau cadrage, dans l'analyse de sa propre constitutivité comme créatrice de la structure relationnelle du sociale, comme dispensatrice de force et de valeur qui lui sont immanentes, comme dynamique autonome d'auto-ajustement, d'auto-critique et finalement, en sa dimension historique, comme processus d'innovation sociale.

On voit bien que dans cette perspective, on dépasse largement le rôle du langage en sa valeur de symbole médiatif. En effet la philosophie du langage a permis de développer, par la reconnaissance de la teneur réelle de sa règle constitutive du langage et des potentialités de sa structure dynamique d'action, à la fois une science relationnelle du social, de la communication et plus spécifiquement de l'éthique.

En intégrant toute la dimension de la relation interlocutive à la philosophie, le cadre précis de travail pour le philosophe devient donc celui de l'implicite du discours. Sa tâche est de rendre explicite l'implicite en découvrant ainsi toute les sphères constitutives. Le philosophe

aura à hisser au niveau de l'échange interlocutif ce qui est occulté, à mettre à jour l'énoncé dans sa structure d'énonciation en l'intégrant au système d'interaction de la communication en sa dynamique d'auto-ajustement par la critique. Autrement dit, il saura découvrir et amener au niveau du travail interlocutif de la critique les présupposés socio-historiques du langage qui maintiennent structurellement l'aliénation, l'injustice et la violence.

Plus systématiquement, cette dynamique d'autocritique ou de rétroaction qui s'apparente au système cybernétique, s'effectue dans l'interaction langagière comme processus d'ajustement dont le philosophe du langage sera le principal protagoniste. Car en plus de rendre explicite les présupposés maintenus implicitement dans le langage, il les soumettra au tribunal de la pensée critique. Voilà une réappropriation légitimée du système de rétroaction et de la notion de présupposés socio-historiques. Mais ces derniers ne seraient pas des critères «a priori» prédéterminant l'action communicationnelle; ils feraient plutôt partie du système dynamique d'interaction et de réajustement du social parce qu'une fois devenus explicites ils participent à la logique constitutive de l'acte de discours et au rapport de force illocutionnaire. Voilà une exigence de vérité qui permet de déterminer le rôle du philosophe de langage devenu éthicien à cause de la nouvelle extension de son objet d'étude et qui plus concrètement, participe à cette problématique très actuelle de la violence institutionnelle et structurelle maintenue par divers systèmes. Par cette réappropriation de la

rétroaction comme structure constitutive de la dynamique du langage, on en vient à sortir de cette confrontation entre les tenants du «statu quo» reconnu comme critère autoritaire prédéterminant l'agir et, d'autre part, les tenants de la déstabilisation perpétuelle des systèmes perçue en tant que dynamique d'innovation. La rétroaction, par l'examen critique des présupposés socio-historiques, nous apporte la stabilité d'une structure d'action évoluant selon une procédure maintenue perpétuellement par la co-participation ainsi qu'une dynamique progressive de réajustement des objectifs permettant l'évolution sociale.

Mais pour en arriver à cet élargissement socio-historique de la structure d'innovation de l'interaction langagière, le philosophe du langage aura d'abord découvert la vérité factuelle de l'énonciation dans son rapport à l'énoncé. Cette vérité nous aura amené à considérer le langage comme un système d'action sociale. Pour l'expliquer, nous avons reconsidéré les analyses empirico-linguistiques des philosophes du langage parce qu'elles nous donnaient les articulations constituantes de ce système d'action sociale, et plus encore, elles nous permettaient d'axer la recherche philosophique vers une thèse globale (à partir de cette structure dynamique qu'est l'acte intégral de discours) proposant l'interaction langagière comme paradigme de communication. En ce sens, la logique de la communication est à découvrir à partir de la règle d'effectuation de l'acte de discours intégral.

5.2 Un nouveau cadre épistémologique

En structurant un modèle de communication à partir de la constitution même de l'acte intégral de discours, on ne cherche plus à construire un système de relation à partir d'une configuration logique socio-historique à laquelle on intégrerait, après coup, les actes de discours comme des entités d'échange qui auraient pour seule fonction de représenter et de renforcer cette même configuration logique. En s'appuyant sur les études empirico-linguistiques, on ne va pas dans le sens d'une construction synthétique qui intègre la notion d'acte langage mais plutôt d'une reconnaissance empirique : celle de la présence d'une logique effective de communication dans la constitution de l'acte de discours intégral lui-même. En ce sens, nous allons à contre courant des thèses comme celle de Habermas. Bref, nous ne nous sommes pas servi de l'acte de langage comme d'une entité permettant la construction d'un modèle de communication selon une certaine organisation logique du social, mais nous proposons la constitution de l'acte intégral de discours comme logique du social. Il n'y a donc plus à rechercher une type de prédétermination rationnelle qui soit extérieure à l'acte de langage et qui lui imposerait un ordre d'organisation sociale. La thèse élargie de l'acte de langage intégral propose un système de communication sociale dont la structure interactive se présente dans toute son autonomie par sa dynamique interne d'autodétermination.

Mais comme paradoxalement, ce sont les philosophes de la communication (Habermas et les autres) qui en développant des notions essentielles à leur conception d'une théorie de la communication, nous auront permis de reconnaître que ces mêmes notions ou articulations étaient déjà présentes dans la structure dynamique de l'acte intégral. Pensons, entre autres, à la notion de rétroaction apportée par les théoriciens de la communication que nous nous sommes permis de recadrer dans la perspective globale de la thèse de l'acte intégral. En effet, c'est à partir de cette dynamique interne que nous avons pu renouveler les notions de cybernétique, de rapport de force stratégique (dans le sens d'une force de détermination) et de consensualité. Plus encore, en nous appuyant sur la thèse globale dégagée de l'acte intégral de langage, il nous a été possible de présenter un système de communication dont la dynamique structurelle configure justement cette articulation relationnelle entre la consensualité et la stratégie. De cette façon, nous nous sommes, à la fois, réapproprié en les intégrant les notions chères aux philosophes de la communication et la structure d'action découverte dans l'acte de langage par les philosophes du langage ordinaire afin de reconstruire un modèle efficient de communication qui procède de sa propre logique. Voyons comment s'est effectuée cette intégration.

5.3 Réappropriation et intégration

5.3.1 La notion de rétroaction (En réponse à Lyotard)

L'exigence d'autonomie de notre modèle de communication demandait que soit retenu ce qui, au fil de la critique, se présentait comme caractéristique essentielle d'une structure dynamique fonctionnant selon une logique constitutive.

D'abord, nous avons mis en évidence l'importance pour la communication du processus de rétroaction que Lyotard avait fortement critiqué par le biais de la cybernétique. Dans le cadre de la thèse des actes de langage et surtout dans la dynamique processuelle interne de l'acte de discours intégral, la rétroaction ne se présente plus comme ce schéma simplifié de «l'action-réaction», qui place toujours le récepteur dans une position affaiblie (passive) par rapport à l'émetteur. Le processus intégral des différentes constituantes de l'acte de langage nous met en présence d'une dynamique interne de rétroaction par laquelle est exigée la participation pleine et entière des protagonistes dans un jeu de rôle par lequel la relation interlocutive s'active de part et d'autre. Cette dynamique interne de rétroaction est plus équilibrée parce qu'elle accorde autant d'importance à l'effectuation de l'acte illocutionnaire qu'à l'acte perlocutionnaire qui sont tous les deux exigés par la règle d'accomplissement et de réussite de l'acte intégral. D'ailleurs, l'exigence globale de cet accomplissement est la participation de chacun des protagonistes, et cela à tout les niveaux de l'acte intégral.

Il ne peut pas y avoir de dynamique de rétroaction dans le cadre de la thèse de l'acte intégral, s'il n'y a pas une reconnaissance active de ce qui s'opère dans la communication. C'est d'ailleurs la condition essentielle pour qu'il y ait réajustement.

Voilà qui répond à l'exigence d'une co-participation des protagonistes. Ainsi, parce que l'articulation qui active le processus de rétroaction se présente comme étant cette relation entre l'illocutionnaire et le perlocutionnaire et que, par le fait même, elle institue aussi un jeu de rôles, cette co-participation à la relation interlocutive devient doublement assurée. Mais la finesse particulière de la relation entre l'illocutionnaire et le perlocutionnaire ainsi que la possibilité d'une multitude d'actes qui peuvent s'effectuer selon une modulation considérable de leur valeur, de leur force illocutionnaire et de leurs effets perlocutionnaires complexifient la dynamique de rétroaction. Celle qui se présentait comme échange stricte d'informations. En effet, la cybernétique comprise en dehors de la thèse soutenant la multiplicité des actes de langage, ne fonctionnait que par la force d'un énoncé prescriptif. Il n'en demeure pas moins que malgré cette complexité, l'acte intégral de discours présente une dynamique interne de rétroaction, la structure essentielle de tout système cybernétique.

De fait, malgré cette variété d'actes perlocutionnaires ou d'effets de communication qui dans certains cas «prennent effet» dans l'acte illocutionnaire comme c'est le cas pour l'ordre, ainsi que pour d'autres types d'actes comme

l'explication, dont les effets seront plus contingents, le principe d'action en retour est toujours présent. Les exigences procédurales de l'acte intégral posent la nécessité de la reconnaissance des effets perlocutoires. Or, à ce niveau, s'opère un changement par lequel le locuteur du niveau illocutoire devient l'allocuteur au niveau du perlocutoire. Ce dernier devra donc à son tour assumer les exigences de la reconnaissance : celui des effets de communication. Il pourra donc, si ses objectifs de réussite de la communication n'ont pas été atteints, reprendre son rôle de locuteur dans une suite d'ajustements des buts particuliers de la communication. C'est donc précisément cette relation entre l'illocutoire et le perlocutoire qui engendre la progression de la communication par le changement des rôles qui s'y opère. Par contre, on peut remarquer, qu'il n'y a pas dans cette relation (entre l'illocutoire et le perlocutoire) une structure négative stricte de «l'action-réaction» de la cybernétique que Lyotard avait très justement critiquée. La cybernétique procédait, en effet, par une dynamique de nivellement de la réaction par rapport au but escompté par le système. C'est exclusivement au niveau de la réaction que le changement s'opère : ce qui veut dire que le but à atteindre, orienté de prime abord par l'énoncé prescriptif de départ, est toujours le même. Il n'y a donc pas de progression véritable, mais une conformité aux exigences de l'énoncé prescriptif. La dynamique processuelle de l'acte de discours intégral est beaucoup plus ouverte. La première cause en est cette variété des actes de langage à accomplir, et la seconde cette procédure, qui

appliquée dans son intégralité, permet une réévaluation et une réorientation des buts de la communication. C'est par cette progression de l'échange interlocutif que devient possible l'innovation. Voilà qui redéfinit la notion d'«innovation» introduite par Lyotard dans le cadre de la logique interne de l'acte de discours intégral.

Mais pour que cette dynamique soit possible, il faut que la procédure de l'acte de langage soit appliquée dans son intégralité. C'est là une exigence caractéristique qui permet de définir la règle constitutive par rapport à une règle externe coercitive. Ainsi, dans le cas de la règle constitutive de l'acte de langage une rupture ou un manque dans la procédure veut dire que la dynamique interne est tout à fait désamorcée. Et cela parce que l'articulation permettant à la fois le processus d'accomplissement et d'autodétermination de l'action est précisément le passage entre l'illocutoire et le perlocutoire. En effet, c'est par la force performative résidant au niveau de l'illocutoire que s'amorce la dynamique processuelle de communication.

5.3.2 Réappropriation de la notion de stratégie (En réponse à Habermas)

De ce qui précède, il découle donc que l'acte de langage doit être effectué dans son entièreté pour que la communication puisse être réussie. Cette procédure, par laquelle il s'effectue, engage nécessairement les effets perlocutoires qui sont pour le locuteur autant de buts

spécifiques. Dans cette optique d'un but particulier à atteindre par la stratégie amorcée au niveau de l'illocutoire qui vise son effet, la procédure doit suivre son cours même si l'effet perlocutoire est plus ou moins contingent. On se souviendra que Austin définissait certains actes de discours par leur enracinement dans la force de détermination illocutionnaire. L'ordre en est le meilleur exemple. Il est dans la logique interne proportionnelle de l'acte de discours intégral (voir le modèle d'analyse) de mettre en relation l'illocutionnaire et le perlocutionnaire dans un calibrage précis entre la contingence et la nécessité. Il n'en demeure pas moins que les effets contingents de l'explication par exemple sont toujours à reconnaître au niveau du perlocutoire. Une absence de «réponses» perlocutoires brise la procédure, nie le processus de communication, perturbe la logique interne de la règle constitutive et constituante de langage. Cette règle étant celle de l'effectuation intégrale de l'acte de discours.

Ceci nous amène à comprendre que le changement de rôle qui s'opère lors du passage de l'illocutoire au perlocutoire soutient la procédure de communication dans son effectuation et en permet la réussite. La dynamique stratégique amorcée au niveau de l'illocutoire s'achève par la «réponse» perlocutoire en instaurant une structure processuelle et procédurale qui implique nécessairement un jeu de rôle de la part des protagonistes de la communication. La procédure de l'acte intégral de discours n'est donc pas entièrement prise en charge par le seul locuteur. Autrement dit, l'accomplissement

perlocutoires, impose une procédure de réussite qui exige une structure de relation entre la constituante illocutoire et perlocutoire qui articule , de par la nature même de ces mêmes constituantes, le schéma interactif du jeu de rôle pour les protagonistes de la communication. Bref, l'acte de discours intégral serait à lui-même à la fois son propre contexte d'action et son propre contexte interlocutif puisqu'il intègre toute la dimension relationnelle du jeu de rôle. C'est en ce sens que la «participation» devient une responsabilité pleine et entière pour tous les protagonistes de la communication. Le schéma relationnel articulant le paradigme de l'analogie théâtrale nous avait bien fait comprendre cette dynamique communicationnelle.

Il s'ensuit qu'être en communication veut dire s'engager réciproquement envers la procédure pour assurer la réussite de l'acte intégral de discours dans son entièreté. Cette «participation» actualise le processus d'auto-détermination des buts particuliers à atteindre toujours précisés par la spécificité du type d'acte de discours : les buts d'un ordre ou d'une promesse sont différents. Mais dans la perspective du jeu de rôle, il est important de concevoir que l'acte de discours n'est plus exclusivement une prise en charge du locuteur. Sans la participation de l'allocutaire il n'y a point de communication. Ce qui nous amène à soutenir que ce n'est plus la virulence des forces d'opposition qui est destructrice dans la communication mais plutôt l'absence d'engagement qui déracine à sa source la structure même de la dynamique relationnelle. Nous le répétons, la réussite d'une

dynamique de communication, celle de l'acte intégral de langage, implique, de par la constitutivité même de la communication, un rapport de force. Celui de la force de détermination illocutoire qui active le processus de réponse perlocutoire et le système global de rétroaction. La dynamique illocutoire du rapport de force déterminant proportionnellement les effets perlocutoires est à elle même un système de communication. Il s'ensuit que la réussite de l'acte intégral de discours devient le but stratégique commun à atteindre pour chaque participant à la communication.

5.3.3 Réappropriation de la notion de consensus

On en arrive donc au développement d'une conception de la stratégie (performative) qui pose comme nécessaire la notion de participation. Or, cette dernière est la clef d'union qui nous amène à reconnaître que les notions de stratégie et de consensus sont intégrées à une conception de la communication par laquelle elles ne sont plus dans une relation d'opposition. Au contraire, ces notions s'articulent l'une et l'autre en complémentarité, de façon indissociable, parce qu'elles constituent en elles-mêmes la structure processuelle de la communication. Et cela, parce que le rapport de force illocutoire active la dynamique du système de communication. On est bien loin ici du modèle relationnel plus statique de l'échange d'information entre un émetteur et un récepteur. L'intégration du rapport de force stratégique permet donc de développer un modèle dont la dynamique

interactive rend compte de l'émergence d'une forme de vie, d'une énergie toujours à se déployer par la communication. C'est la structure dynamisante de la communication. Mais ce rapport de force (force de détermination interne), parce qu'il est dirigé vers l'obtention du but spécifique à atteindre, aura sa propre règle de réussite : celle de la communication qui implique nécessairement la reconnaissance conjointe au niveau du locutoire, de l'illocutoire et du perlocutoire. La participation par la reconnaissance, maintenue dans le schème relationnel du jeu de rôle entre un locuteur et un allocutaire, traversera donc entièrement le processus de communication en témoignant d'une entente conjointe sur la participation. Il y aura donc consensus sur la procédure de communication qui vise la réussite de la communication, entente consensuelle sur l'engagement respectif dans l'appropriation des rôles et co-participation dans la réalisation pleine et entière de tous les niveaux de l'acte intégral. En fait, on pourrait presque dire qu'il s'agit d'une «consensualité en action» parce qu'accomplissement perpétuel et nécessaire à la réalisation effective de l'acte de discours intégral. Mais il suffit de dire que la consensualité en complémentarité avec la dynamique stratégique sont les caractéristiques définitoires de la règle constitutive de langage. La reconnaissance nécessaire qui s'inscrit tout au long de l'effectuation de l'acte intégral nous montre l'exigence de «participation» comme principale modalité permettant d'accomplir une acte de langage ou un processus de communication selon les caractéristiques tout à fait

particulières d'une règle constitutive. En effet, l'effectuation du processus, exigeant la reconnaissance, confirme l'implication de la règle en action. Alors, sans cette règle, qui répétons le est constituante, sans les exigences qu'elle instaure comme processus, la communication n'existe plus. Ainsi, le consensus, que nous tentons de redéfinir par cette conception d'une reconnaissance toujours en processus est une condition nécessaire à la réalisation de la communication.

Pour les participants concernés, la règle d'effectuation s'impose comme un engagement dans l'accomplissement de l'acte de discours intégral en considérant qu'il devra jouer son rôle et participer à l'entièreté de l'acte jusque dans la reconnaissance des effets perlocutoires.

Cette considération est capitale lorsque l'on considère les implications éthiques de la règle constitutive de langage. Prenons, par exemple, tous les cas de désinformation dont l'école de Palo Alto avait articulé la problématique selon une logique systémique de communication. Ces recherches nous démontreraient que la responsabilité (reconnaissance au niveau du perlocutoire) d'un locuteur par rapport aux effets de communication qu'il amorce (au niveau de l'illocutoire) devient impérative, surtout si celui-ci détient un certain rôle d'autorité. Les pathologies de la communication témoignent d'une dysfonction de la relation de rôle et de la responsabilité quant à l'effectuation pleine et entière de toute la procédure de l'acte intégral de discours. On n'aura

pas su y reconnaître l'effet des paradoxes pragmatiques, de la désinformation, de la manipulation et ainsi réajuster la communication selon ses conséquences. Notre application devient encore plus probante lorsque l'on considère la problématique de la responsabilité que soulève l'extension accrue des médias. Leurs stratégies organisationnelles de l'information, souvent implicites, visent des effets perlocutionnaires précis d'ordre économique, mais dont la portée socio-éducative ne sera évaluée que par une groupe de chercheurs académiques trop restreints par rapport à l'extension du phénomène médiatique. La responsabilité pleine et entière du locuteur n'a pas été portée jusqu'à l'achèvement de la procédure.

Cette exigence de la reconnaissance des effets de la communication est essentielle pour que le processus de communication puisse progresser et innover constamment par les réajustements qui s'imposent. Mais plus encore, elle responsabilise face à la globalité de l'acte de communication. Elle nous permet de comprendre que le succès de cette dernière, reconnue en l'atteinte de ses buts particuliers, nécessite aussi, par la constitution même de l'acte intégral, un engagement envers l'autre de la communication. Ainsi, la stratégie qui prend effet dans la force de l'illocutoire et porte son accomplissement au niveau des effets perlocutoires inaugure aussi un changement de rôle engageant le locuteur à reconnaître les effets qu'il a lui même amorcé.

Pour nous rapprocher encore plus d'une éthique de la communication et de notre problématique traitant de la notion

de «stratégie» et de «consensus», on peut maintenant soutenir que la stratégie impliquant un rapport de force (27) n'est pas instigatrice des pathologies de manipulation : ce rapport de force est essentiel à la dynamique communicationnelle. En fait, ce serait plutôt l'absence d'une reconnaissance pleine et entière de ce qui s'opère dans la communication, en conformité avec l'institution des rôles dépendant de la structure constitutive de l'acte de langage intégral, qui entraverait la progression par le réajustement de la communication en perpétuant la manipulation.

Mais plus globalement encore, les exigences de la reconnaissance à tous les niveaux de la procédure témoignent d'une entente consensuelle posée à chaque moment, et qui s'active en l'effectif de l'acte intégral sous les modalités de la participation et de la co-responsabilité. Ainsi pour découvrir le véritable sens de la consensualité au coeur même du processus de communication, il ne s'agit pas d'éliminer la notion de stratégie impliquant un rapport de force, mais de la reconnaître comme intégrée à la constitution même de la procédure et du jeu de rôles engageant à la participation dans une entente réciproque toujours en action. C'est encore une fois le sens fort qu'il faut donner à la règle constitutive. En fait, l'exigence est capitale sur le plan de la consensualité définie en termes de participation et de co-responsabilité. En effet, c'est toute la réussite de la

²⁷ Toujours dans la mesure où la notion de "force" signifie, dans le cadre de la thèse des actes de langage, une force de détermination interne. Nous n'en sommes plus à considérer cette notion à son premier niveau d'acceptation.

globalité de l'acte qui en dépend et cette réussite ne devient efficiente que par les effets réalisés du perlocutoire qui implique nécessairement dans sa dimension relationnelle la reconnaissance de ces mêmes effets. Une perte d'un seul maillon dans la procédure qui instaure un jeu de rôles (instigation-reconnaissance mutuelle) compromet la communication et ouvre la voie de la pathologie.

5.3.4 Instauration d'une dimension verticale et horizontale de la communication

On voit maintenant que «stratégie» et «consensus» sont structurellement imbriqués dans la dynamique processuelle de la communication orientée vers la réussite. Cette imbrication nous permet de mieux soutenir que le but de la communication est à elle-même sa propre réussite. C'est-à-dire que cette réussite est l'accomplissement dans toute l'entièreté de la procédure de l'acte de langage intégral. Mais pour en arriver à cette conclusion, il aura fallu nous recentrer au niveau de la logique des actes de langage, celle qui découlait des études analytico-linguistiques de Austin. On aura pu y découvrir la présence constitutive de la stratégie du rapport de force et de la consensualité qui pour les philosophes de la communication, comme Habermas et Lyotard, se présentaient plutôt au terme d'une reconstruction théorique comme les buts de la communication. Dans le cadre de notre interprétation de la thèse de Austin, il s'agirait plutôt des principales constituantes de la structure processuelle de communication.

Mais voyons maintenant comment s'organise cette structure processuelle. Francis Jacques nous avait déjà ouvert la porte en nous démontrant par son «a priori communicationnel» qu'il y avait complémentarité entre d'une part la notion de performativité des actes de langage et d'autre part la notion de coopération posée dans le cadre du primat de la relation interlocutive. Cependant Jacques ne nous explique pas comment s'organise cette complémentarité.

Nous tenterons cette explication en rappelant d'abord que la notion de consensualité ne présente plus pour nous un idéal de rationalité qui prédétermine extérieurement l'interaction langagière, mais plutôt, un terrain d'entente et de reconnaissance construisant le processus même de communication et qui, par le fait même, le porte à sa réussite. De plus, nous tenons à répéter que cette entente implicite porte aussi sur l'ensemble de la procédure à suivre et sur l'engagement réciproque dans la reconnaissance. Ce qui implique nécessairement la participation des protagonistes au jeu de rôle institué par la procédure. En remémorant, ainsi, l'importance constitutive de l'aspect relationnel dans la procédure de l'acte de discours intégral, on donne à la communication son axe horizontal qui nous permet de situer, en tant que schème fondamental de communication, la présence de l'autre et cela de façon structurelle. Alors, la communication ne serait plus définie en termes de transmission d'information, d'échange de code ou de représentation symbolique, mais avant tout comme structure de relation. Cet axe horizontale de la communication nous place dans une

dimension très empirique de la notion d'espace : celle qui est graduellement intégrée et toujours en phase de réappropriation par les données plus ou moins immédiates de la présence d'autrui dans l'exercice constant de réajustement et de mise en relation, de symbiose et de distanciation, de décentration et d'intégration. L'enfant acquiert cette notion d'espace parce qu'il est déjà à la naissance placé dans une trame relationnelle par laquelle il prendra conscience de ses limites spatiales. L'autre de sa relation est le pôle d'exercice définitoire par lequel il peut construire son axe d'orientation. Francis Jacques nous a parlé d'espace interlocutif. Il s'agit bien d'un espace interlocutif. Nous en avons tiré une analogie, celle de la dramaturgie afin d'expliquer le jeu relationnel par celui de l'espace scénique. Cette analogie est adéquate. Mais nous aimerions maintenant introduire la notion «d'espace communicationnel» qui par toute l'importance qu'elle accorde à la présence de l'autre et l'exercice continu de mise en relation s'accorde encore davantage avec la conception d'une construction empirique de l'espace. Nous pourrions pousser davantage en ajoutant que par la communication se construit une notion de spatialité et nous aurions bien des exemples de pathologie langagière qui nous permettraient d'engager une démonstration. Ainsi, il semble y avoir une relation entre la perte de la capacité de communication et la perte de la notion d'espace et de temps dans les cas de psychose. Nous ne pouvons pas dans ce travail établir cette relation. Mais nous pouvons néanmoins

positionner dans l'entièreté de sa structure spacio-temporelle notre axe de communication.

La dimension horizontale de la communication s'impose avec évidence parce qu'elle intègre dans toute sa force le schéma relationnel très empirique de la relation à l'autre dont Marx avait été l'instigateur. Pour remettre cette réalité relationnelle «sur ses pieds», il avait dû déconstruire les modèles idéalistes qui prédéterminaient l'action en reformulant une éthique de mise en relation instituant un cadre d'interaction productif à la base même de la source du social. Il aura donc su dégager un schéma relationnel en excluant toutes formes de hiérarchie verticale. Le but du marxiste étant ultimement l'élimination de la lutte des classes. Sur le plan systémique, le paradigme marxiste, comme l'histoire nous l'a démontré, pose un problème d'opérationnalité. Ainsi, en excluant la dimension verticale du modèle relationnel, on aura aussi évacué la lutte de pouvoir interne et permanente acheminant vers des buts particuliers à atteindre. Par le fait même, on ne retrouvera pas de procédure en action pour arriver à ces buts. Suite à cette remarque, nous voulons camper notre modèle de communication et positionner son axe en nous réappropriant cette dimension verticale qui avait été occultée. Et cela, en destituant aussi toute forme logique idéalisée prédéterminant extérieurement la communication. On se rappellera que nous avons démontré toute l'autonomie du système qu'instaurait la thèse de l'acte de langage intégral en nous permettant de critiquer toute forme d'autoritarisme s'imposant de l'extérieur dans une hiérarchie

verticale très rigide excluant la possibilité de la rétro-action. Nous repositionnerons la communication dans son axe vertical en reconsidérant le cadrage spécifique de la procédure à suivre pour que l'acte précis (une promesse, un ordre) soit réussi dans toute ses particularités. C'est la dimension processuelle de la communication : la procédure comme processus régulé par l'obtention du but particulier à atteindre. Autrement dit, la réussite de l'acte précis de discours en sa procédure configure la dimension verticale de la communication. Et cela, non plus dans une perspective moralisante déterminée par une hiérarchie d'autorité mais par une certaine modalité éthique impérative : celle d'une dynamique constitutive interne de réussite. Ce processus qu'est la procédure est celui du rapport de force stratégique entre le niveau illocutoire et perlocutoire (voir le modèle d'analyse). Comme nous l'avons déjà démontré, cette dynamique interactive est celle de la progression, de l'innovation dans les réajustements des buts à atteindre. Mais plus encore, cette processualité qui structure l'acte de discours intégral, en sa dimension verticale, donne à notre modèle de communication son enracinement temporel. Le déroulement de la procédure exigeant l'accomplissement continu de la dynamique communicationnelle s'enracine dans le passage allant de la détermination de l'acte illocutoire à la réalisation des buts par les effets du perlocutoire, rythme les séquences de l'ordre temporel de la communication. Du point de vue de l'apprentissage, c'est par cette organisation séquentielle de

la communication que pourrait bien se faire l'acquisition progressive de la notion de temporalité.

Revenons plutôt à notre modèle de communication pour nous rendre compte que l'intégration est maintenant accomplie: nous avons positionné notre modèle dans son axe spatio-temporel. Par le fait même nous avons réussi à articuler cette complémentarité entre d'une part la dimension consensuelle de la communication (l'engagement de l'autre de la communication) et sa dimension stratégique (comme processus orienté vers les buts particuliers) Cette complémentarité s'organise dans un axe d'orientation spatio-temporel qui donne à la structure processuelle de communication toute l'amplitude et la globalité d'un schéma relationnel positionné à la fois en sa dimension verticale et horizontale.

Pour terminer, nous aimerions maintenant pouvoir enfin conclure en soutenant que la communication, exercée selon la règle constitutive et normative de langage, nous engage dans une voie éthique parce qu'elle est apprentissage à la relation. Mais plus encore, nous aimerions attirer l'attention du lecteur sur les possibilités de notre modèle de communication enraciné dans la structure constitutive même du langage. Ce dernier permet de relever les dysfonctions de la relation interlocutive et de réajuster en amorçant le changement des comportements pathologiques de communication qui, pour nous, sont toujours des dysfonctions langagières. S'il y a une éthique de la communication qui est pertinente à notre époque, nous croyons fermement que c'est en ce sens qu'il faut la développer parce qu'elle doit toujours tenir du

coin de l'oeil l'exigence de l'opérationnalité et l'aptitude à résoudre les problèmes relationnels qui aliènent les hommes.

Pour le moins, nous espérons par notre travail avoir contribué au cadrage mieux circonscrit d'une épistémologie de la communication. Le lecteur se souviendra qu'à notre point de départ, nous nous interrogeons sur la possibilité d'une telle épistémologie et des difficultés définitoires que l'éclatement et le développement foisonnant des nouvelles technologies avaient soulevées. Ce travail devait précéder celui de l'éthique. Mais tout est à découvrir lorsque l'on s'engage dans une recherche sur la communication. L'ouverture du champ à explorer est peut être trop vaste et un peu effrayant comme les espaces infinis de Pascal. Par contre, cette recherche est si fascinante et si ancrée dans le mouvement de la vie même qu'il vaut la peine de s'y perdre, de réajuster nos modèles en les confrontant à la réalité, en évitant surtout de croire définitives les théories de communication qui présentent comme absolues des constructions rationnelles échappant au processus de communication par réajustement parce que ce dernier est la source même de l'innovation. Il faut bien se rendre compte que la recherche en communication en est à ses débuts et qu'il ne faut pas l'étouffer dans ces tentatives, par tout ce qui est de l'ordre du définitif, de la rigidité et de l'autoritarisme. Ce serait tuer l'esprit même de la recherche dans l'oeuf.

Bibliographie

- Austin, John Longshaw, Quand dire c'est faire, Oxford, 1962, traduction de Gilles Lane, Paris, Seuil, 1970.
- Arabi, Oussama, Wittgenstein. Langage et Ontologie, Paris, Vrin, 1982.
- Baudrillard, Jean, La société de consommation, Paris, Gallimard, 1970.
- Ducrot, Oswald, Le dire et le dit, Paris, Minuit, 1984.
- Ferry, Jean-Marc, Habermas. l'éthique de la communication, Paris, P.U.F., 1987.
- Grice, H. Paul, Studies in the way of words, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1989.
- Habermas, Jürgen, Théorie de l'agir communicationnel, tome 1, traduit de l'allemand par Jean-Marc Ferry, Fayard, 1981.
- Habermas, Jürgen, Morale et communication, 1983, traduit de l'allemand par Christian Bouchindhomme, Paris, édition du Cerf, 1986.
- Habermas, Jürgen, Logique des sciences sociales et autres essais, 1984, traduit de l'allemand par Rainer Rochlitz, Paris, P.U.F., 1987.
- Habermas, Jürgen, Connaissance et intérêt, traduit de l'allemand par G. Cléménçon, Paris, édition Gallimard, 1976.
- Hegel, Friedrich, Principes de la philosophie du droit, traduit de l'allemand par André Kaan, Paris, édition Gallimard, 1940.
- Jacques, Francis, Différence et subjectivité, Paris, Aubier Montaigne, 1982.
- Jacques, Francis, Dialogiques 1 (Recherches logiques sur le dialogue), Paris, P.U.F., 1979.
- Jacques, Francis, Dialogiques 2 (L'espace logique de l'interlocution), Paris, P.U.F., 1985.
- Kant, Emmanuel, Fondements de la métaphysique des moeurs, traduit de l'allemand par Victor Delbos, Paris, Vrin, 1980.
- Kant, Emmanuel, Critique de la raison pratique, traduit de l'allemand par François Picavet, Paris, P.U.F., 1943.

- Laszlo, Ervin, Le systémisme vision nouvelle du monde, Pergamon Press.
- Lemaire, Paul-Marcel, Communication et culture, Québec, P.U.L., 1989.
- Lyotard, Jean-François, La condition post-moderne, Paris, Minuit, 1979.
- Lyotard, Jean-François, Le différend, Paris, Minuit, 1979.
- Nietzsche, Friedrich, Contribution à la généalogie de la morale, traduit de l'allemand par Angèle Kremer-Marietti, Paris, coll. 10/18, 1974.
- Récanati, François, La transparence et l'énonciation, Paris, Seuil, 1978.
- Saint-Fleur, Joseph, Logique de la représentation, Louvain-la-Neuve, Académia, 1988.
- Searle, John R., Les actes de langage, 1969, traduction de l'anglais par Hélène Pauchard, Paris, Hermann, 1972.
- Wiener, Norbert, Cybernétique et société, version remaniée et traduite en 1962, Paris, Edition des deux rives.
- Wittgenstein, Ludwig, De la certitude, traduit de l'allemand par Jacques Fauve, Paris, Gallimard, 1976.

Notes

1. Saint-Fleur, Joseph, La logique de la représentation, Louvain-La-Neuve, Académia, 1988, p.272.
2. Habermas, Jürgen, Morale et communication, 1983, traduit en français par Christian Boudinhomme, Paris, cerf, 1986, p. 53
3. Ferry, Jean Marc, Habermas L'éthique de la communication, Paris, P.U.F., 1987, P.26
4. Nietzsche, Friedrich, Contribution à la généalogie de la morale, traduit par Angèle Kremer-Marietti, Paris, 10\18, 1974, p.146
5. Saint-Fleur, Joseph, Logique de la représentation (essai d'épistémologie wittgensteinienne), op. cit. p. 272.
6. Lyotard, Jean-François, La condition post-moderne, Paris, Minuit, 1979, p.31.
7. Ibid., p. 33.
8. Ibid., p.97.
9. Baudrillard, Jean, La société de consommation, Paris, Gallimard, 1970, p.135.
10. Lyotard, Jean-François, La condition post-moderne, op. cit. p.33.
11. Lyotard, Jean-François, Le Différend, Paris, Minuit, 1983, p.197.
12. Lyotard, Jean-François, Le Différend, op. cit. p.51.
13. Ibid. p. 54.
14. Lyotard, Jean-François, La condition post-moderne, op. cit. p.98.
15. Ibid., p.72.
16. Ibid., p.10
17. Wiener, Norbert, Cybernétique et société, version remaniée et traduite en français en 1962, Paris, p.53.
18. Ibid., p.53.

19. Ibid., p.36.
20. Laszlo, Ervin, Le systémisme vision nouvelle du monde, Oxford, Pergamon Press, p.92
21. Ibid., p.93.

22. Habermas, Jurgen, Morale et communication, op. cit. p.53.
23. Habermas, Jurgen, Morale et communication, op. cit. p.39.
24. Habermas, Jurgen, Théorie de l'agir communicationnel, tome 1, trad. de l'allemand par Jean-Marc Ferry, Fayard, 1981, p.22.

25. Ibid., p.22.
26. Ibid., p.19.

27. Ibid., p.84.
28. Ibid., p.56.

29. Ibid., p.26.
30. Ibid., p.85.
31. Ibid., p.85.
32. Ibid., p.26-27.
33. Ibid., p.27.

34. Ibid., p.86.

35. Ibid., p.84.
36. Ibid., p.85.

38. Ibid., p.83.
39. Ibid., p.86.
40. Ferry, Jean-Marc, Habermas, L'éthique de la communication, op. cit. p.25.
41. Hegel, Friedrich, Principe de la philosophie du droit, trad. André Kaan, Paris, Gallimard, 1940, p.367.
42. Ibid., p.366.
43. Dans l'introduction de Morale et Communication, p.12.
44. Ibid., p.12.
45. Ibid., p.13.
46. Ibid., p.15.
47. Habermas, Jurgen, Théorie de l'agir communicationnel, op. cit. p.58.
48. Kant, Emmanuel, Fondement de la métaphysique des moeurs, Trad. par A. Philonenko, Paris, Vrin, 1980, p.111.
49. Habermas, Jurgen, Théorie de l'agir communicationnel, tome 1, op. cit. p.110.
50. Habermas, Jurgen, Logique des sciences sociales et autres essais, 1984, traduit de l'allemand par Rainer Rochlitz, Paris, P.U.F., 1987, p.417.
51. Ibid., p.416.
52. Habermas, Jurgen, Théorie de l'agir communicationnel, tome 1, op. cit. p.117.
53. Ibid., p.113.
54. Ferry, Jean Marc, Habermas, L'éthique de la communication, op. cit. p.26.
55. Kant, Emmanuel, Fondement de la métaphysique des moeurs, op. cit. p.111.
56. Habermas, Jurgen, Théorie de l'agir communicationnel, op. cit. p.112.
57. Habermas, Jurgen, Logique des sciences sociales et autres essais, op. cit.
58. Ducrot, Oswald, Le dire et le dit, Paris, Minuit, 1984, p.43.

59. Ibid., p.43
60. Arabi, Oussama, Wittgenstein Langage et Ontologie, Paris, Vrin, 1982, p.76.
61. Ibid., p.81.
62. Ibid., p.82.
63. Habermas, Jurgen, Logique des sciences sociales et autres essais, op. cit. p.431.
64. Arabi, Oussama, Wittgenstein Langage et Ontologie, op. cit. p.82.
65. Searle, John R., Les actes de langage, Hélène Pauchard (trad.), Paris, Hermann, 1972, p.86.
66. Ibid., p.22.
67. Ibid., p.22.
68. Ibid., p.22.
69. Ibid., p.26.
70. Habermas, Jurgen, Connaissance et intérêt, G. Cléménçon (trad.), Paris, Gallimard, 1976, p.371.
71. Searle, John R., Les actes de langage, op. cit. p.93.
72. Ibid., p.72.
73. Ibid., p.72.
74. Jacques, Francis, Différence et subjectivité, Paris, Aubier Montaigne, 1982, p.173.
75. Ibid., p.21.
76. Ibid., p.21.
77. Ibid., p.92.
78. Ibid., p.87.
79. Jacques, Francis, Dialogiques 1 (Recherches logiques sur le dialogue), Paris, P.U.F., 1979, p.35.
80. Jacques, Francis, L'espace logique de l'interlocution (Dialogiques 2), Paris, P.U.F., 1985, p.274.

81. Ibid., p.274.
82. Ibid., p.275.
83. Ibid., p.336.
84. Ibid., p.337.
85. Ibid., p.337.
86. Ibid., p.275.
87. Ibid., p.277.
88. Ibid., p.279.
89. Ibid., p.279.
90. Ibid., p.280.
91. Ibid., p.280.
92. Ibid., p.280.
93. Ibid., p.280.
94. Ibid., p.277.
95. Ibid., p.274.
96. Foulquié et Saint-Jean, Dictionnaire de la langue philosophique.
97. Saint-Fleur, Joseph, La logique de la représentation, op. cit. p.272.
98. Ibid., p.273.
99. Jacques, Francis, L'espace logique de l'interlocution (Dialogiques 2), op.cit. p.455.
100. Ibid., p.324.
101. Ibid., p.324.
102. Ibid., p.325.

103. Ibid., p.328.
104. Ibid., p.328.
105. Ibid., p.328.
106. Ibid., p.376
107. Ibid., p.330.
108. Ibid., p.332.
109. Ibid., p.334.
110. Austin, John Longshaw, Quand dire c'est faire, traduction et introduction de Gilles Lane, Paris, Seuil, 1970, p.119.
111. Ibid., p.129.

112. Récanati, François, La transparence et l'énonciation, Paris, Seuil, 1978, p.27.
113. Ibid., p.22.

114. Ibid., p.27.
115. Austin, John Longshaw, Quand dire c'est faire, op. cit. p.75
116. Ibid., p.49.
117. Ibid., p.64.
118. Ibid., p.64.
119. Ibid., p.64.
120. Ibid., p.64.

121. Ibid., p.25.
122. Ibid., p.125.

123. Ibid., p.143.
124. Ibid., p.148.
125. Ibid., p.148.
126. Ibid., p.148.

127. Ibid., p.151.
128. Ibid., p.151.
129. Ibid., p.152.
130. Ibid., p.152.
131. Ibid., p.153.
132. Ibid., p.164.

133. Ibid., p.148.